Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/revuedelarenaiss13pari

# Revue

DE

# LA RENAISSANCE

85
9

---

TOME XIII

P
FrLit
R

# Revue

DE

# LA RENAISSANCE

ORGANE INTERNATIONAL

## des Amis du XVI^e Siècle

**ET DE LA PLÉIADE**

*Paraissant tous les trois mois*

---

DIRECTEUR · LÉON SÉCHÉ

---

**TOME XIII. — DOUZIÈME ANNÉE**

« Cette année, nous avons distingué la *Revue de la Renaissance*, que dirige M. Léon Séché, et qui s'occupe surtout de la Renaissance angevine et de la Pléiade. »

(Rapport fait à l'Académie française par M. Gaston Boissier sur les concours de l'année 1903.)

142654
22/5/17

PARIS
AUX BUREAUX DE LA *REVUE*
14, RUE DU CARDINAL-LEMOINE
1912

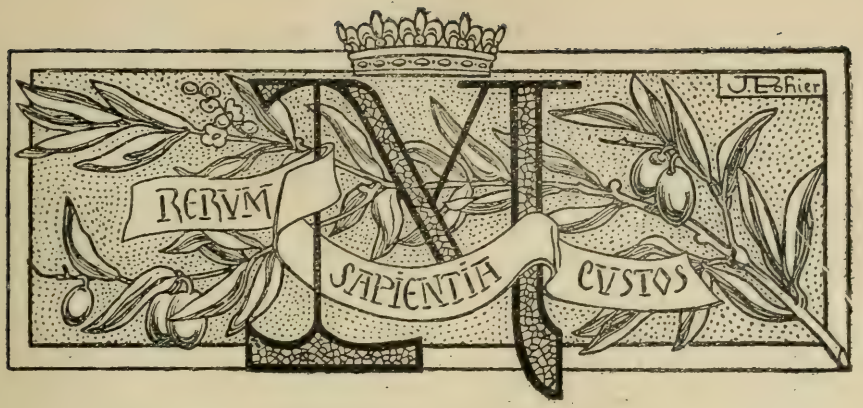


# LE « RONSARD » de VICTOR HUGO[1]

*Habent sua fata libelli.*
(Epigraphe mise par Sainte-Beuve au titre de son édition des *Œuvres choisies de Pierre de Ronsard.* 1828).

## I

Si jamais livre eut sa destinée, c'est bien celui-là ; — destinée glorieuse entre toutes, puisque, grâce au beau travail qu'il inspira à Sainte-Beuve, ce *Ronsard* fut une manière de trait d'union entre l'école poétique de 1550 et celle de 1827.

Longtemps après, parlant de ce livre dans une nouvelle édition du *Tableau historique et critique de la Poésie française et du Théâtre français au* XVI^e^ *siècle*, Sainte-Beuve disait :

« Quand un navigateur antique avait fini sa course, il tirait le vaisseau sur le rivage et le dédiait à la divinité du lieu, à Neptune sauveur ; et chez Théocrite, nous voyons Daphnis dédier à Pan ses chalumeaux, sa houlette et la besace où il avait coutume de porter des pommes. C'est ainsi qu'en 1828, mon choix

(1) Extrait du *Cénacle de Joseph Delorme.*

de Ronsard terminé, j'avais dit adieu au vieux poète, et le bel exemplaire in-f° sur lequel avaient été pris les extraits était resté déposé aux mains de Victor Hugo, à qui je le dédiai par cette épigraphe : *Au plus grand inventeur de rhythmes lyriques qu'ait eu la poésie française depuis Ronsard.* — Or, cet exemplaire à grandes marges était bientôt devenu une sorte *d'album* où chaque poète de 1828 et des années qui suivirent laissait en passant quelque marque de souvenir. Mais voilà qu'un écrivain de nos amis et qui dit être de nos confidents, publiant deux gros volumes sur le *Travail intellectuel* en France au XIX° siècle, a jugé ce fait capital digne de mention. Jusque-là tout est bien, et de telles mentions chatouillent, mais l'honorable écrivain, en général très occupé de trouver partout le christianisme, s'est avisé par inadvertance de transformer le *Ronsard* en une *Bible* dont les poètes de la moderne Pléiade auraient fait leur *album.* Oh ! pour le coup ceci est trop fort, et il importe de se mettre à tout hasard en garde contre ceux qui seraient tentés de crier à l'impiété, bien à meilleur droit qu'on ne fit contre le fameux bouc de Jodelle. Que la postérité le sache donc et ne l'oublie pas : cette prétendue Bible in-f°, enregistrée par M. Amédée Duquesnel, était simplement le *Ronsard* émérite. Il renferme, il enserre, hélas ! bien des noms qui ne sont plus que là, rapprochés et réunis : *hic jacent.* »

Que Sainte-Beuve me permette de rectifier à mon tour une petite erreur qu'il n'aurait certainement pas commise s'il avait eu ce *Ronsard* sous la main, ou même si plus d'un quart de siècle ne s'était écoulé entre sa dédicace à Victor Hugo et la rédaction de ces lignes mélancoliques. Le texte autographe de son *ex dono* n'était point : « *Au plus grand inventeur de rhythmes lyriques qu'ait eu la poésie française depuis Ronsard* », mais bien : « *Au plus grand inventeur lyrique que la poésie française ait eu depuis Ronsard, le très humble commentateur de Ronsard.* — S.-B. » Ce n'est pas tout à fait la même chose, et la seconde

rédaction est moins bonne que la première, bien que celle-ci ne me satisfasse pas entièrement, elle non plus. Je ne suis pas, en effet, de l'avis de Sainte-Beuve en ce qui concerne le don d'invention d'Hugo. S'il est vrai que Ronsard fut le plus grand inventeur de rythmes lyriques de la poésie française, j'estime qu'en 1828, date du *Tableau*, Victor Hugo était à cet égard bien au-dessous de lui et même qu'il ne mérite pas, au sens exact du mot, le nom d'inventeur. Rénovateur serait plus juste, car en somme il n'a guère fait que rénover.

Ouvrons les *Odes et Ballades*, le *Cromwell* et *les Orientales* qui seuls tombent, de par leur date, sous l'application de l'épigraphe de Sainte-Beuve. Que voyons-nous ? Nous voyons que dans la facture de ses vers les plus heureux et jusque dans le choix de ses rythmes les plus réussis, Victor Hugo s'inspire des exemples de Ronsard et de Joachim du Bellay, comme il s'inspirait hier d'André Chénier et de Lamartine (1).

C'est Ronsard qui inventa la strophe de dix vers dont Hugo, après Malherbe, Lebrun. Rousseau et tous les lyriques, a fait un si grand usage. C'est également lui qui inventa le rythme de la *Complainte à Duperrier* que nous retrouvons dans *Canaris*, et celui de la stance de six vers, dont le troisième et le sixième rimant ensemble — après deux rimes plates — n'ont que six pieds, comme dans *Mazeppa*.

C'est Joachim du Bellay qui vulgarisa la strophe de 6 vers, chère à Rémy Belleau, que Victor Hugo adopta pour son autre orientale de *Sara la Baigneuse* et Sainte-Beuve pour la pièce de *Joseph Delorme* intitulée *la Rime* (2). De même que c'est André Chénier qui nous apporta le rythme de la *Jeune Captive*

(1) Il est clair, en effet, que, sans parler du fond, Lamartine avec son *Epître familière* et ses *Préludes*, a exercé une influence réelle sur les pièces postérieures à l'année 1823, où Victor Hugo jongle avec les rimes répétées.

(2) Le véritable inventeur de cette strophe légère fut, en effet, Clément Marot. On la rencontre pour la première fois dans ses *Psaumes*.

qu'adorait Lamartine et que Victor Hugo utilisa dans *Moïse sur le Nil* et dans *le Feu du Ciel.*

A partir de 1827, comme Sainte-Beuve en fait la remarque, la césure, sous la plume de Victor Hugo, devient obéissante et mobile ; mais elle a beau suivre le mouvement de la pensée et les inflexions du sens et du sentiment, elle se fait toujours sentir au sixième pied, comme dans les vers de la Pléiade. Et il en sera de même dans tous les recueils de l'âge mûr et de la vieillesse du grand poète (1).

Cette césure mobile fut la marque de fabrique du Cénacle de *Joseph Delorme* et comme la cocarde du bataillon sacré.

L'hexamètre, disait alors Victor Hugo, — car évidemment ces vers que je cueille dans *Toute la Lyre* (t. I, p. 271) sont de l'époque de *Cromwell.*

L'hexamètre, pourvu qu'en rompant la césure,
Il montre la pensée et montre la mesure,
Vole et marche ; il se tord, il rampe, il est debout.
Le vers coupé contient tous les tons, il dit tout.
C'est ce qui fait qu'Horace est si charmant à lire.
Son doigt souple, à la fois, touche à toute la lyre.

Le libre enjambement acheva d'apparenter l'alexandrin de Victor Hugo et de ses disciples à ceux de la Pléiade, retrempé et rajeuni à la fin du dix-huitième par André Chénier. Encore

(1) Même quand son hexamètre est partagé en trois tronçons égaux de quatre pieds, Victor Hugo s'arrange toujours de manière à ce que le premier mot du deuxième tronçon forme à l'œil, sinon à l'oreille, le sixième pied de son vers. Exemples :

Faut-il jouir ? faut-il | pleurer ? Ceux qu'on rencontre...
Marchands de grec, marchands | de latin ! cuistres, dogues !
Tu courtisais ta belle | esclave quelquefois...
Mon bien-aimé, mon bien | aimé, mon bien-aimé.

Il y a mieux. Dans *les Quatre Vents de l'esprit*, Victor Hugo a trouvé moyen — pour marquer quand même le repos au sixième pied — de partager un mot entre deux interlocuteurs :

GALLUS

Inaccessible, inex...

GUNICH

Pugnable. Et vulnérable.

l'alexandrin de Victor Hugo, tout en marchant et volant, est-il moins hardi et moins coupé que celui d'André, parce que le poète de la *Jeune Captive* est plus grec que latin. Ainsi, contrairement à Chénier, Victor Hugo n'enjambe presque jamais (1) d'une strophe sur l'autre, de quoi je ne saurais le blâmer, le dernier vers de la strophe étant à mes yeux comme aux siens une sorte de borne fixe que la pensée et l'expression ne doivent pas dépasser.

Mais si Victor Hugo n'a guère inventé de rythmes nouveaux, il a doté la langue poétique d'un nombre prodigieux, infini d'images et de rimes nouvelles. Il est même sans rival à cet égard ; pourquoi faut-il que, dans la facture du vers, il laisse voir que son principal effort a toujours porté sur la richesse de la rime ? Car cela saute aux yeux, et, d'ailleurs, il n'en faisait pas mystère.

Il écrivait à Pavie, d'Angers, le 15 janvier 1827, à propos des vers que lui avait envoyés son fils :

« Si ses dix-huit ans accordaient quelque droit de conseil à mes vingt-cinq (car j'y touche) je n'aurais à lui présenter que des recommandations purement matérielles. Je lui dirais d'être encore plus sévère sur la richesse de la rime, cette seule grâce de notre vers, et surtout de s'efforcer presque toujours de renfermer sa pensée dans le moule de la strophe régulière. Il peut changer de rythme aussi souvent qu'il le voudra dans la même ode, mais qu'il y ait toujours une régularité intime dans la disposition de son mètre. C'est selon moi le moyen de donner plus de force à la pensée, une plus large harmonie au style et plus de valeur à l'ensemble de la composition. Au reste je ne lui donne ceci ni comme des lois, ni comme des règles, mais

(1) Je dis presque, parce qu'après avoir critiqué dans *le Conservateur littéraire* cette sorte d'enjambement, il ne tarda pas à y courir lui-même, quoique avec prudence et dans des cas exceptionnels. Voir notamment dans les *Odes et Ballades*, l'ode intitulée *Rêves*, et dans les *Feuilles d'Automne*, la *Prière pour tous* (avant-dernière strophe).

comme des résultats d'études bonnes au mauvaises sur le génie de notre poésie lyrique (1). »

A quoi Sainte-Beuve répondait indirectement et de façon judicieuse, quand, après avoir entendu la lecture de *Cromwell*, il mandait à Victor Hugo :

« Vous tenez avec grande raison à une rime riche. Souvent il n'existe pas, entre les mots qui riment richement avec la fin du premier vers et le sens de ce vers, de rapport naturel, rationnel, philosophique. Que faites-vous alors, sans doute à votre insu ? Vous proposez à votre imagination l'espèce de problème suivant : trouver une métaphore qui lie au figuré le mot qui rime bien avec le sens de la pensée. De là un surcroît de métaphores qui ne se seraient pas présentées naturellement à l'imagination, mais que celle-ci produit par provocation, et comme à l'appel du coup de cloche de la première rime ; de là grande source de beautés soutenues et inattendues. C'est de la sorte, j'en suis sûr, que vous avez trouvé la *corde à potence* (2), mais de là aussi quelquefois de brusques et étranges figures qui auraient besoin d'être adoucies et fondues (3) ».

Sainte-Beuve aurait pu ajouter, car évidemment il savait à quoi s'en tenir, que ces rimes riches s'obtiennent ordinairement à coups de dictionnaire de rimes, et qu'elles donnent souvent au vers quelque chose de laborieux, de cherché, qui contrarie l'inspiration et sent un peu trop l'art pour l'art. Lamartine disait que ce qui est cherché n'est pas trouvé (4). Il avait cent fois raison, et c'est dans ce sens qu'on a pu dire de lui et de Victor Hugo: « L'un cherche et l'autre trouve ».

(1) *Correspondance de Victor Hugo.*

(2) TRICK : — Cromwell des cavaliers punit donc la jactance !
Il a plus d'une corde, amis, à sa potence.
(*Cromwell*, acte IV, scène IX.)

(3) Lettre du 13 février 1827.

(4) *Mémoires inédits*, p. 95.

## II

Mais en voilà assez sur la métrique d'Hugo (1), revenons au *Ronsard*, cause de cette digression technique.

C'est un magnifique in-folio, doré sur tranches, à grandes marges, et relié en parchemin, qui me rappelle celui que José-Maria de Heredia avait acheté sur les quais pour quelques sous, du temps qu'on y faisait encore des trouvailles, et qu'il montrait avec orgueil à tous les amis de la Pléïade. Mais l'exemplaire du poète des *Trophées* était moins beau que celui du poète de *Joseph Delorme* et surtout moins rare. Sainte-Beuve l'avait payé un peu plus cher chez un libraire ami des vieux livres. Il avait appartenu jadis à Hubert de Monmor qui, le premier, occupa jusqu'à sa mort survenue en 1679, le 40e fauteuil de l'Académie Française, et il porta ses armes dorées sur les plats de la reliure en parchemin. En voici le titre :

*Les*
*ŒUVRES*
*DE PIERRE*
*DE RONSARD*
*Gentilhomme*
*Vandosmois*
*Reveues et augmentées*
*à Paris*
*CHEZ NICOLAS BUON*
*au mont Saint-Hilaire à*
*l'enseigne Saint-Claude*
*avec privilège du Roy.*
M. DC. IX.

Ce titre se détache au milieu d'une belle planche frontispice, gravée par L. Gaultier, représentant un motif architectural de quatre colonnes jumelées, de style ionique, dont le socle est orné

(1) Ceux qui voudraient étudier à fond la technique de « l'alexandrin chez Victor Hugo », pourront consulter la thèse de doctorat que M. Auguste Rochette a publiée naguère sous ce titre, à la librairie Hachette, en 1 vol. grand in-8 de 600 pages ! ! !

des statues de Mars et de Vénus, et dont le fronton est surmonté du buste lauré de Ronsard que couronnent deux ancêtres, sans doute Pindare et Anacréon.

Le volume imprimé en caractères italiques n'a pas moins de 1216 pages, encadrées d'un filet rouge, non compris 8 feuillets liminaires, 10 pages de table, 2 pages pour l'ode pindarique de Garnier en mémoire de feu de Ronsard, et 132 pages d'un supplément intitulé : *Recueil des Sonnets, Odes, Hymnes, Elégies, Fragments et autres pièces retranchées aux éditions précédentes des œuvres de P. de Ronsard, gentilhomme vandosmois, avec quelques autres non imprimées ci-devant, suivi d'une épitre au lecteur par laquelle succinctement l'auteur respond à ses calomniateurs.*

Après la dédicace au Roy suivie de vers latins de Turnèbe, de Joachim du Bellay et de Dorat, dédiés à Ronsard, on lit ce sonnet de Joachim :

Comme un torrent qui s'enfle et renouvelle
Par le dégoust des hauts sommets chenus,
Froissant et ponts et rivages cognus,
Se fait (hautain) une trace nouvelle :
Tes vers, Ronsard, qui par source immortelle,
Du double mont sont en France venus,
Courent (hardis) par sentiers incognus
De mesme audace et de carriere telle.
Heureuses sont tes nymphes vagabondes,
Gastine saincte, et heureuses tes ondes,
O petit Loir, honneur du Vandosmois !
Icy la lutte qui n'aguere sur Loire
Souloit respondre au mouvoir de mes doigts,
Sacre le pris de sa plus grande gloire.

Au-dessous de ces vers se trouve le portrait de Muret qui commenta le premier livre des *Amours*. Puis vient (page XII) le médaillon de Ronsard, en empereur romain, regardant celui de Cassandre, avec le beau sonnet de Cl. Garnier qui suit :

Voicy les deus Amans qui renomment la France,
De même qu'ils étoient en leurs plus jeunes ans :
Voici l'objet divin d'un si riche Printans

Où les Dieus avaient mis leur plus chere influance.
« Mais quoy, rien n'ét durable, il faut que toute essance
« Eprouve l'infortune et l'injure du Tans :
Ils ont fini leur course, et leurs rays éclatans
Ont vù tomber leur gloire au sons de l'oubliance.
Leur gloire, ha ! qu'ay-je dit, tant que les jours seront
Et tant que par la nuit les Astres flamberont
Elle aura par la Muze une éternelle vie.
« Le Tans met comme il veut les Empires à bas,
« Ilion n'est plus rien, sa grandeur est finie
« Mais le sçavoir d'Homere a veinqù le trépas.

On conçoit que Victor Hugo ait été fier de ce *Ronsard*, surtout avec la dédicace de Sainte-Beuve qui, par ses articles du *Globe* et son *Tableau de la poésie au seizième siècle*, avait pris la figure et l'importance d'un véritable Aristarque. Il avait d'autant plus droit d'en être fier, que tout le Cénacle lui trouvait des ressemblances avec le chef de la Pléiade, et que, sans le savoir, il lui ressemblait aussi, non seulement par la mission qu'il s'était attribuée, par les dons et par le génie, mais encore par le caractère. Or, le caractère chez Ronsard n'était pas, tant s'en faut, à la hauteur du talent. Non content d'être le premier entre ses émules (*primus inter pares*) il était jaloux de leur gloire et faisait tout pour l'effacer. Si par devant il les flattait et les couvrait de fleurs, par derrière il s'appliquait à les desservir, retirant publiquement à qui avait cessé de lui plaire, la dédicace de telle épître célèbre pour l'octroyer à quelque nouveau courtisan, ménageant ceux qu'il redoutait de leur vivant pour les accabler une fois morts, et laissant dire ou faisant dire par ses joueurs de flûte que tout l'honneur de l'invention de l'ode horatienne et que le principal mérite de la *Deffence et illustration de la langue françoyse* lui revenaient sans conteste, quand l'une et l'autre appartenaient à Peletier du Mans et Joachim du Bellay.

Sous ces traits de caractère assez vilains il est facile de reconnaître Hugo jeune et surtout vieux.

Et donc il avait eu soin de mettre ce précieux *Ronsard* bien en évidence, sur une table de la chambre au lys d'or, ainsi nom-

mée de la fleur d'or qu'il avait conquise aux Jeux Floraux de Toulouse (1), afin que chaque visiteur pût le feuilleter en l'attendant, et admirer les vers autographes dont l'avaient enrichi les principaux amis de la maison.

Lui-même, pour leur donner l'exemple, avait pris la peine d'y écrire, à la page 7 des feuillets liminaires, ces deux strophes de six vers chacun, datées du 4 novembre 1828, *fête du Roi :*

*Souvent*, lorsque tout dort, je m'assieds plein de joie,
Sous le dôme étoilé qui sur nos fronts flamboie;
J'écoute si d'en haut il tombe quelque bruit;
Et l'heure vainement me frappe de son aile,
Quand je contemple, ému, cette fête éternelle
Que le ciel rayonnant donne au monde la nuit.
*Souvent* alors j'ai cru que ces soleils de flamme
Dans ce monde endormi n'échauffaient que mon âme;
Qu'à les comprendre seul j'étais prédestiné;
Que j'étais, moi, vaine ombre obscure et taciturne,
Le roi mystérieux de la pompe nocturne;
Que le ciel pour moi seul s'était illuminé (2).

Et tout de suite, au verso de cette page, par droit de naissance autant que par droit de dilection, car l'oncle de Normandie comme l'appelait Mme Victor Hugo, était un peu comme chez lui rue Notre-Dame-des-Champs, Ulric Guttinguer avait transcrit ces vers désespérés :

L'Arbre mort
*à Victor Hugo*

Oui, le bois est bien triste aux longs jours de l'hiver;
Mais tous ces arbres noirs refleuriront encore,
Et que vienne ce temps où le ciel découvert,
Quittant son manteau gris, de l'azur se décore,
La sève embaumera sous le feuillage vert.

(1) Pour son ode sur *le Rétablissement de la statue de Henri IV.*

(2) Victor Hugo, en recueillant cette petite pièce dans les *Feuilles d'Automne*, où les strophes commencent par le mot *parfois* au lieu de *souvent*, l'a datée de novembre 1829, sans doute pour ne pas rappeler qu'il l'avait faite le jour de la fête du roi. C'était son habitude d'antidater ou de postdater ses poésies quand il avait quelque intérêt à le faire. Or, l'interdiction de *Marion de Lorme* et tout ce qui s'en était suivi avait singulièrement refroidi Victor Hugo à l'égard des Tuileries.

Oui, sauvés de la bise et des froides tempêtes,
Ces arbres, de la vie ont retrouvé les fêtes,

Hors un seul quelquefois que ne peut ranimer
Ni rayon du matin, ni soleil, ni rosée ;
Par quelque affreux amour telle une âme épuisée,
Tel un cœur très aimant qui ne peut plus aimer.

Et cet arbre longtemps restera noir et sombre
Sur le sol où l'on a tant aimé sous son ombre ;
Car on espère encore, et l'œil sur ses rameaux,
On se flatte longtemps qu'ils renaîtront plus beaux,
Mais en vain ! certains froids ici-bas nous flétrissent,
Dont l'arbre ni le cœur jamais ne se guérissent ;
On reconnaît la mort après un long combat,
Et le vent le renverse, ou la hache l'abat.

Alors, tout sera dit, si ce n'est qu'une femme
Portant quelque coupable amour au fond de l'âme,
Emue et tendre, un jour en ce lieu passera,
Puis, le front tout à coup abaissé, pleurera :
Et, pensive, arrêtant sa démarche plus lente,
Vers quelque vague objet tendra sa main tremblante,
Et jetant un regard sur le sol éclairci
Avec un long soupir dira : C'était ici !

Puis, essuyant ses yeux, et poursuivant sa course,
Elle ira consolée à quelque belle source,
Non loin de là, rêvant un nouvel avenir,
Sous un arbre plus beau perdre le souvenir ;
Car de quelque bonheur que le passé nous lie,
Si tendre qu'elle soit, quelle femme n'oublie !

Ami, je suis cet arbre et triste, et sombre, et noir,
Dont la sève en courant par le froid fut saisie,
Que vous vous lasserez d'arroser quelque soir,
Que ne peuvent sauver ni chimères d'espoir,
Ni rayons d'amitié, ni fleurs de poésie !

ULRIC GUTTINGUER.

Paris, 22 mai 1829.

Mais les événements devaient démentir ces sombres pronostics et, tout mort qu'il était en 1829, l'arbre de Guttinguer avait encore de longs et d'heureux jours à vivre.

Continuons à feuilleter notre *Ronsard*.

A la page 1, où commencent les *Amours* du poète, voici des vers de Louis Boulanger, le *peintre* du Cénacle, qui, ma foi, ne sont pas trop mal tournés et pourraient nous aider à comprendre ce mot de Sainte-Beuve que Boulanger était *le poète des peintres*. Je ne connais d'ailleurs pas d'autres vers de lui :

Non, je ne reçus point d'en haut ce don céleste
Qui fait, lorsque tout meurt et s'efface, que reste
Debout l'œuvre immortelle, et que dans l'avenir
La gloire de l'auteur resplendit aussi belle
Qu'aux grands jours où sa ville, en fête solennelle,
Promenait ses tableaux que l'on allait bénir.

Pourtant ces Florentins, ces élus du génie
Que ta muse à mes yeux présente comme en vie,
Souvent de leur lumière ils viennent m'inonder,
Et quelquefois, hélas ! aux élans de mon âme
J'ai cru, pauvre insensé, qu'un rayon de leur flamme,
Pénétrant dans son ombre, allait la féconder.

Page 3, sous la date du 5 juillet 1829, voici un sonnet d'Ernest Fouinet intitulé *A deux heureux*. Il fut célèbre en son temps et fit une certaine réputation à Fouinet qui en profita pour cultiver le roman et fournir des articles à tous les magazines romantiques, depuis les *Annales* jusqu'au livre des *Cent-et-un*. Aujourd'hui il n'est plus guère connu que des bibliophiles et des curieux qui se souviennent du témoignage empressé que lui rendit Victor Hugo dans les notes des *Orientales*. Fouinet faisait partie de la société asiatique et comme tel avait traduit quelques jolis contes de l'Orient dont Hugo tira parti dans ce livre. Sainte-Beuve l'appréciait beaucoup et lui a dédié l'admirable pièce des *Consolations* qui a pour épigraphe cette phrase des *Confessions* de saint Augustin : *Nondum amabam, et amare amabam, quærebam quid amarem, amans amare*, et qui débute par ce beau vers :

Naître, vivre et mourir dans la même maison.

Donc voici le sonnet *A deux heureux :*

Comme l'ordre éternel d'où jaillissent les mondes,
Dans la création tout est harmonieux

Sur de tendres yeux bleus tombent des tresses blondes;
De vastes rayons d'or, voilent l'azur des cieux.

Les champs de la Provence, aux soleils radieux,
Sont pour les jeux, le rire et les joyeuses rondes.
Les forêts de Bretagne, obscurités profondes,
Sont pour l'isolement aux rêves soucieux.

Une femme penchée embrassant une harpe,
Déployant mollement son bras comme une écharpe,
C'est un groupe suave, une harmonie encor :

Mais la beauté, la grâce alliée au génie,
La colombe de l'aigle accompagnant l'essor,
C'est l'accord le plus beau, c'est là votre harmonie.

Deux pages plus loin, p. 5, voici une longue pièce d'Alexandre Dumas, car il était aussi prolixe en vers qu'en prose, et quand il était parti, la plume à la main, il ne s'arrêtait plus (1). On sait qu'Alexandre Dumas fut brouillé longtemps avec Victor Hugo. Mais en 1829 (et les vers qui suivent sont datés du 17 août) ils étaient une paire d'amis, et dans les fêtes carillonnées, j'entends après quelque retentissante lecture, comme celle de *Marion de Lorme* ou d'*Hernani*, pour mieux marquer son enthousiasme, Alexandre prenait Victor dans ses bras et l'élevait au-dessus de la foule qui l'acclamait comme un roi.

Les vers suivants furent inspirés à Dumas par l'interdiction de *Marion de Lorme* et le refus de Victor Hugo d'accepter du gouvernement à titre d'indemnité, une augmentation de pension:

Ils ont dit : « L'œuvre du génie
Est au monde un flambeau qui luit;
Que sa lumière soit bannie,
Et tout rentrera dans la nuit. »
Puis de leurs haleines funèbres
Ils ont épaissi les ténèbres.
Mais tout effort fut impuissant
Contre la flamme vacillante

(1) Dumas avait commencé par faire des poésies de circonstance. En 1825 il avait composé une *Elégie sur la mort du général Foy*, et, en 1826, un *Dithyrambe sur Canaris*, au profit des Grecs.

Que Dieu mit, légère et brillante,
Au front du poète en naissant.

Alors ils sont venus à tes pieds, ô poète,
Consumant quelques grains de leur bannal (*sic*) encens.
Humbles, verser de l'or et traîner des présens,
Comme si les accens que ta bouche répète
Se pouvaient calculer à ceux des courtisans.

Eux qui parlent aux rois, à toi parlant au monde
Ils sont venus offrir de te payer le prix
De ces veilles de feu qui brûlent les esprits ;
Et toi, tu leur as dit, dans ta pitié profonde :
« Loin de moi, malheureux ! qui n'avez pas compris.

« Laissez-moi, laissez-moi, vous dis-je,
« Dans ma fierté qui vous surprend !
« Car l'homme libre est un prodige
« Que l'homme libre seul comprend.
« Quand l'aigle, d'une haute cime
« Vers le ciel, dans son vol sublime,
« Remonte, à la foudre pareil,
« S'il veut des routes inconnues,
« Ce n'est point pour se perdre aux nues,
« C'est pour s'approcher du soleil.

« Le soleil du poète — écoutez — c'est la gloire ;
« Son chant, comme un fruit d'or, mûrit à ses rayons,
« Et quand ce chant est fort et mûr d'émotions,
« Il le laisse tomber dans les mains de l'histoire
« Comme un mets superflu qu'il jette aux nations. »

Et lui pendant ce temps, dans sa force et sa joie,
Oublieux de l'orage et sûr qu'il est au port,
Au roulis de la vague il se berce et s'endort,
Dédaigneux des écueils qu'il heurte sur sa voie,
Car il tient dans sa main et sa vie et sa mort.

Or voilà ce qu'est le poète :
Libre, puissant, insoucieux,
Echo terrestre qui répète
Quelques notes du chant des cieux,
Qui plane sur ce gouffre immonde
Que le Seigneur nomma le monde,
Fange d'exil que nous aimons,
Ainsi qu'en s'égarant un ange
Vient planer sur l'abîme étrange
Où se tourmentent les démons.

J'arrête ici la citation, car il y a encore quarante-huit vers de cette envolée, et le *Ronsard* en contient d'autres qui sont impatients de voir le jour.

Justement, à la page 453, j'en aperçois quatre de la fine écriture de Lamartine. L'illustre poète ne s'est pas mis en frais ; il est vrai qu'il était toujours pressé et que lorsqu'il venait, de loin en loin, à Paris, il ne pouvait suffire aux invitations qu'il recevait de tous côtés ; c'est au point que David d'Angers avait remarqué qu'il ne s'asseyait jamais comme les autres. Pourtant en 1829, il fît un assez long séjour à Paris, et sur les instances de Victor Hugo qui l'admirait comme un grand frère, il consentit à dire un soir chez lui, devant une assistance d'élite, une de ses plus belles *Harmonies* que Gosselin était sur le point d'éditer. C'est même là qu'il apparut à David d'Angers tel qu'il l'a représenté dans l'incomparable buste en marbre qui appartient aujourd'hui à M. Chéramy. « Lamartine s'était adossé à la fenêtre. Sa tête se détachait en silhouette sur le ciel qui lui servait de fond. Il semblait une statue de bronze, et parfois on eût dit qu'il allait prendre place parmi les astres. (1) » Quelle était donc cette *Harmonie* qui le soulevait ainsi de terre ? C'était le *Souvenir d'enfance* ou *la Vie cachée* qu'il a dédiée à son ancien camarade de collège Guichard de Bienassis. Rien de plus lyrique en effet, et qui sente mieux l'inspiration, écoutez plutôt ces vers du début :

Quand la voix du passé résonnait dans son âme,
Les regards d'Ossian étincelaient de flamme,
Le vol de sa pensée agitait ses cheveux,
Sa harpe frémissait dans ses genoux nerveux,
Et ses accents, pareils au murmure des ondes,
Coulaient à flots pressés de ses lèvres fécondes,
Comme un torrent d'hiver qu'on ne peut contenir ;
Le vieillard n'était plus que voix et souvenir.
O puissance de l'âme ! ô jeunesse éternelle
Qu'une douce mémoire en nos seins renouvelle !

(1) *David d'Angers*, par Henry Jouin, t. Ier, p. 199.

Sur ma lyre, Ossian, je ne vois pas encor,
Flotter mes cheveux blancs parmi ces cordes d'or,
Mon cœur est tiède encor des feux de la jeunesse,
Je n'ai pas tes longs jours, j'ai déjà ta tristesse ;
Je parcours comme toi le champ de mes regrets !
Adorant comme toi les monts et les forêts,
J'aime à m'asseoir, aux bords des torrents de l'automne,
Sur le rocher battu par le flot monotone,
A suivre dans les airs la nue et l'aquilon,
A leur prêter des traits, un corps, une âme, un nom,
Et, d'êtres adorés m'en formant les images,
A dire aussi : « Mon âme est avec les nuages. »

Le lendemain de cette lecture, à la prière de Mme Victor Hugo qui tenait à en perpétuer le souvenir, Lamartine écrivait sur le *Ronsard* de la chambre au lys d'or les quatre derniers vers de cette *Harmonie :*

Dieu ne mesure pas nos sorts à l'étendue :
La goutte de rosée à l'herbe suspendue
Y réfléchit un ciel aussi vaste, aussi pur,
Que l'immense Océan dans ses plaines d'azur !

Quelques jours après, entre deux répétitions de son *Othello* qui avait failli le brouiller avec l'auteur d'*Hernani*, Alfred de Vigny, transcrivait à son tour, sur la page 513 de ce royal album, dix-sept vers de son poème d'*Eloa*, comme pour attester que le nuage qui s'était élevé entre eux n'avait pas altéré la sérénité de son âme.

Et Fontaney, qui devait mourir si jeune après avoir donné de si belles promesses, confiait à la page 775 ce sonnet amoureusement ciselé, dernier écho de la dispute de *Marion de Lorme :*

*A Victor Hugo.*

Sur un trône, plus haut encor, viens te placer.
Tu l'avais dit : Ton sceptre, ô Victor, c'est ta lyre.
Les insensés pourtant, quel était leur délire !
Avaient cru que son poids te dût sitôt lasser.

Quoi ! sur ton char de gloire en te voyant passer,
Par cet appât vulgaire ils pensaient te séduire,
Et que dans ton chemin, cet or qu'ils faisaient luire
Comme un prix de tes chants, tu l'irais ramasser ?

Majesté du génie, à toi le diadème
Radieux, éternel ; tu l'as conquis toi-même,
Et tu sais le porter, et tu ne le vends pas !

Qu'ils tremblent de fouler ces domaines de l'âme,
Tes royaumes, volcans assoupis, dont la flamme
A ta voix, en Etnas, jaillirait sous leurs pas.

Je passe sur les quelques vers dont Mme Tastu illustra la page 753 et j'arrive à ceux de Sainte-Beuve. Car vous pensez bien que le critique ne se contenta pas de l'épigraphe de son *Ronsard*, toute flatteuse qu'elle fût pour Hugo. Il voulait, lui aussi, payer son tribut poétique au jeune chef dont il était alors l'ami le plus intime. Et longtemps avant de prendre rang parmi les poètes du Cénacle avec son *Joseph Delorme*, il adressait à Victor Hugo, ce sonnet qui figure sur le *Ronsard* à la page 132 des Poèmes :

Votre génie est grand, ami, votre penser
Monte, comme Elisée, au char vivant d'Elie ;
Nous sommes devant vous comme un roseau qui plie.
Votre souffle en passant pourrait nous renverser.

Mais vous prenez bien garde, Ami, de nous blesser ;
Noble et tendre, jamais votre amitié n'oublie
Qu'un rien froisse souvent les cœurs et les délie ;
Votre main sait chercher la nôtre et la presser.

Comme un guerrier de fer, un vaillant homme d'armes,
S'il rencontre, gisant, un nourrisson en larmes,
Il le met dans son casque et le porte en chemin,

Et de son gantelet le touche avec caresses :
La nourrice serait moins habile aux tendresses,
La mère n'aurait pas une si douce main.

Ce n'est pas tout. Sainte-Beuve voulut que ce *Ronsard* eût l'étrenne de la pièce dédiée à Mme Victor Hugo qui est en tête des *Consolations* :

Oh ! que la vie est longue aux longs jours de l'été !
Et que le temps y pèse à mon cœur attristé ! (1)

Et de même qu'il s'ouvre sur sa dédicace, il voulut aussi qu'il

(1) Cette pièce figure à la Table des Poèmes, sous la date du 18 mai 1829.

se fermât sur quelques vers de lui. Et donc, au *verso* du dernier feuillet on peut lire ces deux strophes empruntées à la pièce fameuse du *Cénacle :*

Parmi vous un génie a grandi sous l'orage
Jeune et fort ; sur son front s'est imprimé l'outrage
En éclairs radieux ;
Mais il dépose ici son sceptre et le repousse ;
Sa gloire sans rayons se fait aimable et douce
Et rit à tous les yeux.

Oh ! qu'il chante longtemps ! car son luth nous entraîne,
Nous rallie et nous guide, et nous tiendrons l'arène,
Tant qu'il retentira ;
Deux ou trois tours encore, aux sons de la trompette,
Aux éclats de sa voix que tout un chœur répète,
Jéricho tombera !

Et cela est signé et daté : — Chose curieuse et unique ! — « Le Comte Joseph Delorme, avril 1829. » En sorte que l'on peut dire que le *Ronsard* de Victor Hugo est plus encore celui de Sainte-Beuve.

Sans compter que l'illustre critique a fait plus que tout le Cénacle réuni pour la gloire du vieux maître de la Pléiade. Quand il sonna le ralliement autour de son œuvre, elle était tombée dans le discrédit le plus honteux depuis deux siècles ; Malherbe, Boileau et toutes les perruques du temps s'étaient assis en rond sur la pierre du sépulcre de Ronsard pour l'empêcher de la soulever. Et cependant quelques-uns ne se gênaient pas pour voler furtivement les plus belles fleurs de son jardin. Sainte-Beuve lui-même, malgré tout son bon sens et toute sa piété, n'avait qu'une demi-confiance dans l'essai de réhabilitation qu'il risqua, en 1828, à preuve ce beau sonnet qui terminait sa notice sur Ronsard :

A toi, Ronsard, à toi qu'un sort injurieux
Depuis deux siècles livre au mépris de l'histoire,
J'élève de mes mains l'autel expiatoire
Qui te purifiera d'un arrêt odieux !

Non que jamais j'espère, au trône radieux,
D'où jadis tu régnas, replacer ta mémoire ;

On ne peut de si bas remonter à la gloire,
Vulcain impunément ne tomba point des cieux.

Mais qu'un peu de pitié console au moins tes mânes ;
Que, déchiré longtemps par des rires profanes,
Ton nom, d'abord fameux recouvre un peu d'honneur ;

Qu'on dise : Il osa trop, mais l'audace était belle
Il laissa sans la vaincre une langue rebelle,
Et plus tard de moins grands ont eu plus de bonheur.

La génération de 1830 entendit l'éloquent appel de Sainte-Beuve. Ce n'est pas la pitié qui remit Ronsard en honneur, ce fut la justice, et, depuis, tous les maîtres de la critique, épousant les idées, la manière de voir de l'auteur du *Tableau*, ont fait remonter à la Pléiade les origines de la poésie classique.

Et voilà ce qui fait du *Ronsard* de Victor Hugo un livre à part dans nos fastes littéraires.

Hélas ! après avoir suivi les pénates du grand poète dans les trois ou quatre foyers qu'il eut à Paris (1), de 1830 à 1852, il fut victime comme eux de nos dissensions civiles. A peine étaient-ils installés rue de la Tour-d'Auvergne, que tous les meubles et objets mobiliers du grand poète furent mis à l'encan. Et jamais la *disjecti membra poetæ* n'eut plus de mélancolie poignante que dans ces circonstances critiques. Exposé d'abord comme tout le reste à la curiosité publique, le 7 juin 1852, le *Ronsard* de Victor Hugo fut adjugé le lendemain pour une bouchée de pain (150 fr.), à M. Charles Giraud, et c'est chez ce bibliophile que trois semaines plus tard, Jules Janin qui n'avait pas toujours été exempt de reproches à l'égard de Victor Hugo, écrivit ces mots sur les marges de ce *Ronsard* (p. 456), au-dessous de sept lignes des *Annales* de Tacite : « A la mémoire de notre chantre Victor Hugo, exilé perpétuel, Jules Janin, 2 juillet 1852. » — Ce *perpétuel* n'avait probablement pas dans la pensée de Janin le sens que les événe-

(1) Savoir : rue François-Ier, place Royale, rue de l'Isly et rue de la Tour-d'Auvergne.

ments devaient lui donner, mais à la distance qui nous sépare de ces jours néfastes il a tout l'air d'une prophétie :

Et s'il n'en reste qu'un... !

M. Charles Giraud ne garda pas longtemps sa précieues acquisition. Comme il n'était pas assez riche pour suffire à ses goûts princiers de collectionneur, il se vit obligé, trois ans après, de se défaire de sa bibliothèque, et le *Ronsard* fut vendu de nouveau, le 14 avril 1855 pour 900 fr. soit 945 fr. avec les frais), à Maxime du Camp qui se le vit disputer par le duc d'Aumale, le comte de Montalivet et Victor Cousin.

Maxime du Camp le garda jusqu'à sa mort, arrivée en 1894, et comme il aimait à montrer son beau trophée, un érudit de ma connaissance obtint de lui un jour la permission de relever toutes les inscriptions qu'il porte sur ses marges. C'est ainsi que j'ai pu avec le secours d'un autre exemplaire de la même édition qui figure à la Bibliothèque Nationale, sous la cote Y^e^ 4707, en donner ici une description fidèle. Car malgré toutes mes recherches, il n'a été impossible de mettre la main sur le possesseur actuel de ce livre historique. Je sais qu'il fut vendu une troisième fois, le 27 avril 1895, à l'hôtel Drouot, par le ministère de M^e^ Delestre assisté de M. Porquet, libraire, avec la collection des livres rares et précieux provenant de la bibliothèque de Mme G. D., mais je ne saurais dire à qui, l'acquéreur n'ayant pas voulu qu'on révélât son nom.

Prenons patience : un jour viendra certainement où ce *Ronsard* sortira de sa cachette. Ce jour-là nous pouvons compter qu'il sera plus disputé que jamais. A moins que son dernier propriétaire, dans une pensée qui lui ferait beaucoup d'honneur, ne le lègue en mourant au Musée Victor-Hugo. C'est là qu'est la vraie place de ce glorieux témoin des grands jours du Romantisme.

LÉON SÉCHE.

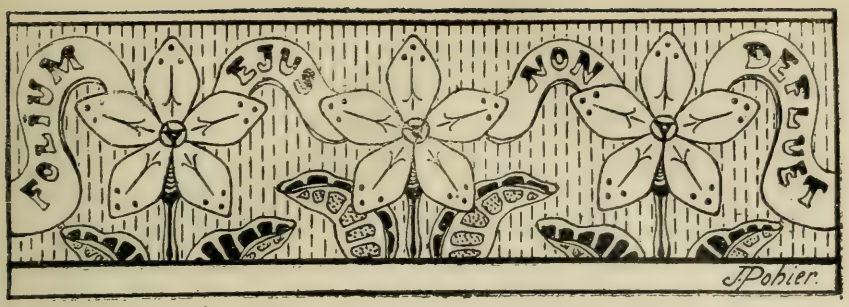


# Montaigne a-t-il eu quelque influence sur François Bacon ?[1]

(*Suite*)

## II. — L'OBJET DE LA SCIENCE

Bacon a défendu la science contre ses adversaires. Il a nié une partie des défauts qu'on lui impute, reconnu les autres, mais en démontrant qu'ils tiennent à des circonstances passagères, qu'ils ne sont pas inhérents à son essence. Quelle se ressaisisse et s'organise, elle fera voir qu'elle est capable de réaliser des prodiges. Elle n'a besoin que de deux choses, que Bacon va lui donner : un objet bien défini, et une méthode rationnelle. J'essayerai de montrer tout à l'heure que Montaigne a peut-être une part importante dans la conception de la méthode de la science chez Bacon, mais nous allons constater d'abord qu'il est pour peu de chose dans la détermination de son objet.

Une fois de plus nous nous trouverons en présence de rapprochements assez nombreux, mais, à les peser, nous verrons qu'ils

(1) Voir la *Revue de la Renaissance* depuis le n° de juillet 1911.

prouvent peu, et qu'ils ne constituent pas au passif de Bacon une dette bien importante envers son devancier.

C'est assister à l'une des plus rares merveilles que nous offre l'histoire des lettres humaines que de voir Bacon, au milieu de l'anarchie intellectuelle du temps, appliquer avec une prodigieuse puissance son concept de science à tous les objets de la nature et de la pensée, organiser rationnellement aussi bien l'étude de l'histoire que celle de la médecine, de la philosophie, de la logique, de la morale, de la politique, constituer enfin ce « globe intellectuel », « globe de cristal », où tous les éléments du globe réel sont reflétés. Partout autour de lui la raison tâtonne, elle n'a encore aucune méthode ferme; et du premier coup Bacon prévoit et organise toutes les conquêtes qu'elle tentera dans l'avenir. A diverses reprises, Bacon répète qu'on sera étonné qu'un homme ait pu penser tant de choses si nouvelles : on peut trouver déplaisant de le lui entendre dire ; l'éloge est justifié néanmoins. A le lire, nous avons parfois l'impression d'entendre une prophétie, un oracle qui lève le voile de l'avenir. Il sait qu'il faudra des siècles pour réaliser l'œuvre qu'il projette. Il est penché tout entier sur cet avenir de conquêtes scientifiques.

Certes, ce n'est pas Montaigne, le timide Montaigne toujours occupé à railler les prétentions de la raison, qui lui inspire de si vastes espérances. Si l'on cherche à lever le mystère d'une si puissante conception, on reconnaîtra, je crois que, comme les *Essais* de Bacon et son apologie de la science, l'idée qu'il se fait du but de la science s'explique en partie par les souvenirs d'un passé qu'on ne songe guère à évoquer quand on parle d'une œuvre aussi moderne d'allure. Bacon doit beaucoup aux alchimistes et aux pseudo-savants qu'il attaque et dont son œuvre prépare la ruine. Lisez les premiers aphorismes, un peu arides peut-être mais très clairs, du second livre du *Novum organum* (1), vous y verrez

(1) Cf. *Novum organum*, livre II, aphorisme V.

nettement que la prétention de Bacon, c'est de dominer la nature à tel point qu'une substance quelconque étant donnée, nous puissions la transformer à notre gré en une autre substance. Voilà les applications qu'il attend des sciences physiques et naturelles bien constituées. N'était-ce pas là la rêverie des alchimistes qui se faisaient forts de fabriquer de l'or dans leurs creusets ? Avec moins de naïveté et une rigueur rationnelle dans l'exposition, Bacon aspire au même pouvoir sur la nature ; il espère, lui aussi, fabriquer de l'or.

Les applications qu'il fait de cette notion aux diverses spécialités, s'expliquent surtout par la vigueur d'une pensée qui, d'une idée, sait déduire jusqu'au bout toutes les conséquences qu'elle comporte, qui sait embrasser un principe dans toute sa richesse et toute sa complexité. Il y a été aidé toutefois par certains spécialistes qui avaient su recueillir avant lui l'héritage de l'antiquité et dans des adaptations et des travaux originaux donner un certain corps à leurs sciences respectives. Ceux-là lui ont singulièrement préparé les voies. En politique, par exemple, Machiavel a eu une influence considérable. Dans son *Prince*, et plus encore dans ses *Discours sur la première décade de Tite-Live*, il unit ses expériences personnelles à celles que lui avaient léguées les anciens dans leurs histoires. C'est bien des faits, d'une psychologie très réelle des passions humaines, qu'il est parti; c'est aussi à des formules générales destinées aux applications pratiques qu'il prétend aboutir. Bacon trouvait en lui l'esprit scientifique tel qu'il le concevait. Certainement la lecture de Machiavel l'a beaucoup aidé à étendre sa notion de la science au domaine des faits politiques (1).

(1) Pour la science du gouvernement dont il indique seulement la matière dans son *De augmentis*, qu'on lise dans les *Essais* les chapitres qu'il lui a consacrés ; on verra combien d'idées sont inspirées de Machiavel ; et ici même qu'on parcoure les deux parties qu'il distingue dans la « science des affaires », à la fois ce qui concerne « l'art des occasions éparses », et « l'art de se pousser dans le monde »,

Si aucune lecture était capable de décourager Bacon de sa gigantesque entreprise, de lui couper les ailes, c'était bien, semble-t-il, la lecture des *Essais de Montaigne :* à propos de la logique, de la rhétorique, de la médecine, il avait à se prémunir contre sa pensée dissolvante. Plus encore il avait à se garder de la contagion de cet esprit critique qui se défie de toute idée ambitieuse, qui examine tout à la loupe. Une pensée aussi souple que celle de Montaigne, sans doute, pénètre partout, présente des ébauches de toutes les idées. On pourrait citer tel passage où il peint avec son bonheur habituel d'expression le progrès continu des sciences qui ne « se jettent pas en moule, mais se forment et se figurent peu à peu en les maniant et polissant comme l'ours lèche ses petits ». Ce n'est qu'une échappée : dans un instant, il se retournera contre la science, et montrera que son prétendu progrès n'est qu'un passage d'une hypothèse à une autre hypothèse aussi peu solide.

Mais Montaigne est un spécialiste, lui aussi ; c'est dans le domaine de sa spécialité seul, et pour constituer l'idée de la science morale, qu'il a pu seconder Bacon. Nul au XVI^e^ siècle n'a poussé si loin que lui l'enquête morale. Nul n'y a apporté un esprit aussi précis. Son œuvre est parallèle à celle de Machiavel : il contrôle son expérience personnelle par celle des grands écrivains de l'antiquité, et cherche à dégager ainsi des règles morales comme Machiavel pose des règles politiques. On pourrait être tenté de croire que l'action de Montaigne a été semblable à celle de Machiavel. Je pense qu'elle a été analogue, mais moins efficace.

Nous n'avons que peu d'enseignement à tirer d'une dizaine de souvenirs antiques qu'on s'est plu à retrouver à la fois dans les *Essais* de Montaigne et dans le *De augmentis*. Pour quatre

on sentira nettement que son maître n'est ni l'idéaliste Thomas Morus, ni l'auteur des *Six livres de la République*, Jean Bodin, mais le politique réaliste de Florence.

de ces rencontres, la version de Bacon diffère de celle de Montaigne (1). Dans deux autres cas, Bacon nous renvoie directement à la source ancienne (2). Il est vrai que, tout en indiquant une référence à la source première, il peut faire usage d'un intermédiaire, et il est vrai encore que les déformations lui sont fort habituelles ; il serait bien téméraire néanmoins de prétendre que Montaigne a suggéré ces allégations. Restent quatre ou cinq cas où Bacon n'indique pas de source (3), et où son allégation est conforme à celle de Montaigne. Ajoutons que dans son recueil d'apophtegmes, qui a été composé pour réaliser un des points du programme tracé dans le *De augmentis*, une douzaine de mots fameux de l'antiquité sont repris sur lesquels Montaigne avait insisté déjà. Ces faits inclinent nos esprits à admettre une réla-

(1) L'aventure de Thalès qui, regardant les étoiles, tombe dans un puits : Bacon, II, 2 ; Montaigne, II, 12, t. IV, p. 47 ; le mot de Pythagore sur les jeux Olympiques : Bacon, VII, 1 ; Montaigne, I, 26, t. II, p. 42 ; le mot de Bias sur l'amitié, que Montaigne, d'après Aulu-Gelle attribue à Chilon : Bacon, VIII, 2 ; Montaigne, I, 28, t. II, p. 94 ; le mot de Statilius à l'occasion du meurtre de César : Bacon VII, 2 ; Montaigne, I, 50, t. II, p. 271.

(2) L'image empruntée à Sénèque sur les joueurs de passe-passe : Bacon, V, 2 ; Montaigne, III, 8, t. VI, p. 90 ; un mot sur l'éloquence pris à la LII^e^ épître de Sénèque : Bacon, VII, 1 ; Montaigne, I, 40, t. II, p. 198.

(3) Faits allégués de part et d'autre pour prouver que les animaux nous ont enseigné divers arts : Bacon, V, 1 ; Montaigne, II, 12, t. III, p. 211 ; exemples de raison raisonnante chez les animaux : Bacon, *ibid.;* Montaigne, II, 12, t. III, p. 218 pour les corbeaux de Barbarie, p. 231 pour les fourmis qui rongent les extrémités du grain de blé afin de l'empêcher de germer ; opinion de Platon qui met la raison au cerveau, l'ire au cœur, la cupidité au foie : Bacon, IV, 1, à la fin ; Montaigne, II, 12, t. IV, p. 62 ; allusion au rémora : Bacon, III, 4 ; Montaigne, II, 12, t. III, p. 223. Ajouter encore le mot de César qui préfère être le premier dans un village à être le second dans Rome : Bacon, VIII, 2 ; Montaigne n'y fait qu'une allusion, III, 7, t. VI, p. 74. La citation du *Trinummus* de Plaute (II, 84), que Bacon reproduit en la modifiant « Nam pol' sapiens fingit fortunam sibi » peut avoir été suggérée par Montaigne, I, 42, t. II, p. 208, ou encore par Juste Lipse, *Politiques*, I, VII.

tion entre les deux œuvres. Il serait hasardeux toutefois d'en tirer une conclusion autre que celle-ci : que Bacon s'intéresse aux mêmes exemples que Montaigne, que sa curiosité est attirée par les mêmes objets.

Quelques similitudes d'idées entre nos deux écrivains sont à signaler. Bien entendu, nous les chercherons surtout dans les livres VII et VIII de Bacon, où il est traité de la morale et de la science civile. N'oublions pas, au reste, que Bacon n'expose pas ses idées morales. Il l'a fait dans les *Essais* et n'y revient qu'accessoirement ici. Son objet est de frayer la voie à une science des mœurs. Nous ne sommes donc pas en droit d'attendre un grand nombre de similitudes.

L'idéal de la santé du corps, pour Bacon (1), est la santé qui met « en état de supporter toutes sortes de changements et de soutenir toutes espèces de choses. » C'est exactement l'idéal que Montaigne proposait à son disciple quand il lui donnait comme modèle la « merveilleuse nature d'Alcibiades » qui savait se « transformer si aisement à façons si diverses, sans interest de sa santé surpassant tantost la somptuosité et pompe persienne, tantost l'austerité et frugalité lacedemonienne, autant reformé en Sparte comme voluptueux en Ionie (2). » Montaigne revient fréquemment sur cette idée. Dans les derniers jugements qu'il a portés sur Alexandre (3), sur César (4), sur Socrate (5), on constate que c'est avant tout cette flexibilité de leur âme, cette souplesse à s'adapter à toutes les circonstances de la vie qui l'ont séduit.

Bacon raille la chimère de la sagesse stoïque et les prétentions des philosophes : « Voyez sur quel ton tout à fait tragique

(1) VII, 1, fin, trad. Riaux, p. 335.
(2) I, 26, t. II, p. 57.
(3) III, 13, t. VII, p. 78.
(4) *Ibid.*
(5) III, 13, t. VII, p. 81.

Sénèque nous dit : « Quoi de plus grand que de voir un être aussi fragile que l'homme atteindre à la sécurité d'un Dieu ! (1) » Montaigne a choisi chez Sénèque un autre passage, d'ailleurs détaché de la même épître (2), pour le tourner en dérision (3), mais l'esprit qui l'anime est le même et, comme Bacon, les rodomontades stoïciennes le divertissent bien souvent.

Bacon reproche en particulier aux sectateurs de Zénon de troubler les esprits et de les terroriser avec leurs remèdes contre la peur de la mort. « Certes la plupart des doctrines des philosophes nous paraissent être trop timides et prendre, en faveur des hommes, plus de précautions que la nature ne le veut, par exemple, lorsque, voulant remédier à la crainte de la mort, ils ne font que l'augmenter. Comme ils ne font de la vie humaine qu'une sorte de préparation à sa fin, d'apprentissage de la mort, il est forcé qu'un ennemi contre lequel on fait tant de préparatifs paraisse bien terrible et bien redoutable (4). » Montaigne avait d'abord pensé que la mort devait être notre préoccupation constante, mais il avait si bien changé d'opinion qu'à la fin de sa vie il avait protesté aussi énergiquement que Bacon contre cette méthode contre nature. Son essai *De la physionomie* est plein de cette pensée. Il y critique le mot de Cicéron « tota philosophorum vita commentatio mortis est », et réplique que la mort n'est point le « but » mais seulement le « bout de la vie » (5). Par de nombreux exemples, il montre que toute cette vaine préparation nous effraie au lieu de nous tranquilliser, et nous rend insupportable la mort que l'homme de la nature souffre sans émotion. Après Montaigne, Bacon est si pénétré de cette idée que (nous l'avons constaté) il la reprendra dans ses *Essais* quelques années plus tard.

(1) VII, 1, trad. Riaux, p. 330.
(2) *Epîtres à Lucilius*, LIII.
(3) II, 12, t. III, p. 261.
(4) VII, 2, trad. Riaux, p. 339.
(5) III, 12, t. VI, p. 292.

D'autres idées communes aux deux auteurs, qui doivent reparaître dans les *Essais* de 1612, trouvent dans l'*Advancement of learning* leur première expression. Sans y revenir, je me contente d'indiquer le fait. A titre d'exemple on pourra voir, au chap. III du livre VI, ce que Bacon dit de la mort et de l'esprit d'innovation.

Bacon (1) et Montaigne (2) s'accordent à déclarer que pour bien connaître les mœurs d'un homme, c'est à ses domestiques et à ceux qui vivent familièrement avec lui qu'il convient de s'adresser. Tous deux voient dans les représentations théâtrales un excellent exercice pour la jeunesse, et ils les recommandent aux éducateurs (3). Quand on entend Bacon proclamer « Epitomes are the moths and corruptions of learning » (4), le mot de Montaigne revient à la mémoire : « Tout abrégé sur un bon livre est un sot abrégé (5). » Ces derniers rapprochements toutefois sont peu significatifs. Il est plus intéressant peut-être de constater que, de même que Montaigne (6), Bacon donne l'assassin de Guillaume d'Orange comme un modèle de fermeté dans la douleur (7). Une image aussi leur est commune qui pourrait bien trahir une réminiscence. Bacon : « So as Diogenes' opinion is to be accepted, who commended not them which abstained, but them which sustained and could refrain their mind in praecipitio, and could give unto the mind (as is used in horsemanship) the shortest stop or turn (8). » Montaigne : « C'est chose difficile de fermer un propos et de le coupper

(1) VIII, 2, trad. Riaux, p. 393.
(2) III, 2.
(3) Bacon, VI, 4, à la fin ; Montaigne, I, 26, à la fin.
(4) III, 6.
(5) III, 8, t. VI, p. 112.
(6) *Essais*, II, 29.
(7) IV, 1.
(8) VII, 1 à la fin.

despuis qu'on est arrouté, et n'est rien où la force d'un cheval se cognoist plus qu'à faire un arrest rond et net (1). »

Pour la plupart, ces textes de Bacon figurent déjà dans l'édition anglaise de 1605. Il convient de rappeler encore qu'en 1623, au moment où Bacon complète son œuvre et la traduit en latin, le personnage de Montaigne est présent à son esprit, non pas seulement l'auteur, mais l'homme qui s'est décrit dans ses *Essais* : « Ceux qui, nous dit-il, ont naturellement le défaut d'être trop à la chose, trop occupés de l'affaire qu'ils ont actuellement dans les mains, et qui ne pensent pas même à tout ce qui survient (ce qui, de l'aveu de Montaigne, était son défaut), ces gens-là peuvent être de bons ministres, de bons administrateurs de républiques, mais s'il s'agit d'aller à leur propre fortune, ils ne feront que boiter (2). » L'idée ici exprimée ne répond que bien imparfaitement à celle que Montaigne donne de lui-même dans le chapitre intitulé « *De l'utile et de l'honneste* » (3). Ma conviction est qu'il n'y a pas lieu de chercher un texte précis, que Bacon n'en avait aucun dans la pensée. Il y a là sans doute un effet de sa négligence habituelle. Mais est-il paradoxal de voir dans l'imprécision de cette allégation sinon une preuve, du moins une invitation à croire que Montaigne était familièrement connu de Bacon ? On fait une allusion précise à un texte qu'on vient de lire, ne l'eût-on parcouru qu'une seule fois. S'agit-il, au contraire, d'un ouvrage auquel on revient de temps à autre, on en parle d'après les souvenirs et les impressions qu'il a laissés. On apprécie le caractère de l'auteur qui s'y peint d'après l'idée globale qui se dégage de son livre. On s'y trompe d'ailleurs quelquefois. J'ajoute que dans le même passage, Bacon développe des recommandations qui sont

(1) I, 9, t. I, p. 41.
(2) VIII, 2, trad. Riaux, p. 398.
(3) *Essais*, III, 1, auquel Spedding renvoie dans une note de son édition.

particulièrement chères à Montaigne (1), celle-ci, par exemple, qu'il faut éviter de se mêler inconsidérément de trop de choses ; cette autre surtout que le premier des préceptes, pour bien agir, est de se connaître soi-même. « L'oracle qui nous dit : « Connais-toi toi-même », n'est pas seulement une règle générale de prudence, mais un précepte qui tient le premier rang en politique. » On sait quelle large place lui a été faite dans les *Essais*.

Si l'on rapproche ces indications des constatations que nous avons faites en étudiant les *Essais* de Bacon, on sera porté à croire que Montaigne est l'un des moralistes dans la familiarité desquels Bacon a fortifié et stimulé sa propre réflexion morale. Voici qui est plus précis : avant Bacon, Montaigne avait indiqué les sources de la science morale ; il avait dit que les ouvrages des poètes et des historiens étaient ses livres préférés, ceux dont il nourrissait sa pensée (2). Au chapitre *De l'institution des enfans*, il a montré quel profit pour la vie pratique on pouvait tirer des histoires, et particulièrement des biographies de Plutarque. « Les historiens, dit-il encore, sont ma droitte balc : car ils sont plaisans et aysez ; et quant l'homme en général, de qui je cherche la congnoissance, y paroist plus vif et plus entier qu'en nul autre lieu ; la variété et vérité de ses conditions internes, en gros et en détail, la diversité des moyens de son assemblage et des accidents qui le menacent. Or ceux qui escrivent les vies, d'autant qu'ils s'amusent plus aux conseils qu'aux événemens, plus à ce qui part du dedans qu'à ce qui arrive au dehors, ceux-là me sont plus propres : voylà pourquoy en toutes sortes, c'est mon homme que Plutarque (3). » Bacon n'avait qu'à recueillir des indications aussi nettes. « S'il faut dire ce que nous pensons sur ce

(1) Notons toutefois que ces développements sont de 1605, tandis que la phrase sur Montaigne a été ajoutée en 1623.

(2) II, 10 et I, 26, t. II, p. 21.

(3) II, 10, t. III, p. 135.

point, » écrit-il au sujet de la connaissance des passions humaines, « les véritables maîtres en cette science, ce sont les historiens et les poètes; eux seuls, en nous donnant une sorte de peinture vive et d'anatomie, nous enseignent comment on peut d'abord exciter et allumer les passions, puis les modérer et les assoupir; comment aussi on peut les contenir, les réprimer, empêcher qu'elles ne se produisent au dehors par des actes; comment encore, malgré les efforts qu'on fait pour les comprimer et les tenir cachées, elles se décèlent et se trahissent ; quels actes elles enfantent..., et une infinité d'autres choses de cette espèce (1). » Bacon revient à diverses reprises sur cette idée, et il ne méconnaît pas non plus la valeur du genre biographique. Ce sont les biographies qui serviront surtout à construire la science des affaires. « Comme c'est l'histoire des temps qui fournit les meilleurs matériaux pour les dissertations sur la politique, ce sont aussi les vies particulières qui fournissent les meilleurs documents pour les affaires, parce qu'elles embrassent toute la variété et tout le détail des affaires et des occasions tant grandes que légères (2).

Là toutefois s'arrête la ressemblance. L'usage que Montaigne a fait de ces sources est très différent de celui que Bacon en voulait faire. Ce que Bacon demande, c'est une enquête méthodique qui aboutisse à une véritable thérapeutique de l'âme. Il veut qu'au moyen des lettres, des papiers des négociateurs, au moyen des biographies, l'on distingue et l'on détermine par leurs traits essentiels les principaux types de caractères afin de les cataloguer. Cela fait, avec la même précision, on entreprendra l'étude des affections, des passions, on en déterminera les causes, on en mesurera les effets, on en dressera un inventaire raisonné et pratique. Enfin, et c'est une troisième enquête à faire chez les

(1) VII, 3, trad. Riaux, p. 350.
(2) VIII, 2, trad. Riaux, p. 385.

historiens et les poètes, il faudra examiner toutes les forces par lesquelles on peut agir sur les âmes ; la coutume, l'éducation, la louange, la fréquentation, l'amitié ; il faudra préciser les conditions dans lesquelles elles agissent, l'intensité et la durée de leur action. Ainsi, quand la science morale sera constituée, si nous nous trouvons en face d'un homme, nous n'aurons qu'à reconnaître à quel type appartient son tempérament, quelles sont les passions qui l'agitent, et nous connaîtrons les remèdes qui nous permettront de le guérir de ses défauts, les ressorts qui le feront agir à notre volonté. Peut-être j'exagère, en le précisant, le déterminisme de Bacon ; peut-être il n'a pas l'illusion que sa médecine morale puisse être jamais si rigoureuse ; néanmoins dans l'ensemble telle est bien sa pensée.

On sent quel abîme sépare un pareil état d'esprit de celui de Montaigne. Montaigne a analysé avec pénétration certaines de ces forces morales dont Bacon demande l'étude : la coutume, par exemple, l'amitié, la gloire, et de toutes ces analyses un disciple de Bacon pourrait tirer grand profit ; il a dit des choses fort justes sur la plupart des passions humaines, mais jamais il ne l'a fait avec la méthode que réclame Bacon, je veux dire avec l'intention d'éclairer toutes les faces de la question qu'il traite, de subordonner son étude à une fin déterminée. Il a bien employé quelque part avant Bacon le mot de « science morale », mais dans sa bouche ce mot avait un sens différent, le sens habituel du seizième siècle, et n'entraînait aucune autre idée que celle de connaissance. De caractères, il a déclaré hautement qu'il étudiait le sien et rien que le sien, qu'il ne jetait un regard sur les autres que pour éclairer par le contraste sa propre peinture. Surtout il n'a jamais eu la prétention de fixer des formules universelles. Il ne donne pas de recettes infaillibles pour agir sur les esprits. Il aide seulement ses lecteurs à se mieux connaître et à mieux connaître les autres.

Je ne dirai pas, certes, que Machiavel a conçu, lui non plus,

les sciences morales avec le même déterminisme que Bacon; je crois cependant qu'il s'en est approché. Il définit, par exemple, les cinq précautions qu'un prince doit prendre lorsqu'il ajoute un Etat nouveau à ses Etats héréditaires; il détermine les conditions dans lesquelles telle ou telle de ces précautions peut devenir superflue; il exprime ses conclusions en termes impératifs, sous forme de lois. Rien que le style de Machiavel devait avoir une action sur Bacon. Aussi, quand Bacon prescrit la méthode dont il convient d'user pour extraire des histoires, la science des affaires et l ascience morale, c'est chez Machiavel, non chez Montaigne, qu'il en trouve le modèle. « La manière d'écrire qui convient le mieux à un sujet aussi diversifié et aussi étendu que l'est un traité des affaires et sur les occasions éparses, la plus convenable, dis-je, serait celle qu'a choisie Machiavel pour traiter la politique, je veux dire celle qui procède par observations, et, pour me servir d'une expression commune, par dissertations sur l'histoire et sur les exemples, car la science qui se tire des faits particuliers tout récents et qui se sont pour ainsi dire passés sous nos yeux est celle qui montre le mieux le chemin et qui apprend le plus aisément à repasser par les faits. Or, c'est suivre une méthode beaucoup plus utile, dans la pratique, de faire militer la dissertation sous l'exemple que de faire marcher d'abord la dissertation et d'y joindre ensuite l'exemple. Et il ne s'agit pas ici simplement de l'ordre, mais du fond même du sujet, car lorsqu'on expose d'abord l'exemple comme base de la dissertation, on le présente ordinairement avec tout l'appareil de ses circonstances, lesquelles peuvent quelquefois rectifier la dissertation, et quelquefois aussi la suppléer (1)... »

Autant que Machiavel, je crois, Montaigne se montre docile au fait. Il subordonne la dissertation à l'exemple. Mais il le fait d'instinct, par besoin de vérité, non par système et d'une manière

(1) VIII, 2, trad. Riaux, p. 385.

ostensible comme Machiavel dans ses *Discours* sur Tite-Live. Il semble bien qu'à l'origine, dans ses premiers *Essais*, il avait adopté le même cadre. Mais trop souple, trop défiant de lui-même et des forces de la raison humaine, il désespéra vite d'enfermer la réalité dans des formules. Si les autres se reconnaissent en lui, s'ils peuvent profiter de ses remarques, c'est que tout homme porte en soi la forme de l'humaine nature; ce n'est pas qu'il ait la prétention de décrire les différents types humains, de les classer, de fournir de sûres recettes pour agir sur chacun d'eux et modifier à volonté les passions et les activités.

Il a donc présenté à Bacon une collection de faits moraux, telle qu'aucun moderne ne pouvait lui en offrir. Je ne dirai pas que Bacon lui doit des idées morales qu'il n'aurait pas eues sans lui : ces questions d'origine sont trop délicates pour que nous puissions nous prononcer à leur sujet. Du moins personne ne pouvait mieux que Montaigne donner l'habitude de l'analyse psychologique, enseigner à voir les faits moraux sans les déformer, à les noter scrupuleusement. La lecture d'une œuvre où tant de sujets moraux étaient abordés, où l'étude du tempérament individuel et des passions était entreprise avec un esprit si positif, était un stimulant pour Bacon. C'était quelque chose, pour susciter un constructeur, que d'entasser tant de matériaux de la science morale. Mais aux yeux de Bacon, Montaigne a su à peine commencer la construction. Il a très bien exploré les sources où l'on devait puiser; mais l'essentiel de la doctrine baconienne, l'objet de la science future, sa méthode, ses partitions, toute cette conception d'une science rigide que le philosophe anglais, pénétré qu'il est des méthodes des sciences physiques, prétend imposer aux études morales, tout cela est absolument étranger à Montaigne.

---

## CHAPITRE IV

### LA MÉTHODE DE LA SCIENCE. MONTAIGNE ET LE « NOVUM ORGANUM »

Jusqu'à présent nous ne sommes arrivés à démêler qu'une influence de peu d'importance. Montaigne a pu aider Bacon à dégager quelques idées de détail, développer en lui l'habitude de l'analyse psychologique. Il ne lui a ni donné un genre littéraire, comme le titre d'*Essais* pouvait le faire supposer, ni suggéré son apologie de la science, ni fourni sa conception de la morale. Nous avons seulement constaté, et cela partout où nous avons porté notre investigation, des présomptions très sérieuses pour admettre que son livre a été fort étudié par Bacon. Tant de similitudes ne peuvent guère s'expliquer autrement. C'est dans la composition du *Novum organum*, si je ne me trompe, que les fruits de cette étude vont se faire voir. Il me faut avouer toutefois que c'est là seulement une hypothèse. Même ici nous ne touchons pas une influence certaine ; elle n'est que vraisemblable, aucune mention de Montaigne, aucune communauté d'expression chez les deux écrivains ne permettent d'être affirmatif. Je ne puis qu'indiquer les raisons qui me rendent cette opinion très probable.

Et d'abord comment une pareille influence est-elle possible ? Comment se peut-il que Montaigne qui, nous venons de le voir, ne construit pas une science, qui, au lieu d'encourager l'esprit humain à la fonder, critique sans cesse ses prétentions et lui étale ses faiblesses, ait pu préparer la création d'une méthode ? Bacon se charge de nous l'expliquer lui-même. Il a déclaré que sa méthode avait les mêmes commencements que l'acatalepsie, qu'on lui reprocherait d'énerver l'esprit, de lui ôter toute confiance en soi-même. Dans la suite seulement il doit sortir du doute et fournir des éléments de connaissance positive. Son but

est de placer l'esprit en face des faits, de lui apprendre à les examiner sans les déformer, à en tirer toute la leçon qu'ils comportent. Pour cela il lui faut en arracher les mauvaises habitudes qui l'empêchent de voir les choses dans leur intégrité, il lui faut dénoncer les vices natifs qui l'ont poussé à contracter ces mauvaises habitudes afin qu'il les évite à l'avenir. Toute cette préparation de la méthode remplit le premier livre du *Novum organum*. A première vue on aperçoit combien elle est conforme à ce qu'on est convenu d'appeler le scepticisme de Montaigne.

L'idée maîtresse de tout le livre, c'est cette constatation faite par Bacon que l'esprit humain a besoin d'être assujetti à une méthode. Livré à lui-même, il ne sait pas examiner les faits ni s'y asservir. Il est trop hâtif, trop souple, il court aux conclusions aveuglément ; il a trop de confiance en lui, il se fie à ses forces ; il est le jouet de ses préjugés et de ses habitudes. La source de tous les abus, nous dit Bacon, c'est l'admiration pour l'esprit humain (1) ; c'est elle qui nous empêche de penser aux vrais secours dont nous aurions besoin. Et ailleurs : c'est du plomb qu'il nous faut attacher à l'esprit, non des ailes (2) ; il n'est que trop actif par lui-même. Cette idée-là est exprimée sous bien des formes dans le premier livre du *Novu morganum ;* elle y est sous-entendue plus souvent encore, elle est le principe de presque toutes les remarques particulières. Or, à tout prndre, c'est bien aussi l'idée capitale d ela critique de Montaigne. Il est vrai qu'il hésite sur la manière de « brider cette raison » si fuyante ; pour les questions qui n'intéressent que la spéculation, c'est au fait que, lui aussi, veut l'assujettir. Pour les questions pratiques, comme il ne conçoit pas l'idée qu'on pourrait déduire des faits une politique et une morale, c'est à l'autorité qu'il a recours ; autorité de l'Eglise pour la religion, autorité de la coutume pour la politique

(1) Cf. Nov. Org, I, aphor. 9.
(2) Cf. Nov. Org, I, aphor. 104.

et la morale. Mais quoi qu'il puisse penser des remèdes, en tous cas, à chaque instant, il signale le mal. « La raison est un instrument de plomb et de cire, allongeable, ployable et accommodable à tous biais » (1), dit-il quelque part ; « l'esprit est un outil déréglé, dangereux et téméraire ». « La raison va toujours, torte, boiteuse et déhanchée » (2). Nous n'examinons pas le fond des choses ; nous décrétons juste ce qui est conforme à notre coutume, injuste ce qui lui est contraire. Nous voyons le doigt de Dieu dans la victoire de la Rochelabeille ; et que dirons-nous après la défaite de Mont-Contour (3) ? Il serait aisé d'accumuler un grand nombre de passages où Montaigne se plaît à montrer le dérèglement de la raison, où il oppose un fait à un jugement hâtif. C'est là dans les *Essais* son attitude habituelle. Or l'hypothèse que je présente se réduit à ceci : la plupart des critiques que Bacon va adresser à l'esprit humain avaient été dégagées par Montaigne. Puisque nous savons que les *Essais* de Montaigne jouissaient d'une très grande faveur au temps de Bacon, puisque nous avons constaté que Bacon lui-même s'en inspirait fréquemment, il est bien probable que la critique de Montaigne a préparé celle de Bacon et l'a facilitée. La lecture des *Essais* a fortifié le point de vue de l'auteur du *Novum organum.*

Mais s'il en est ainsi, comment s'expliquer un fait à tout le moins paradoxal ? Les rapprochements de texte, qui jusqu'à présent se sont offerts à nous en abondance, vont maintenant nous faire défaut. Dans le *Novum organum* les commentateurs ne nous en proposent plus. Ne serait-ce pas que la méthode qui consiste à mesurer l'influence d'un écrivain au nombre de rapprochements qu'on peut établir entre ses œuvres et les œuvres de ses successeurs est une méthode défectueuse? Certes, relever des similitudes de ce genre est nécessaire, car souvent elles fournissent

(1) Montaigne. *Essais*, II, XII, tome IV, p. 96.
(2) Montaigne, *Essais*, II, XIII, tome IV, p. 95.
(3) Montaigne, *Essais*, I, XXXII.

la seule base solide de semblables études. Mais, par la force des choses, elles signalent à l'attention des ressemblances de mots et de faits plus que des ressemblances d'idées. Elles se trouvent par là souvent très incomplètes, et toujours elles demandent à être maniées avec une extrême prudence. L'interprétation des résultats qu'apporte une semblable méthode nécessite une extrême circonspection. Plusieurs raisons nous expliquent que dans le *Novum organum* on n'ait pas signalé de réminiscences de Montaigne.

Pour faire la critique de l'esprit humain, les deux philosophes ne se placent pas au même point de vue. Bacon catalogue et classe les défauts inhérents à la raison humaine ; sans esprit de système et sans plan, Montaigne qui, à l'occasion de ses lectures, veut montrer son jugement, chaque fois qu'il se heurte à quelque préjugé le signale et en découvre la racine. On conçoit par suite que la fréquentation de Montaigne ait pu aider Bacon dans son enquête, et d'autre part que la diversité d eleurs buts nous cache un peu son influence.

De plus Bacon, tout préoccupé qu'il est, autour de 1620, de commencer sa bâtisse par la plus fructueuse des sciences, à son avis, la science des choses naturelles, qui doit servir de base à une philosophie de la nature, signale de préférence les illusions que causent les fantômes dans l'examen des choses physiques. Montaigne s'attache surtout à la morale : c'est dans l'interprétation des faits de la vie quotidienne, rencontrés soit dans son expérience personnelle, soit dans les histoires, qu'il cherche à voir broncher les jugements humains. Aussi c'est seulement sous leur forme la plus générale et dans leur application aux phénomènes moraux qu'il dénonce les vices de l'esprit. Lorsque Montaigne, par exemple, déclare que nos habitudes entravent notre jugement, ce qui le frappe particulièrement, c'est que notre idée de justice n'es tpas fondée en raison ; elle n'a rien d'absolu et d'universel, elle est relative aux coutumes de chaque pays. Le juste,

c'est ce que nous sommes habitués à considérer comme tel (1). Bacon fait la même observation sur la fâcheuse influence de l'habitude, mais ce qui l'intéresse, lui, ce sera par exemple que dans les études les plus variées le spécialiste apporte ses habitudes d'esprit au lieu de s'adapter à son sujet. Aristote reste logicien en physique (2). Ce sera encore que, lorsque nous prenons l'habitude de l'analyse, nous devenons incapables de synthèse, et inversement la synthèse nous fait négliger l'analyse. Démocrite ne voit que les éléments, et les autres philosophes ne considèrent que les ensembles.

Enfin, ici peut-être plus que jamais, Bacon repense à sa manière les idées qui lui sont suggérées par ses devanciers. En traversant son cerveau, elles subissent une sorte de refonte, au point qu'elles ne conservent plus aucune trace des éléments qui les ont formées. Bacon les enferme afin de les rendre plus frappantes et plus faciles à retenir, dans une série d'aphorismes d'allure très lapidaire qui marquent avec une grande netteté les arêtes de la pensée, mais qui la dépouillent aussi des nuances d'expression qu'elle revêtait parfois chez l'auteur qui a pu la suggérer. N'oublions pas surtout les magnifiques métaphores dont il les pare. Bacon a comparé les défauts naturels à l'esprit humain à autant de fantômes qui le hantent et qui lui cachent la réalité. Les uns troublent la tribu humaine tout entière, d'autres s'attachent à chacun de nous et ne fréquentent que notre antre particulière, d'autres se tiennent sur la place publique. Derrière ces créations poétiques qui sont bien à lui, il faut reconnaître des erreurs de tous les temps qui, en tous les temps, ont été plus ou moins distinctement aperçues.

Une systématisation méthodique, une application constante de ses idées à l'activité scientifique, une terminologie très neuve et expressive qui recouvre sa pensée d'un riche manteau poétique,

(1) Montaigne, *Essais*, II, XII, passim.
(2) *Nov. org.*, l. I, aphor. 54.

voilà en somme ce qui appartient en propre à Bacon dans sa critique de l'esprit. Cela n'empêche pas que les idées dominantes de cette critique n'aient été auparavant très vigoureusement mises en évidence par Montaigne, et que Bacon, qui lisait familièrement Montaigne, n'ait dû être aidé par lui à donner corps à sa doctrine.

Selon Bacon, quatre sortes de fantômes hantent les cerveaux des hommes : les fantômes de race, les fantômes de l'antre, les fantômes de la place publique et les fantômes du théâtre. Sans les cataloguer ni les nommer ainsi, Montaigne s'est attaqué à tous les quatre. Les fantômes de race l'ont occupé plus que les autres.

« Les fantômes de race, dit Bacon, ont leur source dans la nature même de l'homme ; c'est un mal inhérent à la race humaine, un vrai mal de famille, car rien n'est plus dénué de fondement que ce principe : « Le sens humain est la mesure de toutes les choses. » Il faut dire au contraire que toutes les perceptions, soit des sens, soit de l'esprit, ne sont que des relations à l'homme, et non des relations à l'univers. L'entendement humain, semblable à un miroir faux, fléchissant les rayons qui jaillissent des objets, et mêlant sa propre nature à celle des choses, gâte tout, pour ainsi dire, et défigure toutes les images qu'il réfléchit (1) ». On reconnaît là dès l'abord une idée chère à Montaigne. C'est une des idées directrices de l'apologie de Raimond Sebonde, peut-être la principale. Là Montaigne a, lui aussi, commenté le mot de Protagoras qui fait l'homme mesure des choses. Toute la dernière partie du chapitre, qui traite des perceptions des sens, tend à faire voir combien elles nous faussent la réalité, combien, au lieu de nous transmettre la nature dans son intégrité, elles nous projettent dans cette nature, nous mêlent à elles, et ne nous réfléchissent qu'une image très altérée du monde. Voilà pour les perceptions des sens. Quant aux inductions de l'esprit, relisez

(1) *Novum organum*, I, aphor. 41.

les pages qu'il consacre à l'idée que l'homme se fait de la divinité. Ce qu'il lui reproche, c'est, au lieu de la loger en son cerveau telle qu'elle est, de la construire d'éléments purement humains : nous lions la puissance de Dieu avec nos lois physiques et intellectuelles, nous l'honorons de ce qui nous honore, nous lui donnons une part de nos plaisirs, nous l'asservissons à nos caprices. Et ce même anthropomorphisme qui nous donne de Dieu une idée si fantastique, vicie dans leur principe toutes nos idées des choses : « Il nous faut noter qu'à chaque chose il n'est rien plus cher et plus estimable que son estre et que chacun raporte les qualitez de toutes autres choses à ses propres qualitez, lesquelles nous pouvons bien estendre et racourcir, mais c'est tout, car hors de ce raport et de ce principe nostre imagination ne peut aller, ne peut rien diviner autre, et est impossible qu'elle sorte de là et passe au delà. (1) »

Donc, pour Montaigne comme pour Bacon, nos perceptions, tant celles de l'esprit que celles des sens, sont des relations à l'homme beaucoup plus que des relations à l'univers ; tous les éléments de notre connaissance sont tellement imprégnés de nous qu'ils nous renseignent fort difficilement sur les choses.

Il ne s'est pas contenté d'exprimer sous cette forme générale ce vice capital de l'esprit humain. Avant Bacon il avait, très nettement, dévoilé quelques-uns de ces fantômes de la première espèce contre lesquels le philosophe de la science met en garde les futurs savants. Je ne dis pas qu'il les ait tous dévoilés : il en est un ou deux que nous trouvons chez Bacon, et que Montaigne n'a pas clairement dégagés : celui-ci par exemple que l'esprit fausse la réalité en y introduisant de l'ordre et de la symétrie (2). Pour la plupart ils sont là néanmoins, parfois avec plus de relief que chez Bacon.

(1) Montaigne : *Essais*, II, XII, tome IV, p. 38.

(2) *Novum organum*, I, aphor. 45. Encore pourrait-on rapprocher l'essai (I, XXXVIII) de Montaigne intitulé : « *Comme nous pleurons*

Bacon insiste beaucoup sur ce défaut commun de tout ramener à nos idées (1). C'est par là, dit-il, que s'explique le crédit extraordinaire des prophéties et des songes, le monde n'en retient que ce qui se réalise, ce qui flatte ses idées. Tout ce qui est contraire à notre manière de voir, nous n'en tenons aucun compte. « L'entendement, une fois familiarisé avec certaines idées qui lui plaisent, soit comme généralement reçues, soit comme agréables en elles-mêmes, s'y attache obstinément; il ramène tout à ces idées de prédilection, il veut que tout s'accorde avec elles; il les fait juges de tout ; et les faits qui contredisent ces opinions favorites ont beau se présenter en foule, ils ne peuvent les ébranler dans son esprit; ou il n'aperçoit point ces faits, ou il les dédaigne, ou il s'en débarrasse à l'aide de quelque frivole distinction, ne souffrant jamais qu'on manque de respect à ces premières maximes qu'il s'est faites. Elles sont pour lui comme sacrées et inviolables. »

Cette critique était déjà très vive chez Montaigne. Je crois même que pour la question des prophéties et des songes, Bacon a dû avoir présent à l'esprit le onzième essa i du premier livre (3) : vous y trouverez la même explication dans des termes analogues; un même exemple l'illustre chez l'un et chez l'autre, celui de Diagoras qui, comme on prétend le convaincre de l'existence des dieux par le grand nombre des ex-voto placés dans le temple par des voyageurs échappés au naufrage, répond judicieusement que rien ne témoigne le nombre de ceux qui, en dépit

*et rions d'une mesme chose* ». Il y critique ceux qui n'apportent pas assez de souplesse à juger les actions des hommes, ceux qui doutent par exemple que les larmes de César en voyant la tête de Pompée mort aient pu être des des larmes sincères. Ici et en plusieurs autres chapitres (L. II, ch. 1 par exemple « *de l'Inconstance de nos actions* »), il accuse l'esprit humain de vouloir ramener toutes les actions d'un même homme, à un petit nombre de principes, c'est-à-dire de déformer la réalité psychologique par un besoin naturel d'ordre.

(1) *Novum organum*, l. I, aphor. 46.

(2) Voir, ci-dessus, *Revue de la Renaissance*, p. 187.

de leurs prières et de leurs vœux, ont été engloutis par les tempêtes. (1)

En tous cas Montaigne a dit combien nos idées sont tenaces, qu'elles habitent une région de notre esprit où le libre examen ne pénètre pas, et il a reproché à l'homme de les prendre comme pierre de touche au lieu de l'expérience. « On reçoit comme un jargon ce qui en est communement tenu ; on reçoit cette verité avec tout son bastiment et son attelage d'argumens et de preuves comme un corps ferme et solide qu'on n'esbranle plus, qu'on ne juge plus. Au contraire, chacun à qui mieux mieux va plastrant et confortant cette creance reçeue de tout ce que peut sa raison qui est un util souple, contournable et accommodable à toute figure. Ainsi se remplit le monde et se confit en fadesse et en mensonge. Ce qui fait qu'on ne doute de guères de choses, c'est que les communes opinions on ne les les essape jamais. (2) »

Et ailleurs il montre que jamais, quoi qu'elle fasse, l'expérience n'est capable de nous ôter notre confiance native en nos idées : « Que la fortune nous remue cinq cens fois de place, qu'elle ne face que vuyder et remplir sans cesse, comme dans un vaisseau, dans nostre croyance, autres et autres opinions, toujours la presente et la derniere c'est la certaine et infayllible ; pour cette cy il faut abandonner les biens, l'honneur, la vie, et le salut, et tout. (3) »

Plusieurs de ses essais n'ont d'autre objet que de nous enseigner à nous préserver de ce vic commun. Il veut que nous sachions voir et comprendre les événements qui contredisent nos idées aussi bien que ceux qui semblent les confirmer. Prenons pour exemple le chapitre intitulé : « Qu'il faut sobrement se mesler de puger des ordonnances divines. (4) » C'est une brillante

(1) Montaigne, *Essais*, I, XI, tome I, p. 54.
(2) Montaigne, *Essais*, II, XII, tome IV, p. 49.
(3) Montaigne, *Essais*, II, XII, tome IV, p. 92.
(4) Montaigne, *Essais*, I, XXXII.

victoire, nous dit Montaigne, que la chrestienté vient de remporter à Lépante sur les Turcs ; nous y voyons le doigt de Dieu : Dieu ne peut que protéger les chrétiens, il manifeste sa prédilection pour notre sainte religion, disons-nous. Mais prenez garde, si une autre fois les infidèles, comme il leur est arrivé déjà si souvent, triomphent de nous, que dirons-nous ? Arrius et Léon, deux grands hérétiques, sont morts ignominieusement dans des latrines : Dieu a voulu les confondre en face du monde, dites-vous. Peut-être, répond Montaigne, mais n'oubliez pas qu'Irénée est mort de même. Gardez-vous des idées *a priori*, et surtout quand vous voulez les prouver par des faits, voyez bien si d'autres faits ne les infirment pas. Et c'est ainsi qu'à plusieurs reprises Montaigne met en pratique ses préceptes de critique. C'était offrir à Bacon des exemples, plus puissants que des règles, pour l'aider à prendre conscience de sa méthode.

Un autre fantôme de race, nous dit Bacon, c'est cette manie qu'a l'esprit humain de rechercher toujours des causes. Même si les éléments de cette enquête lui font défaut, il va de l'avant, il ne peut s'arrêter. C'est ainsi qu'il engendre ces vierges stériles qu'on nomme les causes finales (1). Montaigne ne s'est pas particulièrement attaqué aux causes finales, bien qu'il semble les critiquer quelquefois ; en revanche il a bien nettement signalé le vice initial qui nous conduit à elles. Dans deux endroits surtout, au chapitre *Des coches* (2) et au chapitre *Des boîteux* (3), il s'est amusé à montrer la légèreté avec laquelle les philosophes les plus autorisés se piquent de trouver les causes de toutes choses. Les problèmes d'Aristote surtout lui ont prêté à rire sur ce point. Inventez-nous un fait de toutes pièces, nous dit-il, fût-il invraisemblable, avant même de songer à le contester, nous lui aurons trouvé trois ou quatre explications. « Nostre discours est capable

(1) *Novum organum*, I, aphor. 48.
(2) Montaigne, *Essais*, III, VI.
(3) *Ibid.*, III, XI.

d'estoffer cent autres mondes et d'en trouver les principes et la contexture. Il ne lui faut ny matière ny baze : laissez-le courre ; il bastit aussi bien sur le vuide que sur le plain, et de l'inanité que de la matiere. »

« *Dare corpus idonea fumo...* » (1)

Et il revient volontiers sur cette « flexibilité de nostre invention à forger des raisons à toute sorte de songes », la souplesse de cet esprit que rien ne contient, son impatience à faire jouer ses rouages, fût-ce à vide.

Nos passions donnent naissance à un troisième fantôme, qui est encore signalé par nos deux philosophes. « Les passions, dit Bacon, pénètrent et teignent toute la substance de l'entendement (2). » Montaigne insiste sur cette idée en moraliste. Les faits qui se présentent à son esprit, ce sont ses expériences amoureuses : il se rappelle combien différemment il jugeait les mêmes choses lorsqu'une image chère le possédait et lorsque la crise était passée. Bacon en parle en savant : notre besoin de croire ce que nous souhaitons, notre paresse à entreprendre une enquête difficile, à creuser jusqu'au fond les questions, notre timidité en face de tout résultat paradoxal, notre mépris pour le travail expérimental, notre vaniteuse fierté à tout tirer de notre raison, voilà les exemples qu'il en allègue. Montaigne se tient tout particulièrement en garde contre ce fantôme. Sa coquetterie est d'avoir le jugement libre. Là est à ses yeux la principale qualité de son esprit (3). Il est sans cesse occupé à découvrir les impressions fugitives qui pourraient surprendre sa bonne foi (4). « Plus l'homme souhaite qu'une opinion soit vraie, disait Bacon, plus il

(1) *Ibid.*, III, XI, tome VI, p. 252.
(2) Montaigne, *Essais*, II, XVII.
(3) Voir l'essai I, XXXVIII et aussi ce que Montaigne dit des guerres civiles, dans l'essai III, X.
(4) *Nov. org.*, I, aphor. 49.

la croit aisément. » Et Montaigne : « Aux pronostiques ou evenements sinistres des affaires, ils veulent que chacun en son party soit aveugle ou hébeté ; que nostre persuasion et jugement serve non à la verité, mais au project de nostre desir. Je faudrois plustost vers l'autre extremité, tant je crains que mon desir me suborne. Joinct que je me deffie un peu tendrement des choses que je souhaite » (1). La figure de Montaigne, partout présente dans son œuvre, était une invitation perpétuelle pour Bacon à se défier de ce fantôme.

(*A suivre.*)

PIERRE VILLEY.

---

(1) Montaigne, *Essais*, III, x, t. VI, p. 231.

# LETTRES & ARTS

## I

### LES CHATEAUX FORTS DE LA LOIRE

Les forteresses historiques de la Loire, qui servaient, depuis longtemps, de casernes, sont en train de faire retour aux vieilles cités dont elles sont encore l'ornement et l'orgueil.

Après les châteaux de Saumur et de Nantes, qui viennent d'être rachetés à l'Etat par ces deux villes, voici que celle d'Angers est en instance pour rentrer en possession du château du roi René. On lit, en effet, dans le journal *Le Temps :*

« L'administration de la guerre va-t-elle rendre à l'administration civile, qui le lui réclame, le château d'Angers qu'elle détient depuis tant d'années, et dont elle a fait, non sans danger pour la cité populeuse, au milieu de laquelle il érige sa sévère silhouette, une vaste poudrière? Dans tous les cas, des négociations sont engagées. Le docteur Monprofit, maire d'Angers, a saisi le sous-secrétariat d'Etat des Beaux-Arts du vœu de la municipalité qui demande que le château lui soit remis afin de le transformer en musée historique, et M. Léon Bérard vient de lui répondre en ces termes :

Paris, le 14 février 1912.

« Monsieur le Député et cher Collègue,

« En réponse à votre lettre du 30 janvier dernier, j'ai l'honneur de vous informer que j'ai fait part à M. le Ministre de la Guerre de votre désir de voir céder à la ville d'Angers le château occupé par divers services de ce département.

« Je l'ai prié de vouloir bien étudier la question de l'évacuation du château par les services qui l'occupent actuellement et de me faire connaître les conditions dans lesquelles cette opération pourrait avoir lieu en ce qui concerne son administration.

« Il est indispensable, en effet, qu'une entente s'établisse entre les ministères de la Guerre, de l'Instruction publique et des Beaux-Arts et la

ville d'Angers, pour qu'il puisse être donné suite aux projets de la municipalité.

« Je ne manquerai pas, d'ailleurs, de vous tenir au courant des négociations engagées, dès que la réponse de M. le Ministre de la Guerre me sera parvenue.

« Agréez, etc.

« *Le sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts,*

« Léon Bérard. »

« On sait que ce château est un des plus beaux et un des plus importants spécimens qui restent en France de l'architecture militaire du moyen âge. Il se compose d'un énorme rocher schisteux d'un kilomètre de tour, qui affecte la forme pentagonale. Ce rocher, qui se dresse au-dessus de la Maine, paraît avoir été de tout temps considéré comme un excellent moyen de défense et on y retrouve des traces de constructions fort anciennes. Mais c'est sous le règne de saint Louis seulement que fut construite l'énorme muraille qui entoure ce rocher et qui a fait de l'ancien château des comtes d'Anjou une formidable place de guerre. Cette muraille est flanquée de dix-sept tours rondes aux bases de schiste en saillie. La construction est entièrement en ardoise avec cordon de pierre calcaire. Une entrée avec pont-levis subsiste à l'est. Deux tourelles jumelles occupent l'angle sud-ouest et laissent voir les traces d'un autre pont-levis aujourd'hui disparu.

« Au sommet du rocher qui se trouve à l'intérieur de cette enceinte, Yolande d'Aragon fit construire (quinzième siècle) une élégante chapelle formée de trois hautes travées. Ce charmant édifice a été très détérioré au commencement du dix-neuvième siècle. Pour y loger deux cents matelots anglais prisonniers (1813), on établit à mi-hauteur un plancher qui subsiste malheureusement encore.

« Le tout petit château des comtes d'Anjou, sorte de pavillon flanqué de tourelles, lieu de naissance du roi René, a été réédifié exactement en sa forme primitive et se trouve à côté de la chapelle.

« Non seulement les services de la guerre occupent ces locaux, mais d'autres abris ont été dressés pour leur usage et ces constructions de briques sont d'un effet déplorable. De plus, l'administration militaire a eu le triste courage de faire percer une fenêtre moderne dans la façade sud de cette vénérable muraille, afin d'organiser un logement pour le commandant du château.

« Déjà la ville d'Angers s'est rendue adjudicataire des fossés, de façon à les débarrasser des poulaillers et des loges à lapins qui les encombraient. La ville d'Angers se propose de les transformer en jardins. »

Espérons que la municipalité d'Ancenis suivra, enfin, l'exemple de celles de Saumur, de Nantes et d'Angers. Elle serait d'autant moins excusable de ne pas le faire, que le château d'Ancenis qui fut, sous les maréchaux de Rieux, la clef de la Bretagne, est entre les mains de religieuses laïcisées, qui ne demandent pas mieux que de s'en dessaisir. Elle a, d'ailleurs, le droit absolu de s'en emparer par voie d'expropriation, et du moment qu'elle a l'argent nécessaire, c'est pour elle un devoir, le premier des devoirs, de racheter le berceau de la ville.

Le château d'Ancenis, où fut signé, en 1468, le traité passé entre Louis XI et le duc de Bretagne, est un des plus vastes et des plus intéressants de la Loire. Bien qu'il ait été rasé à différentes reprises, il a conservé une bonne partie de ses anciennes murailles, son joli donjon triangulaire et les deux tours massives de sa porte d'entrée.

Et le corps du logis, de style François Ier, qu'habitaient les barons d'Ancenis, est un des chefs-d'œuvre de Jean de l'Espine, qui fut l'architecte de l'hôtel Pincé, à Angers.

Voilà plus de vingt ans que M. Léon Séché, qui a doté sa ville natale de la statue de Joachim du Bellay, demande à ceux qui l'administrent de racheter ce château. Par malheur, ses travaux, qui le retiennent à Paris, l'empêchent de poursuivre activement la réalisation de ce dessein. C'est aux électeurs d'Ancenis, ses compatriotes, de profiter des prochaines élections municipales, pour imposer ce rachat à la municipalité de demain.

JEAN DE LA ROUXIÈRE.

---

# BIBLIOGRAPHIE

Librairie Honoré Champion. — *Pierre de Ronsard*, essai de biographie. Les Ancêtres. La Jeunesse, par Henri Longnon, 1 vol. in-12.

L'histoire littéraire semble avoir eu à cœur, depuis bientôt cent ans, de venger Ronsard de l'injustice et de l'ignorance du XVII^e siècle.

La Renaissance avait fait de lui un dieu. La critique officielle, avec Boileau, l'avait relégué à un rang infime. Depuis la publication déjà lointaine du *Tableau historique et critique de la Poésie française au XVI^e siècle*, de Sainte-Beuve (1828), le gentilhomme vendômois paraît avoir singulièrement pris sa revanche.

On ne se contente pas d'admirer l'œuvre et de lui consacrer les commentaires les plus savants. La vie de l'homme provoque également la curiosité universelle et de patientes recherches.

Il n'en saurait être autrement. En face d'une telle personnalité on ne peut séparer l'homme de l'œuvre, l'amant de Cassandre et de Marie des sonnets à Cassandre et à Marie. Pierre de Ronsard fut trop un fervent et un dévot de la femme pour que ses vers n'aient pas été la notation au jour le jour de sa vie amoureuse. Celle-ci éclaire ceux-là.

Le styliste et le réformateur ne gagnent pas moins à ce que les détails de sa vie soient mieux connus. Ils expliquent également les dures années d'apprentissage et de labeur auxquelles, aidé par sa surdité précoce, le poète sacrifia sa jeunesse. L'intelligence n'avait peut-être jamais fourni effort plus magnifique.

Dès 1868, M. Achille de Rochambeau consacrait à *la Famille de Ronsard* un volume de la Bibliothèque elzévirienne (1) qui, malgré d'incontestables erreurs généalogiques, complète heureusement l'édition Prosper Blanchemain.

Mais, depuis dix ans surtout, la vie de Ronsard a eu le privilège d'éveiller la curiosité des chercheurs. Cependant que, dans le Vendô-

(1) Achille de Rochambeau : *La Famille de Ronsard. — Recherches généalogiques, historiques et littéraires sur P. de Ronsard et sa famille.* Paris, A. Franck, 1868, in-12 elz. de 358 p.

mois, MM. Jean Martellière (1) et L.-A. Hallopeau (2) s'efforçaient de passer au crible de la critique moderne des points précis de l'ascendance et de l'histoire du poète, des érudits d'une incontestable valeur, MM. Paul Laumonier et Henri Longnon, entreprenaient d'en écrire une biographie complète, laissant loin derrière elle les travaux de Claude Binet et de tous ceux que le sujet avait tentés jusque-là.

A côté de son *Ronsard, poète lyrique* (3), cette thèse qui impose le respect, M. Paul Laumonier a, après Mlle Ebers, donné une réédition de la *Vie de Ronsard*, par Claude Binet (4), en y joignant un commentaire perpétuel qui accompagne le texte ligne à ligne. C'est là un précieux instrument de travail ; on ne peut ne pas le consulter et ne pas le citer.

En 1902, M. Longnon avait, le premier, fixé, dans la *Revue des Questions Historiques* (5), la personnalité de Cassandre, l'identifiant

(1) Jean Martellière : *Revision critique des biographies du poète Ronsard.*

Les Annales Fléchoises, X. (1900), pp. : 194-205 ; XII, (1911), pp. : 351-368.

Jean Martellière : *Nouveaux renseignements sur Ronsard et Cassandre Salviati.*

Vendôme, imp. Empaytaz, 1904, in-8, de 7 p.

Jean Martellière : *Cassandre Salviati et la Cassandre de Ronsard.*

Vendôme, imp. G. Villette, 1906, in-8, de 19 p.

(2) L. A. Hallopeau: *Sur la date de construction et sur quelques particularités architecturales du manoir de la Possonnière.*

La Flèche, imp. et Lith. Eugène Besnier, 1904, in-8, de 18 p.

L. A. Hallopeau : *Sur l'écusson aux armes de Ronsard du monument funéraire de Saint-Cosme.*

Annales Fléchoises, VIII, (1907), pp : 322-324.

L. A. Hallopeau : *Le Bas Vendômois de Montoire à la Chartre-sur-le-Loir. — Guide du touriste et de l'archéologue.*

La Chartre-sur-le-Loir, imp. et lib. J. Moire, 1906, in-8, de 312 p. (Pl.).

(3) Paul Laumonier: *Ronsard poète lyrique.*

Paris, Hachette et Cie, 1909, in-8, de LI ; 806 p.

(4) Paul Laumonier : *La Vie de P. de Ronsard, de Claude Binet,* (1586). — *Edition critique avec introduction et commentaire historique et critique.*

Paris, Hachette et Cie, 1910, in-8, de XLVIII ; 159 p. (2 gravures hors texte).

(5) Revue des Questions Historiques, 1er janvier 1902, pp. 224-234.

avec Cassandre Salviati, fille du vieux Bernard Salviati, propriétaire du château de Talcy, en Beauce (1).

En 1904, la *Vie de Ronsard* avait formé sa thèse de sortie à l'Ecole des Chartes. Aujourd'hui seulement en paraît la première partie chez l'éditeur Champion. Des péripéties diverses, auxquelles des difficultés de composition chez l'imprimeur ne furent pas étrangères, en avaient retardé la publication.

Nul, mieux que le fils d'Auguste Longnon, ne pouvait écrire ce livre et c'est avec justice que sa piété filiale l'a dédié à la mémoire de son père. Il y a dans ces pages des qualités de clarté et de méthode qui ne s'acquièrent pas : l'atavisme auquel on les doit les explique.

Ce serait là, semblerait-il, une œuvre définitive, si, en matière d'érudition, semblable ambition était permise.

Comme M. Jean Martellière et comme tous les critiques contemporains, — à l'exception de M. Léo Claretie — M. Henri Longnon n'a garde d'ajouter foi à l'origine roumaine de Ronsard, dont, puérile un peu, s'enorgueillissait sa vanité. Ronsart ou Roussart, les ascendants du poète étaient des autochtones, gens de vieille souche vendômoise dont, dès le XI^e siècle, un moulin de la paroisse d'Areines portait le nom (2).

Par contre, il nous signale l'exode d'une partie de la famille en Italie où elle devait former les Ronsardi de Parme. Ces Ronsardi, se prétendant issus des comtes de Vendôme, n'eurent rien à envier à leurs cousins de la Possonnière en fait d'ambitions généalogiques.

Les Ronsard étaient loin d'avoir dans les veines un sang aussi pur. Petits hobereaux du Vendômois, ils parvinrent avec peine à la noblesse et ce qui vaut mieux, la durent à leur intelligence et à leur dévouement aux intérêts dont ils étaient chargés.

De père en fils, ils étaient sergents fieffés de la forêt de Gâtine, office modeste tenant beaucoup de celui de garde forestier. De là viennent,

(1) A. Storelli : *Notice historique et chronologique sur les châteaux du Blaisois.*

Paris, L. Baschet, 1884, in-4.

(Préface d'Armand Baschet : 32 gravures à l'eau forte et une carte. — 6^e livraison).

Pierre Dufay : *Autour de Cassandre. — Les Salviati.*

Paris, Honoré Champion, 1909, in-8, de 18 p.

(2) M. Jean Martellière avait déjà signalé, d'après le *Cartulaire de Marmoutiers pour le Vendômois*, l'existence du Moulin Ronzart, (Annales Fléchoises, X, 199-205). Il n'y voyait qu'un nom de lieu, alors que, suivant M. Henri Longnon : « Ce vocable ne peut désigner que le propriétaire primitif du moulin. » (*Loc. cit.*, p. 13).

peut-être, l'amour de Pierre Ronsard pour sa forêt et ce sentiment de la nature qui donne à son œuvre une saveur si particulière.

Puis, la famille s'élevant peu à peu, ce furent ses parents mêmes, l'aventureux chevalier Loys et Jeanne Chaudrier, sa femme. Les Ronsard pouvaient maintenant faire bonne figure à la cour : le mariage du chevalier lui avait acquis de flatteuses alliances.

Par une explication plausible, M. Henri Longnon fixe la naissance de Pierre au 2 septembre 1525 (1). Il dit son enfance et sa première jeunesse, ses voyages à Lyon et en Ecosse, autant d'étapes qu'il nous faut brûler pour retrouver le poète chez Daurat, au collège Coqueret, ou dans la maison de Lazare le Baïf, ou il continuait à suivre les leçons du maître-humaniste.

Et ce fut la *Brigade* — la *Brigade* qui, en littérature, devait devenir la *Pléiade :* les premiers essais, le *Folastrissime Voyage d'Hercueil*, le *Bouc de Jodelle*, dont M. A. Van Bever a eu l'heureuse idée de joindre la *pompe* chantée par Bertrand Bergier, à sa réimpression du *Livret de Folastries* (2).

*Iach, ïach, Evoé,*
*Evoé, ïach, ïach, !*

Il serait bon de pouvoir s'arrêter un peu et de prendre part aux divertissements littéraires et bachiques de ces écoliers déjà grands. Le culte de l'antiquité et leur incessant labeur n'avaient point éteint le flambeau sacré de leur jeunesse.

L'amour de Ronsard pour la nature aimait à se retremper dans ces environs de Paris qui offraient encore les charmes de la campagne. Les goûts champêtres des banlieusards ne les avaient point encore souillés

(1) « Il y avait certainement dans la famille Ronsard, si attachée à ses souvenirs, si glorieuse de ses services, un livre de raison, un de ces mémoriaux intimes où le père de famille, en notant les évènements domestiques, travaillait puissamment à fonder la solidarité des aïeux et des petits enfants. C'est par ce cahier que Ronsard a dû connaître le jour et le quantième de sa naissance. Mais, en le feuilletant, il commit l'erreur de ne pas oublier ses habitudes d'homme moderne et, prenant des chiffres romains pour des chiffres arabes, il lut : *samedy* 11 *septembre,* là où son père avait écrit : samedy II septembre en chiffres romains. » (Henri Longnon : *Loc. cit.* p. 85).

(2) Pierre de Ronsard: *Livret de Folastries, publié sur l'édition originale de* 1553 *et augmenté d'un choix de pièces d'expression satyrique et gauloise tirées des éditions originales avec une notice et des notes par Ad. Van Bever.* Paris, Société du Mercure de France, 1907, in-12, de 275 p. (Portrait de P. de Ronsard).

de leur architecture en carton-pâte et de leurs papiers gras. Ils ignoraient l'encanaillement de la prose de Paul de Kock et l'infamie des tramways de pénétration.

Et, cependant, déjà se mêlaient à ces jeux des voix et des cris de femmes.

Pierre de Ronsard avait connu jeune les femmes, trop jeune, même. Leur connaissance précoce, jointe à l'abus des mets épicés et des vins capiteux, — les *extra-dry* de l'époque — ne fut sans doute pas étrangère à ses infirmités prématurées.

*On meurt d'avoir dormi longtemps*
*Avec les fleurs, avec les femmes,*

chantait le bon poète Charles Cros à qui n'était pas inconnue une autre mangeuse d'hommes, l'absinthe.

Ronsard n'en mourut pas, mais il est loisible de supposer que sa santé dut se ressentir de ces longs dormirs au cours desquels son tempérament et son âge le laissaient sans doute peu dormir.

Depuis longtemps, en Ecosse comme à la cour, à la cour comme à Couture, il connaissait

*...les guises*
*Des amants qui librement*
*Pratiquent folâtrement*
*Dans les dras cent mignardises.*

Sa jeunesse avait tenté la curiosité des dames de la cour et aux environs de la Possonnière, il était de ceux auxquels une fille ne refuse point l'abandon et la jouissance de son corps.

L'erreur serait grossière de considérer Ronsard simplement comme un poète de l'« amour courtois », ce laissé pour compte du Moyen Age par quoi il devait immortaliser Cassandre et lui prêter une jeunesse éternelle, en dépit des tristesses que nous a révélées Jean Martellière de son veuvage et de sa vieillesse.

Rose, Macée, Denise..., ce sont là des petites filles (j'allais dire des petites mains) de Couture sans importance, mais qui, comme Marguerite et Jane, ses voisines de Coqueret, devaient volontiers faire bran des abeilles qui voltigeaient sur les lèvres de Platon, pour leur préférer les distractions d'une heure bien employée.

Madeleine, la petite bourgeoise, bien que traçant en broderie l'histoire d'Hyacinthe, d'Europe et de Narcisse.

*Et Narcisse au grand cœur qui mourut de s'aimer* (1),

(1) Laurent Tailhade: *Un Dizain de Sonnets*. Paris, Alphonse Lemerre 1882, in-8, de 30 p.

n'avait rien, sans doute, d'une Pénélope et ne trompait pas son mari pour le seul amour des vers.

Mais ce ne furent là que des passades.

Nonobstant le commun proverbe : « Il n'est bon bec que de Paris », Pierre de Ronsard préférait aux Parisiennes, qui pourtant ne s'étaient pas montrées rebelles à ses vœux,

*nos dames de Blois,*
*Ou d'Orléans, ou de Tours ou d'Amboise,*
*Dessus la grève où Loire se dégoise*
*Contre la rive ; elles, sur le bord vert*
*Vont deux à deux, au tétin découvert,*
*Au collet lasche, et joignant la rivière*
*Foulent l'esmail de l'herbe printanière,*
*Prennent le frais, fières de leur beauté.*

A la figure de Cassandre qui, d'abord, apparaît seule dans le premier livre des amours, — et le poète prit lui-même soin de provoquer cette équivoque — se mêle le minois d'une autre femme qui, sans avoir atteint l'immortalité de la très chère et de la très belle, lui accorda quelques satisfactions d'un ordre moins platonique.

C'était une autre Marguerite. Jeune fille, elle avait repoussé les avances du galant assembleur de rimes. Le mariage facilitant bien des choses, devenue la femme d'un archer, elle avait faibli. L'amant connut les minutes heureuses de l'adultère auquel se prêta cette « perle » et sut l'art de les évoquer :

*Mon Dieu que j'aime à baiser les beaux yeux*
*De ma maîtresse, et à tordre en ma bouche*
*De ses cheveux l'or fin qui s'escarmouche*
*Si gayement dessus deux petits cieux !*

Marguerite, hélas ! avait une amie et la fit confidente de son amour extra-conjugal. Comme toutes les confidentes, celle-ci bavarda : cette amourette vint à la connaissance du mari qui ne prit aucun plaisir au partage dont bénéficiait Ronsard. Il surprit les coupables et mit fin au printemps de leur roman en emportant sa femme sur la croupe de son cheval d'armes. Ce fut là matière à querelles touchant les règles de l'austère devoir et de la fidélité que la femme d'un archer doit à son époux.

Ronsard se consola d'autant plus vite qu'aux petits plaisirs fugitifs dont il était redevable à sa Marguerite avait succédé dans son cœur un volcan qui ne devait point tarder à le brûler de ses flammes et à lui faire attacher peu de prix aux baisers et aux cajoleries des remplaçantes.

Il avait fait, à Blois, le 21 avril 1545, la connaissance de Cassandre Salviati. Elle avait alors quatorze ou quinze ans, et sa grâce mignarde — enfant encore plutôt que femme — sa voix et son maintien l'avaient frappé et séduit. Ce n'était là qu'un sentiment confus. L'absence et l'imagination eurent tôt fait de le transformer en amour. Ronsard aimait, ou croyait aimer Cassandre. La littérature s'en mêla et jeta sur cette duperie du cœur le divin manteau de son mensonge.

Ayant beaucoup lu Pétrarque, il croyait avoir trouvé sa Laure de Noves.

Cassandre qui, dans l'intervalle, avait épousé, le 23 novembre 1546, Jean de Peigné, seigneur de Pray en Vendômois, — un coin perdu de Beauce, entre Crucheray et Lancôme (1) — le laissa chanter et ne lui accorda rien.

Sans être coquette, cet amour pouvait ne pas lui déplaire. Ce hobereau de Jean de Peigné ne l'avait point accoutumée à ces gentillesses. Et, à parler franc, une femme peut-elle empêcher un homme de l'aimer et un amoureux, s'il est poète, de la compromettre par ses vers ? Et cela avait, alors, si peu d'importance.

Dupe, lui-même, du jeu qu'il avait, d'abord, joué imprudemment, Ronsard l'aimait maintenant pour tout de bon, le cœur s'était pris aussi bien que la tête.

Cela dura dix ans, sans que jamais elle autorisât à son soupirant un mot ou une caresse dépassant la banalité du bon ton, ni ne lui accordât la faveur d'une espérance. Le « fort inexpugnable de l'honneur féminin » était bien défendu. Pour Ronsard habitué à le voir se rendre sans conditions aux premières approches de l'assaillant, c'était jouer de malheur.

Cette petite provinciale pratiquait, en matière conjugale, une honnêteté dont se piquait peu la cour des Valois. Flattée de l'hommage d'un amour si courtois, elle refusait obstinément de le laisser tourner à la banale aventure dont tant d'exemples s'offraient à ses yeux.

N'était-ce pas un peu prévoir ? Le poète, après avoir employé, pour la séduire, la complicité des Muses et de la Mythologie, l'aurait sans doute vite oubliée, son caprice une fois satisfait.

Ne rien donner, c'était un moyen sûr de se faire plus longtemps désirer.

Puis, désirait-elle elle-même autre chose ?

(1) J'insiste sur la situation géographique de Pray que M. Henri Longnon ne me semble pas exactement connaître et place à tort sur le Loir « au-dessus de Vendôme. » C'est là une légère erreur que je crois bon de lui signaler, sans y attacher plus d'importance qu'il convient.

Ronsard, dont l'amour était surtout littéraire, pouvait ne pas lui plaire comme amant. Peut-être même n'avait-elle jamais éprouvé pour lui le moindre sentiment ?

Sans qu'il y eût rupture, — on ne rompt pas ce qui n'a pas été, — après un court séjour de Cassandre sous le toit fraternel de la Possonnière, ils se séparèrent.

Ronsard pouvait pétrarquiser à l'aise et élever d'autant plus haut dans son rêve son ange et sa madone qu'il devait rester de longues années sans les revoir. L'éloignement avive parfois ces sortes d'amour, en attendant qu'il ne verse son népenthès à leurs victimes.

*L'absence, ny l'oubly, ny la course du jour*
*N'ont effacé le nom, les graces, ny l'amour*
*Qu'au cœur je m'imprimay dès ma jeunesse tendre*
*Fait nouveau serviteur de toy, belle Cassandre.*
*Cassandre qui me fut plus chère que mes yeux,*
*Que mon sang, que ma vie, et que, seule en tous lieux*
*Pour sujet éternel ma Muse avoit choisie,*
*Afin de te chanter par longue poésie.*

Si jolis que soient ces vers, le poète exagère. Sa muse, depuis les premiers sonnets à Cassandre, en avait chanté bien d'autres, que ce fut, « au cours des heures incertaines », Marie, Sinope ou Genèvre, sans compter les innommées, celles dont le prénom nous est à peine parvenu.

Fille d'un hôtelier de Bourgueil, Marie Dupin, pas plus que Cassandre, ne consentit à être sa maîtresse. Moins prude que la châtelaine de Pray, elle autorisait des paroles et des baisers plus osés. Laissant tout espérer, elle promettait même ce qu'elle avait la ferme intention de ne pas accorder... à Ronsard, du moins. Charles de Pisseleu, évêque de Condom, la trouva moins rebelle et elle ne sut garder sa vigne en présence de cet homme d'église. Il est juste d'ajouter qu'il était également abbé commendataire de Bourgueil. C'était là un titre sérieux pour obtenir les faveurs de la belle fille.

Son rang social la rapprochait de Marguerite et de Jane, plutôt que de Cassandre. Mais, c'étaient là des contingences dont Ronsard se préoccupait fort peu, puis, il ne faut pas oublier qu'elle lui inspira le délicieux sonnet :

*Mignonne, levez-vous, vous estes paresseuse...*

Ces quatorze vers doivent lui faire beaucoup pardonner, à commencer par M. l'évêque de Condom.

Et ce fut Sinope, — elle s'appelait Marie, elle aussi, — pour qui le poète fut près de bâtir « sur l'inconstant du sable » et de renoncer, pour l'épouser, à la carrière ecclésiastique et à ses bénéfices.

Mais l'enfant se ressaisit à temps et eut la sagesse de reculer devant la pauvreté du prétendu. Il avait eu l'imprudence de mener « un gentilhomme plus beau que lui voir sa dame ». Elle ne put résister à sa beauté et la préféra à la misère en ménage qui lui était offerte.

Ronsard, pour guérir la plaie dont souffraient son cœur et son amour-propre, eut recours à son dictame ordinaire, les comparses chez qui il allait oublier ses rêves envolés.

L'une d'elles, à Couture, avait un chien, malheureusement, qui, trop fidèle, ou jaloux, jappait

*à la porte fermée*
*De la chambre où ma mieux aymée*
*Me dorlotait entre ses bras.*

L'on devine la fin de l'aventure : le bourg ameuté et la mère survenant pour administrer à sa fille une correction qui n'ajoutait rien aux plaisirs de l'amour.

*Et si bien le bruict de cela*
*Courut par le bourg çà et là,*
*Qu'au rapport de telle nouvelle,*
*Sa vieille mère, plus cruelle*
*Qu'une louve, ardant' de courroux,*
*Sa fille diffama de coups,*
*Luy escrivant de vergelettes*
*L'yvoire de ses côtelettes...*

Ce sont là des moments auxquels, quoique parfois invoquée, la présence d'une mère est toujours inutile.

Une « fin de juillet » brûlante où il se baignait dans la Seine, Ronsard fit, sur la rive, la rencontre de Genèvre.

Genèvre, dont le cœur « n'était en rien taché de cruauté », était libre de ses actions. Elle venait de perdre un amant qu'elle avait aimé, durant six ans, d'un amour sans partage.

C'est un thème connu, qui est, pour l'ordinaire, le prélude d'une liaison nouvelle et de moindre durée.

Ils ne faillirent point à cette règle et furent heureux. Repoussé par Cassandre, joué par Marie et berné par Sinope, Ronsard méritait de goûter entre les bras de cette veuve consolable des joies plus matérielles. Il les goûta et les célébra :

*D'une main blanche à presser bien subtile*

*Vous m'accolliez et en cent et cent lieux,*
*Vous me baisiez et la bouche et les yeux*
*De votre langue, à baiser bien apprise...*

Les jeux de l'amour étaient familiers à Genèvre et elle savait ne pas leur accorder plus d'importance qu'il ne convient. Tout casse et tout passe, tout lasse, surtout. Et, se faisant une conception bien moderne de l'union libre, elle pratiquait, en cette matière, la douce philosophie que le poète Charles Cros a si bien résumée, en une pièce dont j'ai déjà cité le dernier vers :

*Puis, les baisers perdent leurs charmes,*
*Ayant duré quelques saisons,*
*Les réciproques trahisons*
*Font qu'on se quitte un jour, sans larmes.* (1)

Et, au bout d'un an ou de dix-huit mois, ils se quittèrent effectivement, sans amertume, chacun d'eux semblant savoir gré à son partenaire des heures heureuses qu'ils avaient vécues l'un près de l'autre.

Avec Genèvre semble finir la jeunesse de Ronsard.

Ce n'est pas qu'il « dételât » et qu'il ait, à dater de ce jour, rayé les femmes de sa vie et de ses vers. A côté des sonnets pour Cassandre et pour Marie, il y a ceux pour Hélène. Ils prendront place dans le second volume de la *Vie de Ronsard* et il est à souhaiter que M. Henri Longnon ne nous en fasse pas attendre trop longtemps la publication.

Ce sera une nouvelle occasion de parler de cette tant bizarre Isabeau de Limeuil. Avec le prince de Condé, avec Florimond Robertet, Brantôme et beaucoup d'autres, Ronsard partagea ses faveurs, avant qu'elle ne vînt s'installer à Blois, très légitime épouse, en leur hôtel de la rue du Puits-Châtel, du financier Scipion Sardini. L'homme était un fieffé coquin, Isabeau avait beaucoup aimé.

PIERRE DUFAY.

(1) Charles Cros : *Le Coffret de Santal*. Paris, Tresse, 1879, in-12, de 279 p.

DERNIÈRES PUBLICATIONS

Dans notre prochain numéro, nous rendrons compte des deux livres suivants :

1° *Charles de Sainte-Marthe* (1512-1555). par CAROLINE RUNTZ-REES, de l'Université de Colombie (New-York), 1 vol. in-16.

2° *Les Parlementaires Français au* XVI^e^ *siècle*, par FLEURY-VINDRY, ancien élève des Facultés catholiques de Lyon. Tome second, fascicule II. Parlement de Toulouse, 1 vol. in-8°, chez Honoré Champion.

---

# Le XVI^me^ siècle

A TRAVERS LES JOURNAUX ET LES REVUES

REVUE D'HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA FRANCE (octobre-décembre 1911) : *Guillaume des Autels et les Jeux de Romans*, par J. MADELEINE.

LES ANNALES FLÉCHOISES (novembre-décembre 1911) : *Revision critique des biographies du poète Ronsard*, par L. MARTELLIÈRE.

REVUE HISTORIQUE (janvier-février 1912) : *Les Marchands anglais en Russie, au XVI^e^ siècle*, par LUBIMENKO. — *La Crise gallicane de 1551*, par L. ROMIER.

REVUE MARITIME (décembre 1911) : *Un Archevêque amiral, Henri d'Escoubleau de Sourdis* (1594-1645), par G. BERTRAND.

---

*Le gérant :* LÉON SÉCHÉ.

IMPRIMERIE BERGER ET CHAUSSE, 20, rue Geoffroy-l'Asnier, Paris (IV^e^).

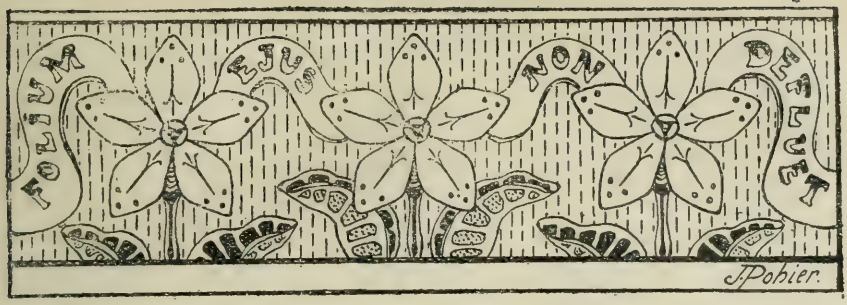


# Montaigne a-t-il eu quelque influence sur François Bacon?

(*Suite et fin.*)

Il en signale même expressément une des formes que nous venons de retrouver chez Bacon. « L'œil de l'entendement... disait Bacon, rejette... la lumière de l'expérience par mépris, par orgueil, et de peur de paraître occuper son esprit de choses basses et périssables. » Il est vrai que dans un court passage Montaigne semble tomber, lui aussi, dans ce préjugé et mettre la déduction bien au-dessus de l'expérience en dignité (1). Ce n'est qu'une boutade. En pratique, c'est à l'expérience, bien que « plus vile » qu'il a sans cesse recours, et il prétend faire admettre à ses contemporains que d'observer par soi-même et de collectionner de petits faits n'est aucunement une occupation méprisable.

« Que ferons-nous à ce peuple qui ne fait recepte que de tesmoignages imprimez, qui ne croit les hommes s'ils ne sont en livre, ny la verité si elle n'est d'aage competant.....Mais moy... j'allegue

(1) Montaigne, *Essais* III, XIII, début.

aussi volontiers un mien amy que Aulugelle et que Macrobe, et ce que j'ay veu que ce qu'ils ont escrit. Je dis souvent que c'est pure sottise qui nous fait courir après les exemples estrangers et scholastiques : leur fertilité est pareille, à cette heure, à celle du temps d'Homere et de Platon. Mais n'est-ce pas que nous cherchons plus d'honneur de l'allegation que la verité du discours ? comme s'il estoit plus d'emprunter de la boutique de Vascosan ou de Plantin nos preuves que de ce qui se voit en nostre village ; ou bien, certes, que nous n'avons pas l'esprit d'esplucher et faire valoir ce qui se passe devant nous, et le juger assez vifvement pour le tirer en exemple : ....des plus ordinaires choses et plus communes et cogneuës, si nous çavions trouver leur jour, se peuvent former les plus grands miracles de nature et les plus merveilleux exemples, notamment sur le subject des actions humaines. » (1).

C'est dire pour l'expérience morale ce que Bacon dira de l'expérience scientifique en général. L'originalité principale des *Essais* de Montaigne parmi les productions morales de son temps consiste peut-être surtout en ce que, aux faits rapportés dans les livres et aux idées reçues il a joint les faits de son expérience quotidienne et ses idées personnelles grâce à la large place qu'il a réservée à la peinture du moi.

Deux fantômes de race sont encore signalés par Bacon : l'un tient à la conformation de nos sens (2), l'autre à la conformation de notre esprit (3). Nos sens nous trompent : ils altèrent les images des choses ; ils manquent d'acuité et nous renseignent incomplètement sur les phénomènes qui sont de leur domaine ; enfin il est, dans la nature, des ordres de phénomènes dont ils n'ont aucune perception. Ces idées avaient été exprimées par les

(1) Montaigne, *Essais* III, XIII, tome VII, p. 30.
(2) *Novum organum*, I, apho. 50.
(3) *Ibid.*, I, apho. 51.

Sceptiques et par les Académiciens de l'antiquité, par aucun toutefois plus nettement que par Sextus Empiricus. Bacon avait lu Sextus assurément, mais Montaigne avait résumé avec vigueur les idées principales de Sextus sur ce point; chaque fois que Bacon relisait l'*Apologie de Sebonde* il les retrouvait là claires et succinctes.

Quant à notre esprit, sa tendance naturelle c'est de faire des abstractions, c'est de créer à l'occasion des réalités concrètes des formes artificielles dans lesquelles il les arrête et les fige. Montaigne, il est vrai, n'a pas aussi nettement dénoncé ce vice, mais il est impliqué parfois dans sa critique.

Voyez la belle page empruntée au Plutarque d'Amyot qui sert de conclusion à l'*Apologie* : c'est ce contraste qu'elle met en évidence entre ce besoin natif de l'esprit d'arrêter la réalité et le monde des phénomènes qui est dans un écoulement perpétuel. « Nous n'avons aucune communication à l'estre, par ce que toute humaine nature est tousjours au milieu entre le naistre et le mourir, ne baillant de soy qu'une obscure apparence et ombre et une incertaine et debile opinion. Et si, de fortune, vous fichez vostre pensée à vouloir prendre son estre, ce sera ne plus ne moins que qui voudroit empoigner l'eau : car tant plus il serrera et pressera ce qui de sa nature coule par tout, tant plus il perdra ce qu'il vouloit tenir et empoigner. Ainsin, estant toutes choses subjectes à passer d'un changement en autre, la raison, y cherchant une reelle subsistance, se trouve deceue, ne pouvant rien apprehender de subsistant et permanent, par ce que tout ou vient en estre et n'est pas encore du tout, ou commence à mourir avant qu'il soit nay. » (1).

L'une des causes de ce qu'on a appelé le scepticime de Montaigne, c'est précisément le sentiment qu'il a eu de cette antinomie

(1) Montaigne, *Essais* II, XII; tome IV, p. 161.

entre la nature du monde psychologique et la nature du monde réel, sentiment qui s'exprime avec tant de force dans cette fin de l'*Apologie de Sebonde.*

Les *fantômes* de race sont les plus universels puisque par définition ils tiennent à la nature même de l'esprit humain; les fantômes de l'antre, au contraire, dépendent des circonstances particulières à la vie de chacun de nous ou du milieu social dans lequel nous sommes plongés. Bien souvent ce ne seront pas les mêmes dont auront à se défier l'homme de science que Bacon prépare, et le sage que forme Montaigne. Tous les deux s'en sont occupés chacun à sa manière. Montaigne les a attaqués fréquemment. Il se défend, par exemple, de participer à « cette erreur commune de juger d'autruy selon luy et de rapporter la condition des autres hommes à la sienne. » (1)

Tous les vices de l'esprit que Bacon désigne sous ce nom de « fantôme de l'antre » reviennent, en somme, à des habitudes « Tous ces fantômes en somme, reviennent à des habitudes que des dispositions naturelles et des circonstances fortuites nous font contracter. Or sans cesse Montaigne s'élève contre l'habitude, contre la coutume qui rétrécissent l'esprit et aveuglent l'œil de la raison. « Ou que je vueille donner, nous dit-il, il me faut forcer quelque barriere de la coustume, tant ell' a soigneusement bridé toutes nos avenues. » (2). Bacon a relevé les principaux dangers des habitudes individuelles chez le savant : elles risquent de lui faire porter dans toutes ses études le tour d'esprit de sa spécialité (3), de l'attacher à telles autorités plutôt qu'à telles autres (4). Et Montaigne de même analyse les dangers que ses goûts et ses habitudes font courir au moraliste. C'est l'habitude qui fausse toute notre critique des faits moraux et psycho-

(1) Montaigne, *Essais*, I, XXXVII.
(2) *Ibid.*, I, XXXVI, tome II, page 161.
(3) *Novum organum*, I, apho. 54.
(4) *Ibid.*, I, apho. 56.

logiques : entendons-nous citer un fait, c'est d'après notre seule suffisance que nous prétendons décider s'il est possible ou non; or notre suffisance est strictement limitée par notre expérience. Tout ce qui sort du cercle de nos habitudes nous paraît incroyable; tout ce qui y rentre est clair pour nous (1). Ainsi, au lieu d'interroger notre raison, nous confondons les limites du possible avec les limites de notre expérience courante. Dans l'appréciation des faits moraux, même vice : ce que nous appelons juste n'est pas ce que la raison nous démontre être juste, c'est ce que la coutume nous présente comme juste. Les usages des cannibales nous paraissent barbares non parce qu'ils le sont effectivement, mais parce qu'ils diffèrent des nôtres (2). Enfin tout le système d'éducation élaboré par Montaigne vise précisément à étendre dans tous les sens au moyen de lectures, de conversations, de fréquentations, de voyages, l'expérience de l'enfant, afin de ne le laisser assujettir son esprit à aucune habitude qui le garrotte dans des préjugés individuels ou sociaux (3).

Les fantômes de la place publique sont ceux qui naissent du langage. Au lieu d'être moulés sur les choses, de les revêtir exactement, les mots correspondent à des notions grossières, imprécises, mal élaborées par le vulgaire. Il s'en suit que toute phrase prête au doute, et que les hommes se comprennent difficilement. De là naissent une masse de disputes oiseuses entre les savants : ils veulent discuter des choses, mais l'ambiguïté des mots les empêche de s'entendre, il leur faut s'arrêter à l'écorce. Le seul remède est de donner des définitions exactes. Encore, ajoute Bacon, ce remède est-il très insuffisant car les définitions se composent de mots qui à leur tour ont besoin d'être définis, et ainsi de suite...

(1) Montaigne, *Essais*, I, XXXVII.
(2) *Ibid.*, I, XXXI.
(3) *Ibid.*, I, XXVI.

Or ces trois idées : imprécision du langage, fréquence des disputes qu'elle entraîne, impuissance où nous sommes de définir exactement, ont été mises en évidence par Montaigne. « Il n'est aucun sens ny visage, dit-il, ou droict, ou amer, ou doux, ou courbe, que l'esprit humain ne trouve aux escrits qu'il entreprend de fouiller. En la parole la plus nette, pure et parfaicte qui puisse estre, combien de fauceté et de mensonge lon faict naistre? quelle heresie n'y a trouvé des fondemens assez et tesmoignages pour entreprendre et pour se maintenir ? C'est pour cela que les autheurs de telles erreurs ne se veulent jamais departir de cette preuve du tesmoignage de l'interpretation des mots. » (1).

Et, au chapitre *De l'expérience* (2), revenant sur ce même sujet de l'obscurité des écrits humains et de l'inépuisable source de commentaires qu'ils font jaillir, plus explicitement cette fois il nous dira que cette incertitude vient sans doute en partie de ce qu'une même idée ne saurait se retrouver deux fois identique à elle-même dans des cerveaux humains, mais que la raison en est aussi dans l' « insuffisance de nostre langage ». « Nostre contestation est verbale : je te demande que c'est que Nature, Volupté, Cercle et Substitution. La question est de parolles et se paye de mesme. Une pierre, c'est un corps ; mais qui presseroi : « Et corps, qu'est-ce ? — Substance. — Et substance, quoi ? » ainsi de suitte, acculeroit en fin le respondant au bout de son calepin. On eschange un mot pour un autre mot, et souvent plus incogneu : je sçay mieux que c'est qu'Homme, que je ne sçay que c'est Animal, ou Mortel, ou Raisonnable. Pour satisfaire à un doubte ils m'en donnent trois : c'est la teste de Hydra. » (3).

C'est presque dans les mêmes termes que Bacon dira l'ineffi-

(1) Montaigne, *Essais*, II, XII, tome IV, p. 133.
(2) *Ibid.*, III, XIII.
(3) Montaigne, *Essais*, III, XIII, tome VII, p. 9.

cacité de la définition pour remédier à cet état de choses. Et si Montaigne n'avait pas analysé avec autant de précision que lui les causes du mal, il en avait aussi fortement marqué les funestes conséquences : « La plus part des occasions des troubles du monde sont grammairiennes. Nos procez ne naissent que du débat de l'interpretation des loix; et la plus part des guerres de cette impuissance de n'avoir sceu clairement exprimer les conventions et traitez d'accord des princes. Combien de querelles et combien importantes a produit au monde le doubte du sens de cette syllabe : *Hoc !* (1).

Restent les fantômes du théâtre. Ce sont les préjugés qu'imposent à nos esprits les doctrines des diverses sectes de la philosophie ancienne. Par le prestige de leur autorité elles nous asservissent à certaines croyances et à certaines méthodes qui entravent notre liberté d'examen des faits. C'est contre l'assujettissement de l'esprit à une autorité que Bacon s'élève ici, et surtout à l'autorité qui a le plus lourdement pesé sur le seizième siècle, celle de la science antique. Il voudrait prendre une à une les doctrines des philosophes anciens et les réfuter afin de leur ôter leur prestige, et rendre à la raison son indépendance. A défaut de cet examen critique qui l'entraînerait trop loin, il range ces philosophies en trois catégories selon les méthodes de pensée dont elles procedent, et il analyse les vices fondamentaux de chacune d'elles.

Nous n'avons rien de si méthodique chez Montaigne. Il n'avait pas d'ailleurs une connaissance suffisante des systèmes anciens pour les critiquer avec cette pénétration. Aussi les suggestions qu'il a pu fournir à Bacon sont sur ce point moins nombreuses que sur les précédents. Mais l'attitude critique est la même de part et d'autre. Il a beau nous dire qu'il plie volontiers sa fantaisie aux imaginations de ces grandes âmes du temps passé et nous

(1) *Ibid.*, II, XII, tome IV, p. 30.

répéter sous bien des formes l'admiration qu'elles lui inspirent, il n'est plus de la génération qui se jetait sans discernement à la dépouille de l'antiquité; il est déjà de ceux qui n'acceptent aucune opinion sans la « contreroller », sans la faire « passer par l'estamine » de leur jugement (1); il demande à l'antiquité non de lui fournir des idées étrangères, mais « de lui mettre en main ses propres idées » déjà formées, « de lui en donner la jouissance ». Il serait aisé de relever dans son œuvre un bon nombre de formules où cette indépendance s'affirme.

S'il n'a pas méthodiquement critiqué les différentes doctrines philosophiques, il s'est très nettement attaqué au plus autorisé des philosophes, à Aristote, et sa critique nous la retrouvons presque identique chez Bacon :

« Le dieu de la science scolastique, c'est Aristote; c'est religion de debatre de ses ordonnances, comme celles de Lycurgus à Sparte. Sa doctrine nous sert de loy magistrale, qui est à l'avanture autant faulse que une autre. Je ne sçay pas pourquoy je n'acceptasse autant volontiers ou les idées de Platon, ou les atomes d'Epicurus ou le plain et le vuide de Leucippus et Democritus, ou l'eau de Thales, ou l'infinité de nature d'Anaximander, ou l'air de Diogenes, ou les nombres et symmetrie de Pythagoras, ...ou tout autre opinion, de cette confusion infinie d'advis et de sentences que produit cette belle raison humaine par sa certitude et clair-voyance en tout ce de quoy elle se mesle, comme je feroy l'opinion d'Aristote, sur ce subject des principes des choses naturelles: lesquels principes il bastit de trois pieces, matière, forme et privation. Et qu'est-il plus vain que de faire l'inanité mesme cause de la production des choses? La privation, c'est une négative; de quelle humeur en a il peu faire la cause et l'origine des choses qui sont » (2).

(1) *Ibid*,. I, XXVI, tome II, p. 31.
(2) Montaigne, *Essais*, II, XII, tome IV, p. 50.

Bacon, lui aussi, énumère les principes physiques de plusieurs philosophes, et il conclut : « Or, dans toutes ces opinions-là, on voit une certaine teinte de physique, on y reconnaît quelque peu de la nature et de l'expérience, cela sent le corps et la matière; au lieu que la phsyique d'Aristote n'est qu'un fracas de termes de dialectique; et cette dialectique il l'a remaniée dans sa métaphysique sous un nom plus imposant... » (1).

Mais la physique n'est pas le domaine ordinaire de la pensée de Montaigne. Si nous le cherchons chez lui, en morale, nous constaterons, je crois, que, d'abord séduit par la prestigieuse élévation du stoïcisme qui flatte son imagination, Montaigne se dégage peu à peu de cette autorité: il prend possession de son moi, et c'est en opposition avec cette arrogance stoïcienne un moment partagée qu'il affirme sa doctrine à lui, très personnelle. Sans doute, Bacon n'a pas recherché l'histoire de la pensée de Montaigne, il n'a pas pu démêler cette ascension progressive vers la liberté; mais il en a connu les effets, et cela suffit : il a pu voir qu'au chapitre *De la vanité* (2), si Montaigne développe si complaisamment son goût pour les voyages, c'est afin de critiquer la prétention qu'ont les stoïciens de bannir toute frivolité de notre vie; au chapitre *De la physionomie* (3)à, s'il nous montre avec tant de vivacité le courage des paysans en face de la mort, c'est pour critiquer tous les efforts infructueux que font ces mêmes stoïciens à nous y préparer. Entraîné par leur autorité, il a partagé leurs erreurs; il en est d'autant plus ardent à les combattre.

Enfin, à l'ombre de sa critique contre l'autorité des anciens, Bacon en glisse une autre contre l'autorité de l'Ecriture Sainte

(1) *Novum organum*, I, apho. 63, Trad. Riaux, tome II, p. 25. Bien entendu je ne pense pas qu'il y ait ici plus que dans les textes précédents une réminiscence consciente de Montaigne.

(2) Montaigne, *Essais*, III, IX.

(3) *Ibid.*, III, XII.

en matière scientifique. Ce n'est pas chez lui marque d'incrédulité, c'est besoin d'un esprit scientifique déjà singulièrement vigoureux de puiser ses connaissances à la seule source des faits. Il prétend séparer totalement le domaine de la science du domaine de la foi. Or, chez Montaigne, il avait rencontré très nette cette même tendance. Montaigne l'avait portée dans la science morale, entreprise plus hardie que s'il se fût agi de science physique.

« J'ay veu aussi, de mon temps, faire plainte d'aucun escris, de ce qu'ils sont purement humains et philosophiques, sans meslange de theologie. Qui diroit au contraire, ce ne seroit pourtant sans quelque raison : Que la doctrine divine tient mieux son rang à part, comme royne et dominatrice; qu'elle doibt estre principale partout, poinct suffragante et subsidiaire... Que les raisons divines se considerent plus venerablement et reveramment seules et en leur stile qu'appariées aux discours humains; Qu'il se voit plus souvent cette faute que les theologiens escrivent trop humainement, que cette autre que les humanistes escrivent trop peu theologalement: la philosophie, dict sainct Chrysostome, est pieça banie de l'escole sainte, comme une servant inutile, et estimée indigne de voir seulement en passant, de l'entrée, le sacraire des saints thresors de la doctrine céleste... » (1). Bacon n'est pas moins respectueux dans les formes qu'il prend pour reléguer chez elles les Ecritures : prétendre établir la physique sur le premier livre de la *Genèse* : « C'est, dit-il, s'il est permis d'employer le langage des Saintes Ecritures, chercher les choses mortes parmi les vivantes. » (2).

Et maintenant, que signifient ces nombreux rapprochements que nous venons d'établir ? Il importe d'en limiter le sens, afin qu' «on ne leur fasse pas dire ce qu'ils ne disent pas. » Bacon n'a certes pas pris de toutes pièces, chez Montaigne, sa critique

(1) Montaigne, *Essais* I, LVI, tome II, p. 297.
(2) *Novum organum*, I, 65, Ed. Riaux, tome II, p. 26.

de l'esprit humain, à la manière où, par exemple, Montaigne a cueilli chez Plutarque une large part de ses idées morales : rien de pareil. Jamais, en somme, l'expression de Bacon ne manifeste un souvenir direct de Montaigne. Ce que nous montre ce parallèle, c'est que la plupart des idées que nous trouvons dans la *Critique des fantômes* étaient déjà éparses dans les *Essais* de Montaigne, qu'aucun écrivain, peut-être, ne les présentait à Bacon aussi bien réunies et aussi fortement mises en œuvre. Or, comme nous savons d'ailleurs (tout l'ensemble de cette étude nous l'a démontré) que Bacon pratiquait Montaigne, qu'il le lisait déjà au moment où il publiait sa première œuvre, et qu'il est revenu à lui à diverses époques de sa vie, n'est-il pas naturel de penser que Montaigne l'a singulièrement aidé à mûrir, à dégager ces idées qu'il expose tout à la fin de sa carrière ? La pensée de Montaigne est tout imprégnée de cette crainte des fantômes. Son exemple était peut-être plus instructif que ses préceptes. Il signale souvent les écueils, mais plus souvent encore on le voit gouverner de manière à les éviter. Le commerce d'un philosophe aussi scrupuleux était éminemment propre à inspirer de la prudence au hardi penseur qui se promettait tant de la science, et à lui faire écrire la première partie de son *Novum organum*. A propos d'un sujet voisin, nous allons saisir peut-être d'une manière plus précise cette influence.

Outre cette psychologie des fantômes de l'esprit humain, la première partie du *Novum organum* contient une série de critiques sur la méthode employée jusqu'alors dans l'enquête scientifique. Ici encore, la forme très sèche des aphorismes, qui ne comporte ni exemples, ni commentaires, ne nous laisse rien deviner touchant la provenance de ces idées.

Si nous n'avions que ces aphorismes, sans doute nous pourrions penser que Montaigne est pour quelque chose dans leur formation ; il serait toutefois malaisé de le montrer. Mais Bacon avait exprimé déjà ces mêmes idées auparavant. Nous les

trouvons dans son œuvre, pour ainsi dire en formation, avant leur pleine maturité. Par là, nous pouvons avoir quelques indications sur leur histoire. Le deuxième chapitre du livre V du *De augmentis* s'ouvre par un passage dont (la chose est évidente à première vue) les aphorismes que nous nous proposons d'étudier sont le dernier épanouissement. Je vais en reproduire les principaux passages.

Bacon y prétend montrer que la dialectique, seule méthode employée jusqu'à lui, est impuissante à découvrir les arts. « La dialectique... parle aux hommes comme en passant et les congédie en leur criant qu'il faut s'en rapporter, sur chaque art, à ceux qui l'exercent... Ceux qui ont parlé des premiers inventeurs en tout genre et de l'origine des sciences en ont fait honneur au hasard plutôt qu'aux hommes, et ont représenté les animaux brutes, quadrupèdes, oiseaux, poissons, reptiles, comme ayant été, plus que les hommes, nos maîtres dans les sciences. En sorte que, comme les anciens étaient dans l'usage de consacrer les inventeurs des choses utiles, il n'est nullement étonnant que, chez les Egyptiens, nation ancienne, les temples fussent tout remplis d'effigies d'animaux, et presque vides d'effigies d'hommes... Que si, d'après la tradition des Grecs, vous aimez mieux faire honneur aux hommes de l'invention des arts, encore n'oseriez-vous dire que Prométhée dut à ses méditations la connaissance de la manière d'allumer du feu, et qu'au moment où il frappait un caillou pour la première fois, il s'attendait à voir jaillir des étincelles, mais vous avouerez bien qu'il ne dut cette invention qu'au hasard et que, suivant l'expression des poètes, il fit un larcin à Jupiter; en sorte que, par rapport à l'invention des arts, c'est à la chèvre sauvage que nous devons celle des emplâtres, au rossignol celle des modulations de la musique, à la cigogne celle des lavements, à ce couvercle de marmite qui saute en l'air celle de la poudre à canon.

« Une méthode d'invention qui ne diffère pas beaucoup de celle

dont nous parlons ici, c'est celle dont Virgile donne l'idée lorsqu'il dit: *ut varios usu meditando extunderet artes paulatim.* Car la méthode qu'on nous propose ici n'est autre que celle dont les brutes mêmes sont capables et qu'elles emploient fréquemment ; je veux dire une attention soutenue, une perpétuelle sollicitude, un exercice sans relâche par rapport à une seule chose ; méthode dont le besoin même de se conserver fait à ces animaux une loi et une nécessité... Quel était le conseiller de ce corbeau qui, durant une grande sécheresse, jetait de petits cailloux dans le creux d'un arbre, où il avait aperçu de l'eau, pour faire monter le niveau à portée de son bec ? Qui a montré le chemin aux abeilles qu'on voit traversant les plaines de l'air, comme un vaste océan, et parcourant les champs fleuris, quoique fort éloignés de leurs ruches, puis revenant à leurs rayons Qui a appris à la fourmi à ronger d'abord tout autour le grain qu'elle serre dans son petit magasin, de peur que ce grain, venant à germer, ne trompe ainsi ses espérances? »

Et après une critique de la conception que les dialecticiens se faisaient de l'induction et de la déduction, le morceau conclut que ce n'est pas sans apparence de raison que des philosophes se sont prononcés pour le doute des Sceptiques et des Académiciens trouvant cette dialectique vaine.

Parmi « ces philosophes qui se déclarent sceptiques », bien probablement c'est à Montaigne que Bacon pense tout particulièrement. La page qu'on vient de lire semble bien présenter quelques réminiscences des *Essais*. Ces exemples de leçons de médecine données à l'homme par les animaux, ces contes qui mettent en évidence l'intelligence animale, viennent sans doute de Plutarque (1), mais Montaigne les avait repris et rendus familiers (2). Nous retrouvons chez lui les animaux inventeurs, le

(1) *De augmentis*, V, II. Traduct. Riaux, tome I, page 224.
(2) Montaigne, *Essais* II, XII, toute la première partie du chapitre.

corbeau qui jette des cailloux dans un arbre creux, la fourmi qui ronge son grain pour l'empêcher de germer. Il avait longuement comparé la raison de l'animal à celle de l'homme, comme fait ici Bacon, et quand, dans un aphorisme du *Novum organum* (1), nous entendrons Bacon concéder qu'il y a chez les animaux des rudiments de syllogismes, Montaigne a si fort attaché son nom à cette idée que nous serons très tentés de voir là une influence de son *Apologie de Sebonde*. Quelques pages plus loin, dans la même *Apologie*, il avait reproché aux savants d'avoir pris pour argent comptant ce précepte « que chaque expert doit estre creu en son art » (2). Enfin, l'objet de tout le morceau de Bacon est de montrer que, faute de méthode, la recherche scientifique n'a pu donner aucun résultat, que les quelques progrès accomplis sont dus au hasard et qu'il n'en faut en aucune sorte faire honneur à l'esprit humain, que la situation restera la même tant que l'expérience ne sera pas guidée par une méthode. Or, dans son chapitre sur la médecine (3), Montaigne, il est vrai, n'avait pas parlé de la possibilité de guider l'expérience, mais, en revanche, il avait montré avec une singuliere force combien elle était incapable de donner des résultats par elle seule, de démêler aucune application pratique dans l'extrême complexité des phénomènes. Et avant Bacon, il avait dit que les résultats obtenus étaient dus, non à une enquête rationnelle, mais au hasard.

(1) *Novum organum II*, 25 : « On croit avoir fait une division bien exacte lorsqu'on les a divisées en raison humaine et instinct des brutes. Cependant il est telles actions qu'on voit faire à ces brutes et qui porteraient à penser qu'elles sont capables aussi de faire des espèces de syllogismes, surtout si l'on en veut croire ce qu'on rapporte de certain corbeau qui, durant une grande sécheresse, étant presque mort de soif, aperçut de l'eau dans le creux d'un tronc d'arbre et n'y pouvant entrer parce que l'ouverture était trop étroite, ne cessa d'y jeter de petits cailloux jusqu'à ce que le niveau de l'eau s'élevât assez haut pour qu'il pût boire à son aise, et ce fait a depuis passé en proverbe. »

(2) *Ibid.*, II, XII, tome IV, page 51.

(3) *Ibid.*, II, XXXVII.

« En telles preuves, celles qu'ils disent avoir acquises par l'inspiration de quelque dæmon, je suis content de les recevoir (car quant aux miracles je n'y touche jamais); ou bien encore, les preuves qui se tirent des choses qui, pour autre consideration, tombent souvent en nostre usage, comme si en la laine, dequoy nous avons accoustumé de nous vestir, il s'est trouvé par accident quelque occulte propriété dessicative qui guerisse les muscles au talon, et si au reffort, que nous mangeons pour la nourriture, il s'est rencontré quelque opération apperitive, tout ainsi comme Galen recite qu'il advint à un ladre de recevoir guerison par le moyen du vin qu'il beut, d'autant que de fortune une vipere s'estoit coulee dans le vaisseau. Nous trouvons en cest exemple le moyen et une conduite vray-semblable à ceste experience, comme aussi en celles ausquelles ils disent avoir esté acheminez par l'exemple d'aucunes bestes. Mais, en la plupart des autres experiences à quoy ils disent avoir esté conduis par la fortune et n'avoir eu d'autre guide que le hazard, je trouve le progrez de ceste information incroyable.

« J'imagine l'homme regardant autour de luy le nombre infiny des choses, plantes, animaux, metaux. Je ne sçay où luy faire commencer son essay; et quand sa premiere fantasie se jettera sur la corne d'un elan, à quoy il faut prester une creance bien molle et aisée, il se trouve encore autant empesché en sa seconde opération. Il luy est proposé tant de maladies et tant de circonstances, qu'avant qu'il soit venu à la certitude de ce point où doit joindre la perfection de son experience, le sens humain y perd son latin; et avant qu'il ait trouvé parmi cette infinité de choses que c'est cette corne, parmy cette infinité de maladies l'epilepsie, tant de complexions au melancolique, tant de saisons en hyver, tant de nations au François, tant d'aages en la vieillesse, tant de mutations celestes en la conjonction de Venus et de Saturne, tant de parties du corps au doigt : à tout cela n'estant guidé ny d'argument, ny de

conjecture, ny d'exemple, ny d'inspiration divine, ains du seul mouvement de la fortune, il faudroit que ce fust par une fortune parfaitement artificielle, reglée et methodique. Et puis, quand la guerison fut faicte, comment se peut-il asseurer que ce ne fust que le mal estoit arrivé à sa periode, ou un effect du hasard, ou l'operation de quelque austre chose qu'il eust ou mange, ou beu, ou touché ce jour-là, ou le mérite des prieres de sa mere' grand ? Davantage, quand cette preuve auroit esté parfaicte, combien de fois fut-elle reiterée, et cette longue corde de fortunes et de rencontres r'enfilée, pour en conclure une regle ? Quand elle sera conclue par qui est-ce ? De tant de millions, il n'y a que trois hommes qui se meslent d'enregistrer leurs experiences. Le sort aura-il r'encontré à point nommé l'un de ceux-cy ? Quoy, si un autre et si cents autres ont faict des experiences contraires ? » (1)

Ainsi, Montaigne indique deux moyens par lesquels la science médicale a progressé : l'imitation des animaux et les révélations fortuites de l'expérience. Ce sont les deux mêmes que nous avons trouvées chez Bacon. Les exemples que Bacon allègue pour illustrer le premier, les clystères des cigognes et autres merveilles de ce genre, se rencontraient dans d'autres passages des *Essais*. Quant au second, l'exemple de Prométhée frappant par hasard sa pierre est bien l'équivalent du ladre de Galien qui trouve une vipère au fond de son verre de vin. Bacon pousse plus profondément l'analyse en commentant le mot de Virgile, et voilà tout ; encore trouve-t-il probablement chez Montaigne les faits sur lesqueles il étaye son commentaire. Ensuite, Montaigne, tout en esquissant, lui aussi, la critique de l'induction des dialecticiens, montre qu'étant donnée l'extrême complexité des phénomènes de la nature, il est fou d'espérer qu'on pourra formuler des règles

(1) Montaigne, *Essais* II, XXXII, tome V, page 155.

médicales si la recherche de l'esprit n'est guidée et dirigée par rien. C'est précisément la conclusion à laquelle Bacon veut arriver, et qu'il étendra de la medecine à tous les ordres de sciences. Qu'il aille au delà, qu'il pose la nécessité de trouver un guide pour cette expérience, de constituer une méthode, tandis que Montaigne s'en tient à cette constatation, cela n'empêche en aucune façon que l'analyse critique de Montaigne ait pu seconder la pensée de Bacon.

Ainsi, la page où Bacon, en 1605, présente au public, pour la première fois, les idées qui, dans le premier livre du *Novum organum*, constitueront sa critique de la science telle qu'on l'a comprise avant lui, semble bien porter la marque de l'influence de Montaigne. Elle présente des ressemblances frappantes avec une page de son essai sur la médecine; elle répète des idées et des faits que son *Apologie de Raimond Sebonde* a vulgarisés. Dans les aphorismes très nus où ces pensées s'enchâsseront plus tard, rien ne pourra nous dire si Montaigne est pour quelque chose dans leur formation; nous serons en droit cependant de supposer qu'il y a contribué.

Je pourrais encore examiner quelques aphorismes du premier livre du *Novum organum* et en rapprocher des passages semblables de Montaigne; mais cela nous ferait revenir sur des idées déjà vues à propos du *De augmentis* (1). Les deux pièces maîtresses de ce livre, celles qui en donnent vraiment la signification et en mesurent la portée, ce sont la critique de l'esprit humain et la critique de la méthode des sciences léguée par les anciens, au seizième siècle; or, toutes deux, nous l'avons vu, ont des chances de devoir beaucoup à Montaigne.

(1) Cf. par exemple l'aphorisme 71 sur les stériles disputes des philosophes. 83: idée que c'est rabaisser la majesté de l'esprit que de l'attacher aux vulgaires expériences. 84: idée que la vérité est fille du temps, non de l'autorité. 90: manque absolu de jugement dans les exercices d'école..., etc.

Ici toutefois s'arrêtent les obligations de Bacon envers lui. Nous n'avons plus qu'un pas à faire pour arriver à la méthode propre de Bacon. L'exposé de cette méthode remplit le second livre du *Novum organum*. On se souvient comment Bacon en fait connaître d'abord le but, qui est d'agir sur la nature et de la transformer au gré de la volonté humaine; comment, ensuite, il établit ses tables d'expérience, d'où presque mathématiquement devra jaillir l'axiome scientifique; comment il classe en catégories diverses les expériences, afin d'attacher l'esprit aux plus fructueuses. De tout cela, il n'y a rien à chercher chez son devancier. Mais si Montaigne n'entre pas avec Bacon dans la méthode, il l'accompagne toutefois jusqu'à la porte. L'axiome dont découle toute la théorie baconienne, c'est l'axiome de la puissance absolue du fait. C'est la pierre d'assise sur laquelle repose tout l'édifice. Montaigne avait senti cette puissance du fait. Il avait eu l'impression nette que c'était là le seul fondement solide sur lequel on pût bâtir.

J'ai montré ailleurs (1) que Montaigne n'est pas un sceptique. Un moment, il a été saisi d'un vertige de pyrrhonisme. C'était le désarroi d'une conscience qui, tout à coup, sent la plupart de ses croyances se dérober. Bientôt, il s'est ressaisi. Ce qui lui a échappé dans cette crise, ce sont les idées chimériques auxquelles le monde, autour de lui, est asservi, et qui ne reposent sur aucun fondement. Le résultat en a été de lui faire reconnaître que l'expérience seule mérite sa confiance. Désormais, il ne veut plus plier que devant le fait. Il ne bâtira que sur des faits. Il limite son dessein à la peinture du moi, afin de bien s'assurer de son objet et pour ne pas risquer de s'égarer loin des faits.

Conformément à cette conviction que les faits seuls méritent notre confiance, il trace les bornes du connaissable. Les vérités

(1) Pour toutes ces idées voir mon ouvrage sur *les Sources et l'Evolution des idées de Montaigne*, Paris, Hachette 1908, t. II, pp. 206, 309, 323, etc.

de la religion ne peuvent pas être confirmées ou critiquées par l'expérience: elles ne sont donc pas du domaine de la raison. La politique est plus près de nous. La raison a bien une certaine compétence en matière politique. Elle peut corriger des défauts de détail. Mais elle doit se défendre des théories ambitieuses et ne jamais oublier qu'elle est incapable de construire un Etat de toutes pièces. Il est intéressant de relever des réserves de même genre chez le rationaliste Bacon. Nous avons vu qu'il se défie lui aussi des nouveautés politiques (1). En religion, il creuse, moins profondément que Montaigne peut-être, le fossé qui sépare la foi de la raison, en ce qu'il estime la raison capable de réfuter l'athéisme. Mais, comme Montaigne, il croit qu'elle ne peut pas démontrer les vérités religieuses, et que prétendre attaquer ou défendre la foi par des arguments humains, c'est se hasarder dans une entreprise des plus dangereuses, qui enfantera fatalement l'erreur (2). C'est le même agnosticisme qui provient de la même confiance exclusive dans les faits. On devine de quelle importance, pour assurer l'indépendance de la science, est une telle ligne de démarcation entre la révélation et les constructions de la raison humaine.

Partout où l'expérience peut servir de guide, Montaigne se permet de juger. Il juge, avec prudence sans doute, mais avec fermeté. Il lit les historiens pour trier dans leurs œuvres des faits sur lesquels se façonneront et se modèleront ses idées. C'est dans l'observation directe de la nature qu'il puise les arguments dont il combat le stoïcisme. Il affirme. Il bâtit un système de pédagogie. Lisez Montaigne en vous plaçant à ce point de vue : vous verrez que, chez lui, presque toujours, le fait — vrai ou faux d'ailleurs, là n'est pas la question — est à la base de l'idée, et

(1) Voir ci-dessus *Revue de la Renaissance*, année 1911, p. 188.

(2) *De Augmentis* (liv. IX) « The doctrine of religion, as well moral as mystical, is not to be attained but by inspiration and revelation from God ».

qu'il s'y assujettit avec docilité. Son esprit est singulièrement réaliste et positif pour son temps, bien fait pour séduire un Bacon. un Bacon.

Comment Montaigne n'a-t-il pas été au delà ? Pourquoi, lui qui avait une forme d'esprit somme toute si scientifique, n'a-t-il pas su déterminer la méthode des sciences ? Il en a bien l'intuition: il accumule des faits; sa raison sait parfaitement s'assujettir à eux. Un pas seulement lui reste à faire. S'il ne l'a pas franchi, c'est, je crois, parce que son activité s'est limitée à la science morale. En physique, un fait est relativement peu complexe; on peut le traiter comme une unité, le coucher sur des tables en classes aisément distinctes, l'additionner, le soustraire. Dans l'ordre psychologique, il faut une audacieuse abstraction pour l'assimiler aux faits de même espèce. Un psychologue, et surtout un psychologue très adonné, comme Montaigne, à l'observation intérieure, n'était pas porté à formuler la méthode; c'était bien plutôt l'affaire d'un physicien. Quand Bacon l'appliquera aux sciences morales, nous aurons l'impression qu'il transporte dans ces ciences la méthode des sciences positives.

Dans son essai *De l'Expérience*, Montaigne a bien indiqué sa manière à lui d'interpréter l'expérience. C'est celle d'un moraliste. Il a très vif le sentiment que chaque fait est singulier, et c'est ce qui l'arrête. « La raison, nous dit-il, a tant de formes que nous ne sçavons à laquelle nous prendre; l'experience n'en a pas moins. La consequence que nous voulons tirer de la conference des evenemens est mal seure, d'autant qu'ils sont toujours dissemblables. Il n'est aucune qualité si universelle en cette image des choses que la diversité et variété... La ressemblance ne faict pas tant un, comme la difference faict autre... Qu'ont gaigné nos legislateurs à choisir cent mille espèces et faicts particuliers, et y attacher cent mille loix ? Ce nombre n'a aucune proportion avec l'infinie diversité des actions humaines..... Jamais deux hommes ne jugeront pareillement de mesme chose; et est impossible de voir deux opi-

nions semblables exactement, non seulement en divers hommes, mais en mesme homme en diverses heures. » (1) Et ailleurs encore : « L'exemple est un patron libre, universel et à tout sens. » Sans nul doute on peut tirer profit de l'expérience, car ces faits très différents, ont pourtant quelques ressemblances qui les rapprochent. A la raison de saisir ces analogies fugitives d'interpréter, de juger : sa tâche est infiniment délicate. Nous restons ainsi loin de la conception de Bacon qui prétend rendre presque mécaniques les applications de la méthode et réduire à une sorte de machinisme le rôle de l'esprit dans la recherche de la vérité.

Elle ne pouvait guère éclore dans le cerveau d'un moraliste. Ce n'est que par un excès manifeste de l'esprit de systématisation que Bacon en a étendu l'application à la science morale. Même dans les sciences physiques et naturelles il ne semble pas que les découvertes se soient jamais faites suivant les procédés mécaniques imaginés par Bacon. L'induction et l'intuition y ont toujours joué un rôle capital. Pourtant c'est l'observation des phénomènes physiques et naturels qui seuls pouvaient les suggérer. Aussi d'autres savants, physiciens et naturalistes, prédécesseurs de Bacon ou ses contemporains, ébauchaient-ils vers le même temps les grandes lignes de la méthode expérimentale. C'est d'eux, c'est des milieux scientifiques qu'est venue l'impulsion. Mais l'attitude de Montaigne en face des faits nous expliquent que Bacon ait senti en lui, une pensée sœur de la sienne. Il a compris que leurs tendances étaient les mêmes : toute la critique de Montaigne ne l'a pas effrayé; elle l'a attiré, parce qu'elle n'était pas négative, parce qu'elle épurait la notion du fait et habituait l'esprit à considérer le fait dans sa nudité.

Je crois donc que, contrairement à l'opinion qui tend à s'accréditer, l'influence de Montaigne sur l'essayiste qui est en Bacon a été de peu d'importance. Mais si les remarques qui précèdent,

(1) *Essai* III, XIII; tome VII.

d'ailleurs hypothétiques, je le répète, ne sont pas sans fondement, il se pourrait que Montaigne, lu de bonne heure par Bacon, eût éveillé et aiguisé son esprit critique, que lui montrant la pauvreté des méthodes en usage et la faiblesse de la raison humaine abandonnée à ses seules forces, il l'eût incité à construire sa méthode. Voilà ce que les savants ne faisaient pas, ce que personne, je crois, au XVI^e siècle ne pouvait faire aussi bien que Montaigne. Ce serait alors dans le premier livre du *Novum organum*, qui est la base de toute l'*Instauratio magna*, qu'il faudrait chercher son influence. Elle serait comparable à celle qu'on s'accorde à lui reconnaître sur la pensée de Descartes, qui part du doute méthodique, ou sur celle de Pascal qui écrase l'orgueil de la raison. Toute méthode s'appuie sur une critique des démarches spontanées de l'esprit humain. C'est cette critique de la raison que Montaigne aurait préparée à la fois pour Bacon, pour Descartes et pour Pascal. Remarquons toutefois qu'il est bien plus près de Bacon que des deux autres. C'est par l'observation des faits qu'il échappe au doute ; ce n'est pas par l'évidence qui sera le refuge de Descartes, et rien ne lui est plus étranger que le mysticisme de Pascal.

PIERRE VILLEY.

---

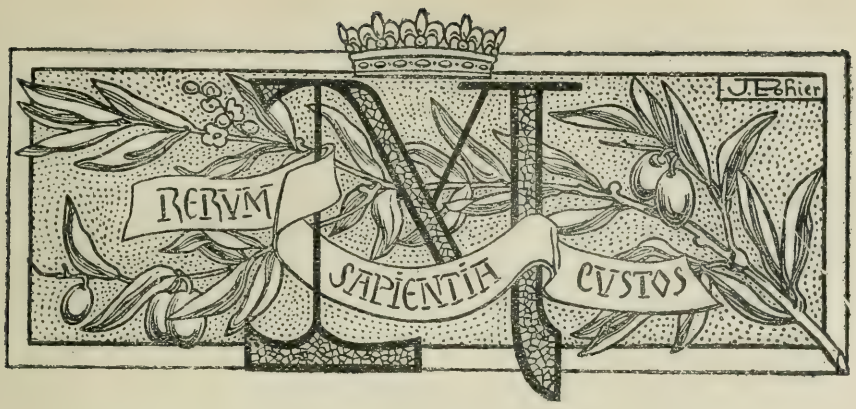


# La Vie de J.-J. du Bellay par Colletet

M. Ad. Van Bever publiera dans quelques jours à la librairie Sansot, une nouvelle édition des *Jeux Rustiques* de J. du Bellay, en la faisant précéder de la Vie du poète par Colletet. Nous en détachons les pages qui ont trait aux œuvres poétiques de Joachim.

L'an 1550, il publia à Paris, in-8°, ses amours d'*Olive* augmentées, depuis la première édition, de quelques autres de ses œuvres poétiques (1); et plut au bonheur des Lettres que les amples commentaires que ce docte jurisconsulte lyonnais, André de Rossant, avoit composés sur ces amours d'*Olive*, eussent été publiés par le moyen de l'impression (2); nous y apprendrions une infinité

(1) *L'Olive augmentée depuis la première édition. La Musagnoeomachie et autres œuvres poëtiques.* (Voyez notre *Bibliographie*.)

(2) Cf. La Croix du Maine, *Biblioth. françoise*, éd. de Rigoley de Juvigny, I, p. 20 : « André de Rossant, Lyonnois, Poète Latin et François... Il a écrit et composé... de très amples commentaires sur les amours d'Olive, composés par Joachim du Bellay, Angevin, et contien-

de rares particularités et de bonnes choses, et nous n'estimerions guères moins cet interprète que le docte Muret qui le fut des œuvres de Ronsard.

L'an 1549, il publia à Paris ce recueil de Diverses poésies dont j'ai parlé (1) et qui pensa ruiner l'amitié de Ronsard et de lui; Jean Proust, angevin, accompagna ces ouvrages d'une exposition des passages poétiques les plus difficiles dont la lecture ne sera pas infructueuse à ceux qui n'ont pas pénétré si avant dans le mystérieux secret des fables et des histoires mêmes de ce tems-là (2).

L'an 1569, Jean de Morel, gentilhomme d'Ambrun (3), et l'un

nent tant de matières diverses que, s'ils étoient imprimés, ils passeroient la grosseur d'un juste volume... » On n'ignore pas que ce commentaire a complètement disparu. C'est fort regrettable pour les lettres françaises.

(1) *Recueil de Poësie présenté à tres illustre Princesse Madame Marguerite, sœur unique du Roy*, etc. Voyez notre note 2 de la page 27.

(2) Voyez aux pages 68-95 de la première édition du *Recueil de Poësie* une *Brieve exposition de quelques passaiges poëtiques les plus difficiles contenuz en cet œuvre*. Il est à remarquer que ce commentaire alourdit plus le texte de Joachim du Bellay qu'il ne l'éclaire. Ce Jean Proust était un ami du poète, lequel lui a dédié la 2e ode de ses *Vers Lyriques, intitulée : Des misères et fortunes humaines*. (Ed. Marty-Laveaux, I, p. 178.)

(3) Jean de Morel, seigneur de Grigny et de Plessis le Comte, né à Embrun, en 1511, mort en 1581. Il avait été l'élève d'Erasme, dont il ferma les yeux, à Bâle, en 1536. Chargé par Catherine de Médicis de l'éducation de Henri d'Angoulême, fils naturel de Henri II, il devint maître d'hôtel du Roi, puis maréchal des logis de Marguerite de France, duchesse de Berry. Fixé à Paris, il avait épousé la veuve de Lubin Dallier, avocat au Parlement, Antoinette de Loynes, femme très versée dans la connaissance des belles-lettres. Il en eut trois filles : Camille, Lucrèce et Diane, qui suivirent la voie si heureusement tracée par leur mère. Morel jouissait d'une grande réputation parmi les beaux esprits et les savants de son époque. « Sa maison de la rue Pavée, près l'église Saint-André-des-Arcs, écrit M. Henri Chamard, était le rendez-vous de tous les amis des lettres et comme le temple des muses, *tanquam sacra Musarum aedes*, dit Sainte-Marthe, qui la fréquenta dans sa jeunesse. Là venaient Jean Mercier, le beau-fils de Morel, successeur de Vatable, dans la chaire d'hébreu au Collège Royal; Michel de L'Hospital, qui lisait dans l'intimité ses élégantes poësies latines; Salmon Malcrin, alors au faîte de la gloire; Dorat, avec ses deux fidèles Ronsard et Baïf; Lancelot Carles, évêque de Riez; Jérôme de la Rovère, évêque de

des meilleurs amis de cet excellent poète, ayant par l'exprès commandement du roi Henri II (1), qui l'aimoit infiniment, pris le soin de recueillir, non seulement ce que du Bellay avoit fait imprimer pendant sa vie, mais aussi ce qui n'avoit jamais été publié, mit le tout entre les mains de Guillaume Aubert, de Poitiers, docte et fameux avocat, et bon poète lui-même, qui les publia et les adressa aussi à Charles IX, avec une belle épitre liminaire, qui est un véritable éloge des héros de l'illustre maison des du Bellay (2), et spécialement de ce grand et fameux poète;

Toulon ; beaucoup d'autres encore. » On a vu plus haut que c'est à Jean de Morel, son « fidèle Pylade », ainsi qu'il le nomme, que J. du Bellay adressa la fameuse élégie latine qu'on considère, à juste titre, comme son testament littéraire.

(1) Non point de Henri II, mais de François II, son successeur. Voyez la note suivante.

(2) Cf. *Epistre au Roy* (Charles IX), Paris, 20 novembre 1568, publiée en tête des *Œuvres françoises de Joachim Du Bellay*, etc., Paris, Federic Morel, 1569, in-8. Voici un fragment de ce panégyrique. Il nous renseigne sur la première publication des œuvres complètes du poëte : « ... Or, après son decez, le Sieur de Morel, amateur de toutes vertus, ayant le commandement de defunct Roy, de bonne memoire, vostre frere que Dieu absolve, feit soigneusement recueillir non seulement ce que le Sieur du Bellay avoit faict imprimer durant sa vie, mais aussi ce qui n'avoit encores esté publié : et après en avoir communiqué avecques les plus affectionnez amis de l'Auteur, ils adviserent ensemblément, que pour ne frustrer vostre Royaume, ny vos sujects, Sire, du profit et du plaisir qu'ils en recevroient, ce seroit chose digne de leur bonne affection envers le public, et de leur ancienne amitié envers le feu Sieur du Bellay, de faire mettre toutes ses œuvres en lumiere, de façon qu'à l'advenir rien ne s'en peult facilement esgarer. Mais par ce que selon la coustume, il estoit tres-bien seant de leur choisir un protecteur qui les sceust defendre de l'envie des mesdisans (du moins s'il s'en trouvoit de si malings, qui eussent encores gardé quelque reste de fiel, pour souiller la renommée de feu Sieur du Bellay, jusques à présent) nous avons tous esté d'advis qu'à vostre Majesté seule, Sire, appartenoit de plein droict la protection de ses œuvres, a fin que celuy qui estoit entierement vostre durant sa vie, demeurast encores plus que jamais vostre apres sa mort. A laquelle faveur Sire, vostre Majesté, sera d'autant plus facile, par ce que le feu Sieur du Bellay avoit receu cest honneur du roy Henry vostre Père, Prince tresmagnanime et tresjuste, d'estre couché sur son estat au rang de ses affectionnez et agreables serviteurs : et qui plus est, Sire, le seul nom du Bellay rend entièrement vostre, tout ce qui en est denommé, ou apparenté, ou allié... »

œuvres qui depuis ont été tant de fois réimprimées à Paris, chez l'Angelier, à Rouen et en tant d'autres lieux (1) qu'il n'y a guère au monde d'esprit curieux des bons livres qui ne possède celui-ci. Aussi est-ce pour cette raison que je m'abstiendrai de rapporter aucun de ces vers; quant à ses poésies latines, elles furent imprimées à Paris, in-4°, l'an 1558, et sont divisées en 4 livres, sous ces titres : *Elegia, Amores, Varia Epigrammata, tumuli* (2), ouvrages, comme j'ai déjà dit, très excellens, et qui méritoient bien sans doute l'approbation glorieuse qui honore leur frontispice : car c'est à l'entrée de ce livre que l'on voit une épitre latine, que ce docte chancelier, François Ollivier, écrivit à Jean de Morel, sur le sujet des œuvres de du Bellay qu'il loue hautement comme l'un des plus grands ornemens de la France ; jusques à dire que ce seroit une honte éternelle à la patrie de ce grand poëte si elle n'avoit un soin particulier de son honneur et de sa fortune; et cette épitre est datée du premier jour de septembre 1558 (3). Son livre des Allusions latines sur les noms les plus illustres de son siècle, fut imprimé à Paris, in-4°, l'an 1569 (4), mais quiconque sera curieux de voir toutes ses œuvres ensemble et de suite, n'a qu'à consulter le premier volume des poëtes françois, qui ont écrit en latin, de Janus Gruterus, imprimé en Allemagne, l'an 1609, sous le nom de Ranutius Gherus (5), car c'est là que l'on

(1) Voyez, plus loin, notre Bibliographie des œuvres de J. du Bellay.

(2) *Joachim Bellaii Andini Poematum libri quatuor : quibus continentur Elegiæ. Varia Epigr. Amores. Tumuli*, Paris, Federic Morel, 1588, in-4°.

(3) On trouvera cette épître au folio 2, recto, des *Poemata*. Voyez de plus le texte original de cette pièce, publié sur le manuscrit autographe (Biblioth. Nation., Lat. 8589, f. 34) par M. Pierre de Nolhac dans le recueil des *Lettres de Joachim du Bellay* (Paris, Charavay, 1883, in-8°, p. 65).

(4) *Joachimi Bellai Andini poetae clarissimi Xenia, seu illustrium quorundam nominum Allusiones*. Paris, Federic Morel, 1569, in-4°.

(5) *Delitiæ C. poetarum Gallorum, Huius superiorisque ævi illustrium pars altera Collectore Ranutio Ghero. Prostantin officina Iona Rosæ* [1609], 1re partie, p. 390.

voit, recueilli en un seul corps, tout ce que cet auteur avoit épandu en plusieurs livres. Une infinité de grands personnages ont à l'envi honoré son mérite dans leurs œuvres ; mais entre les autres, il me souvient seulement de celui-ci : ce grand poète lyrique Salmon Macrin lui voua une belle ode sur ses amours d'Olive, où il les compare à la belle Laure et à Pétrarque (1). Jean Dorat, son maître, témoigne bien par les vers qu'il lui adressa sur le même sujet, la joie qu'il goûtoit d'avoir aidé à former un si grand disciple (2) ; Pierre de Ronsard, son intime ami, le loüe en plusieurs endroits de ses œuvres, et spécialement dans ses Amours de Cassandre, où il l'appelle :

Divin Bellay, dont les nombreuses lois, etc... (3).

Dans ses Odes Pyndariques, il lui en adresse une dont le style est, à mon gré, aussi poétique, et aussi fleuri que pas une autre des siennes. Elle commence de la sorte :

Aujourd'huy je me vanteray
Que jamais je ne chanteray
Un homme plus aimé que toy
Des neuf Pucelles et de moy, etc. (4).

(1) On la trouvera dans les *Naeniae*, de Salmon Macrin (Cf. *Naeniarum libri III de Gelonide Borsala uxore charissima* (Paris, Vascosan, 1550, in-8°, p. 40). Du Bellay l'a réimprimée au début de la seconde édition de l'*Olive*. Voici les vers de cette ode auxquels Colletet fait allusion :

Felix Olivæ carminibus tuæ,
An vate felix illa suo magis,
Lauram secutura hinc Petrarchæ,
Quinsiliam, Nemesin, Corrinam, etc.

(2) *Io. Auratus in Olivam.* (Cf. *L'Olive et autres œuvres poétiques*, éd. de 1549.)

(3) Cf. *Œuvres complètes de P. de Ronsard, nouv. éd. publiée sur les textes les plus anciens avec les variantes et des notes par M. Prosper Blanchemain.* Paris, Jannet et A. Franck, 1857-1867, p. 34. *Premier Livre des Amours*, sonnet LVII.

(4) *Ibid.*, t. II, p. 98, *Le Premier Livre des Odes*, ode IX, *A Joachim du Bellay, Gentil-homme Angevin, poëte excellent*, strophe I.

Et ensuite il lui dit confidemment qu'il n'y a qu'eux deux en France qui sachent dignement chanter les louanges des Roys, et les hymnes des dieux. Dans un de ses plus beaux poèmes à la reine Catherine de Médicis, il feint que l'ombre du grand du Bellay lui étoit apparue, et là-dessus, il prend sujet d'exalter son grand mérite et d'accuser la France d'avoir laissé vivre et mourir un si grand homme dans l'incommodité (1); ce qu'il dit sans doute plutôt par un excès d'amour et de zèle que par un principe de vérité solide, puisque, s'il ne fut pas dans l'abondance, il ne ne fut pas au moins dans la misère. Il parle encore magnifiquement de lui dans son poème des *Miseres de la France*, en parlant de sa surdité fatale (2); et dans son poème du *Voyage des*

(1) Ici Guillaume Colletet fait une confusion de texte, les idées qu'il prête ici à Ronsard n'appartenant pas à un seul, mais à deux de ses poèmes, fort différents l'un de l'autre. Dans le premier, adressé à Louis des Masures, tournesien (*Œuvres complètes de Ronsard*, éd. Blanchemain, t. VII, p. 51), il s'exprime ainsi :

L'autre jour en dormant (comme une vaine idole,
Qui deçà, qui delà, au gré du vent s'envole)
M'apparut du Bellay, non pas tel qu'il estoit
Quand son vers doucereux les Princes allaitoit,
Et qu'il faisoit courir la France après sa lyre,
Qui soupirant son nom le plaint et le desire,
Mais have et descharné, etc...

Dans le second, *Le Bocage royal*, dédié à Catherine de Médicis (tome III, des *Œuvres complètes*, éd. cit., p. 371), nous relevons les vers suivants :

... Je pleurois du Bellay, qui estoit de mon âge,
De mon art, de mes mœurs et de mon parentage,
Lequel, après avoir d'une si docte vois,
Tant de fois rechanté les princes et les rois,
Est mort pauvre, chetif, sans nulle récompense,
Sinon d'un peu d'honneurs que luy garde la France.

(2) Non pas, à notre connaissance, dans *Les Miseres de la France*, mais dans la *Responce de Pierre de Ronsard aux injures et calomnies de je ne sçay quels predicantereaux et ministreaux de Geneve, sur son discours et continuation des Miseres de ce temps* (Cf. *Œuvres complètes*, éd. Blanchemain, VII, p. 103). Voyez les vers suivants :

... Tesmoin est du Bellay comme moy demy-sourd,
Dont l'honneur merité par tout le monde court...

*Isles fortunées*, il le met au nombre de ses principaux amis qu'il sollicite de l'accompagner (1). Jaques Pelletier, dans son *Art poétique*, parlant des poètes de son tems, y qualifie du Bellay élégant et ingénieux (2) ; Pontus de Thyard, dans une ode qui est sur la fin de ses *Erreurs amoureuses*, en parle comme d'un poète qui traite mieux que tous les autres les sacrés mistères de l'amour:

Pendant que le trait puissant
De l'aveugle eblouïssant
Fit si bien du Bellay chanter
Son rameau vert pâlissant, etc... (3).

Par où il désigne ses amours d'Olive. Olivier de Magny, qui faisoit avec lui profession d'une étroite amitié, lui adresse un grand nombre de gayetez, dans ses *Souspirs amoureux* (4) et dans ses autres œuvres diverses :

Sus donc Ronsard, Bellay, Jodelle,
Accordez la lyre immortelle
Qui rend immortel vostre loz (5).

Et plus bas :

Ainsy Bellay, pour ton Olive,

(1) Cf. *Les Isles Fortunées*. A Marc Antoine de Muret (*Œuvres compl.*, éd. Blanchemain, VI, p. 173) :

Je voy Baïf, Denizot et Belleau,
Butet, Du Parc, Bellay...

(2) Cf. *L'Art poëtique de Jacques Peletier du Mans. Departi an deus livres*. Lyon, par Jean de Tournes et Guil. Gazeau, 1555, in-8°, p. 13.

(3) *Erreurs amoureuses*, etc.

(4) Voyez *Les Soupirs d'Olivier de Magny, texte original*, publié avec une notice par E. Courbet (Paris, Lemerre, 1874, in-12); p. 11, sonnet X ; p. 32, sonnet XLI ; p. 54, sonnet LXXIV ; p. 58, sonnet LXXX ; p. 60, sonnet LXXXIV ; p. 67, sonnet XCIV ; p. 71, sonnet XCIX ; p. 84, sonnet CXVIII ; p. 94, sonnet CXXXIII ; p. 100, sonnet CXLII.

(5) Le texte de Colletet nous fournit ce vers :

Qui rend vostre cas immortel,

Nostre posterité t'escrive .
Au reng des plus divins harpeurs (1).

Dans un de ses sonnets :

Ronsard d'une Marie a naguere chanté
Et naguere il chantoit sa Cassandre divine,
Du Bellay sur les nerfs de sa lyre angevine
A dit divinement d'Olive la beaulté, etc. (2).

Dans un autre sonnet, il exagère leur misère commune, après les devoirs qu'ils rendoient à quelques grands pendant leur séjour à Rome (3) :

Le cauteleux espoir, Bellay, qui me conduyt (4).

et ainsi de plusieurs autres, et spécialement dans ses *Soupirs;* finalement dans son Hymne sur la naissance de Marguerite de France, fille du roi Henri second, [il] l'invite et l'exhorte de quitter, pour un tems, le souvenir d'Olive, pour célébrer l'heureuse naissance de cette jeune princesse.

Laisse Bellay d'Olive la beauté ,
Pour dire l'heur de cette nouveauté (5), etc.,

Guillaume des Autels, gentilhomme charolois, dans son *Amoureux repos*, dans ses Façons satyriques et dans ses Epi-

(1) *Les Gayetez d'Olivier de Magny*, éd. publiée par E. Courbet (Paris, Lemerre, 1871), p. 59-60.
(2) *Les Souspirs*, éd. Courbet, p. 58, sonnet LXXX.
(3) On sait qu'Olivier de Magny séjourna, ainsi que J. du Bellay, à Rome.
(4) *Ibid.*, p. 11, sonnet X.
(5) *Œuvres diverses*, éd. publiée par E. Courbet (Paris, Lemerre, 1876, in-12) :

Et toi, Ronsard, le compaignon des Dieus
Qui fais tonner d'un vers audacieus
Ton nom bruyant de l'un à l'autre pôle,
Laisse l'objet que les esprits affole,
Et toi, Bellai, d'Olive la beauté
Pour dire l'heur de cette nouveauté...

grammes, lui adresse plusieurs vers, qui témoignent de la haute estime qu'il faisoit de son mérite; témoin le commencement de ce sonnet :

Doux du Bellay, du Bellay gracieux,
Voy que Pallas produit sa pasle Olive
En ta faveur sur l'angevine rive,
Pour l'honorer comme l'attique et mieux (1).

Et le commencement de cette ode qu'il composa sur l'heureuse rencontre de Joachim du Bellay, en la ville de Lyon, lorsque des Autels s'en alloit à Rome :

Deesse en cypre puissant
Mere des amours volans (2).

Et le reste, où, sous un style assez rude, il y a plusieurs belles imaginations poétiques; il ne peut taire encore cette joie, dans un de ses sonnets qui commence :

De mille vers, mille fois immortels,
J'honoreray cette sage fortune, etc... (3).

Jacques Grevin, dans son *Olympe* (4), lui adresse quelques-uns de ses sonnets amoureux, comme celui-ci :

Je suis pris, du Bellay, l'archerot me maîtrise, etc. (4).

(1) *L'Amoureux Repos de Guillaume des Autels, Gentil-homme Charollais*, Lyon, Jean Temporal, 1553, in-8° : *De Trois Poëtes et de soy*, XXII.

(2) *Ibid., Façons Lyriques : A. I. du Bellay, rencontré à Lyon, en son chemin de Romme.*

(3) *Ibid., A Joachim du Belay* (sic), *trouvé à Lyon lorsqu'il alloit à Rome.* Il faut lire :

De mille mercis mille fois immortels
J'honoreray cette sage fortune.

(4) *L'Olympe de Jacques Grevin, de Clermont en Beauvaisis. Ensemble les autres œuvres poëtiques dudit auteur.* Paris, Rob. Estienne, 1560, in-8°, p. 3.

Jacques Tahureau, gentilhomme du Maine, parmi ses odes diverses, lui en adresse une de longue haleine qui est un vrai panégyrique des bonnes qualités intellectuelles et morales qui étoient en lui :

Ces neuf pucelles bien apprises
Je dy ces belles qui, du son, etc... (1).

Louis Le Caron, dit Charondas, dans son poème du *Ciel des Grâces*, le met au rang de ces divins poètes qui florissoient de son tems.

Qui vous a ravis aux cieux
D'une divinité telle
Ronsard, Saingelais, Jodele
Sceve, Bellay gracieux,
Dorat, Muret immortels
Peruse etc... (2).

Et dans ses dialogues en prose de la *Prudence du Droit* (3), il introduit, et lui fait dire mille belles choses en la louange de la poésie. Charles Fontaine, qui prit à tâche de censurer ses écrits pour un petit mot qui lui étoit échappé dans son *Illustration de la langue françoise* (4), lui adressa une de ses fades épigrammes

Je suis pris, du Bellay, l'archerot me maîtrise
Et plus je suis son serf, plus il est irrité.

Voyez en outre dans la *Gelodacrie*, du même auteur, p. 101, un autre sonnet commençant par ce vers :

Que la condition de la vie est muable !...

(1) *Poésies de Jacques Tahureau*, publiées par Prosper Blanchemain. Paris, Libr. des Bibliophiles, 1870, t. II, p. 158, *A. Joa. du Bellay*.

(2) Cf. *La Poësie de Loys Le Caron*, etc. Paris, Vincent Sertenas, 1554, in-8°.

Qui vous a ravis aux cieux
De la divinité telle, etc...

(3) *La Claire, ou de la prudence de droit. Dialogue premier*, etc. Paris, 1554, in-8°. *Les Dialogues de Loys Le Caron, Parisien*. Paris, 1556, in-8° Nous n'avons pas consulté ces ouvrages médiocres.

(4) Voici le passage de la *Defence et illustration de la langue fran-*

que j'insère ici pour faire voir l'impertinence de cet antagoniste de du Bellay; c'est ainsi qu'il l'intitule : *A Joachim du Bellay, seigneur de Gonnor :*

Pour escrire vers de haut prix
Tu entends mieux que moi le point ;
Si t'escris-je, et tu ne m'escris,
Mais tu escris, je n'escris point (1).

Et à propos de ces vers obscurs, et plus qu'énigmatiques, voici encore une épigramme de même trempe, que cet autre ridicule mauvais rimeur, Jean de Boissières, fit en sa loüange de du Bellay :

De myrrhe, coule, myrrhe vive,
Myrrhe or en arbre de myrrhiers
De du Bellay la verte Olive
Par lui-même faitte Olivier (2).

*çoise* qui visait tout à la fois et le nom et certains écrits de cet auteur : « O combien je desire voir secher ces Printemps, chastier ces *Petites Jeunesses;* rabattre ces *Coups d'essay*, tarir ces *fontaines*, bref abolir tous ces beaux tiſtres assez suffisans pour degouster tout lecteur sçavant d'en lire davantage... » (Livre II, ch. XI). On dit que Fontaine, justement piqué de se voir railler de la sorte, en conçut, momentanément, une vive animosité envers J. du Bellay, et qu'il ne manqua pas d'exercer sa verve contre le poète de la Pléiade. On alla même jusqu'à lui attribuer la fameuse satire intitulée : *Le Quintil Horatian*, sur la Defence et illustration de la langue françoise (Lyon, 1551, in-8°). Mais, nous l'avons vu plus haut (note 2 de la page 35), cette opinion a fait son temps et nous n'ignorons plus aujourd'hui que le *Quintil* est l'œuvre de Barthelémy Aneau. Par la suite, Charles Fontaine se reconcilia avec J. du Bellay et écrivit de nombreuses pièces à sa louange. (Voyez l'épître de Charles Fontaine à Jean de Morel, publiée par M. Pierre de Nolhac, à la suite des *Lettres de J. du Bellay*. Paris, Charavay, 1883, in-16, p. 86).

(1) Cf. *S'ensuyvent les Ruisseaux de Fontaine, œuvre contenant Epitres, Elegies... et Estrenes pour cette presente année 1555. Par Charles Fontaine, Parisien.* Lyon, Th. Payan, 1555, in-8°, p. 199.

(2) *Les secondes Œuvres poëtiques de I. de Boyssières, de Mont-Ferrand en Auvergne, Meslanges.* Paris, 1579, p. 30. *Epitaphe VI. De Joachim du Bellay.*

J'avoüe que je n'ai pas assez d'esprit pour pénétrer la pointe de ces vers que l'on peut appeler un franc galimathias, ce me semble. François, ou Florent de la Baronie, dans sa seconde réponse à Ronsard, le préfère de bien loin par envie, ou autrement, à ce grand poète, en ces termes que je rapporte ici d'autant plus que l'original en est extrêmement rare :

Du Bellay toutesfois, du Bellay plus sçavant
Avoit ia estendu son los jusqu'au levant;
Et encores qu'on veist que sa plume feconde
Qui n'a point de pareil, surmontroit tout le monde,
Si est ce qu'en après ton esprit eshonté
Nous pensoit faire voir qu'il estoit surmonté,
Mais tu l'as fait en vain, encores que ta gloire
Ne fut ostée encor' du los de la memoire (1).

Maclou de la Haye dans ses épigrammes lui en adresse une en la loüange de son Olive; c'est ainsi qu'il débute :

Vous qui aimez le doux breuvage
De la caballine liqueur, etc. (2).

Guillaume du Buys, quercinois, lui adresse plusieurs sonnets dans ses œuvres (3). Guy Le Fevre, dans le cinquième cercle de sa *Galliade* (4), prend sujet de parler de lui et de lui consacrer ces vers :

(1) *Seconde response de F. de la Baronie à Messire Pierre de Ronsard.* Paris, 1563, in-8°, fol. 18 r°.

(2) *Œuvres de Maclou de la Haye*, etc. Paris, Est. Groulleau, 1553, in-12, p. 56. On trouvera une autre citation de ce poëte dans le *Chant de Paix :*

Deux grands esprits sur le Parnasse mont
Je voy monter en la plus haulte place...

(3) *Les Œuvres de Guill. du Buys, quercinois*, etc. Paris, Guillaume Bichon, 1585, in-12; *L'Oreille du Prince, Ensemble plusieurs autres œuvres poëtiques...* Paris, J. Fevrier, 1582, in-8°. Nous n'avons rien trouvé dans ces ouvrages, se rapportant à J. du Bellay.

(4) *La Galliade ou la Révolution des Arts et des Sciences*, par Guy Le Fevre de la Boderie. Paris, Guillaume Chaudière, 1578, in8°.

Sois toujours florissant de Bellay le nom beau,
La muse le bienheure au celeste tableau,
Lequel noble de mœurs et d'esprit et de race
A la France ennobly d'un vers tout plein de grace
Si doucement coulant que le nectar des cieux
Ni tout l'attique miel n'est point plus gracieux.

Voici encore le quatrain funèbre et rude qu'il prit le soin de consacrer à sa mémoire, que je mets ici d'autant qu'il ne se trouve pas dans le recueil d'épitaphes qui fut fait sur la mort de ce grand homme :

A la muse conceu, à la muse il nasquit,
A la muse noury, à la muse il vesquit
A la muse il est mort, et le tems qui tout use
Nuise son nom qu'au ciel, à bienheureuse muse (1).

Nicolas Le Fevre, dans son ode Pindarique sur la *Galliade*, dit que du Bellay étoit un de ceux que sa muse estimoit davantage.

Du Bellay Terpsichore estime, etc. (2).

Paschal Robin du Faux, qui faisoit beaucoup d'état de lui, n'oublie pas de le loüer hautement en quelques endroits de ses ouvrages (3). Pierre le Loyer, angevin, dans ses idylles pastorales, en commence une ainsi, en faveur de du Belley, son compatriote que le ciel avoit ravi à la terre depuis plus de vingt années :

(1) Nous n'avons pas trouvé ce quatrain dans les œuvres de Guy Le Fevre.

(2) Voyez la strophe 5 de cette pièce, publiée en tête de la *Galliade*, de Guy Le Fevre de la Boderie (1578).

(3) Et en particulier dans son *Brief discours gentil et proufitable sur l'excellence et antiquité du pays d'Anjou*... par le sieur Dufau-Robin, Gentil-homme Angevin. Paris, 1582.

Du Bellay autreffois, en ses chansons divines,
Porta bien haut l'honneur des nymphes angervines,
Comme de leur douceur de leurs voix, de leurs yeux,
Elles peuvent flechir les hommes et les dieux (1).

Jean-Edouard du Monin, dans son Discours de la Poésie philosophique (2), le traite de poète mignard, en ces termes un peu extravagans dans leur expression :

L'industriel Baïf, du Bellay le Mignard
Se vont meteorer sur l'aisle de leur art.

Le capitaine Lasphrise dans ses diverses poésies est à peu près de ce même sentiment lorsqu'il dit :

Je prise de Bellay la grand'facilité
Qui si sçavamment flüe en parfaite harmonie, etc. (3).

Jean Le Masle dans ses *Recreations poëtiques*, loüe agréablement le poète Dorat pour avoir fait des disciples dont le savoir les a rendus maîtres de tous les siècles :

Quand, du double couppeau
Tu ramenas des muses le troppeau,
Ostant aux yeux de mains esprits de France
Le noir bandeau de l'aveugle ignorance,
Tesmoin Ronsard, et du Bellay, qui ont
Vivant, porté le laurier sur le front, etc. (4).

(1) *Les Œuvres et Meslanges poëtiques de Pierre Le Loyer, Angevin.* A Paris, pour Jean Poupy, 1579, in-12, p. 59, Idylle I. *A René Belet, Angevin.*

(2) Cet ouvrage se trouve dans le *Prelude Poëtique de Robert Angot, sieur de l'Esperonnière.* Paris, Gilles Robinot, 1603, in-12.

(3) *Les premières Œuvres poëtiques du capitaine Lasphrise reveues et augmentées par l'auteur*, etc. Paris, Jean Gesselin, 1599, in-12. Voyez dans la partie intitulée *Diverses poësies*, le sonnet débutant par ce vers :

Je prise de Marot le chef-d'œuvre chanté.

(4) *Nouvelles Recréations poetiques.* Paris, Guill. Bichon, 1586, in-12,

La Fresnaye Vauquelin parle fort honorablement de lui en neuf ou dix endroits de ses œuvres, et spécialement dans son *Art poétique*, où il dit : qu'après que Ponthus de Thyard et Maurice Sceve ont inventé plusieurs mots dans leur *Pasithée* et dans leur *Delie*, qu'il doit être permis à ceux qui les valent bien de faire la même chose :

> Et que Bellay, Ronsard, et Baïf inventant
> Mille propres bons mots, n'en pussent faire autant, etc. (1).

Et en un autre endroit, il vérifie assez clairement ce que j'ai dit ci-dessus de l'invention du sonnet:

> Et desjà Saingelais, et doux et populaire,
> Refaisant des premiers le Sonnet tout vulaire,
> En Court en eut l'honneur : quand bientost du Bellay
> Son Olive chantant, l'eut du tout rappelé, etc. (2).

Et un peu plus avant :

> Et du Bellay quittant cette amoureuse flame
> Premier fist le Sonnet sentir son epigramme (3).

p. 50. *De l'excellence des Poëtes et de leur honneste liberté. A. M. Dorat, poëte :*

> ... en sçavoir tous autres tu surpasses
> D'autant qu'un mont quelque campagne basse
> Passe en hauteur, car du double couppeau
> As ramené des Muses le trouppeau, etc.

On trouvera, de plus, dans ce même ouvrage, un sonnet « *A Monsieur du Bellay* », débutant par ce vers :

> Seigneur dont les majeures illustres ont icy...

(1) Voyez : *L'Art poétique de Vauqelin de la Fresnaye... texte conforme à l'éd. de 1605, avec une notice, un commentaire, une étude sur l'usage syntactique, la métrique et l'orthographe et un glossaire, par Georges Pellissier* (Paris, Garnier fr., 1885, livre 1er, p. 18, vers 332 à 338.

(2) *Ibid.*, p. 34, vers 571 et suiv.

(3) *Ibid.*, p. 35, vers 587 et 588.

Dans ses *Satyres françoises*, il se vante hautement de l'honneur qu'il avoit de connoître du Bellay :

J'honorois du Bellay qui m'estoit plus cogneu,
Et sans le pratiquer, je portoy toute vive
Telle qu'en ses sonnets, au cœur sa rude Olive (1).

Et même, en un autre lieu, il se glorifie d'être en quelque sorte son allié :

Et toy mon cher Germain, aux armes appelé
Vauquelin, tu es joint au bon sang du Bellai (2).

Dans ses idylles pastorales, il y en a quelques-unes qu'il a traduites du latin de du Bellay, comme celle qui commence :

Quittez, ô François, qui chantez
D'amour la douceur la plus grande, etc. (3).

Et celle qui suit encore :

Comme jadis, belle Delie, etc. (4).

Parmi ses épitaphes il y en a deux qu'il consacra à la mémoire de Joachim du Bellay, qu'il appelle seigneur de Gonnor, qualité que le même du Bellay ne prit jamais dans ses œuvres, mais qu'il ne laissoit pas de porter effectivement, comme je l'apprens encore de Charles Fontaine (5) et de La Croix du Maine (6), qui le qua-

(1) *Les diverses poésies de Jean Vauquelin, sieur de la Fresnaye*, publiées et annotées par Julien Travers. Caen, Impr. de F. Le Blanc-Hardel, 1869-1870, in-8°, t. I, p. 188. *Satyres françoises*, livre I :

Du Bellay qui m'estoit plus connu j'honoroy
Et sans le pratiquer, etc.

(2) *Ibid.*, p. 187.
(3) *Ibid.*, t. II, p. 486, Idil. 38.
(4) *Ibid.*, p. 488, Idil. 39.
(5) Voyez dans *Les Ruisseaux de Fontaine*, 1555, p. 109, un quatrain à Joachim du Bellay, seigneur de Gonnor.
(6) *Bibliothèque françoise*, Ed. de Rigoley de Juvigny, II, p. 1.

lifient ainsi, du nom de cette terre seigneuriale, située en Anjou (1).

Une de ces épitaphes commence ainsi :

Du Bellay, qui les flots du blond Tybre arrestoit
Quand les restes de Rome en leur cendre il chantoit (2).

Dans son recueil de sonnets, il lui en adresse un qui est considérable pour son sujet, que ces premiers vers expliquent assez :

Ce fut toy, Du-Bellay, qui des premiers en France
D'Italie attiras les sonnets amoureux ;
Depuis y sejournant, d'un goust plus savoureux
Le premier tu les as mis hors de leur enfance (3).

Et le reste qui confirme puissamment ce que j'ai dit de l'usage du sonnet entre nous. Marguerite, Reine de Navarre (4), qui faisoit un état merveilleux de ses vers et de son mérite, pour réponse aux siens, lui en adressa plusieurs qui sont autant d'éloges éclatans de du Bellay, comme on le peut voir dans les œuvres de cet excellent poète (5), qui fut ravi de se voir si hautement loué de

(1) Contrairement à l'opinion admise par divers biographes, Joachim du Bellay porta le titre de seigneur de Gonnor, en Anjou, après la mort de son frère aîné (Voyez les *Lettres de J. du Bellay*, publiées par M. P. de Nolhac, p. 41).

(2) *Les diverses poésies de Jean Vauquelin*, etc., II, p. 665. L'autre épitaphe à laquelle Colletet fait allusion débute par ce vers :

Au monde en peine pour autruy, etc.

(3) *Ibid.*, II, p. 702, sonnet 3.

(4) Non pas Marguerite de Navarre, mais Jeanne d'Albret, sa fille, épouse de Antoine de Bourbon et mère de Henri IV, femme d'un esprit cultivé, à laquelle on doit quelques poésies. (Voyez : *Les Mémoires et Poësies de Jeanne d'Albret, publiés par le baron de Ruble*. Paris, Emile-Paul, etc., 1893, in-8°).

(5) Cf. *Œuvres françoises de Joachim du Bellay*, publiées par Ch. Marty-Laveaux, I, p. 295. *Sonnets à la Royne de Navarre auxquels la dicte dame fait elle-mesme response*. Ces vers qui font partie du *Recueil de Poësie*, dans les éditions posthumes, ont paru, pour la première fois, en 1561, soit quelques mois après la mort de J. du Bellay.

la bouche et de la plume d'une princesse dont la divine personne pouvoit augmenter le nombre des grâces, aussi bien que celui des Muses.

François Habert, d'Issoudun, dans une épitre latine, qui est à la fin de ses Oracles de Zoroastre, dit que du Bellay fut l'un de nos premiers françois qui eut la gravité de Virgile, l'élégance d'Ovide, et les inventions de Pétrarque (1), Le docte président de Thou, dans son Histoire de France (2), fait toujours honorable mention de lui, et spécialement aux endroits où il parle de Dorat et de Ronsard. Scevole de Sainte-Marthe, qui arriva à Paris le jour même de son décès, et qui ne le vit jamais que mort, non content d'avoir fait l'éloge de ces trois excellens frères de la maison de du Bellay, prit encore le soin d'en consacrer un particulier, à la mémoire de ce grand poète, comme on le peut voir, dans ses éloges latins des hommes illustres, que j'ai traduits et publiés en françois, l'an 1644 (3). Jean-Antoine de Baïf loue au dernier point ses Amours d'Olive, dans un de ses poèmes au duc d'Anjou où il parle de la sorte :

Bellay chanta, soit ou feinte, ou naïfve
Sa prime ardeur sous le doux nom d'Olive,
Le choisissant de Petrarque à l'envy
Qui du bel œil de Laure fut ravy
Pour eslever sa teste reparée

(1) *Les Divins Oracles de Zoroastre, ancien Philosophe Grec interpretez en Rime Françoise, par François Habert, avec un Commentaire Moral sur le dit Zoroastre en Poësie Françoise et Latine*, etc. (A Paris, par Philippe Danfrie et Richard Breton, 1558, in-8°) : « ... Perpetuum spondoris sui specimen posteris reliquit Clémens Marotus, Sangelasius, Petrus Ronsardus, Joachimus Bellaius, Olivarius Magnus, Maronis gravitatem, nasonis eloquentiam, Petracus inventionem redolent, etc... »

(2) *Historiae sui temporis*. Ed. de Londres, Samuel Buckley, 1733, 7 vol. in-fol. Voyez en particulier lib. VI, 1549, et lib. XXV, 1560.

(3) *Gallorum doctrina illustrium Elogia*, Poitiers, 1598, in-8°, p. 39-41 ; *La même*, 3e édit., 1606, in-12, p. 60-61. La traduction des *Eloges* de Sainte-Marthe, par Guillaume Colletet, a paru, effectivement, en 1644.

Ainsy que luy d'une plante honorée
Par ses beaux vers... (1)

Il lui adressa encore ce fameux sonnet de raillerie dont j'ai parlé dans la vie de Baïf (2). Jean Le Masle, angevin, dans son *Breviaire des nobles* (3), l'appelle un des premiers ornemens de notre poésie françoise et ensuite rapporte quelques vers du poème qu'il composa sur le fait des *Quatre Estats du Royaume;* Louis Le Roy, dit Regius, à la fin de ses commentaires sur le *Sympose de Platon* (4), dit que pour traduire dignement en françois les vers grecs et latins qu'il avoit rapportés de divers auteurs, il

(1) Cf. *Les Amours*, livre I, *A Monseigneur le duc d'Anjou* (*Poésies choisies*, publ. par L. Becq de Fouquières. Paris, Charpentier, 1874, in-18, p. 93).

(2) Le manuscrit de cette « vie » a été détruit dans l'incendie de la Bibliothèque du Louvre, et ce que Sainte-Beuve, et après lui Rochambeau, nous ont conservé de la notice de Colletet, le premier dans son *Tableau de la poésie au XVI^e siècle* (Ed. Lemerre, I, 143 et II, 255) et le second dans l'ouvrage suivant : *La Famille de Ronsard* (1868, p. 193), ne contient pas le poème signalé ici. Il s'agit sans doute de la pièce burlesque intitulée: *Gosserie contre le sonnet de J. du Bellay. Des Comparatifs*, et commençant par des vers:

Beau Belier, bien beslant, bellieur, voire bellime
Des beliers les belieurs qui beslent en la France,
Qui d'un haut beslement effroyas l'ignorance,
Fortieur d'elle qui fut des fortieurs la fortime...

On trouvera la suite de ce sonnet au livre I^er des *Passetemps*, de J.-A. de Baïf (*Poésies choisies, éd. Becq de Fouquières*, p. 235).

(3) *Le Bréviaire des Nobles, contenant sommairement toutes les vertus et perfections requises à un Gentilhomme pour bien entretenir sa Noblesse* (Voyez : *Les Nouvelles Recreations poëtiques de Jean Le Masle*, etc. Paris, J. Poupy, 1580, in-12).

(4) *Le Sympose de Platon ou de l'amour et de la beauté, trad. de grec, en françois, avec trois livres de Commentaires extraictz de toute Philosophie et recueillis des meilleurs authcurs tant grecz que latins et autres, par Loys le Roy, dit Regius, etc. Paris, Jehan Longis et Robert Le Mangnyer*, 1558, in-4°.

avoit prié le seigneur Ioachim du Bellay, très excellent poète latin et françois, de les traduire, et que pour l'amitié qui étoit entre eux, il avoit entrepris cette charge, dont il s'étoit si bien acquitté que non seulement il les avoit fidèlement traduits en gardant la majesté de leurs sentences, ce qui est fort difficile en vers, mais aussi qu'il avoit représenté les traits, les figures, les couleurs, et les ornements poétiques des deux plus belles langues, avec telle dextérité, et tel bonheur, qu'il sembloit en avoir égalé les uns, et surmonté les autres. Témoignage d'honneur qui est d'autant plus considérable, que ce docte et fameux Louïs Le Roy se montroit fort avare de louanges, comme après Scevole de Sainte-Marthe, j'ai remarqué dans mes Eloges françois. Estienne Pasquier, après avoir si dignement parlé de lui dans ses *Recherches de la France*, ainsi qu'il est facile de [le] voir, notamment dans le VII^e chapitre, du IX^e livre, et dans le VIII^e, chapitre III^e (1), remarque sur ce vieux mot d'*endementiere* — dont Jean le Maire des Belges use si souvent, et qui étoit si fort en usage de son tems — que du Bellay le voulut rétablir en plusieurs endroits de sa version des deux livres de l'Enéide; mais qu'il n'y pût jamais parvenir, pour ce qu'en cela il ne fut suivi ni approuvé de la Cour, ni du peuple (2); et dans ses épigrammes latines, il lui en adresse une sur ses amours de Faustine — qui étoit une belle dame qu'il avoit aimée en Italie, et si hautement célébrée dans ses poésies latines. — C'est ainsi qu'elle commence :

(1) Voyez : *Les Œuvres d'Estienne Pasquier*, etc... Amsterdam, aux dépens de la Compagnie des libr. associez, 1723, I. *Les Recherches de la France*, col. 703-704, l. VII, ch. VI, *De la grande flotte des Poëtes que produisit le Regne du Roy Henry deuxiesme, et de la Nouvelle forme de Poësie par eux introduite*, col. 701 à 710. Voyez en outre, au tome II de cette édition, dans les *Lettres* d'Estienne Pasquier, l'épître à « Monsieur de Ronsard », col. 11.

(2) *Ibid.*, t. I, *Les Recherches de la France*, livre VIII, ch. III, col. 763 B.

Redde mihi ingenium solitasque in carmina vireis,
Faustinam potius sed mihi redde precor, etc. (1).

*(A suivre.)*

---

(1) Ibid., t. I, *Stephani Pasquierii Epigrammata.* Lib. VI, Ep. 47. *Ad Joachimum Bellaium,* col. 1217. Cette Faustine est l'unique maîtresse du poète dont on ne conteste point l'existence. Elle lui inspira non seulement quelques-unes de ses meilleures poésies latines, mais encore deux pièces françaises de ses *Jeux rustiques*, qu'on trouvera plus loin, et dans lesquelles il désigne clairement, sous le joli nom de Columbelle, l'objet de son amour. Tous les biographes se sont complaisamment exercés sur cet épisode galant de la jeunesse de notre auteur. Faustine était romaine et peut-être de noble condition. Jeune et belle, telle était, croit-on, son pouvoir de séduction, qu'elle mit un jour aux prises des cardinaux. Ses yeux et ses cheveux, la blancheur de son front, ses joues vermeilles, ses lèvres de rose (c'est le poëte qui parle) charmèrent tant du Bellay qu'il n'aspira à rien qu'à goûter, près d'elle, la suprême félicité. Son désir fut agréé, mais son bonheur ne dura point. A-peine commençait-il à posséder sa maîtresse qu'un barbon jaloux et vindicatif vint la lui prendre et la tirant de chez sa mère, où elle vivait librement, la mit dans un cloître. L'ardente passion du poète ne pouvant plus s'exercer en toute indépendance, s'exprima littérairement. De là prirent naissance ces *Amours de Faustine* qu'on peut lire dans ses *Poemata* (Paris, F. Morel, 1558, in-4), et qui comptent parmi les plus gracieuses compositions latines de la Renaissance. J. du Bellay dut quitter Rome vers la fin de 1557, et, sans doute, cette aventure voluptueuse contribua-t-elle à hâter son départ.

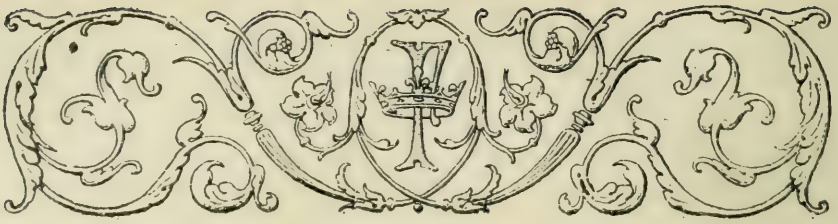

# Prononciation du nom de Montaigne

Dans toutes les controverses auxquelles a donné lieu jusqu'ici la prononciation du nom de Montaigne, il y a un fait dont on ne paraît pas avoir tenu un compte suffisant : C'est que, dans le « Privilège royal » dont un extrait figure à la fin de l'édition de 1588, on lit : « Michel, seigneur de Montagne (sans i), alors que, dans l'en-tête de l'ouvrage lui-même, on lit : « Michel, seigneur de Montaigne ».

L'orthographe du Privilège royal prouve, à tout le moins, une chose, c'est que déjà à cette époque, en 1588, c'est-à-dire du vivant même du célèbre écrivain, le nom de la localité dont il tirait son titre seigneurial se prononçait et s'écrivait couramment Montagne, comme il se prononce et s'écrit aujourd'hui.

Il reste à décider si la différence d'orthographe entre ce nom de localité et celui de l'écrivain implique une différence de prononciation.

Or, ce n'était guère que depuis deux générations que les Eyquem possédaient la seigneurie de Montagne. Il est donc probable que la prononciation n'avait pas changée, et que si l'on écrivait primitivement ce nom avec un i, cet i se fondait avec la finale gne, pour produire le son mouillé que l'on se contenta plus tard de marquer par gne.

En d'autres termes, le mot Montaigne, avec un i, a dû se prononcer Monta-ïgne, en détachant l'i de l'a pour le joindre à *gne*, c'est-à-dire de façon à faire entendre un son très voisin de celui qu'on y entend aujourd'hui, sinon exactement le même.

On sait, en effet, par le témoignage des divers grammairiens de l'époque, notamment par celui de Palsgrave (1530) et de Meigret (1550), que la diphtongue ai avait alors deux prononciations : l'une, où les deux éléments a et i se fondaient en un seul son è, comme dans *aile*, *aide*, *aigle*, *grammaire*, etc., l'autre, où ils formaient un son double et diphtongal, aï ou aïe, comme dans *ail*, *bail*, *détail*, *travail*, *bataille*, etc...

C'est encore cette prononciation diphtongale qui subsiste aujourd'hui dans la terminaison ail et aille, où la lettre i n'a été conservée que pour indiquer le son mouillé de la consonne *l*.

Cette lettre i était également nécessaire autrefois devant *gne* pour en indiquer le son mouillé. C'est pourquoi on écrivait Montaigne, campaigne, Espaigne, Bretaigne, tout en prononçant Montaïgne, campaïgne, etc.., c'est-à-dire Montagne, campagne, etc...

Peu à peu, les consonnes *gn* étant devenues inséparables de ce son mouillé, la lettre i a été jugée inutile dans ces finales en *aigne*, et on a fini par l'y supprimer. On a donc écrit Montagne (sans i), comme on le voit dans le Privilège du roi de l'édition de 1588.

Mais Montaigne lui-même était habitué à l'ancienne orthographe. Les innovations des grammairiens lui déplaisaient, comme on sait. Il lui semblait préférable de conserver ici la lettre i, sans doute comme rendant plus évidente la prononciation mouillée à laquelle elle avait donné lieu en se fondant avec *gn*.

C'est pourquoi, sur ce fameux exemplaire qui lui appartenait et que l'on conserve si religieusement à la Bibliothèque de la ville de Bordeaux, on trouve une note écrite de sa main où il recommande à son imprimeur, en vue d'une réédition future, d'écrire tous ces mots avec un i : « *Campaigne*, *Espaigne*, *Gascouigne*,

comme *Montaigne*, et non *campagne*, *Espagne*, *Gascogne* sans i. »

S'il avait voulu montrer par là que son nom se prononçait Montègne, comment n'aurait-il pas protesté contre l'orthographe du Privilège royal où on lit : Michel, seigneur de Montagne.

Bien loin que la prononciation première et naturelle des deux lettres associées ai soit è, c'est, au contraire, un véritable son dissyllabique, celui de aï qu'elles ont fait entendre à l'origine, car on trouve dans les chansons de gestes des mots comme *haine* rimant avec *rapine*, *marine*, etc.

Quand l'élément i s'est fondu avec l'a pour se prononcer è, on a continué à écrire ai, comme dans *haine*. Si donc on a changé ai en a dans *campagne*, *Espagne*, *Montagne*, n'est-il pas évident que c'est pour montrer que cet élément i s'était détaché de l'a précédent pour se fondre dans la prononciation de la double consonne *gn* ?

Ces deux orthographes *campaigne* et *campagne*, etc., *Espaigne* et *Espagne*, etc. ne devaient donc indiquer, aux yeux de Montaigne, qu'une prononciation à peu près identique, et c'est ce qui explique qu'il n'ait point jugé à propos de relever le changement d'orthographe qu'on avait fait subir à son nom dans le Privilège du roi.

*
* *

C'est surtout la recommandation de conserver la lettre i dans le mot *Gascouigne* qui va nous éclairer sur la véritable manière de prononcer le nom de Montaigne.

Il n'est pas admissible, en effet, qu'il ait voulu par là faire rimer ce mot avec *ligne* ou *vigne;* il faut donc nécessairement que cet i se soit fondu avec *gn* pour produire le son mouillé aujourd'hui indiqué par *gn*. Montaigne prononçait donc *Gascou-gne*, comme on le prononce encore dans le patois d'aujourd'hui.

Mais si *igne* se prononçait *gne* dans *Gascouigne*, il ne pouvait se prononcer autrement dans *campaigne*, *Espaigne*, *montaigne*,

puisque tous ces mots sont réunis dans la même recommandation, à l'adresse de l'imprimeur, dans l'avis ci-dessus mentionné.

*
* *

Deux objections ont été faites à cette argumentation. D'un côté, on lit, paraît-il (1), dans une note manuscrite de Catherine de Médicis, le nom de Montaigne écrit avec un è au lieu de ai. D'un autre côté, on trouve parfois, dans les œuvres poétiques de cette époque, des mots tels que *montaignes*, *campaignes*, rimant avec *enseignes*.

Ces exemples ne prouvent qu'une chose, c'est qu'on n'était pas bien fixé, à cette époque, sur les deux prononciations de la diphthongue ai, et que l'on confondait parfois les mots où il fallait prononcer aï avec ceux où il fallait prononcer è.

Mais ces hésitations accidentelles de l'usage n'infirment en rien la preuve que nous fournit l'extrait du Privilège du roi dans l'édition de 1588, à savoir que la prononciation couramment reçue, à Paris, était à cette époque, *Montagne* et non pas Montègne.

A plus forte raison prononçait-on ainsi dans le Midi, puisque l'on trouve ce nom écrit sans i dans les lettres d'un des plus intimes amis de Montaigne, le poète de Brach.

Mais ce n'est pas tout : il y a à Bordeaux une rue de Lachassaigne, que les habitants du quartier appellent couramment rue de *Lachassagne*.

Or, ce nom se trouve être le même que celui de la femme de Montaigne, Françoise de Lachassaigne.

Il est vrai que du Bellay a fait rimer ce nom de *Lachassaigne* avec *enseigne*. Mais du Bellay n'était pas du Midi. Il n'a pas su faire la distinction voulue entre les deux prononciations de la

(1) Voir l'article très documenté publié à ce sujet par le Dr Armaingaud dans l'*Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux*, du 10 décembre 1909.

diphthongue ai. Les gens du Nord se trompent encore aujourd'hui quand il s'agit de prononcer des noms méridionaux contenant la diphtongue aye, comme Blaye, qu'ils prononcent Blè au lieu de Blaïe. La rime de du Bellay ne saurait prévaloir contre le témoignage des Bordelais (1), qui prononcent Lachassagne, ni contre celui des Périgourdins qui écrivent et prononcent Montagne, en parlant de la localité où Montaigne est né et où il est mort, ni contre celui de son ami de Brach, ni enfin contre celui du Privilège royal de 1588.

BIARD.

---

(1) Il est vrai que les Bordelais sont partagés sur la prononciation du nom de Montaigne, mais c'est par suite de l'influence de Paris qui leur a communiqué ses hésitations et ses tendances à un faux modernisme en fait de prononciation.

C'est cette fausse modernisation de la prononciation qui nous a fait écrire *châtaigne* et *araignée*, alors que l'on devrait assimiler ces mots à *campagne* et à *montagne*, comme le faisait encore La Fontaine pour *aragne*.

C'est également une fausse modernisation qui a fait prédominer la prononciation de *poigne*, *poignard*, *empoigner*, comme *pouagne*, *pouagnard*, *empouagner*. Mais au siècle dernier, il y avait encore bien des gens qui prononçaient *pogne*, *pognard*, *empogner*.

On hésite d'ailleurs encore pour la prononciation de *besogneux* ou de *besoigneux*. Mais s'il y a encore des gens qui écrivent *oignon*, il n'y en a guère qui osent prononcer *ouagnon*.

Finalement, on a le droit de prononcer Montègne, en vertu d'une sorte de prescription, puisque, à peu près tout le monde prononce ainsi ce nom, aujourd'hui, mais on prononçait couramment Montagne au XVI^e siècle.

# LETTRES & ARTS

## I

## LES PRIMITIFS NIÇOIS

On lit dans le *Mercure de France* du 16 avril 1912 :

M. et M^me^ Silvain viennent d'interpréter *Phèdre* avec leur ample et vigoureux talent dans les arènes de Fréjus. Il y avait foule pour les applaudir. Le théâtre d'Orange et les arènes de Nîmes ont connu des succès retentissants. Un de nos anciens confrères, M. Charles Formentin, devenu personnage important dans « l'argenterie » de la République Française, mais qui garde un pied dans la littérature et les arts, organisait naguère en Avignon une exposition consacrée aux œuvres des peintres provençaux, en attendant de réaliser un rêve qui nous enchanterait tous: faire de l'ancienne ville des Papes le siège d'une école qui serait un peu la sœur de l'école d'Athènes et de celle de Rome. Monte-Carlo, de son côté, est coutumier des initiatives heureuses. Cette année, il a offert au public la primeur de *Roma* et d'une nouvelle *Esther*. Nice, enfin, vient d'entrer dans ce précieux mouvement de décentralisation et son acte est, pour ainsi dire, un coup de maître. L'exposition dans le Musée de la Ville des Primitifs Niçois ressemble à un triomphe. Les organisateurs de cette importante manifestation d'art, MM. Henri Navello, Guillaume Boréa, Joseph Saqui, Eugène Ghis, Alexis et Gustave Mossa (et je ne cite que les principaux), reçoivent la juste récompense de leurs longs et patients efforts. Le spectacle auquel ils nous ont conviés est un véritable régal, et l'œuvre qu'ils ont accomplie devrait servir d'exemple. Non seulement la France, par la variété de ses paysages, est le plus beau pays du monde, mais c'est aussi la contrée la plus riche en monuments de toutes sortes dus au génie de ses générations successives. Nous allons bien loin pour découvrir des sites et admirer des monuments. La France en foisonne et nous les ignorons.

C'est pourquoi il faut louer sans réserves l'activité et le labeur de

ceux qui cherchent à mettre en valeur nos richesses méconnues. Puisque l'Etat ne fait rien, ou ne fait que peu de chose pour rendre à nos anciennes provinces leur vie originale, c'est à chacun de nous à aider ceux qui travaillent à cette tâche.

L'exposition des Primitifs Niçois révèle la belle indépendance d'art qui régnait aux temps anciens. Paris n'était pas comme aujourd'hui le lieu où se donnaient rendez-vous peintres et écrivains. Sans doute les artistes voyageaient. Ils voyageaient même plus qu'aujourd'hui où ils ne connaissent guère que Montmartre. L'exposition de Nice nous instruit même avec abondance sur l'humeur vagabonde des peintres d'autrefois. Parmi les œuvres exposées il en est qui dénotent des influences italiennes, et c'est le plus grand nombre, ce qui se comprend à cause du voisinage de Nice avec l'Italie ; mais d'autres indiquent des influences flamandes, d'autres des influences allemandes. Les artistes anciens voyageaient donc et se mettaient en rapport avec des maîtres lointains, profitant de leur commerce et de leurs leçons : mais ils revenaient toujours à leur petite ville ou à leur village. Ils en aimaient le clocher, se plaisaient dans leur coin de province, participant à la vie de leurs compatriotes, partageant leurs sentiments, leurs idées, leurs usages, leurs mœurs et les traduisant dans leurs tableaux. Pour la même époque, ces sentiments, ces idées, ces usages et ces mœurs varient peu, ce qui explique la monotonie des sujets représentés dans les peintures des Primitifs Niçois. Comme nous sommes au XV^e^ et au XVI^e^ siècle, siècles de croyance et de foi, c'est le sentiment religieux qui inspire d'abord toutes ces œuvres. Sous la palette de chaque peintre ce sont les mêmes sujets qui reviennent, ce sont les mêmes saints qui se colorent avec les mêmes attributs. Parmi les œuvres montrées en ce moment au musée de Nice nous voyons surtout des Christs de Passion, des Vierges de Miséricorde, des Annonciations, et ce sont les mêmes saints qui reviennent : saint Jean-Baptiste, saint Pierre, saint Benoît, saint Etienne, saint Antoine, Saint-Sébastien, saint Nicolas, saint Honora, saint Martin, saint Roch, sainte Catherine, sainte Lucie, sainte Claire, etc.

Mais si les primitifs n'ont guère le choix des sujets, si les donateurs leur imposent une composition commune, s'ils ont entre eux des analogies qui vont jusqu'à une ressemblance frappante au prime abord, on leur découvre des différences notables quand on entre dans le détail de leurs œuvres, différences de coloris, d'expression, et de maîtrise.

Les 63 œuvres exposées au Musée de Nice méritent toutes de retenir l'attention, mais malheureusement il m'est impossible de parler de toutes. Je m'arrête donc à celles auxquelles vont mes préférences.

Au-dessus de toutes, je place la *Vierge Immaculée*, qui appartient

à la chapelle des Pénitents noirs de Sospel. C'est, pour moi, l'œuvre qui se rattache le plus nettement à l'Art français par la pureté des figures, par la noblesse et la distinction des attitudes. Au centre du retable la Vierge est debout, les mains jointes, vêtue d'une magnifique tunique d'or à dessins verts. De beaux cheveux blonds tombent sur ses épaules. Son visage est celui d'une jeune fille ; il exprime le calme et l'innocence. C'est une fleur ; c'est bien la « Vierge Immaculée ». Autour d'elle, sur de petits nuages, des angelots jouent des instruments de musique. A gauche, une sainte tient un livre ouvert ; elle porte un voile blanc noué en turban autour de la tête et retombant sur les épaules. A droite, on voit sainte Marthe, avec le Tarasque à ses pieds. Elle porte un manteau vert foncé bordé d'or. Le fond du tableau, vert clair, représente des montagnes, une ville et un port avec des bateaux. L'ensemble est d'une couleur riche et harmonieuse. Qui est l'auteur de cette œuvre? On ne l'a pas encore établi. En tous cas, elle est d'un maître d'une culture bien française.

Le *retable de saint Etienne*, appartenant à l'église des Gréolières, m'a ensuite captivé longuement. Il est d'une époque assez antérieure au retable de Sospel. Le dessin est plus simple, plus sec. Les couleurs manquent de richesse. Elles se bornent à des rouges à peu près effacés, à des verts mourants, à des bleus décolorés, à des gris presque invisibles, mais ces couleurs sont si déteintes, si pâlies, si douces qu'elles enchantent par quelque chose de mystique. Saint Etienne, en chape brune et rouge, occupe le centre du panneau ; il tient une palme et présente un livre ouvert ; une pierre est à moitié entrée dans sa tête tonsurée. A gauche, saint Jean-Baptiste monte l'Agneau couché sur un livre fermé. A droite, saint Antoine est debout avec son bâton à clochette. Les douze apôtres ornent la prédelle. Leurs têtes se distinguent par une admirable expression de jeunesse, d'innocence et de gravité. Tous les autres détails de l'œuvre sont également impressionnants.

Arrêtons-nous, maintenant, devant la *Vierge de Miséricorde*, de Jean Miralheti. C'est un retable à huit compartiments avec une prédelle à trois compartiments. Au centre, la Vierge est debout en robe rouge et or ; elle relève les pans de son manteau sous lequel se pressent, comme des poussins religieux et laïques, le Pape et l'empereur du temps. Tous ces personnages portent des costumes somptueux. Leurs visages imberbes ou rasés sont pleins et gros : leurs yeux ont trop la même expression. Mais le visage de la Vierge est charmant de douceur et de finesse. A ses côtés, se trouvent saint Cosme et saint Damien, saint Sébastien et saint Grégoire. En haut, au milieu, se détache le Christ de Passion. On remarque aussi saint Étienne, saint Laurent, saint Valentin et sainte

Pétronille. La mise au tombeau et la résurrection illustrent la prédelle. Les figures des saintes femmes sont particulièrement belles.

Le retable de Cimie représentant la *Vierge de Pitié*, par Louis Bréa, est d'une expression également saisissante. La vierge tient sur ses genoux le corps du Christ. Une infinie douleur s'exprime sur son visage. Quatre anges curieusement posés sur la croix comme des oiseaux laissent tomber de grosses larmes ; au-dessous d'eux d'autres anges pleurent aussi. L'ensemble de l'œuvre est d'une couleur sombre et tragique avec des rouges tournant au violet et au noir. Tout semble réuni pour provoquer la tristesse chez le spectateur. A gauche, saint Martin est monté sur un cheval harnaché de rouge, à droite, sainte Catherine en robe d'or et manteau rouge. Cette œuvre de Louis Bréa porte la date de 1475. Le même artiste est l'auteur de deux retables qui appartiennent à la cathédrale de Monaco. Cec deux dernières œuvres, une *Vierge de Pitié* et le *Retable de St-Nicolas*, sont peut-être plus soignées, plus finies que le retable de Cimiez. Elles sont d'ailleurs datées de 1505, mais elles lui sont inférieures par l'expression. Il arrive en effet souvent chez des artistes, surtout chez les primitifs, que l'expression perde ce que la maîtrise gagne. Il faut reconnaître, toutefois, que, dans le retable de Saint-Nicolas il y a des détails d'une expression intense, tel le Christ de Passion entre la Vierge et saint Jean. La scène de sainte Anne tenant sur ses genoux la Vierge lisant et l'enfant Jésus est délicieuse de simplicité.

Le retable de Puget-Théniers représentant *Notre-Dame de Secours*, daté de 1525, est déjà d'un art plus parfait, mais il n'a déjà plus l'émouvante naïveté des œuvres précédentes.

Dans le retable de Biot, la belle tête aux cheveux crépus et noirs de saint Jean-Baptiste est ce que je préfère.

Le retable de Bonson, consacré également à saint Jean-Baptiste, offre des jaunes effacés et des violets tendres qui sont délicieux.

Trois panneaux appartenant aux Moines des îles de Lérins et représentant saint Jean, saint Pierre et saint Benoît, sont des œuvres fortes et soignées.

Dans le retable de Lieuche, *l'Annonciation*, œuvre de 1499, des détails séduisent particulièrement. Le Christ en croix entre la Vierge et l'enfant Jésus, qui surmonte l'Anonciation, constitue une belle scène.

Le saint Sébastien et le saint Roch, de François Bréa, milieu du XVI^e siècle, méritent de l'intérêt. La figure de saint Sébastien rappelle singulièrement les figures du Sodoma.

La *Vierge de Miséricorde*, du même artiste, appartenant à Saint-Martin d'Entraunes, est une belle œuvre. Les apôtres peints sur la prédelle sont remarquables.

Il est regrettable que la fresque de la *Vierge et l'Enfant*, par Jacques de Carolis, ait été trop retouchée.

L'influence de Botticelli apparaît visiblement dans *l'Annonciation*, qui appartient à la chapelle des Pénitents de Villars-du-Var.

Combien nous devons être reconnaissants à MM. A. et G. Mossa et à M. Hausaman d'avoir relevé en calques, dessins et aquarelles les fresques des églises d'Auron, de Clans, de Coaraze, de La Tour, de Lucéram, de Peillon, de Roubion, de Roure, de Saint-Etienne-de-Tinée, de Venanson, de Saint-Dalmas de Valdebloze. Ils nous ont ainsi permis d'avoir une idée des œuvres qui décorent les églises de ces localités. Nous devinons que ces œuvres sont remarquables par beaucoup de côtés. Ces calques reproduisent des figures qui sont d'une grande beauté, telles les figures de saint Nicolas, de saint Bernard, de saint Maur, de sainte Catherine, de sainte Marguerite et de sainte Claire dans la chapelle de Saint-Sébastien, à Venanson. Puisse l'exemple donné par le comité niçois être suivi par d'autres villes!

JACQUES DAURELLE.

---

II

## LE DINER DES « AMIS DE MONTAIGNE »

On lit dans *Le Temps* du 10 juin :

Comme l'annonçait l'autre jour notre éminent collaborateur M. Henry Roujon, les « Amis de Montaigne » ont tenu hier soir leur première assemblée. Ils ont dîné ensemble, gaiement et sagement, entourant le maître Anatole France, qui leur tint les propos fins et choisis qu'on va lire.

M. Louis Barthou, ancien ministre, et M. Henry Roujon étaient là, ainsi que Mme et M. Albert Clemenceau, MM. Abel Lefranc, Luchaire, le professeur Poncet, le docteur Ritti, Ernest Vaughan, Mme Catusse, miss N. Clifford-Barney, Mme et M. Charavay, MM. Troubat, Marcellin Pellet, Alfred Péreire, M. et Mme Iribe, MM. Léon Séché, Edouard Champion, Rodocanachi, Mlle Dussane, Mlle Roggers, M. Henri Genet, secrétaire de la nouvelle association, et d'autres aimables convives qu'on ne saurait nommer tous.

Le docteur Armaingaud, secrétaire général, initiateur et organisateur de la Société des Amis de Montaigne, a porté un toast à M. Anatole France, président de la société, à M. Henry Roujon, « qui a largement et très efficacement contribué à sa fondation », à M. Louis Barthou, vice-président, et a remercié de leur zélé et précieux concours tous ses collaborateurs. S'adressant à M. Anatole France : « Pourquoi, dit-il, vous avons-nous choisi comme président? La raison est très simple: c'est que par bien des traits vous ressemblez singulièrement à l'auteur des *Essais*, et que nous pourrions presque nous sentir présidés par Montaigne lui-même. Je ne ferai pas ici une vie parallèle à la Plutarque, bien que les différences qui peuvent aussi se remarquer entre vous et Montaigne ajouteraient encore à l'intérêt de ce parallèle. Mais, parlons des ressemblances, du moins de quelques-unes... » Et M. Armaingaud évoque le souvenir de Jérôme Coignard qui passe pour être « un des personnages de ses romans dans lesquels Anatole France a mis le plus de ses propres traits : une sorte de mélange merveilleux d'Epicure et de saint François d'Assise ».

« Sur un autre point encore, poursuit le docteur Armaingaud, la ressemblance est parfaite entre vous et l'auteur des *Essais*. Comme l'a écrit avec raison Sainte-Beuve, le style est un spectre d'or qui assure la royauté littéraire: Montaigne avait conquis, de son temps, cette royauté ; vous l'avez conquise parmi nous ; Montaigne c'est le vieil or, Anatole France c'est l'or nouveau. »

Et voici le discours que lut ensuite M. Anatole France et qui fut accueilli par d'unanimes applaudissements.

Messieurs,

Je n'irai pas, vous pensez bien, jusqu'à approuver le docteur Armaingaud d'avoir, en cette allocution charmante, parlé de moi en termes infiniment trop flatteurs ; tout ce que je peux faire, c'est de l'excuser par égard à la source d'un tel excès: l'amitié est la seule cause de ce mal, et la sienne m'est assez précieuse pour que j'en souffre un pareil inconvénient. On n'est pas surpris de voir des disciples de Montaigne beaucoup accorder et beaucoup pardonner à l'amitié.

Or le docteur Armaingaud est nourri de Montaigne. Il ne possède pas seulement la lettre des *Essais* : il en a l'esprit.

Vous connaissez tous ses travaux sur la vie et l'œuvre de ce grand homme. Le bruit qu'a fait l'an passé son *Montaigne pamphlétaire* n'est pas encore apaisé. A cette nouvelle que l'auteur des *Essais* a composé lui-même une partie du *Contre un* et mis sous le nom de La Boétie un portrait du tyran qu'il avait tracé tout entier de sa propre main, que de cris, que de rumeurs, que de querelles dans ce monde des

belles-lettres et de l'érudition où l'humeur violente des vieux Scaliger, bien que très adoucie, garde encore quelque âpreté !

Je ne dirai pas au docteur Armaingaud qu'il nous a apporté la pleine et claire vérité sur ce sujet. Il est trop bon disciple de Montaigne pour le souffrir, et je me sentirais outrecuidant d'en décider tout à coup. Mais que ce livre, avec ses 340 pages in-8°, paraît court et se lit agréablement, qu'il jette de lumière, qu'il s'y trouve de vues nouvelles et d'idées justes ; que cela est bien raisonné ; comme les faits se rangent aisément dans l'ordre concerté par le critique ! Il y a des moments où, en dépit des judicieuses observations de plusieurs savants contradicteurs, je suis tenté d'accorder au docteur Armaingaud plus encore qu'il ne demande et de lui dire: « Oui, Montaigne a fait ou refait le *Contre un.* »

Pourtant je ne le lui dirai pas, et je m'en rapporte d'avance aux amis du philosophe qui dans nos réunions ne manqueront pas un jour ou l'autre de mettre la question sur le tapis.

Cher docteur, il ne vous suffit pas d'approfondir en philosophe, en critique, en historien, l'œuvre de Montaigne. Votre zèle s'exerce sur le texte même des *Essais*. Pendant que la ville qui se glorifie d'avoir nourri les Eyquem publie, sous la direction de M. Strowski, avec le concours de M. Pierre Villey, la belle édition municipale, vous collaborez à la grande édition dont l'Imprimerie nationale vient de tirer le premier volume. Et à votre tâche d'éditeur s'ajoute un intéressant travail bibliographique. N'avez-vous pas fourni de nouvelles et solides raisons de préférer le texte du manuscrit de Bordeaux à l'imprimé de 1595, en relevant les erreurs commises il y a quatre-vingts ans par Victor Leclerc dans l'établissement de son texte et devenues classiques? Leclerc était fort savant. Mais qui ne se trompe pas?

Je vous connais, cher docteur Armaingaud, et je sais que vous ne serez content que si je nomme en même temps que vous vos devanciers et vos rivaux en Montaigne. Mais excusez-moi de ne pas vous satisfaire. Ce n'est guère possible. La liste en est trop longue pour tenir dans l'intervalle qui sépare le champagne du café. Il y aurait d'ailleurs quelque pédantisme à faire devant des coupes un catalogue, et je ne saurais être pédant : je ne suis pas assez savant pour cela. J'évoquerai seulement ici quelques figures aimées des montaignistes : le bon docteur Payen, tirant de sa douillette une brochure nouvelle ; les éditeurs à qui l'on doit une reproduction fidèle du texte de 1580 ; le grave juriste M. Barckhausen et le fin et délicat M. Reinhold Dezeimeries, le plus élégant des philosophes, qui apporta un jour au texte d'André Chénier un amendement immortel ; Ernest Courbet, qui a tant vécu dans le seizième siècle qu'il en a pris l'esprit et même l'allure. Il y a quelques années, il ressemblait aux meilleurs portraits de Montaigne.

C'est un savant modeste et un très aimable homme, que j'assure ici de ma vive affection. Et il faut nommer encore Paul Stapfer, cet esprit si probe et si généreux, qui prit un jour le nom de Colline pour rappeler modestement celui de « Montaigne », son maître ; M. Edme Champion, qui malheureusement pour nous s'est retiré du monde et vit en ermite dans sa bibliothèque. Il a appliqué les ressources de son esprit puissant et profond à l'étude du caractère de Montaigne et son livre est un chef-d'œuvre. Vous avez tous présent à l'esprit, messieurs, le nom de M. Paul Bonnefon, le biographe excellent de La Boétie et de son illustre ami. Je ne tairai point que M. Paul Bonnefon ne veut pas du tout accorder au docteur Armaingaud que le portrait du tyran dans le *Contre un* est de la main de Montaigne.

Voilà donc, mesdames et messieurs, notre société fondée. Je m'en réjouis. Je vois bien qu'elle existe, puisqu'elle boit et mange. Mais dût-on me reprocher mon pyrrhonisme, j'ai un doute que je vais vous soumettre. Si je préside ce banquet, je ne suis pas sûr d'être le président de notre société.

Et je doute si ce n'est pas plutôt mon confrère et ami Henry Roujon. Il me semble bien que la présidence lui avait été naguère offerte et qu'il ne l'avait pas refusée pour des raisons suffisantes. Je ne vous offre pas de me retirer devant lui ; il n'y consentirait jamais. Mais je vous demande, mes chers confrères, de le nommer avec moi. Il y aura deux présidents. J'y vois des avantages et pas d'inconvénients.

Oui, mon cher Roujon, si bienveillant et si sage avec infiniment d'esprit, vous êtes fait pour présider les montaignistes. Nous jouirons tous deux en paix de ces honneurs qui me paraîtront plus grands quand je les partagerai avec vous.

Il nous sera doux de nous réunir en Montaigne. On vient de vous le dire, Montaigne était épicurien. Et les épicuriens sont des hommes qu'on a plaisir à fréquenter. Forcés d'être vertueux (c'est une nécessité pour tous de l'être au moins un peu ; il est bien difficile de subsister sans cela, dans une condition vulgaire), forcés donc d'être vertueux, ils donnent à la vertu une figure qui n'effraye pas ; ils la rendent humaine et naturelle et, s'il se peut, agréable et même voluptueuse. Et puis ils sont discrets, ne s'admirent point, ne s'imposent point et ne parlent point au nom des dieux jaloux. Non certes, Montaigne n'était pas stoïcien. Il a compris (puisqu'il comprenait tout) ce qu'il a eu de force et de grandeur dans les enseignements du Portique. Il aimait beaucoup Sénèque, mais son caractère n'était nullement d'un disciple de Zénon. Il y a dans le stoïcisme quelque chose de roide et de tendu qui répugnait à son génie aimable. Le stoïcisme est rude ; il va rarement sans orgueil, ni même sans quelque hypocrisie. C'est s'exposer à feindre que de professer trop d'austérité. Le stoïcisme est ennuyeux,

même chez un Marc-Aurèle, et il n'est point artiste. On en peut dire autant, et même on en peut dire davantage de toutes les doctrines qui demandent trop d'effort à la nature humaine, qui la veulent roidir à l'excès et qui nient que la douleur soit un mal. Mais que penser des doctrines, plus sombres mille fois, qui veulent que la douleur soit un bien désirable, une faveur céleste, qu'elle ait des mérites spéciaux, que des privilèges y soient attachés, et que la vue enfin d'un homme accablé de privations et de souffrances soit un spectacle agréable à la divinité?

Pourquoi faut-il que les hommes, dont la condition est déjà, par elle-même, assez pénible, s'imposent quelquefois encore, par un faux sentiment du devoir, des peines volontaires? Soyons calmes et ne nous étonnons de rien. Il fut naguère, il fut, dans le royaume de scolastique, un petit homme parleur et disputeur, d'un bois très dur et de formes acerbes, coupant comme un couteau à papier. Athée et fanatique, il avait feuilleté Montaigne, et il l'aimait pour le fanatisme qu'il lui trouvait. Je conjecture que ce petit homme était Picrochole en personne, qui, vaincu par Gargantua, se fit maître d'école. Mais de bonne foi, il y avait une parcelle de raison dans cette lubie du « pauvre cholérique ». Montaigne qui, en sa riche et forte nature fut tour à tour tout ce qu'un homme peut être, eut ses moments de fanatisme, ou du moins d'esprit de parti dont il reste des traces dans quelques endroits des *Essais*. N'en soyons pas surpris. Qui de nous, messieurs, n'eut pas son heure de fanatisme? Qui de nous peut se vanter de n'avoir jamais cédé aux suggestions de l'esprit de parti? Est-ce que les âmes les plus affranchies, les plus ouvertes n'ont point à regretter d'avoir quelquefois, tout au moins en pensée, manqué de tolérance? (Je dis envers les tolérants, car l'intolérance est intolérable.) Montaigne en son ardente jeunesse fut parfois partial en ses jugements, étroit, violent, et fort différent enfin de l'homme qu'il devint plus tard. Et ce qu'il y a d'admirable en lui, c'est le travail constant de son esprit pour se dégager de toutes les entraves, de toutes les contraintes du préjugé et de l'opinion, et pour se faire une pensée de jour en jour plus libre et plus sereine, plus large et plus humaine.

Vous le dirai-je? mesdames et messieurs, ce que j'admire le plus en lui, c'est le don qu'il a de se contredire dans tout ce qu'il dit. A ce signe, on reconnaît un esprit heureux et bienfaisant. Les natures les plus riches, les plus fécondes sont aussi les plus abondantes en contradictions. On ne peut être souvent d'accord avec soi-même quand on est à soi seul un monde. Beaucoup sentir, beaucoup comprendre est un état qui comporte bien des contrariétés — successives ou simultanées. Estimons autant qu'il se doit l'homme résolu et ferme dans ses propos. Heureux ceux qui n'ont connu qu'une vérité et qui s'y tien-

nent avec une inébranlable confiance! Plus heureux, ou du moins meilleurs et plus grands ceux qui ont fait le tour des choses et qui les ont vues sous leurs aspects multiples et plein de contrastes! Ils ont assez approché de la vérité, ceux-là, pour savoir qu'on ne l'atteindra jamais. Ils doutent, ils sont sauvés; ils doutent, ils sont bienveillants et gracieux; ils doutent, ils sont la force avec la douceur, la liberté, l'indépendance; ils doutent, ils sont les modérateurs et les bons conseillers de cette pauvre humanité follement éprise de certitudes, et qui ne sait point douter. C'est que douter n'est point un art vulgaire. Pour le bien exercer, il faut un Montaigne. Apprenons de lui le doute véritable, le doute indulgent qui nous dispose à comprendre toutes les croyances sans être dupes d'aucune d'elles; à ne point mépriser les hommes quand ils se trompent, à goûter même leurs erreurs alors qu'elles consolent leur ignorance dont nous portons en nous-mêmes une si large part, et jusqu'à leurs mensonges pour ce qu'ils contiennent de poésie; à les plaindre quand ils sont malheureux ou méchants, à les aimer, à les servir non d'après des règles fixes, mais comme chacun d'eux veut être aimé et servi. Le maître a dit :

« La perfection est de savoir jouir loyalement de son être; les plus belles vies sont celles qui se rangent au modèle humain avec ordre, sans miracle et sans extravagance. »

C'est dans cet esprit, mesdames et messieurs, que je bois aux Amis de Montaigne.

# BIBLIOGRAPHIE

Librairie Hachette. — Isabelle d'Este, marquise de Mantoue (1474-1539) par Julia Cartwright (M. Ady), adapté de l'anglais par Mme E. Schlumberger, 1 vol. in-8°, avec 33 planches hors texte, broché 15 francs.

Il y a quelques mois, M. Robert de la Sizeranne, considérait, au musée du Louvre, quelques « masques et visages ». Parmi ces figures, plusieurs l'arrêtèrent qui furent aimées d'Isabelle d'Este ou lui furent seulement familières: celle de sa sœur Béatrice, celle de son ami Baldassare Castiglione, celle de Lucrezia Crivelli, son admiratrice, immortalisée sous le nom de *Belle Ferronnière*... Il l'évoquait elle-même avec sa famille et sa cour. Il disait ses vertus de femme, son zèle d'humaniste, son rôle de protectrice et de patronne des arts. Ces pages très fines d'esthétique et de psychologie éclairée par l'histoire le qualifiaient pour présenter au public un livre sur la marquise de Mantoue. La préface qu'on y a mise, et qui le pare comme d'un titre orné, le définit excellemment: une biographie très pleine, riche et complexe, à la manière anglaise, sans l'artifice de composition qui dispose les plans, distribue la lumière, contre la perspective. Le personnage à raconter et à peindre ne s'isole ni ne se dresse en pied, et nulle savante combinaison de lignes ne tend à faire de lui un point d'attirance et de convergence. Pourtant celle pour qui un lettré empruntait l'hommage émerveillé de Pétrarque à Laure de Noves: *Una donna piu bella assai che'l sole*... se distingue dans la foule mêlée des princes et des princesses, des prélats, des poètes, des artistes, des bouffons, des courtisanes, où elle nous apparaît, coudoyée. Un rayon la distingue. Pas un instant le regard ne se distrait de son visage nimbé.

Pour écrire cette vie d'Isabelle d'Este, où se condense une histoire de la Renaissance italienne à son moment le plus glorieux, il a fallu à Julia Cartwright conjurer un sort. Elle-même nous informe du malheur de ceux qui, avant elle, l'avaient entrepris. Français, Allemands, Italiens, tous virent leurs travaux « entravés par les circonstances ou interrompus par une mort prématurée ». Ce qui semblait

interdit par un maléfice, le voilà réalisé. Et l'élégante version de Mme Emmanuel Schumberger invite les lecteurs français à en profiter.

De 1490 à 1539, Isabelle d'Este a régné — ne disons pas sur Mantoue, mais sur le monde des lettres et des arts. Ce n'est pas encore assez dire. La femme de François de Gonzague fit sentir son influence dans la politique, et son action ne se mesura pas à la force de sa petite principauté. Inspiratrice ou confidente, modératrice très souvent, elle a contribué, un demi-siècle durant, à l'histoire de la péninsule, qui réagit quelque peu sur la nôtre.

Aux premières lignes de son récit, Julia Cartwright dessine, d'après des témoignages contemporains, le portrait d'Isabelle à quatorze ans, c'est-à-dire deux ans avant son mariage.

Elle avait hérité des traits réguliers de sa mère, mais, différente en cela de sa sœur Béatrice, elle avait les cheveux blonds et cette peau blanche que lui a donnée le Titien dans le portrait conservé aujourd'hui à Vienne. Mario Equicola, qui passa plusieurs années à son service, confirme ces détails et nous parle aussi de ses yeux noirs et brillants, de ses cheveux blonds et de son teint d'un éblouissant éclat. Trissino, le grand humaniste de Vicence, dans ses *Portraits*, décrit le flot des cheveux dorés qui tombait en masse épaisse sur ses épaules... Bien que de taille moyenne, ajoute-t-il, elle se faisait remarquer par la dignité de sa démarche, la grâce et la majesté de toute sa personne.

Ce portrait de Vienne, auquel se réfère l'historien, fut peint, sachons-le, alors que la marquise avait passé la soixantaine. Elle avait mis sous les yeux du Titien une image d'elle, vieille déjà d'un quart de siècle et qui avait pour auteur Francia. Encore Francia avait-il travaillé sans la voir, à Bologne, d'après un crayon, aidé, il est vrai, des observations de Lucrèce d'Este, qui prétendait porter en son cœur assez profondément gravée l'image d'Isabelle pour décrire minutieusement les lignes de son visage, sa carnation et son expression. Après des essais manqués, des reprises, des retouches, l'œuvre avait plu à la marquise, sauf pourtant le noir des yeux qu'elle aurait voulu éclaircir. M. de la Sizéranne a raison. Les portraitistes d'Isabelle ne furent pas heureux, d'ordinaire. Avant de la représenter jeune, d'après Francia, Titien l'avait peinte à cinquante-cinq ans, belle encore par la noblesse des traits, mais alourdie. Elle déplorait la difficulté de « trouver des peintres attrapant bien la ressemblance d'après nature ». Un artiste de second ordre, Lorenzo Costa, la satisfit pourtant. Auparavant, un fusain de Léonard de Vinci et une médaille de Cristoforo avaient fixé le dessin délicat de sa beauté à vingt-cinq ans.

Les témoignages qui abondent sur les charmes d'Isabelle d'Este n'égalent pas ceux qui attestent la supériorité de son esprit et de sa culture. Elle avait reçu l'instruction classique la plus forte. Encore

enfant, elle parlait latin avec aisance, récitait par cœur les *Eglogues* de Virgile, et des *Lettres* de Cicéron, expliquait l'*Enéide* à livre ouvert. Plus tard, elle lira, bien que moins couramment, le grec. M. Pierre de Nolhac a chanté en des vers d'une grâce concise l'humaniste qu'elle fut. La voici dans le *studiolo* où elle se plaisait:

Les livres sont nombreux, et sur le rayon plein
Elle prend et relit, toute fraîche au vélin,
Une préface en grec où Manuce la loue.

Julia Cartwright a des chapitres nourris de documents sur les relations de la « dame de Mantoue » avec les personnages les plus fameux de son temps. C'est justice que les poètes la chantent. Nul hommage n'excède la mesure de la gratitude que lui doit l'Italie de la Renaissance. Ses lettres la montrent en perpétuel éveil, attentive à toutes les nouveautés de la littérature et de l'art, les encourageant par sa curiosité même, sinon par ses libéralités.

A propos de ses portraits, nous avons nommé quelques-uns des peintres qui l'approchèrent. Nous avons omis Andrea Mantegna, serviteur fidèle des Gonzague. Ajoutons-le à la liste de ceux qui ne surent pas copier à son gré les traits de marquise. Il n'en travailla pas moins à orner la *Grotta*, où ses tableaux voisinèrent avec ceux de Costa et du Pérugin. Elle ne se contentait pas de parer sa demeure des chefs-d'œuvre qui se faisaient devant elle ou sur sa commande. Informée de ce qui paraissait de plus remarquable en ce temps de merveilleuse floraison, elle n'épargnait rien pour se le procurer. C'est ainsi qu'à la mort du Giorgione, elle charge en hâte le banquier Taddeo Albano de s'enquérir d' « une très belle et originale *Nuit* » laissée par l'artiste, et le prie de « brusquer le marché», s'il le faut, et de lui avancer le prix. Il n'est pas, d'ailleurs, que les peintures pour l'intéresser ainsi. Son budget de collectionneuse doit monter haut. Bagues, sceaux, diamants, rubis, émeraudes, majoliques, émaux... tentent son goût, et pour s'en procurer elle met en campagne des agents zélés, à la bourse bien garnie. Elle leur donne encore mission de « guetter les antiques, les médailles, les bronzes... », bref toutes « les œuvres de choix ».

L'art cependant n'absorbe pas toute sa pensée, et sa correspondance avec les orfèvres et les graveurs en pierres précieuses ne la distrait pas de la politique. Si l'on ne peut écrire sans exagération qu'en son temps et dans son Italie, elle fait l'histoire, elle empêche du moins l'histoire de se faire aux dépens de Ferrare et de Mantoue. Tandis que, dans la tourmente qui bouleverse la péninsule, les Montefeltro se voient chassés d'Urbin, les Sforza, de Milan, les Bentivoglio, de Bologne, par son habileté vigilante, plus encore par son charme, par la vertu

persuasive de sa grâce, les Este et les Gonzague sont préservés. Quelques lignes montreront l'art féminin de sa diplomatie. Ferrare fête les noces d'Alphonse d'Este et de Lucrèce Borgia. La marquise de Mantoue préside aux réjouissances publiques. Elle ne néglige rien, quoique ce mariage, tout politique, lui paraisse « très froid ». Elle ne se dissimule point, du reste, que l'épousée vise à « éclipser aux yeux de tous la duchesse d'Urbin et elle même ». Mais elle ne perd pas de vue les objets sérieux. C'est le 5 février 1502. Lisons ce récit d'un témoin:

« Le soir, Isabelle invita Monseigneur Bert, l'ambassadeur de France, à souper dans ses appartements et le plaça à table entre la duchesse d'Urbin et elle-même. La conversation, nous dit Cagnolo, fut spirituelle et brillante. La marquise était adorable dans sa robe de tabis blanc et argent ; à la demande instante de ses hôtes, elle consentit à chanter, après le souper, en s'accompagnant sur le luth, et charma l'assistance. Puis elle emmena l'ambassadeur dans ses appartements privés, et, en présence de deux de ses dames, discuta confidentiellement des affaires politiques, pendant près d'une heure. Après quoi, elle enleva ses gants parfumés, et les offrit à Monseigneur Bert, qui les reçut avec le plus profond respect, disant qu'il les conserverait dans un reliquaire jusqu'à la fin de ses jours. »

Plusieurs fois, elle gouverna Mantoue, pendant que François de Gonzague, capitaine des armées de la Ligue contre la France, combattait à Fornoue, l'année d'après, lorsqu'il commanda l'armée de la Seigneurie ; près de dix ans plus tard, lors de son voyage en France, où l'avait invité Louis XII ; puis encore pendant sa captivité à Venise... Toujours elle conduisit les affaires avec une prudence ferme. Mais ce n'est pas comme souveraine qu'elle a pu s'acquérir une gloire si disproportionnée à l'importance de son petit Etat. Autre chose que ses qualités de gouvernement l'a élevée si haut au-dessus de la femme de condottière que faisait d'elle le seul marquisat de Mantoue. Elle n'aurait pu dire, comme la Dona Elvire de Corneille :

Je suis reine sans sceptre, et n'en ai que le titre...

Un sceptre, elle en tenait un, bien que minuscule. Mais elle aurait pu réclamer d'une reine l'autorité:

Le pouvoir m'en est dû...

Et, de fait, elle l'avait. Elle l'exerçait comme « une sorte de Muse qu'amis et ennemis mettaient au-dessus de leurs querelles ». C'est la vision qui reste d'elle à qui étudie l'histoire de ce demi-siècle où elle régna sur une parcelle de l'Italie.

MICHEL SALOMON.

LIBRAIRIE PLON ET CIE. — *La Marquise de Verneuil* (Henriette de Balzac d'Entragues) *et la mort d'Henri IV* d'après les mémoires du temps et des documents manuscrits par Charles MERKI.

Les fortes études que M. Charles Merki a consacrées précédemment à la *Reine Margot et la Fin des Valois* et à *l'Amiral de Coligny* l'avaient préparé à aborder l'histoire de la grande favorite à qui Henri IV avait promis le mariage en cas de descendance et qui succéda à la Belle Gabrielle. Il a su mettre de l'ordre et de la clarté dans l'amas confus des témoignages de l'époque, des médisances intéressées, des accusations des mémorialistes et, tout en s'armant d'une méthode de critique sévère, il a, sur la vie intime du premier Bourbon et de la société mêlée qui l'entourait, formulé des conclusions nouvelles, appuyées de pièces inédites et de déductions sérieusement conduites.

Nous possédons ainsi des détails d'un intérêt capital sur la mort mystérieuse de Gabrielle d'Estrée, l'abondance des bonnes fortunes du Vert Galant, les entours d'Henriette d'Entragues, sa présentation à la cour de Marie de Médicis, sa participation au mariage de Concini, les complots qui la visèrent, les intrigues de cette femme altière et ambitieuse, car, dit un historien, « elle était née pour brouiller, pour diviser », ses maternités hasardeuses, ses démêlés avec Sully et la Reine, sa part dans les aventureuses conspirations de sa famille, le déclin de son influence. La dernière partie du livre a trait au Grand Dessin, au crime de Ravaillac, à la Régence de Marie de Médicis. L'auteur nous édifie à souhait sur les amours historiques de la vieillesse d'Henri IV: Mlle de la Haye, Charlotte de Montmorency, princesse de Condé, Mme de Moret, etc. En passant, il élucide la question controversée de la complicité de la duchesse de Verneuil dans l'assassinat de la rue de la Ferronnerie et raconte le sort qui échut aux diverses maîtresses royales. Attachante monographie, en somme, qui fait une place à part, dans l'histoire anecdotique, à une personnalité séduisante, calomniée peut-être, intéressante à coup sûr par la fin déconcertante du roman qui mit un instant la couronne si près de son front.

Un volume in-8° avec un portrait. Prix : 7 fr. 50. Librairie Plon-Nourrit et Cie, 8, rue Garancière, Paris (6e).

---

LIBRAIRIE FISCHBACHER. — *La Réforme et les Eglises réformées dans le département actuel d'Eure-et-Loir* (1523-1911), par Henri LEHR, pasteur à Chartres, ouvrage illustré de 24 gravures et d'une carte.

Plusieurs, nous dit l'auteur de ce beau livre, avaient tenté d'écrire

cette histoire. Mais il lui était réservé de mener la chose à bonne fin, peut-être parce qu'il y était plus apte qu'un autre. M. Lehr est, en effet, un véritable érudit et un chercheur aussi persévérant que sagace et heureux.

Il étudie tour à tour les origines de la Réforme dans le département actuel d'Eure-et-Loir. La première partie de son ouvrage est consacrée à l'histoire des églises protestantes jusqu'à l'édit de Nantes : Chartres, Dreux, Brivolles et le Thimerais, Authon et Nogent-le-Rotrou, Châteaudun, Dangeau et Joinville.

La deuxième partie est consacrée à l'histoire des églises protestantes sous l'édit de Nantes (1598-1685) : Pont-Tranchefêtu, Favières, la Ferté-Vidame et Laon, la Fontaine-sous-Frémont.

La troisième et dernière partie embrasse l'histoire des églises du département d'Eure-et-Loir, depuis la Révoultion de l'édit de Nantes jusqu'à la Révolution.

Jean de la Rouxière.

---

*Le gérant :* Léon Séché.

Imprimerie Berger et Chausse, 20, rue Geoffroy-l'Asnier, Paris (IVe)

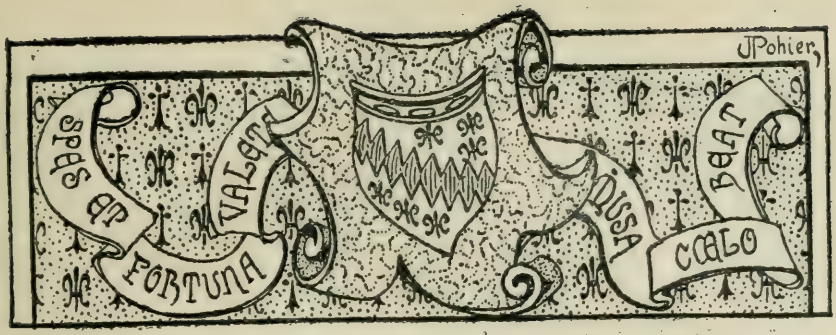


# Agrippa d'Aubigné

M. A. Rocheblave qui, naguère, nous donna une étude si intéressante sur d'Aubigné, dans la collection des *Grands Ecrivains Français*, publiera dans quelques jours le complément de cette étude à la librairie Hachette. Nous avons la bonne fortune d'offrir à nos lecteurs la primeur des chapitres suivants :

## LA JEUNESSE
(1552-1572)

« Ainsi jamais je n'ai ployé :
« Rien que la mort ne me maîtrise.
« Le visage à mon entreprise. »
« Je tourne mort et foudroyé,
(AGR. D'AUBIGNÉ).

Lorsque, au musée de Bâle, le visiteur quitte les salles qu'illustre le génie d'Holbein et se dirige vers la galerie des modernes, au seuil même de celle-ci, il est intrigué par un singulier portrait qui le regarde et le happe au passage, moitié narquois, moitié hautain. Guerrier et familier tout ensemble, armé et le chef découvert, le bâton de commandement serré dans la dextre et pressé d'un pouce énergique, le poing gauche négligemment posé sur

la hanche, une blanche fraise couronnant le corselet d'acier où courent des flammes, la tête droite, le visage allongé, dans l'œil et la bouche un bizarre mélange de goguenardise et de fermeté, tel est l'énigmatique personnage. « C'est moi, semble-t-il dire, — au surplus une inscription parle pour lui — c'est moi, Théodore Agrippa d'Aubigné, ci-devant maréchal de camp, vice-amiral de Saintonge, ami et compagnon du feu roi Henri IV, réfugié en Suisse, où je suis venu chercher le chevet de ma vieillesse : toujours prêt, d'ailleurs, après soixante ans de campagnes, à tirer l'épée du fourreau pour ma patrie et pour un roi ingrat. Je me suis fait peindre en soldat pour témoigner du combat que fut ma vie ; le reste, si vous en êtes curieux, mes livres vous le diront. »

Devant cette parlante image, une surprise nous saisit de la verdeur de ce septuagénaire, à la barbe encore roussoyante sous le poil grison ; de ce front vaste plus que dévasté ; de ces cheveux drus et coupés à l'antique mode ; de cette correction parfaite, du gentilhomme autant que du militaire. Et l'évocation se fait, instantanée. A notre tour nous complétons la toile. Ce livre à mine austère, jeté sur une table près du casque empanaché, — quelque psautier sans doute, — fait songer à d'autres poèmes mystiques, gravés à la pointe de l'épée entre deux batailles. Ces armes orgueilleusement arborées, *de gueules au lion d'hermine, armé, lampassé et couronné d'or*, disent le haut partisan, fier de ses titres, et les faisant sonner. Et l'inscription peu modeste : *Scribendus scripsit cecinitque canendus*, par lui fournie ou tolérée, peint trop son tempérament pour que les grandes scènes des *Tragiques* ne s'évoquent à son appel. Voilà donc, campé devant nous, en martiale et naturelle allure, le héros de l'indépendance huguenote, le farouche et parfois impitoyable partisan des guerres de religion, le chapelain laïque, l'incommode conseiller d'Henri IV, l'irréconciliable adversaire du papisme, le politique intransigeant, le prophète enfin, le voyant dont la « plume ferrée » burina sa doctrine en commandements dignes de l'Horeb.

Quelle âme plus passionnée dans le plus passionné des siècles; quel caractère marqué d'une plus forte empreinte, parmi les énergiques caractères de ce temps ?

Tel est bien le d'Aubigné légendaire : et le portrait de Bâle, loin d'infirmer le caractère de son œuvre, le confirme et lui donne corps. Pourtant, à regarder ses ouvrages de plus près, il apparaît bientôt que ce grand homme fut un homme. Ce héros eut parfois des faiblesses; son caractère connut la nuance, et sa raideur quelque souplesse. Sur la fin, notamment, ce tempérament violent se teinta d'humanité. Il connut même, quoique tard, une sorte de modération. Dans l'entre-deux de la vie, l'homme se fit, l'affliction aidant, relativement maniable. Il connut, au feu ardent de l'épreuve, la ferme ductilité des métaux très purs. Cette bouillante nature fut fertile en contrastes. Il aima sa femme jusqu'à devenir presque fou de l'avoir perdue. On ne se le représente guère avec des enfants sur ses genoux, leur contant des histoires. Tel fut-il cependant; il est vrai que l'histoire qu'il contait, c'était la sienne. Ce grand donneur de coups d'épée était aussi un artiste: fin connaisseur en lettres, il avait une oreille et une âme de musicien. La musique de chambre distrayait son exil aux bords du Léman; il est probable qu'il jouait de la viole de basse. Les vifs emportements, auxquels il fut sujet jusqu'à son dernier jour, n'excluaient pas une sorte d'élégance et de coquetterie austères. Aussi, quoique le « charme » soit ce qui manque le plus à d'Aubigné, n'est-ce pas une médiocre satisfaction que d'entrer profondément dans la connaissance de ce que fut, chez lui, l'homme et l'écrivain. L'un vaut l'autre. C'est déjà une originalité. C'en est une plus grande que la signification de cette vie, la signification de cette œuvre. « Si jamais, dit Sainte-Beuve, on pouvait en idée personnifier un siècle dans un individu, d'Aubigné serait à lui seul le type vivant, l'image abrégée du sien (1). »

(1) Sainte-Beuve, *Tableau de la poésie française au XVI^e siècle.*

Essayons ici un crayon fidèle d'un portrait jadis magistralement ébauché par le célèbre critique, mais qui, depuis, ne paraît pas avoir été vraiment terminé.

Raconter d'Aubigné, c'est forcément résumer, en la retouchant ça et là, sa *Vie à ses enfants* (1). Car, jusqu'ici le principal témoin de la vie d'Agrippa, c'est lui-même. S'il y a là un inconvénient, il ne faut pas toutefois l'exagérer, et il convient, à côté, de voir l'avantage. Un seul témoin, s'il est sincère, s'il est bien placé pour juger, s'il est désintéressé enfin, peut suffire. Un auteur peut être son propre biographe, et parfois le meilleur. Qui ferait mieux connaître Montaigne que lui-même ? Si l'homme est vraiment grand et droit, qui, mieux que lui, le confessera ? C'est ce qui fait le très haut intérêt des « mémoires ». S'il fallait répudier ceux des hommes d'Etat, des hommes d'épée contemporains de d'Aubigné (et nulle époque n'en foisonna davantage), c'est presque toute l'histoire, c'est toute la psychologie du seizième siècle qu'il faudrait supprimer, de Montluc à l'Estoile, de Brantôme à Duplessis-Mornay et à Sully (2). La grande affaire, en pareil cas, c'est la moralité du narrateur. Cette moralité, exceptionnellement haute chez d'Aubigné, se double d'une foi ardente, d'une piété exigeante, qui lui tient les yeux attachés sur ses fautes. Le religionnaire, qui se trahit à chaque page, est ouvrier de sincérité. Que la passion l'aveugle et entache son récit de violences, d'injustices, nous n'en lisons que plus clairement dans ses erreurs ou dans ses fautes. Que sa foi, si peu humble, si peu charitable, fraternise avec sa faconde gasconne et soit provocante à souhait,

(1) Editée d'abord par Ludovic Lalanne d'après le manuscrit du Louvre, sous le titre de *Mémoires de la vie de Théodore-Agrippa d'Aubigné* (Charpentier, 1854, in-18), puis par M. Réaume d'après le manuscrit Tronchin, de Bessinge, dans les *Œuvres complètes* de d'Aubigné (Lemerre, t. I, 1873, in-8°).

(2) « Il ne fut jamais tant d'historiens », dit Montaigne, dans le chapitre sur l'*Art de conférer* (Essais, III, ê), songeant bien plus aux « mémorialistes » qu'aux historiens de profession.

nous n'en connaissans que mieux ce tempérament batailleur, qui s'était fait un Dieu à son image. Que les exagérations abondent chez ce reître superbe, sorte de Montluc protestant qui parade de la plume comme il paradait de l'épée, on s'y attend sans doute; et qu'importe, si cela saute aux yeux ? Il suffit de tenir compte des gestes de l'escrime. L'essentiel, c'est que la vérité soit même au fond des invraisemblances. Or elle y est. Partout où d'Aubigné a pu être contrôlé, sur les faits publics ou même privés de sa vie, il a été jusqu'ici reconnu exact. Même sur le chapitre de sa famille ou de ses titres nobiliaires, dont il a parlé avec cette pointe d'air avantageux qui a suggéré des réserves à ses plus sympathiques biographes, d'Aubigné peut et doit être pris au mot. Les recherches récentes des généalogistes d'Angers et de Niort confirment ce qu'il dit de ses ancêtres (1).

En écrivant sa *Vie à ses enfants*, il déférait à un vœu naturel de Constant, son fils jusque-là sans reproche, et de Marie et de Louise, ses filles bien-aimées; il cédait aussi au désir légitime de préciser certains points de son *Histoire universelle*, récemment parue en première édition (1616-1620). Menacé alors dans sa liberté et même dans ses jours, il voulait, comme tel ancien, composer le tableau d'une vie mémorable et léguer ce patrimoine d'honneur à ses enfants. Egalement éloigné de s'humilier comme de se glorifier, parce qu'il rapporte tout à Dieu, il parle fort et net, en homme qui ne craint pas d'être démenti. Au surplus, il s'exprime sur des sujets assez publics et assez hautement transmis par lui-même « à la postérité » (2), pour que le post-scriptum de sa *Vie* pût mettre, véridique, le sceau à son histoire, et, faux, fût

(1) Les restrictions prudentes, et très naturelles d'ailleurs, de L. Lalanne, ou de Bordier (dans la *France Protestante*, article *Aubigné*) disparaissent depuis les brochures documentaires de M. Camille Ballu sur la *Noblesse d'Agrippa d'Aubigné et de Mad. de Maintenon* (Angers, 1906), et de M. Henri Gelin sur *Françoise d'Aubigné* (Niort, 1899).

(2) Dédicace de son *Histoire Universelle*.

facilement percé à jour par les survivants encore nombreux des faits allegués.

Les cent pages si drues de sa *Vie à ses enfants* apparaissent donc chez d'Aubigné et comme un complément individuel de son *Histoire universelle* et comme un testament biographique. Aussi convient-il d'en faire grand état.

« Mes enfants, dit la courte préface, voici le discours de ma vie, en la privauté paternelle, qui ne m'a point contraint de cacher ce qui en l'*Histoire universelle* eût été de mauvais goût : donc, ne pouvant rougir envers vous ni de ma gloire ni de mes fautes, je vous conte l'une et l'autre comme si je vous entretenais encore sur mes genoux. Je désire que mes heureuses ou honorables actions vous donnent sans envie l'émulation, pourvu que vous attachiez plus exprès à mes fautes, que je vous découvre toutes nues, comme le point qui vous porte le plus de butin. Et puis, épluchez-les comme miennes. Mais les heurs ne sont pas de nous, mais de plus haut. » Profession et confession se complètent.

*
* *

Quelle fut la part de la famille, et de la première éducation, dans la formation d'un tel caractère ? Nous savons peu de choses là-dessus, mais ce peu est important.

Les d'Aubigné étaient de vieille noblesse angevine. Un Geoffroy d'Aubigné, au XII^e^ siècle ; un Savary d'Aubigné, au XIV^e^, sont glorieusement mêlés à l'histoire de leur province. Agrippa tient à cette antique tige. Toutefois ses ancêtres immédiats sont d'origine plutôt loudunaise ; son grand-père et son père, du fait probablement de leurs mariages et des biens de leurs femmes, sont seigneurs à la fois en Saintonge et en Anjou. Agrippa lui-même est saintongeois par sa naissance, mais son père est loudunais, et sa mère blaisoise.

Son grand-père, Pierre d'Aubigné, écuyer, seigneur de Brie

en Saintonge et de Viguier en Anjou, était déjà mort en 1550, lors du mariage de son fils. Le père d'Agrippa, Jehan d'Aubigné, porte sur son contrat de mariage le titre de chancelier du roi de Navarre (1). Il n'était cependant point encore huguenot lorsqu'il épousa, le 2 juin 1550, à Orléans, Catherine de l'Estang, sa première femme. La cérémonie s'accomplit en effet, dit le contrat, à Orléans « suivant les solennités de notre mère sainte Eglise catholique, apostolique et romaine ». Jehan d'Aubigné est qualifié, sur un autre acte, de « noble homme et sage, licencié en droits, et juge ordinaire des villes, terres et seigneuries de Pons en Saintonge ». Il dut se convertir à la religion réformée très peu de temps après son mariage. En mai 1554, il fut dessaisi, par arrêt du Parlement de Guyenne, de son office en faveur d'un certain Odet de Pont. Faut-il voir une relation entre sa conversion et ce dessaisissement ? ou encore, cette résignation de charge, qui semble s'être opérée à l'amiable entre Jehan d'Aubigné et Odet de Pont (« du consentement d'iceux », dit la pièce), fut-elle la conséquence du second mariage, qui entraîna aussitôt, d'après le même document, force procès ? Ce qui reste acquis, c'est l'honorabilité du père d'Agrippa et le rôle que bientôt, en néophyte, il déploya pour « la Cause », sitôt qu'il l'eut embrassée.

Agrippa, qui vécut peu avec son père et le perdit dès l'âge de onze ans, ne connut pas sa mère. Catherine de l'Estang mourut en mettant son fils au monde. De là, suivant Agrippa, son prénom ; mais cette étymologie *ægre partus* paraît un peu tirée. Il naquit le 8 février 1552 (2), à une lieue de Pons en Saintonge, en l'hôtel Saint-Maury, depuis lors complètement détruit. Sa mère était

(1) Ce contrat a été publié par L. Lalanne, dans l'ouvrage précité.

(2) Date établie par Lalanne. — D'Aubigné a lui-même induit en erreur ses biographes, en écrivant 1551 ou même 1550. Le fait que l'année commençait encore à Pâques explique ce flottement pour *une* année (1551 au lieu de 1552), mais non pour deux. — Le portrait de Bâle lui attribue deux ans de trop. Il donne au modèle 72 ans en 1622. D'Aubigné a, à cette date, 70 ans et quelques mois.

« damoiselle Catherine de l'Estang, dame de La Lande Guinemer, fille de défunt et noble homme Jehan de l'Estang, écuyer, sieur de Rulle (1) en Angoumois, et de damoiselle Suzanne de la Borde, demeurant à la maison noble de la Lande Guinemer, paroisse de Mer... » Jehan d'Aubigné se remaria très vite, avec Anne de Limur ou Limeulh, qui traita l'enfant en marâtre et l'exila de la maison paternelle. « Il fut, dit la *Vie*, nourri en enfance hors la maison du père, pour ce que Anne de Limur, sa belle-mère, portait impatiemment et la dépense et la trop exquise nourriture que le père y employait. »

Le père avait pu céder un instant à l'impérieuse jeune femme. Sa sollicitude pour l'enfant, déjà attestée par « la dépense et l'exquise nourriture » qui avaient excité la jalousie d'Anne de Limur, se marque dès que son fils atteint l'âge de quatre ans. Ce ne fut point une douce éducation, à la Montaigne. Jehan d'Aubigné fit attaquer le cerveau d'Agrippa avec une étrange vigueur, comme pour le viriliser dès l'enfance. Les temps s'annonçaient durs : point de mère au logis, et des persécutions en perspective. Il fallait nourrir le petit de la moelle des lions. Coup sur coup on essaie sur lui trois précepteurs, dont le plus rude fut le premier :

« 1556. — Dès quatre ans accomplis, dit la *Vie*, le père lui amena de Paris un précepteur, Jean Costin, homme astorge (dur) et impiteux, *qui lui enseigna les lettres latines, grecques et hébraïques à la fois*. Cette méthode fut suivie par Pérégim, son second précepteur, si bien qu'il lisait aux quatre langues à six ans ; après on lui amena Jean Morel, Parisien, assez renommé, qui le traita plus doucement. »

Des deux premiers précepteurs, nous ne savons rien. C'étaient sans doute de ces pauvres affamés de la montagne Sainte-Geneviève, auditeurs gloutons des « lecteurs royaux », trop heureux

(1) Et non *Pulle*, comme l'a écrit Lalanne.

de vendre au poids du pain quotidien une grosse et lourde science. Du troisième, Jean Morel, Parisien, « assez renommé », nous savons seulement, par d'Aubigné, qu'il avait un frère qui mourut pour sa foi, en 1558 (1); peut-être aussi était-il apparenté à Guillaume Morel, l'imprimeur, ou à cet autre Morel qui, à la même époque, fut l'ami de du Bellay.

Quoi qu'il en soit, la formation intellectuelle de d'Aubigné est unique par son caractère de force et d'énergie presque sauvage. Rien n'en approche dans tout le seizième siècle, pas même dans la famille des Estienne. Là, du moins, la science se suçait avec le lait de la mère. Ici, c'est le triple coin grec, latin, hébreu, que des mains « impiteuses » enfoncent sans merci dans un petit crâne. Qu'il n'ait pas éclaté, ceci fait déjà notre admiration. Mais d'Aubigné nous réserve bien d'autres étonnements.

Nous pouvons le croire quand il nous dit qu'à six ans il « lisait » aux quatre langues. Car il s'agissait d'abord de déchiffrer. Il commença donc par *lire*, c'est-à-dire par épeler, sans comprendre, suivant la méthode qui se pratique encore dans les écoles indigènes de l'Orient. Avec Morel, il passa de la lecture mécanique des textes à leur explication, et de la forme des mots aux idées. C'est ainsi que, s'il faut l'en croire, à sept ans et demi il traduisait le *Criton*. Il est vrai que ce fut « avec quelque aide des leçons » de Morel : certes ! mais, à supposer cette aide beaucoup plus complète encore, cette précocité n'en est pas moins surprenante. Aussi comprenons-nous l'enchantement du père, qui soutint son enfant de la promesse « de le faire imprimer avec son effigie enfantine au-devant du livre ». C'était flatter, dangereusement peut-être, un amour-propre qui dut être, dès cet âge, exorbitant ; mais c'était faire de ce cas prodigieux l'état qu'il méritait. Tout cela donne à penser que le père d'Agrippa, capable d'aller de Pons à Paris pour choisir des maîtres à son fils et

(1) *Hist. Univ.*, t. I, p. 109 (éd. de 1626).

d'en changer trois fois en trois ans pour en garder enfin un excellent, était lui-même d'une rare culture. Il sentait toute la valeur de la science, et voulait en assurer le fruit à l'enfant de très bonne heure, comme il prévoyait que ses années d'études étaient comptées. Au reste, la première compagne qu'il s'était choisie, la mère d'Agrippa, élevée dans sa « maison noble de la Lande Guinemer », si voisine de la docte cour de Montargis, des villes royales de Blois et d'Amboise, avait été nourrie aux lettres anciennes tout comme une petite-fille de Louise de Savoie, ou quelque sœur de Renée de Ferrare. Ne lisait-elle pas les auteurs grecs dans le texte ? et, si jeune qu'elle mourût, ne laissa-t-elle point à ce fils, qui ne la connut pas, un Saint-Basile en grec commenté de sa main, admirable relique dont le vieil Agrippa parlera plus tard fièrement à ses filles (1)?

Mais Jehan d'Aubigné ne s'attarda pas à faire seulement de son fils un humaniste : surtout, il en fit un huguenot. Il y réussit sans peine. L'odieux procès d'Anne du Bourg, la mort imprévue d'Henri II et ses suites, la faiblesse de l'enfant malade qui lui succéda, l'arrogance des Lorrains, tout conspirait alors au déchaînement des passions. Les pamphlets parlaient clair et pleuvaient dru. L'un d'eux, le fameux *Vindiciæ contra tyrannos* d'Hubert Languet, fut peut-être pour beaucoup dans la conjuration d'Amboise. On sait ce que fut ce hardi coup de main, tenté en 1560 pour enlever les « Guisards » et soustraire par la force le roi à leur influence. Condé était le chef occulte de l'entreprise. La Renaudie, le chef apparent, s'adjoignit les chefs dévoués de plusieurs provinces. Le père de d'Aubigné fut engagé dans la

(1) *Œuvres*, édit. Réaume et de Caussade (Lemerre, édit.), t. I, p. 449 ; « J'acheveray en Catherine de l'Estang vostre grand'mère. laquelle son fils qui en escrit n'a jamais veüe (et c'est ce qui m'a donné le nom d'Agrippa), mais ouy bien ses livres dans lequels j'ai estudié, ayant gardé prétieusement un Sainct-Basile grec commenté de sa main. » (Lettre *A mes filles touchant les femmes doctes de notre siècle.*)

conspiration (1), comme lieutenant de Saint-Cire, élu par la province du Poitou. La Renaudie échoua ; les sévices furent atroces. Jehan d'Aubigné échappa, avec ses hommes. Mais, à quelque temps de là, menant son fils à Paris et « le passant par Amboise un jour de foire, il vit les têtes de ses compagnons d'Amboise, encore reconnaissables sur un bout de potence, et en fut tellement ému, qu'entre sept ou huit mille personnes, il s'écria : « *Ils ont décapité la France, les bourreaux !* » Puis, le fils ayant picqué près du père pour avoir vu à son visage une émotion non accoutumée, il lui mit la main sur la tête, en disant : « Mon « enfant, il ne faut pas que ta tête soit épargnée après la « mienne ; si tu t'y épargnes, tu auras ma malédiction (2) ». Les suppliciés d'Amboise ne doivent certes pas être confondus avec des martyrs. Agrippa n'en reçut pas moins là le baptême de la guerre civile, et il garda toujours au cœur son serment d'Annibal.

Il avait alors huit ans et demi. Il fallait cependant être écolier, avant d'être guerrier. Cette fois Jehan d'Aubigné, dont les visées semblent croître avec son importance dans le parti, va confier son fils à un homme considérable. Il le place, à Paris, entre les mains du neveu de Vatable, Mathieu Béroalde (1562).

Mathieu Brouart, ou Béroalde (Vatable avait latinisé le nom de Brouard en Beroaldus, et c'est ainsi qu'il signa ses savants ouvrages de chronologie) faisait alors belle figure et tenait grand état de maison au pays latin. Il habitait entre le Collège du Cardinal Lemoine, où il avait été professeur, et la porte Saint-Victor. L'immeuble qu'il occupait correspond aujourd'hui au numéro 2 *bis*, de la rue des Ecoles. Depuis qu'il avait épousé Marie Bletz, la nièce de Vatable son maître, et terminé, en par-

(1) *Hist. Universelle* de d'Aubigné, I, 125, édition de 1626. C'est à cette seconde édition, parue dix ans après la première, et beaucoup plus complète, que se référeront toutes nos citations.

(2) D'Aubigné, *Vie à ses enfants* (*Œuvres*, t. I, p. 6).

courant l'Europe, l'éducation des deux Frégose, il recevait en pension des jeunes gens, qu'il instruisait et élevait, moyennant une redevance de 75 livres par an. Son *Livre de raison*, dont on a retrouvé des fragments (1), nous apprend les noms des dix ou douze camarades « d'Agrippa d'Obigné ». Il avait pour condisciples, en avril 1562, deux frères du Pré, François Gobelin, Pierre Croquet, deux frères Robineau et leur précepteur Henri Pannetier. On relève encore, dans les restes de ce mémorial de famille, les noms de Louis Blanche ou Branche, Jean Chaseray, Jean de Villiers, Pierre le Noir. Enfin, madame Béroalde, son fils encore enfant, un serviteur, Jean Hochedé, et une chambrière, Jeanne Gilles, complétaient ce petit cercle. Somme toute, l'intérieur de Béroalde, avec ses beaux meubles, son « cabinet de livres couverts somptueusement » qui « ôtait le regret du pays » (2) au petit Agrippa, ressemblait bien moins aux « geôles de jeunesse captive » flétries par Montaigne, qu'à la maison de quelques bourgeois cossu, voire d'un grand personnage de l'Université. La clientèle en était fort distinguée, puisque certains élèves y logeaient en compagnie de leur précepteur. Pierre de Lestoile, l'auteur du *Journal de Henri III*, fils du président Louis de l'Estoile, fut chez Béroalde le condisciple de l'auteur des *Tragiques*.

Notre écolier goûtait fort sa nouvelle vie, studieuse et confortable, lorsque la prise d'armes du prince de Condé, la saisie d'Orléans par ses troupes (avril 1562), et les combats qui s'ensuivirent, rouvrirent définitivement l'ère des troubles. Cette fois, c'est la série des guerres de religion qui commencent. Elle va durer plus d'un quart de siècle. Les horreurs d'Amboise n'étaient que le prélude du spectacle sanglant que d'Aubigné devait avoir

(1) N. Weiss, *Bull. du protestantisme français*, 1899,154.

(2) D'Aubigné, *Vie à ses enfants*, p. 7. D'Aubigné qualifie Béroalde de « très grand personnage ».

sous les yeux jusque vers la quarantième année. Déjà l'écolier de Béroalde, à dix ans, porte « une petite épée bien argentée et une ceinture à fers d'argent ».

Béroalde, qui avait charge d'âmes, dut mettre ses écoliers en sûreté. Huguenot lui-même, il se dirigea vers Orléans, devenu le quartier général des réformés. Il comptait, avec raison, trouver en route l'hospitalité du président de l'Estoile, au Coudray. Au surplus, Jehan d'Aubigné était commandant d'armes dans Orléans même, sous M. de Saint-Cire. Arraché à ses livres, lancé de nouveau dans l'inconnu, le petit Agrippa eut une faiblesse, la première et la seule ; il pleura. Lors Béroalde, le prenant par la main, lui dit : « Mon ami, ne sentez-vous point l'heur que ce vous est de pouvoir, dès l'âge où vous êtes, perdre quelque chose pour celui qui vous a tout donné ? » Cette parole suffit à raffermir l'âme de l'enfant. Elle tombait à point, au début d'une incroyable odyssée (juin 1562).

Au bourg de Courances, un parti de chevau-légers cerne les fugitifs et les fait prisonniers. Béroalde est volé ; d'Aubigné se voit arracher, malgré ses pleurs, sa petite épée ; on le jette en prison ; puis, comme son habit de satin blanc le désigne pour un fils de personnage, on le tire de là pour jouir de sa frayeur, en le menaçant du bourreau et du bûcher. Il répond impétueusement que l' « horreur de la messe lui ôtait celle du feu ». L'inquisiteur Démocharès (le même qui avait instruit le procès d'Anne du Bourg), l'interroge « à part », et sa colère croît à chaque réponse. Le commandant Achon, fait venir des violons, et demande au petit condamné de danser une gaillarde : ce qu'il fait si rondement, que tous l'admirent. Là-dessus, fureur de Démocharès, qui fait rejeter en prison tout le monde. Et Béroalde de préparer gravement ses compagnons à la mort. Le bourreau est là. C'est pour le lendemain. Ils sont perdus? Ils sont sauvés. Leur gardien, un gentilhomme qui avait été moine, ému de compassion et d'admiration, s'offre à les sauver « pour l'amour

de cet enfant ». Il corrompt le corps de garde, prend le petit par la main, et fait évader de nuit toute la troupe à travers granges et champs de blé, vers Montargis. Tel est le second épisode de l'enfance d'Agrippa.

L'odyssée continue. Maintenant Agrippa est à Montargis chez la duchesse de Ferrare, caressé, choyé ; trois jours durant, elle le fait asseoir « sur un carreau auprès d'elle pour ouïr ses jeunes discours sur le mépris de la mort ». Il n'avait pas traduit *Criton* en vain, et il savait déjà se faire valoir. Trait à retenir. L'antiquité et le prêche font de lui un discoureur précoce. S'il écoute bien, il s'écoute mieux encore. Quant à sa mémoire, elle tenait du prodige. Tel est d'Aubigné à dix ans.

L'odyssée continue. Voilà Béroalde et sa troupe à Gien, puis à Orléans, chez M. de l'Estoile. La peste éclate. C'était un fléau de plus à connaître. Elle saisit d'Aubigné : il voit mourir, dans sa chambre, un chirurgien et quatre personnes, dont madame Béréoalde (1). Il en réchappe. Il fut soigné par un fidèle serviteur, nommé Eschalart, « depuis ministre en Bretagne, qui ne l'abandonna jamais, et sans prendre mal le servit jusqu'à la fin, ayant un psaume en la bouche pour préservatif ». D'Aubigné ne dit point que ce psaume l'ait sauvé. Mais il ne serait point d'Aubigné, s'il ne l'avait pas cru.

A son retour d'un voyage en Guyenne, Jehan d'Aubigné trouva son fils guéri mais « un peu débauché », c'est-à-dire très indiscipliné et de mauvais ton, comme il est naturel après de tels

(1) Toutes ces assertions de la *Vie* ont pu être contrôlées dans le *Livre de raison* de Béroalde. « La peste, cependant, s'enforça... Et après notre Seigneur nous visita, et le grand du Pré (l'écolier mentionné plus haut) eut la peste, de laquelle il mourut, ayant été transporté chez un gardeur de pestiférés nommé Le Coq. Agrippa d'Aubigné fut visité aussi de la main de Dieu, et en échappa. Loys Blanché aussi, et en est échappé. Item ma chamberière, que j'envoyai à l'Hôtel-Dieu, et n'en eut que le mal. Ma femme Marie Blet, nièce de mon bienfaiteur M. Vatable par sa sœur Jeanne Vatable, en mourut... » (N. Weiss, art. cité).

débuts. Il lui envoya donc un habillement de bure, avec ordre « de le mener par les boutiques pour choisir quelque métier, puisqu'il quittait les lettres et l'honneur ». Agrippa ressentit si vivement la correction qu'il « tomba en fièvre frénétique et faillit à en mourir : et puis, étant relevé, alla prononcer à genoux devant son père une harangue, de laquelle les lieux pathétiques arrachèrent les larmes des écoutants, et sa paix fut marquée « par quelque dépense qui excédait sa condition ». Voilà bien le pathétique naturel à d'Aubigné, son flot d'éloquence passionnée. Cette scène a son pendant, huit ans après. Grugé par un fermier qui lui niait sa redevance et le faisait passer pour mort (il n'en valait guère mieux), d'Aubigné, miné de fièvre, se fait porter par bateau à Orléans, placer dans une « chaire » basse devant les juges, et là plaide avec une telle intensité d'émotion que « ses parties se levèrent de leur place, et s'étant écriés qu'autre que le fils d'Aubigné ne pouvait parler ainsi, lui demandèrent pardon ».

Le père ne se révèle pas moins à nous que le fils dans l'épisode précédent. Il voulait bien d'un fils soldat de la Cause, comme lui-même, non d'un soudard. L'épée remise au fourreau, il renvoyait l'enfant aux livres. Heureux d'ailleurs de le voir si sensible au point d'honneur, il marquait sa paix « par quelque dépense qui excédait sa condition ». Il avait la main large, trop large, puisque Agrippa devra bientôt renoncer aux quatre mille livres de rentes de l'héritage paternel en raison de « dettes immenses »; mais il ne faut pas mesurer à l'aune bourgeoise le partisan dont les fières prodigalités ne visèrent jamais que la Cause, ou son fils.

Cependant ce modèle d'abnégation allait disparaître, acteur et victime du premier succès politique des huguenots. Combattant à Dreux, dépositaire des prisonniers de marque après cette bataille, blessé gravement à l'affaire des Tourelles, désigné, « le quatrième de son parti », pour traiter de la paix après l'assassinat de Guise, il entra, mal guéri, dans le « pavillon violet de

l'Ile-aux-Bœufs », près d'Orléans, où s'accomplirent les préliminaires d'Amboise (1563). Nommé « maître des Requêtes pour servir de chancelier en la Cause », en reconnaissance de ses services, il ne rentra chez lui que pour mourir de sa blessure. Quand il congédia son fils, ses dernières paroles furent pour lui rappeler le serment d'Amboise ; son dernier acte, pour écrire au chef du parti, le prince de Condé, « avec prière de ne donner sa charge à homme qui ne fût résolu à mourir pour Dieu ». Il avait dit « à Dieu » d'avance à son fils, le baisant « hors sa coutume »; il mourut seul, stoïque. Noble et énergique figure, qui gagnerait à être mieux connue, mais dont les principaux traits revivent, amplifiés, dans celui qui fut en grande partie son œuvre.

*
* *

Agrippa cependant était retourné aux études. Béroalde avait été nommé, le 22 novembre 1562, professeur d'hébreu à l'université d'Orléans. L'enfant fréquenta sous sa direction les classes publiques (les « publiques », comme l'on disait alors). Après la mort de Jehan d'Aubigné, son curateur, Aubin d'Abbeville, « l'entretint aux études du bien de sa mère », et le laissa encore un an entre les mains de Béroalde. A treize ans, il l'envoya à Genève, Agrippa écrivait alors en vers latin avec une facilité d'improvisateur, lisait « tout courant les rabbins sans points », avait fait son cours de philosophie et de mathématiques : néanmoins, on infligea à son jeune amour-propre l'humiliation du collège, sous prétexte qu'il ignorait « quelques dialectes de Pindare »; motif étrange, surtout étrangement formulé. Tant il y a qu'il se déplut à Genève, malgré l'indulgence de Théodore de Bèze pour ses « postiqueries » (polissonneries ». Il se serait même dégoûté des études, sans la fille de son hôte, la célèbre Louise Sarrazin. Le souvenir qu'il lui a donné dans sa vieillesse mérite

d'être relevé : « J'étais entièrement détourné de la (langue) grecque sans elle ; mais elle, ayant reconnu en moi quelque aiguillon d'amour en son endroit, se servit de cette puissance pour me forcer par reproches, par doctes injures auxquelles je prenais plaisir, par la prison qu'elle me donnait dans son cabinet comme à un enfant de douze ou treize ans (lisez de treize à quinze) à faire les thèmes et les vers grecs qu'elle me donnait. J'étais logé et nourri dans cette maison qui foisonnait d'un père et de quatre enfants et d'une sœur, qui tous ont été excellents en diverses professions, et ont produit une race pleine d'honneur ; mais la fille à cause de son sexe, était la merveille de la maison (1). » D'Aubigné, on le voit connut toutes les précocités.

Toutefois la liberté avait pour lui plus d'attrait que sa maîtresse de grec elle-même. Il dut s'échapper de Genève, puisque nous le voyons à Lyon « sans le su de ses parents », s'adonnant aux mathématiques, voire à la magie, mais « aux théoriques » seulement, ajoute-t-il bientôt ; exposé à mourir de faim, et pleurant de grosses larmes dans la Saône, quand un sien cousin, envoyé par Coligny, le rencontra par fortune, solda l'hôtesse, et le rapatria.

Que faire de cet adolescent terrible, sinon le confiner en Saintonge, et le tenir sous clé en attendant? C'est ce que fit le tuteur d'Agrippa, « à bon escient », dit la *Vie*. Précaution elle-même inutile. Comme un faucon captif, le jeune prisonnier se « bat à la perche ». On a beau l'enfermer, emporter tous les soirs ses vêtements chez son curateur, entre cet esclavage et l'essor définitif il n'y a plus que l'épaisseur d'une occasion. La voici. En 1567, la guerre se renflamme (secondes guerres de religion).

(1) *Œuvres*, t. I, 448, *A mes filles, touchant les femmes doctes de ce siècle*. — D'Aubigné cite là-dessus « un épigramme », ou pièce de vers latins, du « docte Melissus » à la louange de Louise Sarrazin : *Ad Lodoycan* (*sic*) *Sarracenam*. — Les vers sont fort jolis, et non sans analogie avec ceux que d'Aubigné écrivait lui-même, et dont les manuscrits sont conservés ou château de Bessinge.

Agrippa complote son évasion. Une nuit, au signal convenu d'une arquebusade, il se dévale en chemise au moyen de ses « linceulx », franchit deux murailles, court pieds nus, criant et saignant, après les cavaliers, monte en croupe derrière le capitaine, gagne une arquebuse à la première rencontre, est équipé à Jonzac par les officiers, et son premier acte est de porter l'épée à la gorge d'un parent qui le voulait ramener. Le voilà soldat de l'armée réformée. Il met au bas de sa cédule : « A la charge que je ne reprocherais point à la guerre qu'elle m'a dépouillé, n'en pouvant sortir plus mal équipé que j'y entre ! »

Partout où l'on se bat, il court. Ce n'est pas de la bravoure, c'est de la furie. Sièges, assauts,escarmouches, surprises, passages de gués, dangereux, tout lui est fête. Il y a chez lui du héros et du casse-cou. Vingt fois il rougit son épée neuve. A la prise de Pons, il venge une tante qu'un capitaine avait voulu violenter. On le trouve à Jazeneuil, à Jarnac, à la Roche-Abeille, mais il perd « l'occasion de Moncontour ». Libre jusqu'à la provocation, indépendant jusqu'à l'insolence. Remarqué par le prince de Condé, qui lui fait offrir place en sa maison, il répond au négociateur, M. de la Caze : « Mêlez-vous de donner vos chiens et vos chevaux ! « C'est ce qu'il appelle en passant sa « rustique liberté ».

Au cours des troisièmes guerres, on lui confie vingt « enfants perdus », ou éclaireurs. C'est son premier grade. Il a dix-huit ans (1570). Il est enseigne au siège de Cognac, où il montre une terre témérité, que son chef, d'Anières, lui confie l'honneur de la capitulation. Mais ce soldat sans peur ne fut pas toujours sans reproche. Il avait parfois maille à partir avec sa conscience. Il y parut, lorsque, attaqué d'une fièvre qui faillit l'emporter, il proféra tout haut sa confession, laquelle « fit dresser les cheveux à la tête des capitaines et des soldats qui le visitaient ». Ses pilleries, ses exécutions, avaient donc passé la mesure, en un temps de rapine et d'assassinat. Tache qui serait ineffaçable sur cette

héroïque jeunesse, si, en vrai fils de Jehan d'Aubigné, il n'avait publiquement crié son repentir, et si, surtout, il ne s'était amendé. La crise rouge est passée maintenant : « Cette maladie le changea entièrement et le rendit à lui-même ». Il va traverser une autre crise, peut-être plus dangereuse à ses vingt ans.

Après la guerre, l'amour.

## II

### LES AMOURS AGRIPPA D'AUBIGNÉ ET DIANE SALVIATI

(1572-1573)

« Diane, repens-toi ! Pense que tu as tort
« Donner la mort à ceux qui te font immortelle. »
(D'AUBIGNÉ à DIANE).

Le 21 août 1572, dans la soirée, quatre jeunes gentilshommes ferraillaient sur la place Maubert. Le motif ? L'histoire ne le dit pas. Sans doute quelqu'une de ces querelles entre calvinistes et catholiques que le mariage du Béarnais avec la sœur du roi Charles IX avait multipliées. Depuis ces épousailles royales qui devaient, suivant madame Catherine, apaiser les deux partis, les épées sautaient d'elles-mêmes hors des fourreaux. On dansait au Louvre, mais on s'égorgeait dans la rue ; et, les « troisièmes guerres » à peine terminées, il y avait dans l'air du massacre.

Les quatre duellistes besognaient de leur mieux, et la lune, donnant à plein sur le visage de l'un deux, éclairait ses yeux d'un bleu d'acier et sa barbiche roussoyante, lorsque retentit le pas d'une patrouille : le guet accourait ! Tous de s'enfuir, mais pas assez vite pour que l'un d'eux ne courût risque d'être pris. L'homme à la barbe vint à la rescousse, mais ne put dégager son ami qu'en blessant le sergent qui l'appréhendait. L'affaire était mauvaise. Les deux compères gagnèrent aussitôt le large, chacun de son côté.

Le « rousseau » courut toute la nuit porter des ordres à ses hommes et préparer une fuite collective. Car il était « enseigne colonelle » au régiment d'Anières (on a reconnu là notre Agrippa), et il venait justement de recruter une compagnie pour la prise d'armes qui se préparait à Mons-en-Hainaut. Il avait charge d'hommes, charge d'argent un peu moindre il est vrai, mais bonne charge de secrets de guerre. Il fallait mettre tout cela en sûreté.

Le lendemain, il chevauchait hors de Paris sur la route d'Orléans, et ses hommes, fidèles au mot d'ordre, le rejoignaient avec adresse. L'escorte grossissait en escouade. Maintenant ils étaient au complet, quatre-vingts gaillards déterminés « entre lesquels on pouvait trier une douzaine des plus hasardés soldats de la France (1) ».

Le chef alors respira. Et sans doute quelque hymne de reconnaissance monta de son jeune cœur vers le Dieu qui l'avait préservé comme par miracle d'un nouveau danger, car, trois nuits après sa fuite, retentissait le tocsin de la Saint-Barthélemy. « Ce qu'il regardait alors comme un grand détour à sa fortune, dit une *Biographie* inédite du dix-septième siècle (2), fut un moyen de lui conserver la vie, en le dérobant aux matines parisiennes, où quelqu'un de ses ennemis eût pu prendre cette occasion pour se défaire de lui sûrement et à bon compte. »

Détourné de la campagne éventuelle dans le Nord par les circonstances, d'Aubigné avait maintenant pour vague objectif la Rochelle, citadelle du parti. En attendant, il gagnait à petites journées Orléans, Beaugency, et les rives de la Loire, tous parages à lui connus, et où la cause avait ses fidèles. Dès les premières étapes, le bruit des « noces vermeilles » courait après lui, le rattrapait, le bouleversait d'horreur ; et s'il avait eu sur le

(1) Agrippa d'Aubigné, *Vie à ses enfants*.
(2) Bibliothèque Nationale, fonds français, manuscrit n° 5.769.

forfait quelques doutes, les scènes de sauvagerie que soulevait la nouvelle dans toutes les régions qu'elle atteignait, suffisaient à le renseigner. Une traînée de sang se répandait de Paris sur la province. Dès Orléans, d'Aubigné et sa petite troupe parcouraient un pays en convulsion, où les bandits achevaient ce qu'avaient commencé les fanatiques. Des bandes de massacreurs terrorisaient la plaine. Ces seuls mots, « *les voici* », prononcés sans raison, firent un jour s'enfuir ces quatre-vingts hommes armés « comme une troupe de moutons, si bien que l'haleine leur faillit plus tôt que la peut : puis, s'étant pris par la main trois ou quatre, chacun témoin du courage de son compagnon, se regardèrent couverts de honte... »

D'Aubigné rabroua ses hommes, et prit aussitôt un parti. Dès le lendemain, avec quarante bons soldats seulement, il se portait au-devant de six cents massacreurs qui descendaient par eau d'Orléans et de Beaugency ; ils attendirent derrière la levée qu'une bonne troupe eût mis pied à terre ; et, se voyant découverts, les menèrent tuants jusque dessous les bateaux (1) »

Ainsi fut préservée d'un pillage certain la petite ville de Mer. D'Aubigné, par son hardi coup de main, venait de sauver une contrée qui lui était chère à plus d'un titre. Cet acte décisif, qui assurait la sécurité des siens et purgeait le pays de maraudeurs sinistres, s'accomplissait, comme par un dessein « préfix » de la Providence, à proximité des lieux où sa mère, Catherine de l'Estang, avait passé son enfance, et où il possédait lui-même un de ses biens matrimoniaux, la terre des Landes, ou de la Lande-Guinemer.

Que faire maintenant ?

D'Aubigné fut un instant perplexe. Il ne pouvait espérer, avec une poignée d'hommes, traverser un tiers de la France en pleine guerre civile ; et si la Rochelle était trop lointaine, sa petite

(1) D'Aubigné, *Vie à ses enfants*.

ferme des Landes n'était pas un suffisant abri. Avec quelque argent pour attendre, pas assez pour agir, il prit un parti mixte qui prouve sa sagesse. Il divisa sa troupe, envoya quarante des siens sous la protection des murs de Sancerre, garda sous sa main ceux qui, comme lui-même, préféraient se réserver pour la Rochelle, et ne se préoccupa plus désormais que de se mettre en lieu sûr, pour laisser passer l'orage et attendre la suite des événements.

Les portes d'un château voisin s'ouvrirent au jeune sauveur de Mer. Et ce fut un seigneur catholique, un Italien, un parent de Catherine de Médicis, qui les lui ouvrit d'un noble geste.

C'est ainsi qu'Agrippa d'Aubigné, partisan huguenot, devint l'hôte de Jean Salviati, au château de Talcy, où l'attendait l'aventure à laquelle il était le moins préparé, — une aventure d'amour.

*
* *

Le château avait déjà une histoire ; et les Salviati espéraient alors s'en faire une dans l'histoire de la France.

Dressé en pleine Beauce, à l'orée de cette forêt de Marchenoir qui menacent aujourd'hui de si déplorables mutilations, dominant et surveillant le plat pays dix lieues à la ronde, le manoir érigeait sur la campagne déserte la cuirasse redoutable de ses créneaux alors tout neufs. Son gros œuvre datait du quatorzième siècle, massif, puissant, bâti de la roche la plus dure ; d'ailleurs non moins ferme que château fort, fait pour l'exploitation comme pour la défense, seigneurie de plaine annonçant de loin ses prérorgatives par son manumental colombier. En 1517, Bernard Salviati, Florentin apparenté aux Médicis, l'avait acquis pour en faire sa demeure. Son fils Jean Salviati, surintendant de la duchesse de Lorraine, y habitait à cette heure. Et souvent s'y hébergeait le frère de Jean, le chevalier Salviati, grand maître

de l'ordre de Saint-Lazare. Jean Salviati, devenu possesseur de Talcy, avait voulu agrandir, orner, surélever sa résidence. A lui revient la rude dentelle de mâchicoulis qui enveloppe, aujourd'hui encore, murs et tours dans ce qui a été conservé, et qu'un « classement » récent protège à l'avenir (1). A lui encore est due l'apposition de ces belles tapisseries qu'on voit encore en place, notamment dans la chambre dite « de Catherine de Médicis », et dans celle « de Charles IX ». C'est dans un luxe tout neuf qu'il avait reçu, dix ans auparavant, le jeune roi, la reine mère, Condé et le roi de Navarre, au lendemain du massacre de Wassy. C'est à Talcy en effet que se tint, le 29 juin 1562, une fameuse conférence, au sortir de laquelle, suivant La Noue, « les uns se grattaient la tête qui ne leur démangeait pas, les autres la branlaient (2) ». Les tentures qui abritèrent, plusieurs nuits durant, les calculs de la reine mère et le sommeil léger du petit Charles IX, s'offraient alors toutes fraîches au regard du nouvel hôte imprévu, Agrippa d'Aubigné.

L'empressement de Jean Salviati à recevoir le fugitif, si élégant que fût le geste, pouvait pourtant avoir son arrière-pensée de diplomatie. Chez les Salviati, comme chez les Médicis, on savait l'art des « accommodements ». On ne dédaignait pas avoir des amis dans tous les partis. Par ces temps de crise, le protégé d'aujourd'hui pouvait être le protecteur de demain. Et puis, d'Aubigné était, par sa propriété des Landes, un voisin. Et enfin ce voisin, déjà soldat réputé, aussi lettré que brave, plus ou moins attaché à la personne du roi de Navarre, piquait la curiosité. Puisqu'il avait eu, presque dès son enfance, sa place au chevet des rois (son père n'était-il pas chancelier du roi de Navarre ?) il devait savoir maints secrets, et il pouvait avoir

(1) Le château de Talcy appartient aujourd'hui à Mlle Valentine Stapfer. Il a été classé en 1908 comme monument historique.

(2) Voir Edm. Stapfer, *Le Château de Talcy*,

l'imprudence d'en laisser échapper quelques-uns. Cela tomberait bien, au moment où la froideur de Catherine laissait languir l'ambition du seigneur de Talcy dans l'ombre provinciale de son manoir, à l'embellissement duquel il s'était donc ruiné sans fruit. Il s'exprimait alors avec « animosité contre cette reine, quoique sa parente (1) »; et l'entretien prit vite, entre le jeune partisan et le vieux courtisan, un tour assez confidentiel.

Un jour que d'Aubigné se plaignait de ne pouvoir, faute d'argent, continuer sa marche sur la Rochelle, Jean Salviati, mauvais prêteur et pour cause, le tâta de la sorte (ici, il faut laisser parler d'Aubigné :)

« *Vous m'avez dit autrefois que les originaux de l'entreprise d'Amboise* (2) *avaient été mis en dépôt entre les mains de votre père; et de plus, qu'en l'une des pièces vous aviez le seing du chancelier de l'Hôpital, qui pour le présent est retiré en sa maison près d'Etampes : c'est un homme qui ne sert plus de rien, et qui a désavoué votre parti. Si vous voulez que je lui envoie un homme pour l'avertir que vous avez cet acte en main, je me fais fort de vous faire donner dix mille écus, ou par lui, ou par ceux qui s'en serviraient contre lui.* Sur ces paroles, Aubigné va quérir un sac de veloux (velours) fané, fit voir ces pièces, et, après y avoir pensé, les mit au feu. Ce que voyant, le sieur de Talcy le tança ; la réponse fut : *Je les ai brûlées de peur qu'elles ne me brûlassent, car j'avais pensé à la tentation.* Le lendemain, ce bon homme prit l'amoureux par la main avec tel propos : *Encor que vous ne m'ayez point ouveré vos pensées j'ai trop bons yeux pour n'avoir point découvert votre amour envers ma fille ; vous la voyez recherchée de plusieurs qui vous surpassent en biens.* Ce qu'étant avoué, il poursuit ainsi : *Ces papiers que vous avez brûlés*

(1) D'Aubigné, *Histoire universelle*, p. 1143.

(2) La conjuration d'Amboise, dont il a été parlé plus haut. Cet événement remontait déjà à douze ans.

*de peur qu'ils vous brûlassent m'ont échauffé à vous dire que je vous désire pour mon fils.* Aubigné répond : *Monsieur, pour avoir méprisé un trésor médiocre et mal acquis, vous m'en donnez un que je ne puis mesurer* (1). »

Cette scène admirable peint au vif Agrippa à vingt ans. Il est là tout entier, avec l'impatience d'action qui lui fait ronger son frein, la tentation qui l'arrête une minute, et le sursaut d'honneur qui la chasse d'un geste, sans retour possible. Le mot « je les ai brûlées, de peur qu'elles ne me brûlassent », est un mot à la Corneille. D'Aubigné, toute sa vie, fut plein de ces mots-là, et d'actes pareils à ces mots. Il fait du Corneille sans le savoir, tout le temps. A vingt ans, il est déjà héros formé, et non pas seulement graine de héros. A huit ans, il a juré son serment d'Annibal devant les suppliciés d'Amboise ; à dix ans, fait prisonnier par des catholiques et menacé du bûcher s'il ne renie sa foi, il danse une gaillarde autour du feu en attendant le bourreau. A treize ans, il s'évade en chemise de chez son tuteur, qui le tenait sous clef, et court après les soldats, pieds nus, saignant, pour se battre. Avant l'âge de la majorité, il est déjà chef, batteur d'estrade sans pareil, fou d'audace, déconcertant de sang-froid. Véhément et caustique, il y a eu lui du Don Sanche et du Nicomède ; il y a aussi beaucoup de d'Artagnan, avec, çà et là, la pointe cruelle de Montluc. Et dans cette poitrine de guerrier farouche bat un cœur d'amoureux. Salviati a bien deviné son secret. Mais une terreur dut saisir l'amoureux dans les transports de sa joie : la fille ratiegerait-elle l'engagement du père, et ne s'offenserait-elle pas plutôt qu'on eût disposé de sa main sans son aveu ? Il suffisait de la voir pour tout redouter de sa hauteur.

Mais il suffisait aussi de la voir pour être subjugué par sa triomphante beauté. Et on la voit à miracle, dans les deux ou

(1) D'Aubigné, *Vie à ses enfants.*

trois mille vers que lui a consacrés son amant. Grande, svelte, blonde, blanche, Diane Salviati incarnait ce type des déesses-nymphes aux formes élancées qu'un Goujon, un Cellini coulaient alors en bronze ou ciselaient en marbre. La pureté des traits du visage répondait aux proportions de ce corps parfait. Une chevelure d'or pâle nimbait ce front où l'artiste eût posé son croissant ; un teint d'albâtre où parfois montait un rose de camélia ; un cou de Diane chasseresse ; des épaules de neige, et le galbe des bras irréprochable. Comment Agrippa, jeune, ardent, exalté, et de mœurs pour son temps très pures (1) n'aurait-il pas été fasciné ? Comment le poète qui dormait en lui ne se fût-il point éveillé ? Nièce de Mlle de Pré, la Cassandre de Ronsard, Diane Salviati avait tout ce qui peut ravir les yeux et faire frémir un amant inspiré. A ses cheveux d'or fin « les yeux ardents et doux, et leur prunelle noire », faisaient un piquant contraste. Sa bouche offrait des « couraux » (coraux), et la petitesse de son oreille était exquise. Elle était artiste, et sensible, comme toute Florentine, à la musique, à la poésie. Si son front imposant tenait à distance, elle n'avait qu'à saisir un théorbe, et à chanter, en y promenant

> Des doigts qui prennent lustre à ces marches d'ivoire,

pour suspendre les cœurs à ses lèvres et les regards à ses mains admirables. D'Aubigné, qui était musicien (il pratiqua la musique jusqu'en son extrême vieillesse), fut pris par tous les sens à la fois. Diane ne ravissait-elle pas

> L'âme, le cœur, l'esprit, les sens et la mémoire ?
> Qui pourrait vous ouïr, si belle vous voyant,
> Et qui pourrait vous voir, si douce vous oyant ?

(1) Une légende assez ridicule sur la précoce débauche d'Aubigné a longtemps couru. Elle repose sur un contresens de termes, un mot de la langue du temps mal interprété. M. Henri Monod a fait justice de cette légende dans son étude sur *la Jeunesse d'Agrippa d'Aubigné*.

O difficile choix de si hautes merveilles !
Mon cœur s'envole à vous, tout flamme et tout désir,
Certain de me quitter, incertain de choisir
Le passage des yeux ou celui des oreilles !

Faut-il s'étonner que le jeune homme ait but le philtre à longs traits, et que le fougueux huguenot se soit oublié jusqu'à écrire :

Et le ciel ne m'est rien auprès de ta beauté !

Ainsi, ce fanatique aimait jusqu'à la damnation celle que son père lui offrait, et qu'il s'agissait maintenant d'obtenir d'elle-même. Vaincre la fierté de la ville de Salviati (« ce nom, Salviati, s'élève jusqu'aux cieux »), toucher le cœur de cette insensible et dompter sa volonté de haute lutte, rude tâche, où de bouillant amoureux crut un instant réussir.

***

En effet, lorsque, en étudiant avec soin le recueil des poésies de la jeunesse d'Agrippa intitulé le *Printemps*, on remet un peu d'ordre dans les cent sonnets où Diane est célébrée (*Hécatombe à Diane*), ainsi que dans les *Stances* et les *Odes* qui leur font escorte, on distingue aisément trois phases dans cette crise d'amour qui, chez d'Aubigné, dura près de deux années : l'espoir, le doute, le désespoir. Et ni l'imitation ronsardienne, toute naturelle chez un admirateur enthousiaste du maître, ni le faux goût et le jargon à la mode, ni enfin l'intempérante faconde de l'amoureux, ne doivent nous masquer la vérité des sentiments, leur sincérité, leur profondeur. Un grand poète a jailli de cet amour comme sous le pic du mineur jaillit une source. Et les plus beaux vers d'amour du XVI^e^ siècle, aussi tendres que ceux d'Olivier de Magny, plus fiers et plus éclatants, plus sentis surtout que ceux de Ronsard lui-même, furent écrits de génie dans un coin de la Beauce, par un soldat de vingt ans.

Ce fut d'abord une idylle.

Diane, sûre de ses enchantements, fut flattée de l'émoi qu'elle inspirait. Elle ne repoussa point des hommages si sincères ; et, tout en les accueillant sans doute d'un peu haut, elle en apprécia la valeur. Même, elle s'humanisa jusqu'à se prêter à des privautés innocentes et dangereuses. Qui sait si, coquette, elle ne se prit pas elle-même un instant à son jeu ? Les bois de alcy sourirent à la fraîche églogue de ces deux adolescents, entre deux guerres civiles. L'ombre de la forêt de Marchenoir l'enveloppa de son mystère. Agrippa connut les délices de l'amour qui se déclare et qui peut se croire un moment partagé. Il voyait Diane à toute heure, et attisait sa passion à la moindre de ses démarches. Souvent ils se promenaient, se tenant par la main. Si Diane alors voulait mettre son masque, l'amoureux protestait contre « ce traître satin, larron de ses beautés », et sans doute l'écartait sans peine. D'autres fois, il assistait à sa toilette, et peut-être y voulait-il toucher, ce qui lui valait force coups d'épingle, dont ses doigts restaient moins blessés que son cœur. Tn jour qu'ils se promènent en voiture, le coche les verse, et Agrippa de bénir son accident : tout pour un amant n'est-il pas prédiction, symbole !

Je me dédis du mal que j'ai dit de fortune,
Si mon mal et mon bien sont unis avec vous.

Une autre fois, il plante deux jeunes arbres pour le plaisir d'y graver, lui aussi, son *crescent illæ, crescetis amores*, car l'humaniste perce déjà sous le poète :

Dans le parc de Talcy j'ai dressé deux plansons...
J'ai engravé dessus deux chiffres, nourrissons
D'une ferme union qui avec leur écorce
Prend croissance et vigueur, et avec eux s'efforce
D'accroître l'amitié comme croissent les noms...

Puis, ce sont de menus cadeaux, relevés de propos spirituelle-

ment tendres. antôt un petit écureuil en cage, moins prisonnier que lui ; tantôt un miroir, rapporté de Paris à sa belle :

Tu m'avais demandé, mignonne,
De Paris quelque nouveauté :
Le nouveau plaît à la beauté,
C'est la nouveauté qui m'étonne.
Je n'ai vu, depuis ta personne,
Rien qui doive être souhaité ;
Ainsi je n'ai rien apporté
Que ce cristal, que je te donne...

Parfois ils entrelacent leurs doigts, et s'oublient en de longues contemplations. Agrippa remarque ainsi plus d'une similitude physique qui semble les placer sous des astres jumeaux. Ils ont chacun cinq marques sur le corps, dont un seing au bras gauche ; et, détail curieux, la main d'Agrippa est pareille à celle de Diane, au teint près (1). Au contact perpétuel de cette chaude passion, Diane semble mollir. Galatée serait-elle près de s'animer ? Un jour, elle laisse cueillir un baiser sur ses lèvres, promesses sans suite, qui deviendra pour Agrippa un cuisant souvenir, une torture.

Mais, à cette heure, il espère pouvoir être aimé pour lui-même. Sans être fat (il ne le fut jamais), il pouvait sentir qu'il valait son prix. Et, physiquement, il n'avait rien que d'agréable. « Il était, nous dit la *Biographie* anonyme, d'une taille avantageuse et bien proportionnée ; son visage était ovale, bien rempli et d'un beau sang. Il avait les yeux pleins d'un feu brillant et gai, l'air ouvert, hardi et sincère. Son esprit était vif et solide ; son imagination fertile, sa mémoire fidèle et pleine de mille belles choses, dont il avait fait un choix exact dans les bons livres ; la force et l'adresse de son corps répondaient à la beauté de son esprit et à la grandeur de son courage, de manière qu'avec la solidité du

(1) La main de d'Aubigné est en effet petite, bien faite et colorée, dans le beau portrait du Musée de Bâle, par Sarburg.

cabinet et les agréments des ruelles (1), il était encore l'un des plus vigoureux hommes de son siècle pour les combats de barrière, et l'un des plus agiles et des plus ingénieux pour les divertissements d'un bal et d'une fête. »

Mais ces talents mondains devaient faire ailleurs leurs preuves. Diane n'en jugea que plus tard, à la Cour. Ce qu'elle put mieux mesurer, c'est le transport d'amour de celui qui accomplit un jour, mourant, une course folle pour le plaisir suprême d'expirer du moins à ses pieds. C'était au cours d'une de ces brèves bordées par lesquelles il donnait de l'air à sa fièvre, à moins qu'un dessein politique ne les motivât. Seul et sans armes, en pantoufles à la porte d'une hôtellerie, il fut chargé par une brute à cheval qui faillit l'assassiner. Arracher l'épée d'un garçon de cuisine, courir sur au reître, lui « prêter un demi-pied d'épée au défaut de la cuirasse », fut pour le provoqué l'affaire d'un instant. Cependant l'agresseur, fort de la supériorité de son cheval et de ses armes, heurta violemment le piéton, le sabra et s'enfuit, le laissant pour mort. Un chirurgien est mandé. Il hoche la tête. Le moribond comprend. Vingt-deux lieues le séparent de sa belle : quelle occasion de prouesse! « Ayant connu aux mines du chirurgien que la plaie était douteuse, sans souffrir qu'on lui ôtât son premier appareil, Aubigné partit avant le jour, pour vouloir venir mourir entre les bras de sa maîtresse. » Tout autre fût mort de la course plus sûrement que de la blessure : mais la sève d'Agrippa défie toute comparaison. « La corvée de vingt-deux lieues qu'il fit lui causa une fluxion de tout le sang, si bien qu'il demeura sans sentiment, sans vue et sans paroles. Il demeura sans appareil et sans manger deux jours ; enfin il reprit vie avec les restaurants, et on a jugé de lui que, sans ce change-

(1) C'est-à-dire des sociétés littéraires. Ce mot seul trahit un rédacteur du dix-septième siècle.

ment de sang, il n'eût pu soi-même se supporter en la pétulance naturelle qui le dominait (1) ».

Tel est le plus grand danger que d'Aubigné ait couru, avant celui de Castel-Jaloux, cinq ans plus tard. Les soins de Diane, la vue de Diane (« l'astre besson des yeux de ma déesse »), opérèrent sur lui plus que l'art des médecins. Du moins c'est ainsi qu'il le ressent d'abord et qu'il l'explique. Guéri plus tard de la blessure du corps, toujours saignant de la blessure de l'âme, en quels vers admirables ne bénit-il pas l'assassin inconnu qui lui procura cette volupté suprême : voir Diane inquiète, penchée à son chevet !

O plaie, mon bonheur, qui n'êtes desserrée
Que dans le doux giron de ma Diane, afin
Que ses yeux et ses pleurs accompagnent ma fin !
Je te bénis, ô jour, qui de si belle sorte
Renls le cœur, le martyre et non l'amitié morte ;
Je te bénis encore, ennemi inconnu,
A ta mort, à la mienne, et à mon tour venu !
En portant avec moi ma fin j'ai traversé
La Beauce presque entière, et mon âme pressée
Pressa le corps d'aller, de vivre et de courir
Pour entre ses doux bras si doucement mourir !...

Plusieurs années après, lorsque les *Tragiques* seront conçus et que toutes les circonstances de sa vie ne lui apparaîtront désormais qu'à la lueur surnaturelle d'un « biblisme » quasi sauvage, il aura une autre manière d'interpréter son rappel à la vie qui, à Talcy, eut vraiment quelque chose de miraculeux. C'est Dieu lui-même qui, voyant son âme en danger dans cette aventure catholique, le mit à deux doigts de la mort, et le retira de là en signe d'avertissement ; signe qu'il ne comprit qu'après, pour sceller avec ce Dieu un pacte d'éternelle reconnaissance :

(1) (D'Aubigné, *Vie à ses enfants*). On ne peut s'empêcher de se poser une question sur la mesure de la « lieue » à cette époque, sans quoi l'épisode serait incroyable, et d'Aubigné, nous l'avons déjà dit, est toujours véridique.

Ne chante que de Dieu, n'oubliant que lui-même
T'a retiré : voilà ton corps sanglant et blême
Recueilli à Talcy sur une table, seul,
A qui on a donné pour suaire un linceul (*drap*)...
Ta main m'a délivré : je te sacre la mienne ! (1)

Explication de religionnaire. Combien plus vraie, plus humaine, celle qui se lit dix fois dans les poèmes du *Printemps !* La présence de Diane et ses belles mains posées sur les blessures d'Agrippa furent le vulnéraire qui le sauva des abîmes mêmes de la mort. Et combien douce fut ensuite la convalescence ! Si Diane fut jamais près d'aimer celui qui l'aimait alors plus que son Dieu, c'est sans doute lorsqu'elle vit dans sa résurrection une preuve du pouvoir souverain de ses yeux. Comment, lorsqu'il hasarda ses premiers pas chancelants dans le parc, n'eût-elle point soutenu son ressuscité ; et, lorsque, Agrippa se reprenant à l'amour en se reprenant à la vie, des paroles plus tendres que jamais s'échappèrent de ses lèvres, comment n'eût-elle point ouvert l'abri de ses bras au poète défaillant ? Quelle extase de renaissance ne traduisent point certains sonnets, qui semblent dater ces jours sans lendemain :

Je sens bannir ma peur et le mal que j'endure,
Couché au doux abri d'un myrte et d'un cyprès
Qui de leurs verts rameaux s'accolant près à près,
Encourtinent la fleur qui mon chevet azure ;

Oyant virer au fil d'un musicien murmure
Mille nymphes d'argent, qui de leurs flots secrets
Bebrouillent en riant les perles dans les prés,
Et font les diamants rouler à l'aventure.

Ce bosquet de vert-brun qui cette onde obscurcit
D'échos harmonieux et de chants retentit.
O séjour aimable ! ô repos précieux !

(1) Tragiques (livre V, Les Fers).

*O giron, doux support au chef qui se tourmente!*
O mes yeux bienheureux éclairés de ses yeux!
Heureux qui meurt ici, et mourant, ne lamente!

Ainsi soupirait de bonheur, ainsi gémissait déjà d'Aubigné entre les bras de Diane, au sortir des bras de la mort. Car, si l'espoir se ravivait un instant dans son âme, il avait déjà le pressentiment que cet espoir était trompeur.

Le doute le saisit alors, un doute que mille détails changèrent bientôt en certitude. En vain se leurrait-il d'apparences : Diane s'était « émue, et non pas attendrie ». Après un trouble passager, elle avait vite repris son empire sur elle-même et masqué son visage d'impériale froideur. Les privautés de naguère sont maintenant oubliées. Elle a pu se prêter, elle ne se donne pas. Agrippa n'est point l'Endymion de cet astre nouveau :

Il fut aimé, et je ne suis qu'ami,
Qui sans baiser me morfonds à la lune!

Cette pâleur, cette blancheur inanimée de Diane sont maintenant le thème de ses plaintes : que ne donnerait point l'amant pour qu'une palpitation plus vive vînt colorer ces joues de lys, pour que l'or fin de cette blonde statue rougiît au feu de sa forge !

Diane, je sais bien: vous êtes de bon or,
Mais il est blêmissant, pour ce qu'il n'a encor
Pris couleur aux chaleurs d'une ardente fournaise;
Ayez pitité de vous, et comme peu à peu
La flamme roussit l'or, l'amour soit votre feu
Et que je sois l'orfèvre et l'hymen soit la braise!

Plaintes perdues ! Agrippa trouve maintenant sa belle « aussi blanche que neige et froide tout ainsi ». Il est désormais « repoussé, affligé, maltraité » ; les caresses de jadis, baisers, menues faveurs, « sont autant de bourreaux de sa triste pensée ». Diane n'est plus qu'une inconstante, une coquette, qui plante une à une

les flèches de son caprice dans le cœur de son amoureux comme elle plantait, à sa toilette, ses longues épingles dans sa pelote. Pourtant, quel amant fut jamais plus fidèle, et donna moins prétexte à l'inconstance ? D'Aubigné lui représente cette fidélité avec une éloquence capable de toucher toute autre qu'une coquette déterminée :

Tu diras aux vivants que ta folle inconstance
Te fit perdre celui qui de l'or de sa foi
Passa tous les humains ; que tu perds l'espérance
En perdant serviteur si fidèle que moi...
Il n'est amant constant qui en foi me devance.
Diane n'eut jamais pareille inconstance !

L'injustice de ce traitement va bientôt inspirer au poète des vers d'autre sorte. Il n'était pas homme à ne point exhaler sa souffrance en reproches, en protestations, en adjurations passionnées. La douleur est maintenant son maître ; et, lui aussi, il se connaîtra pare qu'il aura souffert. Certains cris magnifiques, échappés à son âme blessée, font déjà pressentir, en cet amoureux de vingt ans, le chantre futur des *Tragiques*. Il croit qu'il va en mourir, et nous verrons tout à l'heure que peu s'en fallut. « Tu vis en me tuant et je meurs pour aimer ! » Quelle récompense de sa fidélité ! Quel loyer de ses chants, de ces ingénus chants jeune homme leur promet déjà l'immortalité !

Diane, repens-toi ! Pense que tu as tort
Donner la mort à ceux qui te font immortelle !

Un indomptable sentiment de sa valeur perce chez d'Aubigné, au plus fort de son désespoir, au moment même où il songe au suicide ; car il y songea, capable qu'il fut alors de se porter aux violences extrêmes. Cette estime de lui-même fut d'ailleurs probablement ce qui le sauva. Plus tard, il aurá un autre recours, sa foi. Il ne l'a pas encore. Sa seule ressource dans la souffrance,

c'est son énergie, qu'il maudit à l'occasion : « Et ma force me nuit, m'empêchant de mourir ! »

Et Diane ? Son insensibilité, ses inégalités, ses mépris ont de quoi surprendre, après les arrhes qu'elle a visiblement données à son amoureux. Sa psychologie est très délicate à établir. Si on ne la voyait qu'à travers les plaintes d'Agrippa, ce serait une simple coquette, et de l'espèce la plus cruelle. L'amant encouragé, puis rebuté, pouvait-il la peindre autrement ? Pourtant, nous répugnons à cette explication trop simple. Nous croyons volontiers à un certain penchant de cette froide et altière personne pour l'héroïque sauveur de Mer, qui avait déjà, tout adolescent, une légende militaire. Sans un indice de ce genre, le bonhomme Salviati aurait-il jeté sa fille à la tête de son hôte, d'un mouvement qui semble trop beau pour n'être pas un peu calculé ? Si, après s'être éprise d'Agrippa, elle s'en déprit peu à peu, c'est peut-être que ce caractère, excessif en toutes choses, l'effraya. Même sa « fureur » d'amour avait de quoi intimider une personne aussi « blanche », aussi réservée, Sans parler d'un contraste certain d'éducation, de ton et de mœurs, entre une Florentine, patricienne affinée, vraie reine de cour, et le soldat gentillâtre dont tout le savoir et le talent n'effaçaient point la rudesse, voire peut-être la grossièreté. Et puis, outre Diane et son père, il y avait la famille. Une famille que nous connaissons mal, mais qui dut jouer là son rôle : un oncle, qui sera tout à l'heure la raison (ou le prétexte) d'une rupture définitive : d'autres enfants, plus jeunes que Diane il est vrai, puisque Agrippa appelle Diane « la fille aînée de Talcy ». Qui sait les tiraillements domestiques, le drame peut-être que Talcy abrita ? Et les choses traînèrent, puisque ces étranges fiançailles durèrent au moins un an et demi ; et le dénouement en paraissait bien difficile, puisqu'il fallut l'intervention brusque de l'oncle pour tout trancher.

Quoi qu'il en soit de ces causes secrètes, la situation fut enfin,

entre Diane et Agrippa, tendue au dernier point. Diane un jour bannit Agrippa de ses yeux, le confina dans quelque pavillon voisin. La tête de l'amant se monte ; son imagination s'exaspère. Une sorte de macabre folie s'empare de lui. Il fait tendre de noir la pièce où il s'enferme, fait peindre ces tentudes « d'os blanchissants et de têtes de morts » ; et, parmi cet appareil funèbre à peine éclairée de chandelles mortuaires, il place le portrait de son infidèle, et il essaie de se dégoûter d'elle en se la représentant cadavre, hideusement rongé par les vers auxquels tout être humain est destiné. Cette scène à la Baudelaire, où déjà se pressent le biblisme affreux des *Tragiques*, éclaire d'un terrible jour de souffrance l'âme de d'Aubigné, nous allions dire le cachot de son âme. Il est, bien réellement, emmuré dans sa douleur. Ecoutons quelques-uns de ces accents sinistres, sans analogues dans notre littérature jusqu'au dix-neuvième siècle :

Le lieu de mon repos est une chambre peinte
De mille os blanchissants et de têtes de morts...
Je mire en adorant dans une anatomie
Le portrait de Diane entre les os...
D ans le corps de la mort j'ai enfermé ma vie,
Et ma beauté paraît horrible dans les os...
En ce qui est hideux je cherche mon confort...

Sort-il de cette chapelle ardente pour courir la campagne, égaré, possédé, il cherche les déserts, les roches sauvages, il fuit les hommes, les chemins fréquentés. La carcasse d'une haridelle plaît à ses sombres regards :

Je meurs des oiseaux gais volant à tire d'ailes,
Des courses des poulains et des sauts des chevreaux !

Il n'a l'esprit hanté que d'oiseaux de nuit, de « chansons mortelles » ; lui-même, par la puissance de son désespoir, attristera les éléments :

Le herbes sécheront sous mes pas, à la vue
Des misérables yeux dont les tristes regards

Feront omber les fleurs et cacher dans la nue
La lune et le soleil et les astres épars.
Ma présence fera dessécher les fontaines,
Et les oiseaux passants tomber morts à mes pieds,
Etouffés de l'odeur et du vent de mes peines:
Ma peine, étouffe-moi, comme ils sont étouffés!

Arrivée à son paroxysme, le désespoir de d'Aubigné ne lui dicte plus qu'adjurations, imprécations, malédictions contre l'infidèle. Ne pousse-t-elle pas le cynisme jusqu'à rire ? « Comment peut-elle », s'écrie Agrippa,

Se rire en sa blancheur, de moi ensanglantée!

Ce sang rejaillira sur elle ; c'est bien du sang en effet qu'il lui faut, à cette cruelle Diane de Tauride, à la « déesse tauro-scythienne ». Et cette idée de sang, chez le blessé de naguère, est la dernière à laquelle il s'arrête avec une insistance tragique. Diane est la sacrificatrice, et lui la victime égorgée sur l'autel de Thrace :

Mon estomac pourpré est un pareil autel.

Qu'elle se hâte du moins et qu'elle abrège ce supplice !

Prends ce fer en tes mains pour m'en ouvrir le sein,
Puis mon cœur haletant hors de son lieu retire,
Et, le pressant tout chaud, étouffe en l'autre main
Sa vie et son martyre!

Toutefois, qu'elle ne se flatte pas d'une cruauté impunie. Le dernier sonnet de *l'Hécatombe* la cite « au tribunal d'amour, » après sa mort. Là elle éprouvera le supplice des supplices, un supplice que Dante oublia dans son *Enfer* : le cœur de son amant saignera sur elle :

Au tribunal d'amour, après mon dernier jour,
Mon cœur sera porté, diffamé de brûlures...
A la face et aux yeux de la céleste Cour,
Où se prennent les mains innocentes et pures,
*Il saignera sur toi!...*

En attendant, elle aura un autre châtiment, sa vie :

> ... Vis en regret, vis, mortelle ennemie !
> Autre punition tu n'auras que ta vie !

Parole qui, s'il faut en croire d'Aubigné, se trouva prophétique. Mais ce brevet de prophétie, que d'Aubigné s'octroiera si volontiers par la suite, peut paraître chez un ancien amant sujet à caution.

Enfin arriva l'inévitable rupture. Ce fut l'oncle Salviati, le chevalier, qui la consomma. On prit un prétexte honorable, la religion. Si c'était là la vraie cause, on s'en serait avisé plus tôt. Un mystère, ou un drame, sont là-dessous, mal sauvés par les apparences. D'Aubigné, dans la *Vie à ses enfants*, mentionne la chose brièvement, sèchement, sans daigner s'expliquer. Tout cela est si loin, si indifférent à la vie qu'il mène aujourd'hui, septuagénaire, attentif seulement à quelque réveil de guerre civile, et cuirassé de calvinisme farouche ! « L'amour et la pauvreté ayant empêché Aubigné de se jeter dans la Rochelle, le chevalier Salviati rompit le mariage sur le différend de la religion. » Quatre pages plus loin, il dit que « les premiers accords furent rompus à cause de la religion ». Et c'est tout. Sans doute la position des partis politiques et la reprise probable des hostilités précipitèrent les choses.

Agrippa fut, presque aussitôt, attaché officiellement au roi de Navarre, et habita avec lui au Louvre, jusqu'à l'audacieuse évasion (1576) dont il sera parlé ci-après. Diane Salviati, de son côté, fut fiancée à M. de Limeux, et, en cette qualité, vint à la cour. Elle y vit son ancien amoureux briller dans un tournoi. La *Vie* mentionne ce dernier épisode : « En un tournoi où le roy de Navarre, les deux Guisard et l'écuyer de ce roi (c'est-à-dire d'Aubigné lui-même) parurent, Diane de Talcy assista, lors

promise à Limeux, les premiers accords étant rompus à cause de la religion. Cette damoiselle, apprenant et voyant à l'estime de la Cour les différences de ce qu'elle avait perdu et de ce qu'elle possédait, amassa une mélancolie dont elle tomba malade, et n'eut santé jusqu'à sa mort. »

Lignes maussades et avantageuses, certes ! Rancunières au fond, car d'Aubigné en voulut sûrement aux Salviati de l'avoir estimé trop petit gibier pour leur maison. Il savoure là une méchante revanche, ou du moins il en a l'air. Mais est-ce le dernier mot d'Agrippa sur cette aventure ?

Le vrai dernier mot, le voici. D'Aubigné lui-même nous raconte l'effet que lui produisit la rupture : « Le déplaisir d'Aubigné fut tel, qu'il en tomba en une maladie si extrême, qu'il fut visité de plusieurs médecins de Paris et (en) outre de Postel, qui, ayant convié le malade à se confesser, demeura à le garder pour l'empêcher d'être maltraité. » Ainsi d'Aubigné, qui a voulu se suicider dans maint accès de désespoir, prend une fièvre cérébrale après la rupture, dont il réchappe difficilement. Ceci n'est plus vanterie. Et nous avons d'autres gages de son persistant souvenir. Si la vue de Diane en proie à une maladie de langueur le flattait trop pour l'émouvoir beaucoup, la nouvelle de Diane morte le bouleverse. Nombreux, encore ici, sont les vers que l'on pourrait citer, vers faits pour lui-même (car à qui les eût-il montrés ?) et où sa douleur s'avère avec l'accent le plus pathétique. Dans d'admirables stances, il appelle la mort pour rejoindre aux « Champs-Elysées » celle dont il n'a pas reçu un baiser d'adieu. Plusieurs autres pièces montrent son désarroi, son appétit de mort et de suicide. Le temps, qui coula ensuite si pleins d'événements, les campagnes, la politique, trente batailles et douze blessures parurent éloigner cette image ; le calvinisme échauffé du guerrier partisan semblait surtout l'avoir dissipée : erreur ! Au fond de son cœur d'homme fait, de huguenot, de mari même, — lui qui épousa de passion une femme qu'il adora,

— d'Aubigné portait gravé, en caractères indélébiles, le nom de Diane. Et ce nom parfois revivait ; et, s'il ne le faisait plus souffrir, il le faisait encore soupirer. Jusque sur le lit conjugal, aux côtés de sa fidèle épouse Suzanne de Lezay, il avait, lui le fidèle aussi, une pensée pour l'infidèle. Et c'est un étrange épisode, et mâle et superbe en son étrangeté, que celui auquel fait allusion le sonnet suivant :

Suzanne m'écoutait soupirer pour Diane,
Et troubla de sanglots ma paisible mi-nuit.
Mes soupirs s'augmentaient, et faisaient un tel bruit
Que fait parmi les pins la rude tramontane.

— Mais quoi ! Diane est morte ! Et comment, dit Suzanne,
Peut-elle du tombeau plus que moi dans ton lit,
Peut bien son œil éteint plus que le mien qui luit ?
Aimer encor les morts, n'est-ce chose profane ?

Tires-tu de l'enfer quelque chose de saint ?
Peut son astre éclairer alors qu'il est éteint,
Et faire du repos, guerre à ta fantaisie ?

— Oui, Suzanne, la nuit de Diane est un jour :
Pourquoi ne peut sa mort me donner de l'amour,
Puisque, morte, elle peut te donner jalousie ?

Tant il est vrai qu'Agrippa ne flattait point Diane en lui promettant des amours immortelles ; et que, s'il est grand comme chantre des *Tragiques*, il mérite d'être illustre comme amant de Diane de Talcy. Il lui manquait pour être héros complet, d'avoir été héros de l'amour. Il le fut.

S. ROCHEBLAVE.

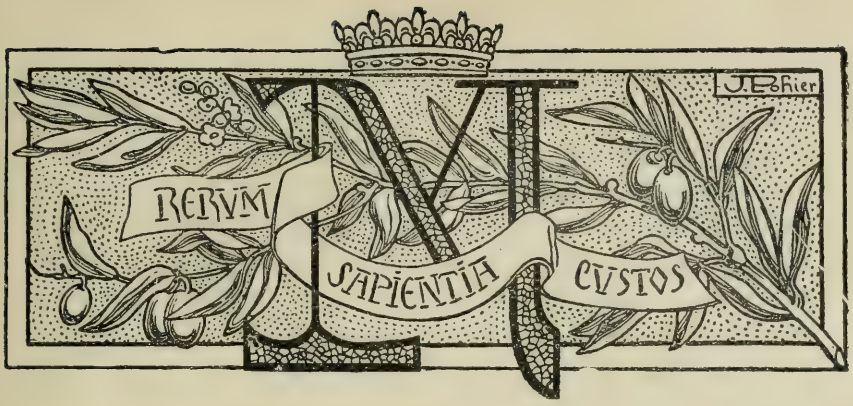


# La vie de J. du Bellay, par Colletet

(*Suite et fin*)

---

Jacques Veillard, de Chartres, dans son oraison funèbre de Pierre de Ronsard (1), dit que du Bellay chérissoit de telle sorte ce grand poëte, qu'il tâchoit de l'imiter en tout, jusques à voiloir passer pour sourdaut aussi bien que lui, quoiqu'il ne le fût pas en effet, et quoiqu'il soit mort dans l'opinion commune qu'il le fut; ce qui d'abord semblera fort étrange, mais qui n'est pourtant pas sans exemple dans l'antiquité, puisque les meilleurs disciples du philosophe Platon, pour imiter jusques à ses défauts propres, prenoient plaisir à marcher voûtés et courbés comme lui; et que ceux d'Aristote tâchaient, en parlant, d'hésiter et de bégayer à son exemple.

(1) *Petri Ronsardi Poetæ Gallici laudatio funebris.* Paris, 1586, in-4°, fol. 18 : « Ut natura cupide referimus ea, quae magnis auctoribus subeunt animos : Platonis intimi gibbosam illius humerûm latitudinem, Aristotelis discipuli haesitantiam ejus linguae, Alexandri familiares incurvas et leviter ad leavam inflexas ejus cervices imitari et effingere studebant : eodem plane modo hic Bellaius prae amore P. Ronsardi pro surdastro multis probabat, et constanti omnium opinione surdaster obiit. »

Claude Binet dans la Vie de Ronsard (1) témoigne l'estime extraordinaire qu'il faisoit de la poësie de du Bellay. Antoine Muret (2), Remy Belleau (3), Nicolas Richelet (4) et Claude Garnier (5), aussi bien que Marcassus (6), dans leurs divers Commentaires sur le même Ronsard, le traitent toujours d'excellent poëte, et digne d'une infinité de louanges. Je ne parlerai point ici de tant d'autres excellens esprits qui consacrèrent leurs muses grecque, latine et françois, à lui ériger un superbe tombeau, puisque l'on peut voir les noms et les vers, à la fin de ses propres

(1) Cf. *Discours de la Vie de Pierre de Ronsard.* Paris, Buon, 1586, in-4; Paris, Buon, 1587 (au tome IX de la première éd. posthume des Œuvres de Ronsard publiée sous cette date); et Paris, Vve de G. Buon, 1597 (au tome IX de l'édition des Œuvres de Ronsard). On trouvera la réimpression de cet ouvrage, avec les variantes des trois éditions ci-dessus indiquées, dans le volume suivant : *Critical Edition of the Discours de la vie de Pierre de Ronsard, par Claude Binet; A. Dissertation presented to the Faculty of Bryn Mawr college for the degree of doctor of philosophy by Helene Evers.* Philadelphia, The John C. Winston C°, 1905, in-8. Enfin, un professeur de l'université de Poitiers, M. Laumonier, en a fait paraître dernièrement une édition nouvelle.

(2) Voyez les Commentaires de Marc-Antoine de Muret sur le premier livre des *Amours de Ronsard* (*Œuvres complètes de Ronsard*, éd. Blanchemain, I, p. 1-138).

(3) Cf. Commentaires au second livre des *Amours de Ronsard*, de 1560 (éd. Blanchemain, I, p. 141-249).

(4) Cf. Commentaires aux *Odes de P. de Ronsard*, etc. (Ld. Blanchemain, II).

(5) Cf. Commentaire aux *Discours de Ronsard*, par Claude Garnier, éd. des Œuvres de Ronsard, 1623 (Voyez la réimpression Blanchemain, VII, p. 9 et s.)

(6) Cf. Commentaires sur les quatre premiers livres de la *Franciade*, le *Bocage royal*, les *Eglogues*, les *Elegies* et les *Poëmes*, éd., de 1623. On trouvera ces derniers commentaires, sauf celui que Marcassus consacra à la *Franciade*, dans l'édition des *Œuvres complètes de Ronsard*, donnée par Prosper Blanchemain (III, p. 265; IV, p. 3; IV, p. 215; et VI, p. 25).

œuvres (1): Je dirai seulement que les illustres noms d'Adrien Turnèbe, de Claude d'Epense, de Léger du Chêne, Jaques Grévin, Charles Utenhove, Antoinette de Loynes, Camille de Morel, sa fille, Guillaume Aubert, de Poitiers, Jaques de la aille, et plusieurs autres encore, en relevent infiniment le mérite; mais surtout cette excellente Eglogue pastorale que Remy Belleau composa sur sa mort, et qu'il fit à l'imitation de celle de Bion sur le trépas du poëte Théocrite, est, ce me semble, une des plus éclatantes pièces que nous ayons en ce genre (2), aussi bien que la belle élégie funèbre que ce grand cardinal, Pierre Bembo, ne dédaigna pas de composer sur le même sujet de la mort de du Bellay, qu'il appelle l'ornement de la lyre latine, aussi bien que de la lyre françoise :

Bellaii, francae laus, latiaque lyra (3).

Ce fameux poëte allemand, Paul Melisse (4), ne l'oublia pas aussi dans les témoignages avantageux qu'il rend dans ses vers latins de nos poëtes françois. La Croix du Maine, Antoine du

(1) Cf. *Les Œuvres françoises de Joachim du Bellay*, etc... Paris, 1574, 1584; Lyon, 1575; Rouen, 1592, 1597. Quelques-unes des pièces qui constituèrent le Tombeau du poète avaient paru à la suite de l'ouvrage de Charles Utenhove : *Epitaphium in mortem Henricii Gallorum regis christianissimi, ejus nominis secundi, per Carolus Utenhovium Gandavensem, et alios duodecim linguis.* Paris, Robert Estienne, 1560, in-4°.

(2) Cf. *Chant pastoral sur la mort de Joachim du Bellay, angevin, par Remi Belleau.* Paris, Impr. de Robert Estienne, 1560, in-4°. L'auteur a fait entrer, par la suite, ce chant dans sa *Bergerie* en le scindant en deux poèmes : Voyez dans l'éd. des *Œuvres complètes de Remy Belleau*, publiés par A. Gouverneur (Paris, Franck, 1867, tome II, pp. 150-156 et 338-344) l'*Eglogue de Toinet, Bellin et Perot* et la *Complainte d'une Nymphe sur la mort de Joachim du Bellay, angevin.*

(3) Ici Colletet commet une grosse erreur. Bembo, mort avant J. du Bellay, n'avait pu faire l'éloge de ce dernier. A qui appartient le vers rapporté ici ? Nous ne saurions le dire.

(4) *Melissi Shediasmata poetica, Paris*, in-8°.

Verdier, Georges Draude (1), et tous nos autres bibliothécaires, ont avantageusement parlé de lui; et, comme le premier dit que ses œuvres dureront autant que dureront les langues auxquelles il a écrit (2), le second dit que ceux qui l'ont connu, l'ont trouvé prompt et aigu en inventions, discret et modeste, subtil en ses discours, doux en sa conversation, prévoyant, ouvert, et le reste, que l'on peut voir dans la *Bibliothèque françoise* de nos auteurs (3). L'auteur de l'Histoire chronologique des grands hommes, imprimée à Paris, l'an 1617 (4), dans les trois lignes qu'il lui consacre, dit de lui des choses dont la première est fort commune ; disant qu'il fut poëte très renommé, puisque toute la terre le sait ; et dont le deuxième est fausse en ce qu'il se mescompte d'une année entière dans le tems de sa mort, assurant que cet excellent homme mourut le premier jour de janvier 1559, puisque ce ne fut effectivement qu'en l'an 1560, et dans ce mécompte, il suivit sans doute La Croix du Maine dans sa *Bibliothèque françoise* (5). Maurice de la Porte, dans ses *Epithètes françoises* (6).

(1) Voyez : Georgio Draudio, *Bibliotheca classica, sive Catalogus afficinalis in quo singuli singularum facultatum ac professionum libri qui in quavis fere lingua extant*, etc. Francofurti, Nicolaum Hoffmannum Impensis Petri Kopffie, 1611, in14°.

(2) *Bibliothèque françoise de La Croix du Maine*, éd. de Rigoley de Juvigny, 1772, II, p. 1.

(3) *Bibliothèque françoise de A. du Verdier*, éd. de Rigoley de Juvigny, IV, p. 534.

(4) Gabriel Michel de La Roche Maillet. Voyez : *Portraits de plusieurs hommes illustres qui ont flory en France depuis l'an* 1500 *jusqu'à present avec briefs eloges des hommes illustres, desquels les pourtraicts sont icy representez, par Gabriel Michel* (de la Roche-Maillet), *Angevin, advocat au Parlement.* S. 1. n. d., in-fol.

(5) Ed. de Rigoley de Juvigny, page 2 : « Il mourut le premier jour de l'an, en janvier 1559, ou bien 1560, selon aucuns. » — « Quand La Croix du Maine dit que Joachim du Bellay mourut en janvier 1559, ou selon d'autres, 1560 — observe, en une note du présent texte, B. de La Monnoye — il faut entendre qu'il mourut en 1560, suivant le Calendrier Romain, où l'année commence au premier janvier ; mais qu'il mourut en 1559, suivant le Calendrier François, où l'année 1560 ne commence

en parlant de du Bellay avec beaucoup d'honneur et d'estime, ajoute que cet excellent poëte françois mourut en grand regret des savans le premier jour de janvier 1559. Erreur qui n'est point pardonnable à des chronologistes qui n'ont presque que les dates des tems pour objet et pour étude. Pierre de St-Romuald dans son *Tresor chronologique* (1), après avoir dignement parlé du poëte du Bellay, et rapporté deux de ses épitaphes, ne tombe point dans cette bévue du tems de sa mort, qu'il remarque précisément, et selon la vérité que j'en ai publiée, après l'avoir découvert dans un bon nombre de fidèles auteurs et spécialement dans le livre des *Allusions latines*, de Joachim du Bellay, qui furent publiées quelques années après sa mort (2); car c'est là qu'au dessous d'une épigramme latine de Scevole de Sainte-Marthe, en la louange de cet illustre poëte, il y a en termes exprès :

Obiit Ipsis Cal. Januar
Anno M. D. LX. (3)

qu'au 14 avril, jour de Pâques... » Nous avons vu plus haut, page 37, note 1, que Joachim du Bellay mourut effectivement le 1er janvier 1560. C'est une opinion qu'on ne saurait mettre en doute.

(6) Cf. *Les Epithetes de M. de la Porte, parisien, Livre non seulement utile à ceux qui font profession de la Poësie, mais fort propre aussi pour illustrer toute autre composition françoise, etc.* Paris, Gabriel Buon, 1571, in-8°. C'est un ouvrage si médiocre et si inexact qu'on s'étonne de le voir citer, même en manière de raillerie, par Colletet.

(1) *Trésor chronologique et historique*, par D. Pierre de S.-Romuald. Paris, A. de Sommaville, 1647, tome III, p. 610.

(2) En 1569, chez Federic Morel. Voyez: *Jaochimi Bellaii Andini poetae clarissimi Xenia, seu illustrium quorundam nominum Allusiones*, in-4°.

(3) Nous avons dit que le poëte succomba le soir du 1er janvier 1560, après souper. Suivant Goujet, il fut enterré à Notre-Dame de Paris. Malheureusement son épitaphe ne nous est point parvenue. Piganiol de la Force, dans sa curieuse *Description de Paris* (Ed. de 1742, I, p. 448 et ss.) a rapporté celle qu'il se fit à lui-même et qu'on trouvera, d'ailleurs, dans les *Poemata* (1558) fol. 60, recto. La voici :

Gilles Ménage parle de lui en ces termes :

Menalque prit naissance au rivage de Loire,
D'où Bellay, ce pasteur d'éternelle mémoire,
Jusques aux bords fameux du grand fleuve Latin
Fit ouïr ses regrets et plaindre son destin (1).

---

Clara progenie, et domo vetusta
(Quod nomen tibi sat meum indicarit)
Natus, contegor hac (viator) urna.
Sum Bellaius, et poëta : iam me
Sat nosti, puto. Num bonus poëta,
Hoc versus tibi sat me indicarint.
Hoc solûm tibi sed queam (viator)
De me dicere · me pium fuisse,
Nec læsisse pios : pius si et ipse es,
Manes lœdere tu meos caveto.

(1) *Ægidii Menagii, quinta editio, prioribus longè emendatior.* Parisiis, Apud Sebastianum Mabre-Cramoisy, 1668, in-8° (Poésies françoises, Eglogue I, p. 137).

# LETTRES & ARTS

## I

### Celui qui a remplacé la « Joconde »

La place n'est plus vide où jadis la *Joconde*, avec son sourire mystérieux, accueillait les fervents du Louvre. Elle est occupée par *Balthazar Castiglione*, que Raphaël peignit. Pouvait-on faire un meilleur choix puisqu'on en faisait un? M. Robert de La Sizeranne ne le pense pas, et dans un des derniers numéros de la *Revue des Deux Mondes*, il retrace avec admiration la vie de celui à qui Raphaël écrivait : « Je vous dirai que si je veux peindre une belle femme, il faut que j'en voie plusieurs et que je vous aie près de moi pour choisir la plus belle » — et dont Charles-Quint disait, quand l'auteur du *Cortegiano* mourut : « Je vous dis qu'est mort un des meilleurs chevaliers du monde. »

Sans doute on a raconté la vie de Balthazar Castiglione, — et bien ; — sans doute nous ne devons pas ignorer que *Il Cortegiano* fut, quand il parut, considéré comme un chef-d'œuvre. Mais en quelques pages M. Robert de La Sizeranne dessine l'homme, analyse le diplomate, le replace dans le milieu charmant où il évolue, fidèle à ses amis, spirituel, gracieux et beau. Et l'on se prend à regretter de ne pas vivre en un temps où, comme au sommet du rocher d'Urbino, humanistes, diplomates, soldats, galants, après une journée de chasse ou de tournoi, s'oubliaient jusqu'à l'aurore à parler de la beauté et de l'amour... avec la belle Emilia Pia comme partenaire.

Balthazar Castiglione eut d'autres heures, moins attrayantes. Passant du service d'un prince à celui d'un autre voisin, puis à celui du pape, finissant comme nonce auprès de Charles-Quint, il est choyé et admiré par tous ; mais placé entre le pape et l'empereur qui ne s'aiment guère, il subit le contre-coup des événements, il est mélancolique et sensible ; son patriotisme s'attriste ; ses amis disparaissent, sa fille meurt, et quand il est emporté lui-même à un âge où de grands espoirs

sont encore permis, la douleur a mis déjà dans ses beaux yeux bleus l'expression qui ne s'efface pas. Il laissait du moins ce livre, paru en 1528, un an avant sa mort, et que tout son siècle voulut lire, ce *Cortegiano* où nous pouvons voir, comme dit M. Robert de La Sizeranne, à défaut de la physionomie de l'homme de la Renaissance, celle que l'homme de la Renaissance voulait avoir. Et elle est belle.

## II

### Les conseils de maitre Darin a Tarascon en 1582

Nul n'ignore qu'au seizième siècle, ce siècle bouillonnant d'idées où l'on trouve en germe, et quelquefois même singulièrement développées, la plupart des doctrines politiques et philosophiques sur lesquelles repose, pas toujours en toute tranquillité, notre société moderne, il y eut ce que nous appellerions aujourd'hui une question de l'enseignement. On disait alors « la pédagogie ». On « disputait » à la fois sur la méthode d'enseignement et la nature des études, les « programmes ». Les plus grands esprits du siècle s'en occupèrent, et chacun de nous a dans sa mémoire les pages substantielles, profondes, d'une si haute inspiration, que Rabelais et Montaigne écrivirent sur ce sujet.

Le document qu'un chercheur érudit, M. Charles Mourret, a trouvé dans les archives de Tarascon, dont il a la garde, est loin, cela va sans dire, bien qu'il soit daté de Tarascon, d'avoir l'intérêt des célèbres parties pédagogiques du *Gargantua* et des *Essais*. Il mérite cependant qu'on le verse au dossier de l'histoire de l'enseignement. Ce sont les « Advertissementz concernantz la reformation des escoles » adressés au consul de Tarascon par maître Pierre Darin, régent principal du collège de cette ville en l'an 1582.

Maître Pierre Darin était, à n'en pas douter, un brave homme, très consciencieux, prenant sa charge au sérieux, veillant avec un soin jaloux sur « la discipline scolastique » et sur l'éducation de la jeunesse, « pépinyère des républiques ». Il ne manque pas de bonnes idées et les exprime avec une force remarquable.

Il n'était pas content, le bon régent, de la façon dont marchait le collège de Tarascon, soumis à sa haute direction. C'était, à l'en croire, une véritable pétaudière. Maître Darin se plaint à peu près de tout : des régents, ses subordonnés, qui vont se loger en ville, chacun de leur côté, acquérant ainsi, paraît-il, une indépendance dangereuse ; des « pédagogues », sortes de professeurs adjoints chargés de faire répéter les leçons aux élèves, impudents qui se liguent contre les régents et les calomnient auprès de la population ; des écoliers, dépravés et insolents ;

du système des études, des locaux incommodes, que sais-je encore! Bref, c'était la crise tarasconaise de l'enseignement.

Lisons plutôt :

« Nul ne doubte que sans la connoissance des sciences les républiques ne peulvent estre bien gouvernées ; doncq les escoles sont nécessaires, attendu que la jeunesse y est instituée, qui est comme une pépinyère d'icelles républiques.

» Mais pour bien instruyre icelle jeunesse, il fault que les escoles soient bien réglées et ordonnées, aultrement il vaut mieulx estre sans escoles ; car une escole mal policée apporte plus de dommage que de proffict, veu que la jeunesse y consume le temps inutilement et y est souvent corrompue quand aux meurs, à quoy il fault avoyr esgard devant toutes choses.

« Et pour aultant que, par une coustume invétérée, lesd. escoles sont en tel estat qu'il est impossible d'y avancer la jeunesse, soyt en bonnes meurs, soyt en condition, il est nécessaire de les remettre en meilleur estat ou de les abolyr du tout, comme sera apertement demonstré par les raisons qui s'ensuyvent. »

Voilà, n'est-ce pas? un exorde bien senti, et cicéronien à souhait, comme on les aima longtemps. Après ces hautes considérations, maître Darin passe, comme il l'annonce, aux « raisons » qui lui dictent son intervention :

« Premièrement l'exemple de toutes les universitez nous montre que le principal ou recteur du collège doibt demourer avec ses regens en ung mesme domicile et communauté où il commande à tous et veille tant sur le debvoyr desd. regens que des escoliers, donnant ordre à la police scholastique, en corrigeant les faultes et abus qu'il voyt pulluler au collège ès escoliers depravez et insolentz qu'ils rejectent toute discipline scholastique et vivent abandonnement mesmement en la presente ville, en laquelle les regens n'ont l'authorité qu'ils doibvent avoyr au gouvernement des escoles, a cause qu'ilz ne sont unyz ny logez en ung mesme corps de maison ; car estans divisez et logez en diverses maisons, ilz se divisent aussy en diverses opinions et volontez, tellement qu'il est impossible de donner ordre a tel college qui demoure comme la navyre sans patron. »

Tous les professeurs logés sous le même toit, sans femmes ni enfants sans doute : Napoléon eut, un moment, cette idée... Maître Darin est un précurseur de Napoléon...

Le voici maintenant qui s'en prend aux « pédagogues » ;

« Dont s'ensuyt que il n'y a que confusion et que tout ordre y est perverty, attendu que les pédagogues par faulte de police ont prins possession de telle audace et licence qu'ils se persuadent avoyr droict de faire tout ce que bon leur semble et se gouvernent non selon raison,

mais selon leurs sens et ignorance ; dont advient souvent que quand les regens les veullent corriger et reprendre leurs faults, ilz sont tant impudentz qu'ilz n'ont honte de faire ligues contre lesd. regens en leur faisant teste et les calomnyant publiquement, en diminuant l'authorité et l'honneur desd. regens, et donnent exemple de rebellion a la jeunesse. »

Passons aux locaux :

« Davantage iceulx regens n'ayans classes et auditoires commodes pour faire lecture à mesme heure chacun en sa classe separement, ilz sont contrainctz de faire les lectures successivement en un mesme lieu tellement que sy ilz avoyent classes propres et distinctes, l'ung desd. regens pourroit employer aultant de temps à l'instruction de sa classe que les deux regens employent pour les deux classes. »

Maître Pierre Darin ne se borne pas à des critiques : il indique les réformes qui lui paraissent utiles et dresse tout un plan de réorganisation du collège de Tarascon.

Il n'y avait que deux régents, lui, régent principal, compris ; il estime qu'il en faut trois ; le régent principal traitera personnellement avec la ville pour trois ans et choisira ses deux collaborateurs, dont la nomination sera soumise à l'approbation des consuls. Trois régents suffisant à la tâche, les pédagogues sont supprimés.

Le programme des études nous permet de constater la faveur dont jouissait la grammaire latine de Despautère, et le rôle important que tenaient dans l'enseignement les explications de Cicéron, Virgile et Horace. On voit aussi au programme les distiques de Caton.

Maître Darin, qui n'a rien oublié, fixe l'emploi du temps : de sept heures du matin à neuf heures, version et explication grammaticales et littéraires du texte : de neuf à dix, « disputes » entre les écoliers, c'est-à-dire interrogations mutuelles et petites controverses ; à dix heures, les écoliers s'en vont « disner » ; de midi à trois heures, lecture par le régent ; de trois à cinq, thèmes ; enfin « disputes » de cinq heures « jusques à l'heure du soupper ». Nous sommes loin, on le voit, du programme si varié de Rabelais.

La cotisation des écoliers est fixée à « deux solz » par mois, ce qui équivaudrait aujourd'hui à trente ou trente-cinq centimes. Le paragraphe est curieux :

« Item payeront tous enfans allans aud. collège, tant estrangiers que de lad. ville deux solz pour chacun moys pour ayder à supporter les fraiz de la nourriture d'ung serviteur et d'une chamberière pour le mesnage dud. college et pour faire garder la porte par led. serviteur a fin que les enfans ne discourent pendantz les lectures. »

Les petits Tarasconais devaient être de beaux diables pour que l'on

prît des précautions si sévères dans la crainte qu'ils ne « discourussent » c'est-à-dire qu'ils ne s'échappassent pendant la classe.

Le projet de maître Darin institue des « examens de passage » bien connus de nos lycéens, ou tout au moins un premier examen qui fait verser l'élève dans telle ou telle classe :

« Sera un chacun desd. escoliers colloqué en son ordre et classe selon l'examen et jugement qui en sera faict par led. principal. »

Où maître Darin se montre particulièrement avisé, devançant nos théories modernes, c'est lorsqu'il demande pour l'école une maison spacieuse et commode ; il a pressenti le « palais scolaire » :

« Doncq toutes ces choses considérées mesmement que la maison dediée à l'escole n'a aucune aisance de cour ny chambres logeables, il est necessaire pour obvyer a toutes ces incommoditez que la ville achete ou prenne a tiltre de louage une maison commode, ample et spatieuse, contenant une cour avec chambres basses pour les classes et chambres haultes pour loger le principal et ses regens et pensionnaires qui demoureront et vivront en une mesme maison... »

Le projet porte en effet que le principal pourra avoir des pensionnaires. Et voici qui est encore plus moderne que la demande de locaux vastes et aérés : maître Darin veut que personne autre que le principal ne puisse avoir des pensionnaires et qu'aucune autre école que le collège ne soit tolérée.

« Pourra led. principal tenir enfans pensionnaires en sond. college et ne pourra aucun aultre tenyr enfans pensionnaires en lad. ville sans le vouloir et congé dud. principal ny instruyre enfans en grammaire sans les envoyer aud. college. Et n'y aura qu'une seulle escole en lad. ville. »

C'est le monopole de l'enseignement... à Tarascon. Les partisans du monopole universitaire salueront un précurseur en maître Pierre Darin.

Mais attendez la fin. Les « advertissementz » du bon régent ont une conclusion savoureuse. Après avoir dit qu'il vaudrait mieux fermer les écoles de Tarascon que les laisser dans l'état où elles étaient, maître Darin ajoute, et c'est son dernier mot : « *Athenienses sciunt quæ recta sunt, sed nolunt facere !* »

*Athenienses*, c'étaient les Tarasconais...

Tarascon a toujours été Tarascon.

(*Le Temps.*) JULES VÉRAN.

# Bibliographie de Joachim du Bellay[1]

---

La De- | fence, et il- | lvstration de la | *Langue Françoyse.* | Par I. D. B. A. | Imprimé à Paris, pour Arnoul l'Angelier, | tenant sa Bouctique au second pillier | de la grand'sale du Palays. | 1549 |Avec privilege. | 48 ff. n. chiffrés et 1 f. blanc (2).

On trouve au verso du titre de la *Deffence,* un extrait du privilège, commun à ce livre et à la première édition de l'*Olive.* Il est accordé, « Arnoul l'Angelier, marchant Libraire et bourgeoys de Paris » et « Donné à Paris le vingtiesme jour de Mars, l'an de grâce mil cinq cens quarante et huict ». Quoique l'ouvrage ait été plusieurs fois réimprimé du vivant de l'auteur, observe Ch. Marty-Laveaux (*Œuvres fr. de J. du Bellay,* I, p. 475), cette édition paraît être la seule dont il ait surveillé l'impression ; c'est la plus correcte et les suivantes ne portent la trace d'aucun travail de révision accompli par du Bellay. »

Une critique violente de la *Deffence* et de l'*Olive,* qui parut en même temps, a été publiée sous le titre de *Quintil-Horatian sur la deffence et illustration de la langue françoyse.* Lyon, 1551, in-8. Ce livre a été longtemps attribué à Fontaine qui s'est défendu d'en être l'auteur, dans une lettre à Jean de Morel, publiée par M. Pierre de Nolhac, à la suite de la Correspondance de J. du Bellay.

La Deffence et illustration de la langue françoise. etc. Paris, Arnoul l'Angelier, 1550, in-4°.

Seconde édition

(1) Cette Bibliographie paraîtra dans l'édition des *Jeux rustiques* que notre collaborateur et ami Ad. Van Bever doit publier prochainement chez Sansot.

(2) On consultera utilement sur la *Deffence...* l'ouvrage suivant : *Les Sources italiennes de la Deffense et illustration de la langue françoise de Joachim du Bellay,* par Pierre Villey. Paris, Champion, petit in-8°.

LA DEFFENCE ET ILLUSTRATION DE LA LANGUE FRANÇOISE, etc. Paris, Arnoul l'Angelier, 1557, in-4°.

LA DEFFENCE ET ILLUSTRATION DE LA LANGUE FRANÇOISE, etc. Paris Federic Morel, 1561, petit in-4°, 38 ff. ch. et 2 ff. non ch.

C'est, croyons-nous, la quatrième édition. La *Deffence* reparut ensuite dans les *Œuvres complètes*, réunies par les soins des amis du poète, soit en 1568, en 1569, en 1575 (Lyon, Ant. de Harsy), en 1584, en 1592, et en 1597, puis sous ce titre : APOLOGIE POUR LA LANGUE FRANÇOISE EN LAQUELLE EST AMPLEMENT DEDUITE SON ORIGINE ET EXCELLENCE ; LE MOYEN DE L'ENRICHIR ET AUGMENTER SELON LES ANCIENS GRECS ET ROMAINS ; L'OBSERVATION DE QUELQUES MANIERES DE PARLER FRANÇOISES ; UNE EXHORTATION AUX FRANÇOIS D'ESCRIRE EN LEUR LANGUE, etc., PAR I. D. B. A. Paris, Lucas Breyer, 1580, in-4°.

LA DEFFENCE ET ILLUSTRATION DE LA LANGUE FRANÇOYSE, PAR JOACHIM DU BELLAY; PRÉCÉDÉE D'UN DISCOURS SUR LE BON USAGE DE LA LANGUE FRANÇAISE, par Paul Ackermann. Paris, Crozet, 1839, in-8°, XVI-139 ff.

LA DEFENSE ET ILLUSTRATION DE LA LANGUE FRANÇOISE, réimprimée d'après l'édition de Lyon (Ant. de Harsy, 1575). Introduction et Commentaire par J. Tell. Bruxelles. Imprim. de F. Callewaert père, 1875, in-16, XXXVIII-III-89 ff.

LA DEFFENCE ET ILLUSTRATION DE LA LANGUE FRANÇOYSE, par Joachim du Bellay, reproduite conformément au texte de l'édition originale, avec une introduction, des notes philologiques et littéraires et un glossaire, suivie du *Quintil Horatian* (de Charles Fontaine) (1), par Emile Person. Versailles (et Paris). L. Cerf, 1878 et 1892, in-8°, 214 p.

LA DEFFENCE ET ILLUSTRATION DE LA LANGUE FRANÇOISE. Edition critique par Henri Chamard... Paris, Fontemoing, 1904, in-8°, XX-381 p.

LA DÉFENSE ET ILLUSTRATION DE LA LANGUE FRANÇAISE, *avec une Notice biographique et un Commentaire historique et critique,*

(1) Il faut lire : Barthélemy Aneau (*Note de Ad. B.*).

par Léon Séché. Paris, Bibliothèque Internationale d'édition, E. Sansot et Cie, 1905, in-18, 230 p.

On trouvera, en outre, *La Deffence* dans les ouvrages suivants : *Œuvres choisies de Joachim du Bellay*, notice de Sainte-Beuve (Angers, V. Pavie, 1841, in-8) ; *Œuvres françaises de Joachim du Bellay...* par Ch. Marty-Laveaux (Paris, A. Lemerre, 1866), I, p. 1-79 ; *Œuvres choisies de Joachim du Bellay*, éd. L. Becq de Fouquières (Paris, Charpentier, 1876, in-18) ; *Œuvres choisies* avec une introd. et des notes par Léon Séché (Paris, Ed. du Monument, publiée par la « Revue ill. des Provinces de l'Ouest », 1894, in-4°) ; *Œuvres complètes de J. du Bellay...* avec un commentaire histor. et critique par Léon Séché, I. Paris, Revue de la Renaissance, 1903, in-4°.

L'OLIVE | *et quelques* | AVTRES ŒVVRES POE | TICQUES. | *Le contenu* DE CE LIVRE. | Cinquante Sonnetz à la louange de l'Olive. | L'Anterotique de la vieille, et de | la jeune Amye. | Vers Lyriques. | par I. D. B. A. | CAELO MVSA BEAT. Imprimé à Paris, pour Arnoul l'Angelier, | etc. 1549. | *Avec privilège.* | 38 ff. n. chiffrés et 2 ff. contenant un privilège commun à la *Deffense...* et à l'*Olive* (du 20 mars 1548).

Edition précédée d'un compliment latin de Dorat, d'une Dédicace de l'auteur à sa Dame et d'un Avis au Lecteur. Elle contient seulement 50 sonnets (soit 65 de moins que dans les éditions postérieures). (Ce sont les sonnets chiffrés : I-XXII, XXIV-XXXI, XXXIII- XXXIX, XLI-XLV, XLVII-XLIX, LI, LII, LIV, LV, LVII et LIX de ces dernières).

L'OLIVE AVGMEN | TEE DEPVIS LA PREMI | *ere edition.* | LA | MVSAGNOEOMACHIE | *et aultres œuvres poëtiques.* | *Avec privilege pour IIII ans.* | 1550. | A Paris | *On les vend au Palais es boutiques de Gilles* | *Corrozet et Arnould L'Angelier*, in-8°, 56 ff. n. chiffrés.

On lit à la fin du volume : *Imprimé pour Gilles Corrozet et Arnoul l'Angelier, libraires, par Maurice Menier, imprimeur.* Cette édition s'ouvre par un placet au prévôt de Paris, suivi d'un permis d'imprimer et vendre l'*Olive* pendant quatre ans, qui porte : « Faict le tiers jour d'octobre, l'an mil cinq cens cinquante ». Viennent ensuite un sonnet : *A tres illustre Princesse Madame Marguerite, Seur Unique du Roy, luy presentant ce Livre*, un *Avis au Lecteur* (différent de celui qu'on a trouvé dans la première édition), une liste des *Facultes en l'impression, qui n'ont esté corrigées en tous les livres;* des compliments latins, à J. du Bellay ; les CXV sonnets de l'*Olive*, la *Musagnoeomachie* et diverses pièces, etc.

L'OLIVE AUGMENTEE DEPUIS LA PREMIERE EDITION. Paris, Gilles Corrozet et Arnoul l'Angelier, 1554, in-8°.

Edition contenant en sus de la précédente, l'*Anterotique* et les *Vers lyriques* qui avaient paru dans la première.

L'OLIVE, AUGMENTEE DEPUIS LES PRECEDENTES EDITIONS... 2me partie du Recueil publié à Paris, par Charles Langelier, 1561 (et 1562), in-4°.

C'est la première éd. posthume. Elle procède de la précédente, mais renferme en plus : *L'Epitaphe du Seigneur Bonivet; Louange de la France; Discours au Roy sur la Poësie; A André Thevet, angoulmoisin, sonnet ; Au mesme Thevet, sur ses singularitez du Levant ; Du Parlement de Paris.*

L'OLIVE ET AUTRES ŒUVRES POËTIQUES... Paris, Federic Morel, 1561, in-4°, 57 ff.

On trouvera la réimpression de l'*Olive* dans le Recueil d'Aubert, 2me partie (Paris, Federic Morel, 1568 et 1569, in-8°), ainsi que dans les diverses éditions collectives du poëte. Savoir : celles de Paris, 1573 et 1574 ; Lyon, 1575 ; Paris, 1584 ; Rouen, 1592 et 1597 ; les *Œuvres françoises de Joachim du Bellay...* par Ch. Marty-Laveaux (Paris, Lemerre, 1866) in-8°, I, p. 67 ; *Œuvres complètes de J. du Bellay...* avec un Commentaire fistor. et critique par Léon Séché) Paris, *Revue de la Renaissance*, 1903, éd. in-4°, t. I) ; Joachim du Bellay : *Œuvres poétiques*. I. *Recueils de sonnets*. Edition critique publiée par Henri Chamard. Soc. des Textes français modernes. Paris. éd. Cornély et Cie, 1908, in-12.

PROSPHONEVMATIQUE | AV ROY TRES CRETIEN | HENRY II. | *Le jour de son entree a Paris* 14. *de Juin* 1549. | A PARIS, | *De l'Imprim. de Michel Vascosan.* | MDXLIX, in-8°, 8 ff.

On lit à la fin de la devise : *Caelo Musa Beat*, et les initiales I.D.B.A. Cet ouvrage a été réimprimé dans le *Recueil de Poësie*, de 1549.

RECUEIL DE POESIE PRÉSENTÉ A TRES ILLUSTRE PRINCESSE MA | DAME MARGVERITE SEVR VNI | QVE DV ROY, ET MIS EN LVMIE | RE PAR LE COMMANDEMENT DE | MADICTE DAME | PAR I. D. B. A. | A PARIS | *Chez Guillaume Cavellat, à l'enseigne de la Poulle grasse...* | MDXLIX, AVEC PRIVILEGE | in-8°, 96 p., et 1 f. non chiffré, pour le Privilège du Roy et les « *Faultes en l'impression.* »

Le Privilège est daté du « *ciquiesme Novembre mil cinq cens quarente neuf* (sic) » et accordé à « *Jaquette Turpin* ». Ce volume renferme aux pages 68-95, une : BRIEVE EXPOSITION DE QUELQUES *passaiges poëtiques les plus difficiles contenuz en cet œuvre*, par Jan Proust, Angevin, et à la page 96, soit à la fin, le *Dialogue d'un amoureux et d'Echo*.

RECUEIL DE POESIE PRESENTÉ A TRES ILLUSTRE PRINCESSE MADAME MARGUERITE, etc. *Reveu et augmenté depuis la premiere edition.* A Paris, chez Guillaume Cavellat... 1553, in-8°, 93 pp.

On lit au verso du frontispice, au bas du privilège : « Achevé d'imprimer le huictiesme jour de Mars 1552 » ; et à la fin du volume : *Imprimé à Paris, par Benoist Prevost, demeurant en la rue Frementel, à l'enseigne de l'Estoille d'Or.* On trouve dans cette nouvelle édition une pièce intitulée *A une Dame*, reproduite en 1558, sous le titre de : *Contre les Petrarquistes* dans les *Divers Jeux rustiques* (voyez cette pièce dans ce recueil) ; *La Mort de Palinure, du cinquiesme* [*livre*] *de Virgile*, réimprimée dans les *Deux livres de l'Eneide de Virgile ;* l'élégie : *Non que d'excuse, ou feinte ou veritable ;* une chanson débutant par ce vers : *On peult feindre par le ciseau :* enfin *le Dialogue d'un amoureux et d'Echo* qui terminait la précédente édition.

RECUEIL DE POESIE PRESENTÉ A TRES ILLUSTRE PRINCESSE MADAME MARGUERITE SEUR UNIQUE DU ROY, ET MIS EN LUMIERE PAR LE COMMANDEMENT DE MA DICTE DAME, Reveu et augmenté par l'auteur. I. D B A. *Paris, Feredic Morel*, 1561, pet. in-4°, 38 ff. et 2 ff. non chiffrés

On trouvera la réimpression du *Recueil de Poësie* dans les diverses éditions collectives du poëte, savoir, celle d'Aubert (Paris, Federic Morel, 1568 et 1569), celles de Paris, 1573 et 1574 : Lyon, 1575 ; Paris, 1584 : Rouen, 1592 et 1597 ; Les *Œuvres françoises de J. du Bellay*, par Ch. Marty-Laveaux (Paris, Lemerre, 1866, in-8°), I, p. 219. *Œuvres complètes de J. du Bellay...* par Léon Séché (le commentaire annoncé au début de cette éd. n'a pas paru), II, Paris, *Revue de la Renaissance*, 1907, in-4 (1).

LE QVATRIESME | LIVRE DE L'ENEIDE | DE VIRGILE, TRA- | *duist*

(1) L'abbé Goujet parle d'une réimpression du *Recueil de Poësie*, de 1558, mais jusqu'ici nous n'avons pu trouver cet ouvrage, ce qui nous permet de croire après Ch. Marty-Laveaux, que Goujet a confondu cette édition avec celle de 1553, citée plus haut.

*en vers Françoys.* | LA COMPLAINCTE DE | *Didon à Enée, prinse d'Ovide.* | AVTRES ŒVVRES DE | *l'invention du translateur* | Par | I. D. B. A. |Avec Privilege. | A PARIS, | *Pour Vincent Certenas, libraire, tenant sa* | *boutique au Palais, en la gallerie par ou* | *lon va a la Chancellerie et au Mont* | *S. Hilaire en l'hostel d'Albret.* | 1552, in-8°, 199 pp.

Le Privilège de ce livre est daté du « premier jour de Febvrier, l'an de grâce mil cinq cents cinquante un ». En tête, se trouvent une Epitre dédicatoire et divers compliments poëtiques adressés à l'auteur soit : un *Sonnet de Ian de Morel, Ambrunois,* (à qui l'ouvrage est dédié) ; une *Ode de Damoiz. M. D. L. Haye* (Marie de la Haye) *sur les œuvres de I. du Bellay et P. de Ronsard ;* un *Sonnet de Th. Seb.* (Thomas Sibilet), une épigramme latine : *Ejusdem ad Io. Bellaium ;* des hendécasyllabes latins de Robert de La Haye : *Rob. Hayus de I. Bellaio et P. Ronsardo.* Les pages 93-188 renferment les *Œuvres de l'invention de l'Autheur,* soit XIII pièces réimprimées par la suite dans le recueil d'Aubert. Savoir : *La Complainte du Desespéré ; Hymne chrestien ; La Monomachie de David et de Goliath ; Ode au reverendiss. Cardinal du Bellay ; La Lyre chrestienne; Discours sur la louange de la vertu et sur les diverses erreurs des hommes, etc.; Les Deux Marguerites; Ode au Seigneur des Essars sur le discours de son Amadis ; Au seigneur Rob. de la Haye pour estrene ; Estrene à D. M. de la Haye ; Ode pastorale à Bertrand Bergier de Montembeuf,* etc. ; *A Salm. Macrin ;* puis *XIII sonnetz de l'honneste amour.* Aux pages 189-195 se trouve *l'Adieu aux Muses, pris du latin de Buccanon* (sic). Enfin la page 196 présente les *Faultes en l'impression* et les p. 197-199 sont occupées par le privilège.

DEVX LIVRES DE L'ENEIDE DE VERGILE, LE QVATRIESME ET SIXIESME, TRADVUITS EN FRANÇOIS par I. du Bellay, gentilhomme Angevin, etc. A Paris, de l'Imprimerie de Federic Morel, 1560, in-8°, 73 ff. et 1 f. n. ch.

Seconde édition, augmentée du sixième livre de l'*Enéide.*

DEUX LIVRES DE L'ENEIDE DE VIRGILE, etc. A Paris, de l'Impr. de Federic Morel, 1561, in-4°, 64 ff.

Voyez le même dans le recueil d'Aubert : DEUX LIVRES DE L'ENEIDE DE VERGILE... *avec d'autres traductions contenues en la page suivante, reveues et corrigées de nouveau* (A Paris, de l'Impr. de Federic Morel, 1569, in-8°) ainsi que dans les ouvrages suivants : *Œuvres françoises de Joachim du Bellay...* par Ch. Marty-Laveaux (Paris, Alph. Lemerre, 1866, in-8°), I, pp. 201 et les *Œuvres complètes de J. du Bellay...* par Léon Séché, IV, Paris, *Revue de la Renaissance,* 1911, in-4°.

LE PREMIER LIVRE | DES ANTIQUITEZ DE ROME | CONTENANT VNE GENERALE | DESCRIPTION DE SA GRAN- | DEVR, ET COMME VNE DEPLO- | RATION DE SA RVINE : | PAR | JOACH. DVBELLAY ANG. | *Plus un Songe ou vision sur le mesme subject,* | *du mesme autheur.* | A PARIS, | *De l'imprimerie de Federic Morel, rue S. Jan* | *de Beauvais, au franc Meurier.* | M. D. LVIII. | AVEC PRIVILEGE DU ROY. | in-4° de 13 ff. et 1 f. pour le privilège.

Privilège « Donné à Fontainebleau, ce troisiesme jour de Mars, l'an de grace mil cinq cens cinquante sept. »

LE PREMIER LIVRE | DES ANTIQUITEZ DE ROME | ... etc. A Paris, de l'Imprimerie de Federic Morel, 1562, in-4°, de 13 ff. et 1 f. non chiffré.

On trouvera la réimpression du *Premier Livre des Antiquitez de Rome*, dans les éditions collectives du poëte : Paris, 1568, 1569, 1573 et 1574 ; Lyon, 1575 ; Paris, 1584 ; Rouen, 1592 et 1597 ; les *Œuvres françoises de Joachim du Bellay...* par Ch. Marty-Laveaux (Paris, Lemerre, 1866, in-9°), II, p. 263 ; *Œuvres complètes de J. du Bellay...* par Léon Séché, t. III. Paris, *Revue de la Renaissance* 1910, in-4°.

JOACHIMI BELLAII | ANDINI POEMATVM | LIBRI QUATVOR. | QUIBVS CONTINENTVR. | ELEGIÆ. VARIA EPIGR. | AMORES, TVMVLI. | Parisiis Apud Federicum Morellum, MDLVIII, in-4°, 62 p.

Privilège daté de Fontainebleau, le 3 mars 1557. Quelques-uns des poëmes de ce Recueil ont été réimpr. dans l'ouvrage suivant : AMOENITATES POETICAE. Paris, Barbou, 1779, in-12.

LES REGRETS | ET AVTRES ŒVVRES | POETIQVES DE IOACH. | DV BELLAY | ANG. | A PARIS, | *De l'imprimerie de Federic Morel, rue S. Ian* | *de Beauvais, au franc Meurier* | MDLVIII. | AVEC PRIVILEGE DU ROY, | in-4°, 46 ff., préc. de 3 ff. n. ch.

Privilège daté de Paris, le 17 janvier 1557. Le recueil *Les Regrets* devait contenir 191 sonnets. C'est, du moins, le nombre de pièces que renferme un exemplaire — peut-être unique, en raison des diverses particularités qu'il présente — de l'édition de 1558, conservé à la Réserve de la Bibliothèque Nationale, sous cette cote : Y° 410. Les huit sonnets 105 à 112, qui manquent à toutes les éditions ordinaires, ont fait là l'objet d'un carton (1) de 2 feuillets non chiffrés, exclusivement

(1) Ce carton a été intercalé entre les feuillets 26 et 27 du volume.

destiné à l'exemplaire de l'ancienne bibliothèque du Roi. Ils ont été réimprimés en mars 1849, d'après une version manuscrite du fonds de Mesme (Biblioth. Nat.) par Anatole de Montaiglon, et figurent, en outre, dans les deux dernières réimpressions des *Regrets* publiées, l'une chez Liseux, en 1876, et l'autre chez Sansot, en 1907.

LES REGRETS ET AUTRES ŒUVRES POETIQUES DE IOACH. DU BELLAY... A Paris, de l'Imprimerie de Federic Morel, MDLIX, in-4°, 46 ff., non compris les pièces liminaires.

LES REGRETS ET AUTRES ŒUVRES POETIQUES DE IOACHIM DU BELLAY... A Paris, de l'Imprimerie de Federic Morel, 1565, in-4°, 4 ff. préliminaires, non chiffrés, et 46 ff. ch.

LES REGRETS ET AUTRES ŒUVRES POETIQUES DE IOACH. DU BELLAY... A Paris, de l'Imprimerie de Federic Morel, 1569, in-8°.

Recueil collectif d'Aubert.

HUIT SONNETS DE IOACH. DU BELLAY, gentilhomme Angevin... publiés par Anatole de Montaiglon. Paris, Imprimerie de Guiraudet et Jouaust, mars 1849, in-8°, 19 p.

Tirage à part de l'*Amateur de Livres*. Ces huit sonnets dont nous avons expliqué plus haut l'origine (Voyez la note relative à l'éd. princeps des *Regrets*, 1558) ont été signalés dans le septième volume des *Manuscrits français*, et réimprimés dans les éditions données par Liseux et par Sansot.

LES REGRETS DE JOACHIM DU BELLAY ANGEVIN [Tableau satirique de Rome au XVI^e siècle]. Collationné sur la première édition (Paris, 1558). Paris, Isidore Liseux, 1876, petit in-12, XII-131 pp.

Contient la réimpression des huit sonnets publiés par Anatole de Montaiglon.

LES REGRETS DE JOACHIM DU BELLAY ANGEVIN (1558). Avec une introduction, des notes et un index par Robert de Beauplan. A Paris, chez Sansot, libraire, etc. M. CMVII, petit in-12 (*Petite Bibliothèque surannée*).

Réimpression de la précédente.

On trouvera la réimpression des *Regrets* dans les *Œuvres complètes*

du poëte : Paris, 1573 et 1574 ; Lyon, 1575 ; Paris, 1574 ; Rouen, 1592 et 1597 ; les *Œuvres françoises de Joachim du Bellay*... par Ch. Marty-Laveaux (Paris, Lemerre, 1867, in-8°, II, p. 163 : *Œuvres complètes de J. du Bellay*... par Léon Séché. Paris, *Revue de la Renaissance*, t. III, 1910, in-4°.

DIVERS JEVX RV- | STIQVES, ET AVTRES | ŒVVRES POETIQUES DE | JOACHIM DV BELLAY | ANGEVIN. | A PARIS, | *De l'Imprimerie de Federic Morel*, etc. | MDLVIII | AVEC PRIVILEGE DU ROY, in-4° de 76 ff. ch.

Privilège daté de Paris, « *le XVII. jour de janvier, Mil cinq cens cinquante sept* ». Cette édition renferme 39 pièces. Cinq autres pièces ont été ajoutées dans les éditions collectives du poëte. Ce sont les pièces suivantes : *Epitaphe du passereau de madame Marguerite ; Satyre de maistre Pierre du Cuignet*, etc. ; *Problème ; Epigramme pastoral ; A. I. Antoine de Baïf, sonnet.*

DIVERS JEVX RV- | STIQVES, ET AVTRES | ŒVVRES POETIQVES DE | IOACHIM DV BELLAY | Angevin. | A PARIS, | *De l'Imprimerie de Federic Morel*, etc. | M. D. L. X. | AVEC PRIVILEGE DU ROY, in-4°, 76 ff. non chiffrés, signés A-T, par 4 ff.

Réimpression de la précédente.

DIVERS JEUX RUSTIQUES ET AUTRES ŒUVRES POÉTIQUES, etc. A Paris, de l'Imprimerie de Federic Morel, 1565, in-4°, 68 ff. n. ch. signés A.-R.

DIVERS JEUX RUSTIQUES ET AUTRES ŒUVRES POÉTIQUES, etc. Le tout reveu et corrigé de nouveau. A Paris, de l'Impr. de Federic Morel, 1569, in-8°. (Recueil d'Aubert).

DIVERS | JEUX RUSTIQUES | ET AUTRES ŒUVRES POÉTIQUES | DE | JOACHIM DU BELLAY | Angevin | *Collationné sur la première édition* (Paris, 1558). Paris, Isidore Liseux, 1875, petit in-12, XII-168.

Jolie réimpression de l'édition originale de 1558.

LE SYMPOSE DE PLATON, *ou de l'amour et de beauté, traduit de Grec en François, avec trois livres de Commentaires, extraictz de toute Philosophie et recueillis des meilleurs autheurs tant Grecz que Latins, et autres, par Loys le Roy, dit Regius. Au*

*Roy Dauphin et à la Royne Dauphine. Plusieurs passages des meilleurs Poëtes Grecs et Latins, citez aux Commentaires, mis en vers François, par I. du Bellay, Angevin,* A Paris. Pour Jehan Longis et Robert le Mangnyer, 1558, in-4°.

Les passages des poëtes traduits par J. du Bellay forment dans ce livre une partie spéciale, commençant au f. 154 par un faux titre particulier, portant ces mots : PLUSIEURS PASSAGES DES MEILLEURS POETES GRECS ET LATINS, CITEZ AUX COMMENTAIRES DU SYMPOSE DE PLATON... MIS EN VERS FRANÇOIS PAR I. DU BELLAY, ANGEVIN. Au verso de ce faux-titre, on lit la note suivante :

« Ayant recueilly en divers passages de mes Commentaires (ainsi que l'occasion se presentoit) plusieurs Vers des meilleurs poëtes Grecz et Latins, d'autant que ne me sentois assez expert en la Poësie Françoise pour les traduire dignement, j'ay prié le Seigneur du Bellay, tres excellent poëte en Latin et en François de les translater, lequel pour l'amytié qui est de long temps entre nous a entreprins ceste charge, dont il s'est tant bien acquitté, qu'il ne les a pas seulement traduictz fidelement, gardant la majesté de leurs sentences, qui est fort difficile en vers, mais aussi a representé les traictz, figures, couleurs et ornemens poëtiques des deux plus belles langues, avec telle dextérité qu'il semble en avoir egallé les uns et surmonté les autres. Si sa modestie le permettoit, ou si ses œuvres, qui sont entre les mains de tous, ne le recommandoient assez, j'en dirois davantage. Mais qu'on r'imprime le livre, je les feray inserer dedans et mettray en François les autres lieux latins, afin d'eviter la diversité des langages, et pour toujours essayer d'enrichir la nostre. »

Les traductions de J. du Bellay, publiées dans le *Sympose*, ont été réimprimées par Aubert, à la suite de la traduction des *Deux Livres de l'Eneide*. Elles figurent dans les éditions collectives du poëte, ainsi que dans les *Œuvres françaises de J. du Bellay*, publiées par Ch. Marty-Laveaux (t. I, pp. 442 et ss.).

HYMNE AV ROY SVR LA PRINSE DE CALLAIS, PAR JOACH. DV BELLAY, *avec quelques autres œuvres du mesme autheur sur le mesme subject.* A Paris, de l'Imprimerie de Federic Morel, MDLVIII, avec Privilège du Roy, in-4°, 6 ff. n. chiffrés.

Privilège « *donne à Paris, le XVII jour de janvier, mil cinq cens cinquante sept.* » Les « autres œuvres » qui font suite à l'*Hymne au Roy* sont : *Evocation des dieux tutelaires de Guynes, Execration sur l'Angleterre, et Sonnet à la Royne d'Ecosse.* Le même ouvrage, Lyon, J. Bynard 1558, in-8°, 8 ff. n. ch. ; et Rouen, J. de Rémortier « jouxte la forme et exemple imprimé à Paris », 1558 in-8°, 7 ff. n. ch.

HYMNE AU ROY SUR LA PRINSE DE CALLAIS, etc. A Paris, de l'Imprimerie de Federic Morel, 1559, in-4°, 6 ff. n. ch.

On trouvera cet ouvrage à la suite du *Recueil de Poësie*, dans le Recueil d'Aubert, ainsi que dans les diverses éd. collectives du poète.

La | Covrtisane | romaine | par I. D. B. A. | La Pornegrafhie | terentiane | et | la complainte | de la Belle | heavmiere | *En elegantes contremises de jeune Beauté et vieille Laidure : jadis composée par M. F. Villon, et de nouvel reveue, corrigee et interpretee*, A Lyon, chez Nic. Edoard, 1558. Avec Privilege, in-8°.

C'est la réimpression de *La Vieille Courtisane*, poëme satyrique inséré dans les *Divers Jeux rustiques*. Dans un avis qui suit ce petit poëme, l'éditeur nous apprend qu'il a pour but de donner au public une pléine connaissance des mœurs des courtisanes, « laquelle connaissance ne peut — dit-il — estre plus seurement prinse que par le precedent discours de *La Courtisane romaine*, fait n'agueres par un singulier poëte François Romanizé... » La même pièce a reparu plusieurs fois et, en particulier, dans l'ouvrage suivant (avec la *Folastrie* de Pierre de Ronsard à Catin) : Les Amours feinctes, dissimulées de Laïs et Lamia, *mises en forme de Dialogue par P. Aretin. Où sent decouvertes les tromperies dont usent les courtisanes de ce temps. Traduictes de l'Italien en François.* Paris, du Breuil, 1601, in-12.

Discovrs av Roy svr la Trefve de l'an MDLV. A Paris, De l'Imprim. de Federic Morel, MDLVIII, puis MDLIX, in-4°, 6 ff.

Discours au Roy sur la trefve de l'an MDLV, etc... A Paris, De l'Impr. de Federic Morel, 1561, in-4°, 6 ff. n. chiff. sign. A.-D.

Réimpr. par Aubert, à la suite du *Recueil de Poësie*, ainsi que dans les éd. collectives du poëte.

La Novvelle Ma- | niere de faire son profit des lettres : | traduitte de Latin en François | par I. Quintil du Tronssay | en Poictou. | Ensemble le Poëte Courtisan. | A Poictiers. | 1559 | in-8°, 8 ff.

Ce livret rarissime, dont on trouvera un exemplaire à la Bibliothèque Nationale, a été reproduit intégralement à la suite de *la Monomachie de David* (Paris, F. Morel, 1560, in-4°, fol. 44, verso 47 recto). Inséré en 1569, par Guillaume Aubert, dans l'édition collective de J. du Bellay, il n'a cessé de figurer depuis parmi les œuvres du poëte. On en trouvera une réimpression au tome X (p. 131-150), des *Variétés historiques et littéraires*, d'Edouard Fournier. Ce dernier éditeur a observé que le nom

de *Quintil du Tronssay* n'est autre qu'un pseudonyme de J. du Bellay. *Le Poëte courtisan* qui constitue, à nos yeux, la pièce la plus intéressante de ce petit ouvrage, fait suite, dans le recueil d'Aubert, au *Discours au Roy sur la Poësie.*

ÉPITHALAME | SVR LE MARIAGE | DE TRESILLVSTRE | PRINCE PHILIBERT EMANVEL | DVC DE SAVOYE, | ET TRESILLUSTRE | PRINCESSE MARGVERITE DE FRANCE | SŒVR VNIQVE DV ROY ET DVCHESSE DE BERRY. | PAR | IOACH. DV BELLAY ANGEVIN... | A Paris, | *De l'impr. de Federic Morel,...* | MDLVIIII. | Avec privilège du Roy | in-4°, 14 ff. | n. chiffrés.

Réimprimé dans le recueil d'Aubert.

EPITHALAME SUR LE MARIAGE DE TRESILLUSTRE PRINCE PHILIBERT EMANUEL... etc. A Paris, De l'Impr. de Federic Morel, 1561, in-4°, 24 ff. n. ch.

Réimpression de la précédente.

ENTREPRISE DU ROY-DAVPHIN | POVR LE TOURNOY | SOVS LE NOM DES CHEVALIERS ADVANTEUREUX. | A LA ROYNE, | ET AUX DAMES. | PAR IOACHIM DV BELLAY, ANG. | A Paris, | *De l'imprim. de Federic Morel.* | M. D. LVIII. | Avec privilege du Roy, in-4° 14 ff. n. chiffrés.

L'avis de l'imprimeur au lecteur qui accompagne le texte de cette pièce, ne figure pas dans le recueil d'Aubert.

TVMVLVS HENRICI | SECVNDI GALLORVM REGIS | CHRISTIANISS. PER | IOACH. BELLAIVM IDEM GALLICE TOTIDEM | VERSIBVS EXPRESSVM PER EVMDEM. ACCESSIT EIUSDEM ELEGIA | AD ILLUSTRISS. PRINCIPEM CAROLVM CARD. | LOTARINGVM. | PARISIIS. | Apud, Federicum Morellum... | MDLIX. | pet. in-4° de 14 ff.

Poëme accompagné de sa traduction française par J. du Bellay et d'une *Lettre du mesme autheur à un sien ami... sur la mort du feu Roy et le departement de Madame de Savoye.*

TVMVLVS HENRICI SECVNDI PER IOACH. BELLAIVM... Parisiis, Apud F. Morellum, 1561, in-4°, 12 ff. n. ch. signés A.-C.

Seconde édition contenant en plus de la précédente: *Le Tumbeau de Minard.*

LOVANGE DE LA FRANCE ET DV ROY TRES CHRESTIEN HENRY II : ENSEMBLE UN DISCOURS SVR LA POESIE, AV ROY, PAR IOACH. DVBELLAY ANG. *A Paris, De l'Impr. de Federic Morel*, etc., MDLX, in 4°, 8 ff. chiffrés.

Réimprimé à la suite de l'*Olive* (éd. de 1561) et dans les éditions collectives du poëte.

LA MONOMACHIE DE DAVID ET DE GOLIATH. ENSEMBLE PLVSIEVRS AVTRES ŒVVRES POETIQVES DE J. DV BELLAY, ANGEVIN. A Paris, de l'Imprimerie de Federic Morel, 1560, in-4° de 52 ff. chiffrés.

Ce poëme avait paru déjà en 1552, à la suite du *Quatriesme Livre de l'Eneide* (voir plus haut). Parmi les diverses œuvres poëtiques qui l'accompagnent, dans la présente édition, citons : *La nouvelle manière de faire son profit des lettres...* Ensemble le *Poëte courtisan*, publié l'année précédente.

LA MONOMACHIE DE DAVID ET DE GOLIATH. ENSEMBLE PLVSIEVRS AVTRES ŒVVRES DE J. DV BELLAY, ANCEVIN. A Paris, de l'Imprimerie de Federic Morel, 1561, in-4°, 49 ff., plus 1 f. n. ch.

*La Monomachie* a reparu dans les éditions collectives du poëte.

ODE | SVR | LA NAISSANCE DV PETIT DVC DE BEAVMONT. | FILS DE MONSEIGNEUR DE VANDOSME, ROY DE NAVARRE, | PAR I. D. B. A. | *Ensemble certains sonnets du mesme auteur à la Royne de Navarre, ausquels la dicte Dame fait elle mesme reponse.* A Paris, De l'Imprimerie de Federic Morel, MDLXI. Avec privilege du Roy, in-4°, 14 ff.

Réimpr. dans l'éd. collective d'Aubert, à la suite du *Recueil de Poësie*, cette ode est suivie, non seulement, des sonnets *A la Royne de Navarre*, mais d'un *Hymne chrestien* du même auteur.

AD. VAN BEVER.

(*A suivre.*)

---

*Le gerant :* LÉON SÉCHÉ.

---

IMPRIMERIE BERGER ET CHAUSSE, 20, rue Geoffroy-l'Asnier, Paris (IVe)

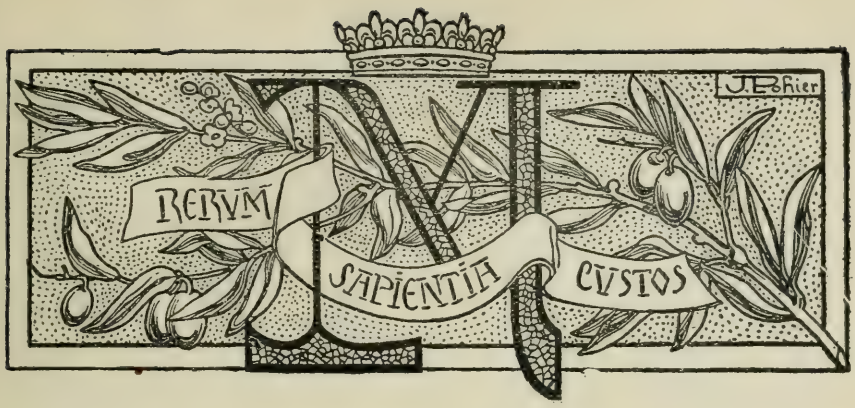


# NOUVELLES RECHERCHES

SUR

# LODOVICO CANOSSA

## ÉVÊQUE DE BAYEUX

1516-1531

La personnalité de Lodovico Canossa (1) a depuis longtemps attiré l'attention des historiens du XVI^e siècle, et à plus d'un titre (2) : dans sa jeunesse, ce noble Véronais, né en 1476, vécut à la cour d'Urbin, où il rencontra, auprès du duc Guidobaldo, des hommes comme Bembo, Bernardo Bibbiena, Jules de Médi-

(1) Sur l'orthographe du nom : *Canossa* ou *di Canossa*, cf. l'article de R. Ancel cité ci-dessous, p. 291, n° 1. La signature autographe est : *Lodovico Canossa.*

(2) M. E. Picot, dans sa série d'études : *Les Italiens au service de la France*, dans *Bulletin italien*, 1901, p. 270-275, a consacré à Canossa une notice très précise, très fournie et très sûre. Il cite les opuscules biographiques italiens du comte Orti-Manara (1845), de Cavattoni (1884). — Depuis, Mme Corinna Miglioranzi a fait paraître un petit livre intitulé: *Lodovico di Canossa, ricerche storiche con documenti inediti*, Città di Castello, 1907, ouvrage sur lequel je me permets de renvoyer au compte rendu que j'en ai donné dans le *Bulletin italien*, t. VII, 1907, p. 356-360.

cis, Ottaviano et Federigo Fregoso, Baldassare Castiglione, des femmes comme la duchesse Elisabeth Gonzague, et Vittoria Colonna. Le fameux dialogue de Castiglione : *Il Cortigiano*, fait revivre un entretien de cette société exquise, en 1506. Canossa est le principal interlocuteur, c'est lui que la duchesse charge de faire le portrait du parfait homme de cour. Sa vocation était la diplomatie, et déjà le duc d'Urbin l'envoya comme ambassadeur à Venise (1). Mais il se mit bientôt, comme Bembo, comme Bibbiena, au service de la cour de Rome. Jules II l'employa beaucoup; c'est de lui que Canossa obtint ses premiers bénéfices ecclésiastiques : en 1508, à 32 ans, l'abbaye de S. Andrea del Bosco au diocèse de Ceneda, en 1511 l'évêché de Tricarico en Basilicate; entre ces deux dates, il avait reçu la prêtrise (2). Léon X l'envoya comme nonce en Angleterre et en France, au mois de mars 1514, pour négocier la paix entre Henri VIII et Louis XII, puis le maintint auprès de François Ier pendant toute la période qui vit Marignan, l'entrevue de Bologne, les négociations du Concordat. Devenu évêque de Bayeux au cours de sa nonciature, Canossa passa au service du roi et fut son représentant à Venise de 1523 à 1528. On voit qu'une étude complète devrait envisager successivement : l'humaniste et le bel esprit, le nonce de Jules II et de Léon X, l'ambassadeur de François Ier. Dans cette réunion scientifique, tenue en Normandie, voici sur Canossa, comme évêque de Bayeux, le résultat de nouvelles recherches.

L'état des sources est bien loin de permettre une étude complète. Les dépêches adressées ou reçues par Canossa pendant sa nonciature n'existent plus à Rome ; elles ont sans doute été de-

(1) MIGLIORANZI, *op. cit.*, p. 18.

(2) P. RICHARD, *Origines de la nonciature de France. Débuts de la représentation permanente sous Léon X.* Extrait de la *Revue des questions historiques*, juill. 1906, p. 9 et 10 du tirage à part.

truites pendant le sac de 1527 (1). Les archives anciennes de l'église de Bayeux, les registres capitulaires, les registres du secrétariat, des collations ont disparu pendant la Révolution. Nous avons dû puiser à des sources très diverses, notamment aux Archives du Vatican, dans la correspondance de Canossa pendant son ambassade à Venise, conservée à Vérone, et dont la plus grande partie est inédite (2). Les faits trop clairsemés que nous avons pu établir vaudront toujours mieux que le récit souvent erronné d'Hermant dans son *Histoire du diocèse de Bayeux* (3), et que les notices très vagues des *Chronologies* des évêques de cette ville ou recueils analogues (4).

## I

Comment Canossa est-il devenu évêque de Bayeux, et dans quelle mesure a-t-il résidé dans son diocèse? Jusqu'à quelle date a-t-il conservé son évêché?

C'est dans l'été de 1516 qu'il fut question à la cour de France d'un bénéfice français pour le nonce pontifical, en des circonstances qui ont été débrouillées par M. P. Richard, dans ses études sur la nonciature de France. Les rapports entre Canossa et la Curie n'allaient pas sans difficulté. La sensibilité excessive, qui caractérise la physionomie morale du prélat véronais, était une première cause de froissements : il s'irritait des moindres observations, trouvait qu'on manquait d'égards envers lui. Auprès de François Ier et de son entourage, si empressés à faire leur cour aux beaux esprits d'Italie, Canossa avait une situation

(1) Il y a dans les mss. Torrigiani des Archives de l'Etat, à Florence, quelques dépêches à Canossa.

(2) Cf. sur ce point notre compte rendu du livre de Mme Miglioranzi.

(3) Publiée en 1705.

(4) Ms. de la Bibl. de Bayeux 30. Mss. de la collection Mancel à Caen (65) et (102). Le ms. de la Bibl. du chapitre de Bayeux 7 est aussi, dans sa seconde partie, une chronologie des évêques.

très brillante, beaucoup de crédit notamment auprès de Louise de Savoie. La curie lui reprochait de n'en pas profiter pour obtenir des avantages politiques, dont le roi se montrait beaucoup moins prodigue envers le Saint-Siège que de belles paroles et d'exigences. Déjà aussi, elle le suspectait à cause de ses sympathies françaises (1). En 1515, Canossa avait reçu, bien que simple nonce, les pouvoirs spirituels d'un légat *a latere*, pouvoirs dont l'exercice comportait des avantages fiscaux par suite des droits acquittés par ceux qui impétraient les bénéfices, grâces et dispenses, que le nonce était autorisé à conférer (2). Au printemps de 1516, Léon X révoqua toutes les facultés spirituelles accordées à des nonces; c'était une mesure générale; Canossa s'en montra très irrité; il avait instamment demandé une exception en sa faveur (3).

Une lettre de Léon X, écrite par Bembo le 1er juillet, pria François Ier de donner au nonce un important bénéfice dans le royaume (4). C'était une compensation et même davantage. On peut se demander si l'initiative de la solliciter appartint véritablement à la Curie. Quoi qu'il en soit, le 24 août, par la plume de Bembo, le pape remercie le roi d'avoir accordé à Canossa l'église de Bayeux (5), et, écrivant au nonce pour le féliciter, semble dire

(1) P. RICHARD, *art. cité*, p. 15 et suiv.

(2) Cf. ses facultés ainsi que leur approbation par François Ier le 17 février 1515 (et non pas le 19 janvier comme le dit, p. 13, M. RICHARD), dans *Ordonnances de François Ier*, publiées par l'Acad. des sc. mor. et pol., t. I, p. 95-103. Ces facultés furent non pas augmentées, comme le dit M. Richard, mais confirmées par Léon X après l'entrevue de Bologne, dans une bulle du 17 décembre 1515 : Arch. du Vatican, Registre vatican 1904, fol. 32.

(3) RICHARD, *art. cité*, p. 26.

(4) Petri BEMBI, *Epistolae nomine Leoni Xmi scriptae*, éd. de Bâle 1539, lib. XIII, ep. 6. Cette lettre, datée *Kalendis Quintilibus* dans l'édition, est datée du 12 juin dans le ms. P. 130 *superiore* de la Bibl. Ambrosienne de Milan, qui est le registre original de Bembo. Cf. PASTOR, *Geschichte der Päpste*, t. IV, *Adrian VI u. Klemens VII*, p. 669.

(5) *Epistolae nomine Leonis Xmi...*, lib. XII, ep. 13. Cettre lettre et

qu'il a fait expédier sous cette date ses bulles de provision de cet évêché (1). Une autre lettre, encore inédite, du même jour, remercie Louise de Savoie comme ayant personnellement contribué à l'obtention de cette insigne faveur (2). Dès ce mois d'août 1516, les ambassadeurs vénitiens annoncent que Canossa a obtenu l'évêché de Bayeux, qui rapporte huit mille écus (3) et qu'en tenant compte d'autres faveurs royales il aura un revenu de douze mille (4). Ainsi, dès ce moment, il tenait cet évêché du pape et du roi, qui le lui réservaient effectivement. Cependant le Concordat, qui supprimait l'élection des évêques par les chapitres et la remplaçait par la nomination royale, est daté du 18 août 1516, et l'on n'avait pas encore commencé de s'occuper de sa réception en France, où il n'était pas encore parvenu.

la suivante, dans l'édition, portent : *ecclesiam Bellovacorum*, au lieu de *Baiocensem*. Les auteurs de la *Gallia christiana*, t. XI, p. 366, 367, ont déjà relevé cette erreur ; le registre original, fol. 188/a et 188/b, porte : *ecclesia Baiocensis*.

(1) *Ibid.*, lib. XIII, ep. 14, Milan, Bibl. Ambrosienne Ms P. 130 *superiore, fol.* 188/b:... « *Itaque et contulimus fraternitati Tual Ecclesiam Baiocensem libentissime et reliqua etiam quae ab Sancta Sede obtines, praeter morem et consuetudinem, reservavimus* ».

(2) Bibl. Ambrosienne, ms. cité fol. 260/b. *Dominae Engolismlnsi*. Le pape la remercie de ses bonnes dispositions à l'égard du Saint-Siège: « *quod quidem tum antea multis in rebus, tum proxime in ornando Ven. fr. Ludovicum ecclesia Baiocensi, egregie ostendisti; quanquam enim regia Majestas satis propensa erat in hominis dignitate amplianda, tamen non obscurum nobis est Nobilitatem tuam in eo ita egisse atque elaborasse ut tam ampli beneficii collatio Nobilitatis tuae imprimis opera facta esse videatur. Quod quidem nobis, pro eo amore et charitate quo Ludovicum episcopum prosequimur prosecutique semper sumus, ita gratum accidit, ut gratius esse non possit* ».

(3) RICHARD, *op. cit.*, p. 26, d'après les *Diarii* de M. Sanuto.

(4) Nous ne connaissons de faveurs royales accordées à Canossa qu'à une époque postérieure. Il aurait été aumônier du roi, d'après la table du *Catalogue des Actes de François Ier* à son nom, mais ce recueil, n'indique aucune date, ni aucun document relativement à cette fonction. C'est par une confusion que la qualité de grand aumônier du roi est attribuée à Canossa par le Bourgeois de Paris en 1530. Cf. *Journal d'un bourgeois de Paris*, édit. V.-L. Bourrilly, p. 343, n. 5.

D'ailleurs les lettres de provision que semblait annoncer Bembo ne furent pas expédiées à cette date : une bulle bien différente, que nous avons retrouvée aux Archives du Vatican, datée du 26 août, fut adressée au nonce. Elle l'autorisait, en termes tout à fait insolites à présider pendant quatre mois à tout évêché ou archevêché du royaume de France auquel il serait postulé ou élu, à condition qu'il en demanderait au pape une nouvelle provision et acquitterait tous les droits afférents à la chambre apostolique dans un délai de deux mois à compter de l'élection ou de la prise de possession, faute de quoi l'élection ou postulation serait nulle (1). Cet indult (2) aurait permis à Canossa de solliciter son élection auprès du chapitre sans faire intervenir des bulles de provision obtenues en Cour de Rome, de se conformer en apparence à la Pragmatique Sanction sans mécontenter en rien le Saint-Siège, et même de viser un autre bénéfice que Bayeux, si une occasion meilleure encore se présen-

(1) Archives du Vatican, *Secreta Leonis X*, t. XIII, fol. 36, *Ludovico, episcopo Tricaricensi,... Personam tuam... Datum Romae ap. S. P. 7 kal. septembris* 1516 *anno* 4°. Voici le passage essentiel : « *...tibi quod si in alicujus Cathedralis vel Metropolitane ecclesie in regno Francie consistentis vacantis vel vacature per dilectos filios illius capitulum in eorum et ecclesie vacantis vel vacature hujusmodi episcopum vel archiepiscopum eligi vel postulari contingat illi, ad quatuor menses a die electionis vel postuatonis hujusmodi vel illius acceptationis computandos, preesse libere et licite possis et valeas, ita quod si contingat te in episcopum vel archiepiscopum postulari, postulatio sic facta vim electionis habeat et tot vota ad ipsam postulationem sufficerent quot ad ipsam electionem requirerentur..... de speciali dono gratie indulgemus. Volumus autem quod infra duos menses a die facte electionis seu postulationis de persona tua in Episcopum vel archiepiscopum ecclesie... hujusmodi computandos aut illius ad quam te eligi vel expostulari contigerit regiminis et administrationis sen bonorum vel majoris partis eorumdem pacifice assecutionis ad Sedem Apostolicam pro nova provisione de persona tua eidem ecclesie vacanti vel vacature facienda venire, ac omnia jura Camee Apostotice debita persolvere tenearis, atioquin lapsis duobus mensibus hujusmodi electio seu postulatio de persona ua nullius sint roboris vel momenti...* »

(2) Cette bulle est ainsi désignée par l'index du registre.

tait. C'était, dans les circonstances où l'on se trouvait, une très ingénieuse combinaison!

En fait, autant que nous pouvons en juger par les maigres extraits des conclusions qui sont le seul vestige, jusqu'à nous parvenu, des registres capitulaires de Bayeux, les choses se passèrent fort tranquillement au chapitre. Les chanoines ayant appris, le 11 août, la mort du cardinal de Prie, évêque de Bayeux (1), avaient fixé l'élection du successeur au 29 octobre suivant et envoyé selon l'usage des députés au roi pour demander la permission d'élire. Le 4 septembre, ces députés revinrent avec des lettres autorisant l'élection (2). Le 26 octobre, le chapitre reçut de nouvelles lettres du roi souhaitant que Canossa fût élu, et l'autorisant comme s'il était régnicole. Le 29, Canossa fut postulé par les chanoines (3).

Alors seulement une bulle du 3 novembre 1516 donna à l'évêque de Tricarico provision de l'évêché de Bayeux (4), en mentionnant sa postulation par les chanoines et les prières que le roi avait adressées au pape en sa faveur. Cette dernière formule (5) était depuis longtemps usitée en pareil cas entre les rois et les papes, et le resta jusqu'à l'établissement de la nomination royale.

(1) Le cardinal de Prie mourut le 9 août 1516 (Ms. de la bibliothèque de Bayeux, 313, fol. 7), dans son abbaye de Lyre au diocèse d'Evreux. (Conclusions ci-dessous citées, p. 39.)

(2) Bibl. du chapitre de Bayeux, Ms. 244, I, Conclusions du chapitre de Bayeux (extraits faits au XVII^e siècle), p. 39, 2^e colonne. Ces extraits sont disposés dans un ordre méthodique et sous diverses rubriques. Il en a été fait une copie récente qui appartient à M. Deslandes, chanoine de l'église de Bayeux, et que celui-ci communique gracieusement aux chercheurs.

(3) *Ibid.*

(4) Archives du Vatican, Reg. Vatican, 1064, fol. 286, *Ven^li. fr. L. episcopo Baiocensi. Divina disponente clementia..... Datum..... 8 kal. Decembris* 1516, *anno* 4°.

(5) Le pape mentionne les lettres du roi « *qui..... nobis significavit sibi plurimum interesse ut eidem Baiocensi ecclesie in partibus inter Galliam et Angliam limitrophis consistenti persona presit de qua confidere posit..... »*

Cette histoire de promotion épiscopale est d'ailleurs caractéristique, à la veille de l'application du Concordat. Dès le lendemain de la vacance, le roi et le pape étaient d'accord pour réserver à Canossa l'évêché de Bayeux : l'intervention du chapitre n'était déjà pas beaucoup plus qu'une formalité, mais le roi et surtout le pape avaient pris dans leurs actes officiels le soin de la ménager (1).

Canossa prêta serment de fidélité au roi le 30 décembre 1516 (2), et son grand vicaire prit possession de l'évêché le 29 janvier 1517 (3).

Léon X lui avait conservé ses fonctions de nonce. Le nouvel évêque de Bayeux devait acquitter en Cour de Rome l'annate, ou plus exactement, suivant la terminologie romaine, le service commun, dont moitié était versée au pape, moitié aux cardinaux. Léon X, par une mesure gracieuse, le dispensa de payer la part qui devait lui revenir (4). Cependant, la position de Canossa à la cour de France était plus que jamais fausse ; il lui devenait difficile d'accorder ses deux personnages d'évêque français et

(1) En revanche, en faisant une postulation et non une une élection, le chapitre appelait une confirmation de son choix par le pape, qui était nécessaire en ce cas. Cet échange de bons procédés fut fréquent au XVe siècle.

(2) Cf. *Cat. des Actes de François Ier*, V, p. 312, 16288.

(3) BÉZIERS, *Mémoires pour servir à l'état histor. et géog. du dioc. de Bayeux*, pub. par G. Le Hardy (S. H. N.), t. I, p. 77.

(4) Archives du Vatican, *Diversa Cameralia*, Arm. XXIX, t. 66, fol. 34, sans date. — Canossa semble avoir obtenu des cardinaux de ne payer qu'une partie de ce qu'il leur devait. On lit en effet dans EUBEL-VAN GULIK, *Hierarchia catholica* t. III, p. 141, à propos de Canossa : 2 *octobris* 1517, *solvit servitium commune collegii pro retentione ecclesie Tricaricensis sibi concessa.* Il n'aurait donc pas payé ce qu'il devait à raison de son nouvel évêché. Mais le recueil de MM. van Gulik et Eubel est souvent défectueux. (Cf. J. M. VIDAL dans *Mélanges.... de l'Ecole franç. de Rome*, t. XXXI [1911], p. 1-9.) Au même endroit, dans la liste des évêques de Bayeux, ces auteurs impriment : *Ludovicus de Canossa O. Cist.* Jamais Canossa n'a été cistercien. Je ne saurais m'expliquer la présence, dans ce recueil, de cette qualification.

de diplomate pontifical. Des agents florentins le dénoncèrent à la curie comme plus favorable au roi qu'au pape, comme mieux disposé, dans la délicate affaire de la guerre d'Urbin, pour Francesco Maria della Rovere que Léon X avait dépossédé du duché, que pour Laurent de Médicis qu'il en avait investi (1). Dans la grande promotion de cardinaux du 1er juillet 1517, Canossa ne fut pas compris. Pourtant, il aspirait à la pourpre : elle lui avait déjà échappé une première fois, Jules II la lui ayant promise, mais étant mort trop tôt pour sa fortune (2). Il se plaignit en termes très vifs d'avoir été écarté, d'autant que les nouveaux promus étaient très nombreux. A la fin de juillet 1517, Canossa fut révoqué comme nonce et remplacé (3).

C'est alors qu'il prit le chemin de sa ville épiscopale. Le 23 juillet, il fut sacré à Rouen et prêta serment à l'archevêque en qualité de suffragant (4). Il fit son entrée solennelle à Bayeux le 25 décembre 1517, le jour de Noël (5). Mais dès auparavant il résidait dans son diocèse. Le cardinal napolitain Luigi d'Aragona, qui voyageait alors en France, l'y rencontra pendant l'au-

(1) P. RICHARD, *art. cité*, p. 27.

(2) MIGLIORANZI, *op. cit.*, p. 24.

(3) P. RICHARD, *art. cité*, p. 28, et, sur la date de la promotion, L. PASTOR, *Geschichte der Pâpste*, t. IV, *Leo X*, p. 137.

(4) BESSIN, *Concilia Rothomagensis provinciae*, Rouen, 1717, in-fol., p. 235.

(5) *Gallia Chistiana*, t. XI, 385. — Ce que dit Hermant du caractère trop pompeux et trop militaire de cette entrée provient d'une confusion qui ne doit pas étonner chez cet auteur très négligent. En effet, d'après plusieurs « Chronologies » manuscrites, l'entrée épiscopale qui présenta cet aspect est celle d'un successeur de Canossa, Ch. d'Humières, en 1548. Cf. Ms. de la Bibl. de Bayeux 30, fol. 203, Mss. de la collection Mancel à Caen (65), fol. 14 v° (102), fol. 18 : dans ces derniers mss. au cours de la notice sur Canossa, mais d'Humières est nommé expressément dans le récit de l'entrée, qui se trouve placé là bien à tort. Cette erreur d'attribution peut provenir de ce que, dans ces chronologies, d'Humières est désigné comme le premier évêque nommé selon le Concordat. Cependant Hermant, à l'appui de son récit, cite : *Reg. capitul.*, fol. 17. La référence est invérifiable aujourd'hui, et d'ailleurs paraît bien insuffisante. Elle n'est pas de nature à prévaloir contre cette explication.

tomne de 1517. Nous lisons dans le journal, récemment publié, de son secrétaire, le chanoine Antonio de Beatis (1), à la date du 18 septembre 1517, à propos de leur séjour à Caen : « Au spirituel, cette ville dépend de l'évque de Bayeux, qui a aussi l'évêché de Tricarico. Etant laïque, celui-ci était appelé le comte Lodovico di Canossa de Vérone. C'est assurément un personnage éminent, très noble homme de cour (2), lettré et grand génie. Ledit évêque étant très cher à Mgr [le cardinal], il vint à la rencontre de Sa Seigneurie jusqu'à une lieue environ avant notre arrivée dans ladite ville de Caen (3). » Le 19 septembre, ils visitèrent ensemble Bayeux, sa cathédrale et ses reliques. « Le 20, dit le journal des voyageurs, avec ledit évêque, après le repas de midi, nous nous en allâmes à un château de son évêché appelé Neuilly, distant de sept lieues (4). Ledit château est très fortifié à une lieue et demie de la mer, et lors du flux, l'eau se répand par toutes les prairies des environs. Auprès de là, sur la hauteur, sur la route qui vient de Bayeux, il y a beaucoup de maisons de paysans. Dans ledit château, où il y a de bonnes chambres, on entre par plusieurs ponts franchissant des fossés pleins d'eau. Sur l'un de ceux-ci sont deux beaux moulins qui ne peuvent moudre que lors du reflux de la mer, sous l'action du

(1) *Die Reise des Kardinals Luigi d'Aragona durch Deutschland die Niederlande Frankreich,....* 1517-1518, *beschrieben von Antonio de Beatis... veröffenlicht... von L. Pastor.* Fribourg-en-Brisgau, 1905, in-8° (*Erlaüterungen... zu Janssen's Geschichte des deutschen Volkes, IV Band,* 4 *Heft*). Cf. Pierre Bourdon. *Le récit du voyage en Normandie du cardinal Luigi d'Aragona.* Mémoire présenté ua congrès du Millénaire de la Normandie (section d'histoire).

Au milieu d'août, le cardinal avait déjà rencortré Canossa à Rouen.

(2) *Gentil cortisano,* allusion probable au dialogue de Castiglione.

(3) *Die Reise des Kardinals Luigi d'Aragona,* édit. Pastor, p. 136, lignes 2-9, 16-25, 25-29.

(4) Neuilly-la-Forêt, canton d'Isigny, arr. de Bayeux. Sur le château des évêques de Bayeux qui s'y trouvait, cf. Ar. DE CAUMONT, *Statistique monumentale du Calvados,* t. III, p. 735-740, et Bibl. du chap. de Bayeux. Ms 7, fol. 34 v° 35.

cours de la rivière ou fleuve (1), qui est très profond et entoure ledit château. Là, nous restâmes deux jours à faire bonne chère avec force volailles, poules d'eau, grives, lapins, chapons et paons. » D'après un récent article de M. Rodocanachi, on servait en effet des paons en Italie sur la table des cardinaux (2). Le château qui vit ce festin est aujourd'hui détruit presque complètement, sauf un corps de logis méconnaissable. Les moulins qui l'entouraient ont aussi disparu pour la plupart. La forêt voisine n'est plus. Cette demeure était autrefois le séjour très aimé des évêques de Bayeux : un des prédécesseurs de Canossa, un Italien, Zanon de Castiglione, y mourut en 1459 (3). Le vaste paysage de la vallée aboutissant à la baie des Veys, nous a fait penser, par sa verdure et ses roseaux, à la plaine du Mincio, aux environs de Mantoue, où Canossa habita pendant son enfance (4). « Le 22 septembre, continue le chanoine de Beatis, nous fûmes en un endroit distant de deux lieues, appartenant à l'évêque de Bayeux et situé dans une île entre deux cours d'eau (5). Il s'y fit une grande chasse au renard, et bien que l'endroit soit très fameux pour sa richesse en cette espèce d'animaux, par une heureuse chance de ceux-ci, on n'en prit qu'un. » Le cardinal, qui était un des principaux compagnons de Léon X dans ses célèbres chasses, et même leur organisateur habituel (6), n'avait jamais trouvé depuis son départ d'Italie, et ne trouva jamais pen-

(1) L'Elle.

(2) *Revue des questions historiques*, avril-mai 1911, p. 426. Le cardinal d'Aragon voyageait avec ses cuisiniers italiens. Cf. *Die Reise*, p. 121.

(3) HERMANT, *op. cit.*, p. 336.

(4) MIGLIORANZI, *op. cit.*, p. 8 et 9.

(5) On est tenté d'identifier ce lieu avec la ferme « de l'île » près du château de la Rivière, à quelque distance de Neuilly. Cf. carte de France au 1/80.000, feuille Saint-Lô S. E. Mais celle-ci n'est pas à deux lieues de Neuilly, et de Beatis compte toujours scrupuleusement les distances parcourues. Il s'agit d'un site entouré par les bras de l'Elle, cas fréquent dans cette région.

(6) *Die Reise des Kals Luigi d'Arogona*, Introduction, p. 5.

dant le reste de son voyage, l'occasion d'une chasse au renard qui pût lui rappeler celles de la campagne romaine. Son compatriote avait bien fait les choses. Sur le lieu de la chasse, le cardinal et sa suite prirent congé de l'évêque, puis, à cheval, ils gagnèrent Saint-Lô.

Pendant la fin de l'année 1517 et l'année 1518, d'après l'itinéraire que M. E. Picot a dressé à l'aide de sa correspondance (1) et que nous allons pouvoir compléter, Canossa, sauf deux voyages à Amboise en mars et en mai, séjourna dans son évêché. Le 4 avril, il vient au chapitre (2); le 13, dans son synode de printemps, il publie des statuts sur lesquels nous reviendrons (3).

Mais, dès 1519, il retourne en Italie. En janvier (4) et en mai (5), il est à Rome, où il apparaît de nouveau bien en cour (6). Une bulle à lui adressée le 19 mars 1519, lui donne pour la première fois un titre qui ne figurait pas dans celles qu'il reçut au temps de sa nonciature, celui de prélat de la maison du pape, en ces termes : *nostro ab olim familiari et nunc praelato domestico* (7). De même une autre bulle du 19 mai de la même année : *praelato nostro domestico et assistenti ac continuo commensali* (8); dans une troisième, du 27 décembre 1520, Canossa est

(1) E. Picot, *art. cité*, p. 275, n. 4.

(2) Conclusions du chapitre de Bayeux, p. 30, 2e col.

(3) Ch. ci-dessous, IV, p. 294 sq.

(4) *Hierarchia catholica*, t. III, p. 141.

(5) E. Picot, *art. cité*, p. 272, n. 3.

(6) La Curie n'avait d'ailleurs jamais rompu avec lui; elle eut recours à ses talents diplomatiques et à son crédit même après sa disgrâce, dès 1518. Cf. P. Richard, *art. cté*, p. 28, n. 5, et Orti Manara, *Intorno alla vita ed alle gèsta del conte L. di C.* Vérone, 1845, in-12, n. 23.

(7) Arch. du Vatican, Reg. Vatican 1169, fol. 286. *Ludovico episc. Baiocensi. ... Personam tuam... Datum...* 1519, 14° *kal. Aprilis*, *anno* 8°. Cette bulle confère à Canossa un canonicat dans l'église S. Servais d'Utrecht et lui réserve, par grâce explicative, une prébende dans cette même église et un ou deux bénéfices à la collation de l'évêque de Liége et de l'abbé de Saint-Trudon.

(8) Cette bulle est l'indult qui sera analysé ci-dessous.

encore qualifié de prélat de la maison de Léon X (1). Il avait passé l'été de 1519 dans sa villa de Grezzano près de Vérone; pendant l'hiver et jusqu'en mars 1520, on le retrouve à Rome.

Cependant, en avril 1520, il revint en France, pour se mettre, écrit Bibbiena à Louise de Savoie, « au service du roi et au vôtre (2) ». Décidément, l'évêque de Bayeux restait ou redevenait diplomate. Il a dû essayer de reprendre un rôle actif dans la politique de la curie, puis, n'y pouvant réussir à son gré, c'est à François Ier qu'il allait s'attacher. En effet, il résida désormais surtout à la cour de France comme conseiller et dans l'attente de missions : en 1525, il écrira au sous-doyen de Bayeux, en parlant de François Ier et de son gouvernement : « Ils m'ont tenu quatre années sans interruption à la Cour et avec les frais que vous savez, puis ils m'ont envoyé en Italie (3) », et, en juillet 1526, il écrira à Robertet : « Voici bientôt sept ans que je n'ai été dans mon église (4) ». De fait, sa présence n'est signalée à Bayeux qu'en septembre et en novembre 1520 (5). En 1522, on avait parlé de l'envoyer en Espagne ; en 1523, il partit pour être ambassadeur auprès du pape, puis fut dirigé vers Venise (6). Son ambassade à Venise, la période de sa carrière diplomatique sur laquelle nous possédons le plus de documents (7), ne fut pas

(1) Cette bulle est celle qui pourvoit Canossa de l'abbaye de Lézat. Cf. ci-dessous, p. 271 n. 7. Le titre de *maestro di casa* de Léon X a été donné à tort à Canossa par certains auteurs sur la foi d'une tradition qu'ils ne nous font pas connaître, mais l'origine de laquelle sont sans doute ces documents, qui jusqu'à présent n'avaient pas été retrouvés.

(2) Lettres citées par ORTI MANARA, *op. cit.*, p. 18, n. 27.

(3) MIGLIORANZI, *op. cit.*, p. 115, *Documento XXVIII*.

(4) Lettre inédite citée ci-dessous, p. 271, « *essendo una sette anni che io non vi fui* ».

(5) E. PICOT, *art. cité*, p. 275, n. 4 et conclusions du chapitre de Bayeux, p. 30, 2e colonne, et p. 3, 1re colonne, cf. ci-dessous p. 280 n. 6 et 295.

(6) E. PICOT, *art. cité*, p. 272, et MIGLIORANZI, *op. cit.*, chap. V.

(7) Le récit de cette ambassade, d'ailleurs défectueux, occupe la plus grande partie du livre de Mme Miglioranzi. Cf. aussi L. PASTOR, *Ges-*

encore pour le noble prélat une période de repos et de satisfaction. Il défendit en Italie la politique de la ligue de Cognac : grouper les États de la Péninsule contre l'Empereur sous la protection de la France ; il la défendit et la pratiqua en vrai patriote italien avec une clairvoyance et une hauteur de vues qu'on a souvent louées (1). Mais, en désaccord fréquent avec les idées ou les entreprises du gouvernement français (2), laissé pendant des mois sans instructions, sans lettres et sans argent, frappé, lors du sac de Rome, d'une immense douleur, il se plaint autant du gouvernement royal que jadis du pape pendant sa nonciature ; il s'emporte, il demande son rappel avec insistance et avec une tristesse que la maladie vint encore augmenter. Jamais d'ailleurs il n'avait été bien portant. Alors, il parle de son église. En juillet 1526, il dit dans une lettre à Robertet (3) : « J'écris au roi, à Madame et à Madame la duchesse [d'Alençon], pour avoir licence de pouvoir partir en septembre prochain et venir avant que les froids et les neiges m'en empêchent, ne pouvant plus, sinon à mon très grand déplaisir, rester absent de mon église, y ayant environ sept ans que je n'y ai été, et je pense qu'elle n'est pas aussi bien gouvernée que je le voudrais ; ayant exposé ma fortune et ma vie pour le roi, je ne veux pas exposer mon âme. Aussi ai-je écrit à Sa Majesté que, si elle ne m'accorde pas cette permission, je partirai sans l'avoir... » Dans cette lettre d'un homme irritable et malade, il y a sans doute plus de pathétique que de résolution.

Remplacé comme ambassadeur par l'évêque d'Avranches, en

*chichte der Päpste*, t. IV, *Adrian VI u. Klemens VII*, aux pages indiquées à la table au nom de Canossa.

(1) E. Picot, *art. cité*, p. 273, et Miglioranzi, p. 91.

(2) Cf. mon compte rendu du livre de Mme Miglioranzi.

(3) [Cavattoni], *Lettere scelte di Mons. L. di Canossa.* Vérone (1884), lettre IX.

mars 1528 (1), il ne quitta Venise qu'en septembre (2), pour revenir en France. A la fin de 1528, pendant l'année 1529, il réside à Bayeux (3), il vient au chapitre le 24 décembre 1529 et le 30 mai 1530 (4). En août de la même année, il est à Amboise. Ce nouveau séjour dans notre pays s'était annoncé au début sous de belles couleurs. A l'abbaye de Lézat, diocèse de Rieux (5), que Canossa possédait en commende depuis 1520 (6), sans parler de quelques bénéfices secondaires (7), François Ier avait ajouté le revenu du domaine de Montereau-fault-Yonne (8) en mars 1528 (9) ; il avait accordé à l'évêque de Bayeux des lettres de naturalité en septembre 1529 (10). Cependant, ce n'est ni à Bayeux, ni même en France, que Canossa devait terminer sa vie. Par bulle du 17 avril 1531 (11), mais en vertu de résolutions arrêtées dès le mois de janvier précédent (12), Canossa permuta son évêché de Bayeux contre celui de Castres, qui avait pour titulaire Pierre de Martigny, abbé de Saint-Etienne-de-

(1) MIGLIORANZI, *op. cit*,. p. 84, n. 195.
(2) *Catal. des actes de François Ier*, t. IX, p. 69.
(3) BÉZIERS, *op. cit.*, p. 79, d'après le registre des collations.
(4) Conclusions du chap. de Bayeux, p. [24], 2e col.
(5) Arrondissement de Rieux, département de l'Ariège.
(6) Arch. du Vatican. Reg. Vat. 1160, fol. 179 v° : *Ludovico episcº Baiocensi... Romani pontificis providentia... Datum...* 1520 6° *kal. januarii anno* 8e Le pape pourvoit en commende de l'abbaye de Lézat, de l'ordre de Cluny, Lodovico, évêque de Bayeux, que François Ier lui a nommé selon le Concordat. Une autre bulle de même date et de même teneur se trouve dans le registre du Latran 1400, fol. 268.
(7) La prévôté de Toulouse et le prieuré de Terné (?) ou Ferné (?) (ORTI-MANARA, *op. cit.*, p. 62, n. 69, et MIGLIORANZI, *op. cit.*, p. 172 : Testament de Canossa.)
(8) Sur cette concession, cf. *Catalogue des actes*, t. VII, 535, 25577.
(9) Cf. BÉZIERS, *op. cit.*, t. I, p. 79, et HERMANT, *op. cit.*, p. 402.
(10) Arch. nat., JJ 224, n. 221, fol. 345 v°.
(11) *Hierarchia catholica*, t. III, p. 141.
(12) Cf. dans MIGLIORANZI, *op. cit.*, p. 159, doc. LXXV, une lettre de Sisto Zucchello, sans doute un solliciteur en Cour de Rome, datée de Rome, 30 janvier 1531. Il informe Canossa qu'il a reçu les pièces nécessaires pour cette résignation.

Caen, en se réservant sur l'évêché de Bayeux une pension de 20 ducats. En réalité il ne devint jamais évêque de Castres, il dut résigner Bayeux ou Castres purement et simplement (1). D'après une lettre confidentielle au sujet de la permutation d'évêché qu'il avait projetée, nous savons que Canossa demandait l'insertion dans les bulles d'une clause stipulant la dérogation au consentement du roi, qui était rendu nécessaire par le Concordat, même dans le cas d'une simple translation (2). Cette prétention suffit à expliquer l'échec final de cette combinaison. Cependant, Canossa reçut en commende l'abbaye de Ferrières-en-Gâtinais, au diocèse de Sens, qui auparavant était à Martigny (3). Il prêta serment de fidélité pour le temporel de cette abbaye, le 16 mai 1531, par l'intermédiaire de Jacques d'Annebaut, aumônier du roi (4). Il n'avait plus d'évêché en France; il se retira en Italie et vécut soit dans sa villa de Grezzano, dont il aimait les jardins (nous avons plusieurs lettres de lui à Callino son jardinier (5), soit dans son palais de Vérone. Il fit son testament dans cette ville en décembre 1531 (6), il y mourut le 31 janvier 1532 (7), à 57 ans.

Telles avaient été l'origine et la durée de la carrière épiscopale française de ce Véronais illustre, dans lequel les contemporains étaient unanimes à voir l'un des hommes éminents de leur époque : *cosi nobile, buono e degno prelato come ne abbi conosciuto alcuno*, disait le Florentin Vettori (8). Sans doute

(1) *Sed resignavit*, dit la *Hierarchia*, p. 173.

(2) Cf. la lettre, ci-dessus citée, de Sisto Zucchello.

(3) Cf. JAROSSAY, *Histoire de l'abbaye de Ferrières*, 1901, in-8°.

(4) *Catalogue des actes de François Ier*, t. VI, 255, 20197.

(5) Bibliothèque communale de Vérone, correspondance de Canossa, dossier 14 : 6 lettres.

(6) La date dans ORTI-MANARA, *op. cit.*, p. 19, n. 42, avec un extrait en latin ; le texte, très défectueusement reproduit en italien dans MIGLIORANZI, *op. cit.*, doc. LXXXIII, p. 171-173.

(7) ORTI-MANARA, p. 20, n. 49.

(8) Cité par P. RICHARD, *art. cité*, p. 10.

il est resté surtout diplomate et il a vécu en Italie plus que dans notre pays. Il ne sut jamais bien notre langue (1); tout ce qui nous est parvenu de sa correspondance est en italien ; il avait un secrétaire français, qui est mentionné dans son testament, Pierre de Drilles (2). Cependant il n'a pas considéré son évêché, comme un Bibbiena par exemple pour l'évêché de Coutances (3) et comme tant d'autres Italiens, comme une simple commende dont ils touchèrent les revenus sans jamais y venir. Il a résidé dans son évêché en 1517-1518 et en 1528-1530, il y est venu en septembre 1520. Une bonne partie de sa correspondance, pendant son ambassade à Venise, est consacrée à sa gestion épiscopale. A-t-il eu à se louer de cette nomination à Bayeux? Baldassare Castiglione, dans un passage du *Cortigiano*, compare la cour d'Urbin au cheval de Troie d'où les interlocuteurs du dialogue, Bibbiena, Canossa, lui-même et leurs amis s'étaient élancés pour faire fortune (4). Canossa n'a pas réussi comme il dut le vouloir. L'acquisition de son évêché français et ses conséquences le compromirent en cour de Rome, il espéra encore une fois la pourpre lors de l'avènement de Clément VII, de ce Jules de Médicis qui avait été son compagnon à Urbin : il ne réussit pas mieux, mais se résigna plus vite (5). Nous avons vu combien il se plaignit d'autre part du gouvernement royal qu'il servit comme ambassadeur, malgré les beaux bénéfices qu'il avait reçus du roi. C'est le moment d'examiner s'il n'a pas trouvé dans l'administration

(1) Bibliothèque communale de Vérone, correspondance de Canossa, dossier 3, lettre 10, à Robertet, de Venise, 28 juin 1525. « *Vi prego che vi piaccia fare intendere a Madama quanto io li scrivo, a la quale ho scritto in italiano non havendo che priva francese di che io mi fidi.* »

(2) Il lui laissa cinquante écus au soleil. MIGLIORANZI, *op. cit.*, p. 171. La défectuosité de la reproduction du texte oblige à des réserves, en particulier quant aux noms propres.

(3) Bibbiena fut évêque de cette ville de 1517 à 1520.

(4) Cité par ORTI-MANARA, *op. cit.*, p. 27, n. 20.

(5) Bibliothèque communale de Vérone, correspondance de Canossa, dossier 2 (lettres à François Ier), lettre 30.

elle-même de son évêché de Bayeux certaines joies ou d'autres douleurs.

## II

A peine élu par le chapitre de Bayeux, bien avant d'avoir pris possession, Canossa eut une initiative retentissante. Il écrivit à Erasme, le 13 novembre 1516, pour l'inviter à venir demeurer avec lui. Il lui promettait, sans parler des bénéfices qu'il lui accorderait, une pension annuelle de deux cents ducats, et en outre de le défrayer ainsi qu'un serviteur et deux chevaux attachés à sa personne (1). Canossa avait rencontré Erasme à Londres en 1514, dans des circonstances qu'Erasme a racontées lui-même en 1532 (2). Andrea Ammonio, secrétaire de Henri VIII pour les lettres latines, avait invité à sa table Érasme en même temps que Canossa, alors nonce en Angleterre, en dissimulant la qualité et le nom du prélat italien qu'il fit passer pour un marchand : il voulait donner à son compatriote le spectacle d'Érasme parlant avec sa liberté coutumière des choses et des gens. Le repas s'acheva sans que celui-ci eût laissé échapper de propos trop risqués, mais quand Ammonio quelques jours après lui expliqua cette mystification, il la trouva excessive. Pendant le repas, Canossa avait demandé à Érasme pourquoi il ne voulait pas devenir à Rome le premier des humanistes, au lieu de rester le seul en Angleterre; ensuite Ammonia, en son nom, avait insisté, le priant ouvertement de suivre le nonce à son retour en Italie : l'illustre néerlandais n'avait pas accepté. Dès qu'il eut adressé à Érasme sa nouvelle invitation l'évêque de Bayeux en informa Ammonio dans ces termes pleins d'esprit : « Je ne veux pas manquer de vous dire que me trouvant en meilleure situation que

(1) *Erasmi epistolarum libri* XXXI, édition de Londres, 1642, in-fol., lib. I, ep. 20, ,p. 63.
(2) *Ibid., lib.* XXIV, ep. 24, p. 1323-1324.

d'habitude, j'ai écrit à votre Érasme que, s'il veut venir vivre avec moi, je lui allouerai deux cents ducats par an et les dépenses pour deux chevaux et deux bouches et autant de loisir pour étudier qu'il en saura et voudra prendre. Il pourrait arriver qu'il fasse de moi des gorges chaudes et qu'il m'invite, avec un moindre salaire, à venir habiter avec lui! Mais que ferait-il de moi qui ne sais ni imprimer, ni rien faire qui puisse lui donner satisfaction, si par hasard il avait changé ses habitudes et ne faisait plus ses délices de se moquer (1)? »

Érasme déclina cette nouvelle offre comme la première. Dans sa réponse du 24 février 1517 (2), il remerciait beaucoup l'évêque de lui avoir proposé une condition qu'il déclarait « très libérale et très supérieure à ses mérites »; mais il alléguait des pourparlers antérieurs avec le roi catholique qui le forçaient à ajourner une réponse définitive. En réalité, on peut être assuré qu'il s'était rendu compte que, dans la familiarité de Canossa, il paraîtrait servir un égal et que seules les offres des souverains pouvaient ménager sa dignité Il reste que c'est Canossa qui eut le premier l'idée de faire venir et de fixer Érasme en France, avant François Ier dont les offres, qui furent également écartées, sont seulement de février 1517, ainsi que l'a montré M. Abel Lefranc (3).

Quelques faits moins connus que cette correspondance avec le grand humaniste, ou qui même n'ont jamais été signalés, donnent toute leur valeur aux intentions de l'évêque de Bayeux. M. Emile Picot (4) a montré qu'en 1519 Canossa avait commis, pour administrer l'évêché en son absence, sans doute en qualité

(1) Lettre citée par ORTI-MANARA, *op. cit.*, p. 20, note 60, d'après *Lettere di principi*, édition de 1581, p. 17-20.

(2) *Erasmi epistolarum* (édit. de Londres, 1642), lib. I, ep. 21, p. 63.

(3) *Histoire du Collège de France*, p. 344-348. Rectifier sur ce point l'erreur de BÉZIERS, *op. cit.*, t. I, p. 78.

(4) E. PICOT, art. cité, p. 272.

de vicaire général, l'humaniste français Germain de Brie (moins correctement Germain Brice) bien connu sous le nom de Germanus Brixius comme poète latin et correspondant d'Érasme (1), et le même auteur a signalé, dans la bibliothèque Rothschild (2), l'exemplaire de la traduction latine de saint Jean Chrysostome par Germain de Brie que celui-ci offrit à Canossa. Il y a plus: de Brie reçut (3) dans l'église de Bayeux, avant 1519, la dignité de trésorier, et plus tard une prébende (4).

Gilbert de Charpaignes, dès 1520 le familier et continuel commensal de Canossa (5), fait par lui plus tard chanoine et sous-

(1) Cf. le dictionnaire de MORÉRI, au mot : *de Brie*.

(2) E. PICOT, art. cité, p. 275, citant son Catalogue de la Bibliothèque Rothschild, t. I, n. 38.

(3) Arch. du Vatican, Reg. Vat. 1155, fol. 209. *Dil. f. Germ° de Brie, thesaurario eccl' Bajocensis... Vite ac morum honestas... Datum....* 1519, 10° kal. julii, anno 7°. Léon X, constatant que Germain de Brie a abandonné le procès qu'il avait avec Guillaume de Dampierre, chanoine de l'église de Bayeux, sur la possession de la prébende de Cambremer, et laissé Guillaume en possession de celle-ci, accorde à de Brie à titre de compensation et au lieu de pension, avec le consentement de Dampierre, la collation de tous les bénéfices dépendant de cette prébende, et la perception de tous les gros fruits et revenus de celle-ci. Nous ne savons pas à quelle date de Brie a reçu la trésorerie, mais il apparaît bien à Bayeux comme une créature de Canossa.

(4) Bibliothèque du chapitre de Bayeux, ms. 149 (Obituaire de 1586), fol. 30 : « *Julius* 18. *Obitus magistri Germani de Brie tesaurarii,, canonici, sacerdotis, cum processione in navi, valet* VII *lib.* X. *sol.* »

(5) Arch. du Vatican, Reg. du Latran, 1395, fol. 258 V°. « *Dil. fil°, Gilberto de Charpaignes, canonico ecclesiae Si Cirici de Exolduno Bituricen, dioc. baccalario in legibus... Litterarum scientio... Datum...* 1520, 4° *kal. aprilis anno* 8°. » La bulle s'exprime ensuite ainsi : « *Tibi qui presbyter es et Ludovici episcopi Baiocensis familiaris continuus commensalis existis.* » La « familiarité » était dans l'église d'alors une forme de clientèle juridiquement définie. Par cette bulle, Léon X autorisa de Charpaignes à détenir deux autres bénéfices, même des cures, avec ceux qu'il possédait déjà : une prébende dans l'église collégiale Saint-Cirice d'Issoudun, l'église paroissiale Saint-Sulpice *de Terleyo* (?), diocèse de Bourges, à toucher les revenus de tous ses bénéfices, excepté les distributions quotidiennes, s'il réside dans l'un d'eux, ou s'il étudie les lettres dans quelque université. Gilbert de Charpaignes appartenait sans doute à la même famille que Guillaume Gouge de Charpaignes

doyen du chapitre et son vicaire général (1), doit être également rangé parmi les humanistes, car une édition des *Adagia magna* d'Érasme, imprimée à Caen (2) lui est dédiée : *Magistro Gilberto Charpaignes, longe observando viro... subdecanoque ac canonico Baiocensi regularissimo, David Jorius, Condetanus subviriacus* (3), *tamquam patrono cliens S. P. D.* On voit que Canossa, ainsi qu'il l'avait proposé à Érasme, a effectivement usé de ses droits et de ses prérogatives d'évêque au profit des humanistes.

Mais le fait le plus remarquable qui atteste ce noble caractère de son épiscopat s'est passé pendant son séjour à Bayeux. M. Omont a publié en 1903, dans la *Revue des études grecques* (4), une lettre de François Ier intéressant Jacques Toussaint ou Tusan (5), qui fut « le premier professeur de langue grecque au collège de France ». L'ayant choisi pour lire dans ce collège dont le « commencement » venait enfin d'être décidé, François Ier écrivit à l'évêque de Bayeux, le 29 novembre 1529 : « Comme depuis quelque peu de temps en çà vous avez retiré en vostre maison ledit Tusan pour vous servir en l'exercice de lettres, à ceste cause, je vous prye, en préférant le bien publicq au particulier, comme je suis seur que vous vouldrez bien faire, vous soiez contant me laisser ledit Tusan pour mondict Collège, vous advisant bien que, pour l'amour de vous je le feray traitter de sorte qu'il aura occasion de s'en contenter. » Cette lettre est extraite d'un formulaire (6), et l'adresse manque. Mais nous

évêque de Poitiers de 1441 à 1449, et Martin Gougé de Charpaignes, évêque de Clermont (1426-1444).

(1) Mentionné avec cette double qualité à la date du 7 janvier 1528 par BÉZIERS, *op. cit.*, t. I, p. 399.

(2) Léopold DELISLE, *Catalogue des ouvrages imprimés à Caen jusqu'en* 1550, t. I, p. 43, n° 161, sans date.

(3) De Condé-sur-Vire.

(4) T. XVI, p. 417-419.

(5) Ou Toussac.

(6) Bibl. nat., ms. nouv. acq. franc. 20256, fol. 69 v° 70.

savons que Canossa, qui vint au chapitre le 24 décembre 1529, résidait à Bayeux pendant l'hiver de cette année, et par conséquent avec lui Toussaint qui faisait partie de « sa maison ». Dans une lettre d'Érasme, un passage, qui n'a pas encore été remarqué, précise d'ailleurs ce que Canossa avait fait pour notre helléniste. Après une brouille, comme il s'en produisait entre ces hommes très susceptibles, Érasme et Toussaint furent réconciliés par Germain de Brie et échangèrent des lettres pour attester ce rapprochement. Nous avons, datée du 30 janvier 1531, la réponse d'Érasme à Toussaint, dont il avait appris les relations avec l'évêque de Bayeux, car il l'en félicite en ces termes :

*Magnopere tibi gratulor et ornatissimi praesulis Ludivici Canossae amicitiam, quem mihi apud Britannos nosse contingit, dum auctoritate Leonis Pontificis maximi dissidium inter Galliae Britanniaeque reges componeret : admiratus sum ingenium longe dexterrimum, singularem vero in me favorem, quam et tum praesenti et mox absenti per litteras significavit, vehementer amavi. Fortunam quam mihi tum illius detulit benignitas, multo rectius in te collocatam existimo. Quanquam istis virtutibus qui posset deesse fortuna ? tantum orandum est ne ea te obruat inundans neve a studiis avulso tibi manum injiciat* (1).

Érasme dit donc bien que la situation faite à Jacques Toussaint par Canossa est exactement celle que celui-ci lui avait proposée en 1510 en lui demandant de venir vivre à Bayeux.

Ce texte prouve que Toussaint resta le familier de Canossa jusqu'en 1531, c'est-à-dire jusqu'à la résignation et au départ de celui-ci pour l'Italie. Mais, dans cette même lettre, quelques lignes auparavant (2), Érasme le félicite de son entrée dans le « glorieux institut » fondé par François Ier, d'où son érudition se produira non seulement à la France, mais au monde entier.

(1) *Erasmi epistolarum* (édit. de Londres, 1642) lib. XXVI, op. 12, p. 1421, datée 3° *kalendas februarii* 1531, et de Fribourg-en-Brisgau.

(2) Traduites, dans son *Hist. du Collège de France*, p. 117, par M. Abel Lefranc, qui a négligé le reste de cette lettre.

Jacques Toussaint professait ainsi au Collège royal, tout en continuant d'appartenir à la maison de Canossa.

En 1529, il dut rencontrer, à Bayeux, de Brie et Charpaignes, qui tous deux nous sont connus comme membres du chapitre jusqu'après le départ de Canossa.

Celui-ci avait donc créé à Bayeux, par des assignations de pensions et des collations de prébendes, un cercle d'humanistes antérieur au Collège de France (1). Il est intéressant d'en reconstituer dans une certaine mesure le personnel (2), mais nous sommes loin encore d'en pouvoir apprécier l'activité.

Quelles furent la valeur et les tendances de Canossa comme humaniste ? Cette étude n'a pas été faite. Quand il écrivait à Ammonio qu'il ne pouvait être d'aucun secours à Érasme, c'est un raffinement de spirituelle modestie, mais non pas un aveu d'incapacité. Cependant l'on n'a publié qu'un document dans lequel Canossa s'occupe de lettres anciennes (3) : ses instructions à Marco Minio, orateur de la République de Venise auprès du

(1) Des hommes comme Charpaignes et de Brie avaient d'ailleurs des prébendes dans d'autres églises et d'autres bénéfices. Nous avons vu quels étaient ceux de Charpaignes en 1520, il dut en avoir de nouveaux plus tard. Quant à de Brie, il était dès 1519, d'après la bulle ci-dessus citée, trésorier de Bayeux, archidiacre de Montmirail dans l'église d'Albi, chanoine de Paris, d'Auxerre, et de la Sainte-Chapelle de Bourges, curé en titre de Trémons, au diocèse d'Agen (canton de Penne, arrondissement de Villeneuve, Lot-et-Garonne), prieur *de Moreto* O. S. B. (Moret ?) au diocèse de Sens, et de *Liziniaco* (?) O. S. B. (diocèse de Saint-Flour). Mais nous trouvons de Brie en résidence à Bayeux en 1519 et en 1531. On voit l'intérêt des registres de bulles du Vatican pour la biographie bénéficiale et économique des ecclésiastiques humanistes.

(2) HERMANT, *op. cit.*, p. 436, dit que Robert Ceneau (*Cenalis*), évêque de Vence, puis d'Avranches, bien connu par ses traités d'antiquités nationales, « fut d'abord chanoine de Bayeux ».

(3) Au début du repas chez Ammonio en 1514, Erasme, d'après son récit, avait interrogé son ami en grec sur l'identité de son convive, mais ce n'est certes pas une preuve que Canossa ne savait pas le grec, puisqu'il était résolu à ne pas se faire connaître.

Turc en 1527 (1), le priant de rechercher pour lui à Constantinople et en Crète certains manuscrits grecs de littérature patristique et ecclésiastique. On sait que sa bibliothèque contenait des manuscrits grecs très précieux (2); il avait ses souvenirs de Mantoue, d'Urbin et de Rome; il a pu servir d'intermédiaire entre les lettrés français qu'il protégeait ou fréquentait et les centres italiens, particulièrement vénitiens, d'humanisme : à propos de l'édition grecque de saint Jean Chrysostome, exécutée aux frais de Giovanni Matteo Giberti, évêque de Vérone, qui fut l'intime ami de Canossa (3), Germain de Brie écrit à Érasme, dans une lettre du 7 juillet 1530 (4) : « *Nam et Joannem Matthaeum episcopum Veronensem referunt, qui verona ad nos veniunt, nulli sumptui parcere ut sua lingua loquetem illum habeamus.* »

On voit que Canossa, faisant appel à Érasme et à des Français, avait compris que l'humanisme n'était pas chose exclusivement italienne. Il faut d'autant plus le remarquer que, d'autre part, il n'avait pas hésité à faire entrer dans son chapitre beaucoup d'Italiens. Lorenzo Toscano de Milan, protonotaire apostolique, chanoine de Tours, fut un de ses premiers grands vicaires ; c'est lui qui prit possession de l'évêché de Bayeux en son nom, le 29 janvier 1517 (5).

(1) MIGLIORANZI, *op. cit.*, p. 130, doc. LIII. — En revanche, les témoignages abondent de l'intérêt que Canossa prenait aux lettres italiennes, aux œuvres de Sannazar, de Bembo, etc. : MIGLIORANZI, *op. cit.*, p. 9 et 90 ,et documents XXX, XL, ORTI-MANARA, *op. cit.*, n. 48, 50.

(2) ORTI-MANARA, n. 50, citant MAFFEI, *Verona illustrata.*

(3) Sur Giberti, cf. PIGHI, *G. M. Giberti*, Vérone, 1900, in-8°, et MIGLIORANZI, *passim.*

(4) *Erasmi epistolarum* (éd. de Londres, 1642) lib. XXV, ep. 22 p. 1363 sans date de lieu ; les mots : *qui Verona ad nos veniunt* font croire que la lettre fut écrite de Bayeux. Cf. aussi la réponse d'Erasme, ep. 23.

(5) BÉZIERS, *op. cit.*, t. I, p. 77. Cet Italien résidant en France, et qui fut au service de la diplomatie de François Ier, rendit plus tard le même service à Del Carretto, évêque de Cahors, dont il fut vicaire général de 1524 à 1528. Cf. E. PICOT, *art. cité*, p. 247, et *Catal. des actes de François Ier*, t. V, p. 797, 18823 *Gallia christiana*, t. VI, p. 565.

En outre, il reçut, dans le chapitre de Bayeux une prébende (1). A son neveu Jérôme, Canossa conféra la prébende de la Haye le 20 septembre 1518, celle de Landes en 1519, la dignité de « grand couteur » en 1520 (2). En 1522, le doyenné devint vacant par la mort de Gabriel Le Veneur, parent de l'évêque de Lisieux. Cette dignité était à l'élection du chapitre; c'était, dans celui de Bayeux, la seule qui fût élective (3). Canossa réussit à faire élire son neveu. François Ier avait fait connaître qu'il souhaitait l'élection d'un Le Veneur, mais les parents de l'évêque de Lisieux vinrent au chapitre et recommandèrent eux-mêmes Girolamo di Canossa (4). Celui-ci fut élu doyen le 19 septembre 1522 (5), par voie de scrutin et d'accès; deux concurrents avaient eu quelques voix (6); l'élection fut confirmée par l'archevêque métropolitain de Rouen le 27 janvier 1523 (8). Le nouveau doyen fut, en outre, confirmé ou nouvellement promu par Adrien VI (8). Cependant, il résigna à une date inconnue (9), sans doute lors du

(1) HERMANT, *op. cit.*, p. 434.

(2) BÉZIERS, *op. cit.*, t. I, p. 365. Sur les noms des dignités et des prébendes de l'église de Bayeux, cf. BÉZIERS, *op. cit.*, t. I, p. 425-428, et t. II, p. 1 à 12.

(3) BÉZIERS, *op. cit.*, t. I, p. 335, 336.

(4) Conclusions du chapitre, p. 41, 2e colonne. Copie récente, fol. 157.

(5) CAEN, Collection Mancel, Ms. (65), fol. 26.

(6) Conclusions du chapitre, *loc. cit.*

(7) Conclusions du chapitre, *loc. cit.*, avec la date évidemment erronée du 27 janvier 1527. D'après certains recueils mss. (Bibl. de Bayeux, ms. 30, fol. 158-159), Canossa serait venu au chapitre et lui aurait donné, pour lui témoigner sa reconnaissance de cette élection, des ornements précieux, le 12 septembre 1522. Mais cette date est antérieure à l'élection. D'autres recueils (Collection Mancel, ms. (102), fol. 18, et les Conclusions du chapitre, p. 30, 2e col.) donnent pour cette visite la date du 12 septembre 1520. Cette date est préférable, la présence de Canossa à Bayeux étant constatée le 27 septembre de la même année 1520, dans l'itinéraire dressé par E. PICOT, *art. cité*, p. 275, n. 4. En juillet et en octobre 1522, Canossa était à Paris (ORTI-MANARA, *op. cit.*, p. 18, n. 30).

(8) ORTI-MANARA, *op. cit.*, p. 19, n. 38.

(9) BÉZIERS, *op. cit.*, t. I, p. 365.

départ de son oncle comme ambassadeur pour l'Italie, où il l'accompagna (1). Il mourut en 1526, âgé de 24 ans (2), il en avait donc dix-huit quand son oncle l'avait fait chanoine de Bayeux, et il fut assurément un très jeune doyen.

Au doyenné ainsi vacant, Canossa obtint encore l'élection d'un autre Italien, Lodovico da Bagno (3), qui était déjà en possession de la prébende de la Haye (4). Da Bagno (en français du Bain) eut un compétiteur, J. de Dampierre (5), qui déjà avait obtenu quelques voix en 1522 (6). Cependant, c'est l'Italien qui fut confirmé par l'archevêque de Rouen : il prit possession par procureur le 19 janvier 1528, et en personne le 27 mars de la même année (7). Il résigna le doyenné en 1530 (8) et se retira à Mantoue où il fut doyen du chapitre en 1537 (9).

La prébende de la Haye, vacante par l'accession de da Bagno au doyenné, fut conférée par Canossa, le 2 avril 1529, à Antonio Solerio de Carpi (10). Celui-ci avait été professeur de droit canon à Bourges (11); en 1548 il publia contre Luther et Érasme un

(1) *Gallia christiana*, t. XI, 402, XXXI ; HERMANT, *op. cit.*, p. 429.

(2) ORTI-MANARA, *op. cit.*, p. 19, n. 38 ; MIGLIORANZI, *op. cit.*, p. 37.

(3) Collection Mancel, ms. (65), fol. 26. Cf. Bibl. du chap. de Bayeux, Ms. 149, fol. 14 : « *Martius. Obitus d. Ludovici de Balneo decani valet ultra processionem in navi fiendam x lb.* »

(4) BÉZIERS, *op. cit.*, t. I, p. 365 ; d'après HERMANT, *op. cit.*, p. 430, de la prébende de Saint-Germain.

(5) BÉZIERS, *loc. cit.*

(6) Collection Mancel (65), fol. 26. J. de Canossa avait eu deux compétiteurs (Concl. du chap., p. 41, 2e col.).

(7) BÉZIERS, *loc. cit.*

(8) MIGLIORANZI, *op. cit.*, p. 158-159, doc. LXXIV, lettre du 13 août 1530 datée de Bayeux et signée : *El decano*. Il annonce son intention de résigner et de se retirer à Mantoue. Hermant place cette résignation en 1532.

(9) HERMANT, *op. cit.*, p. 430, et Coll. Mancel, ms. (65), fol. 26.

(10) BÉZIERS, *op. cit.*, t. I, p. 365. Pour HERMANT, *op. cit.*, p. 435, il s'agit de la prébende de Saint-Germain.

(11) D'après Hermant, il occupait cette chaire lors de l'avènement de Canossa à Bayeux.

traité *de Invocatione sanctorum* (1), dans lequel il déclara qu'il vint en France vers 1518 pour la seconde fois (2). D'autres Italiens furent probablement introduits par Canossa dans son chapitre; du moins, dans ses lettres inédites conservées à Vérone, il annonce plusieurs fois son intention de conférer des prébendes à divers compatriotes et demande pour eux à Robertet des lettres de naturalité : ainsi pour Luca de li Albici, fils d'un de ses amis (3). Outre son chapitre il faudrait considérer son diocèse et ce qu'il fit des bénéfices de toutes sortes : cures, prieurés, chapellenies, etc., dont il disposait. On voit combien il faut regretter la perte du registre de ses collations.

Néanmoins, on voit suffisamment quel usage il avait fait de ses prérogatives bénéficiales, et comment était composée sa « famille », comme on disait alors; on y trouvait rapprochés, dans cette même église ou ce même diocèse, des humanistes français et des Italiens qui étaient ses parents ou ses amis, les serviteurs ou les associés de sa fortune en nos pays, mais qui étaient aussi, ou du moins beaucoup d'entre eux, sinon des humanistes au sens précis du mot, du moins des amis de la nouvelle culture et plus généralement des lettres; on le sait non seulement pour Solerio, mais pour le jeune Girolamo Canossa, dont divers témoignages célèbrent l'érudition et l'esprit (4), pour Lorenzo Toscano, auquel Bandello adressa une flatteuse dédicace (5). Sans pouvoir en reconstituer les vicissitudes, on constate effectivement l'existence et la persistance (6) à Bayeux de ce singulier clergé d'Italiens et

(1) Un exemplaire de ce traité se trouve à la Bibliothèque de la ville de Bayeux.

(2) « *Anni namque triginta jam effluxerunt quod ad Italia discedens ut rursus venirem in Galliam...* » (*op. cit.*, p. 160).

(3) Bibliothèque communale de Vérone. Correspondance de Canossa, dossier 3, lettres 46, 47.

(4) Orti-Manara, *op. cit.*, p. 19, n. 38, et Miglioranzi, *op. cit.*, p. 37.

(5) *Gallia christiana*, t. VI, p. 565-566, citant l'épitre dédicatoire de la 26e nouvelle de Bandello.

(6) Lorsque Toscano fut nommé évêque de Lodève en 1528, il conserva

d'humanistes que Canossa s'était plu à constituer. Non seulement, pour y parvenir, il disposait d'un des plus riches évêchés de France, d'autant plus avantageux que, pour une seule dignité le droit électoral du chapitre aurait pu lui être opposé, — mais, lors de son séjour à Rome en 1519, il avait obtenu de Léon X, pour être mieux à même de pourvoir de bénéfices ecclésiastiques ses serviteurs et ses amis (1), un indult d'une exceptionnelle ampleur (2) : le pape lui laissait pleine liberté de conférer tous les bénéfices qui étaient à sa collation en qualité d'évêque de Bayeux, renonçant en sa faveur à la plupart des moyens qu'il avait encore, même en France et après le Concordat, d'en disposer dans certains cas (3).

La prébende de Landes, qui avait appartenu à Jérôme de Canossa, fut, après l'élection de celui-ci au décanat, conférée au sous-doyen. En effet, à partir de 1525 sont adressées « à Mgr de

cependant pour son usage, à Bayeux, sa maison prébendale ; HERMANT, *op. cit.*, p. 434.

(1) *Personis sibi obsequentibus et acceptis.*

(2) Arch. du Vatican. Reg. Vatican 1130, fol. 107. *Ludovico episc° Baiocen... Exigentibus meritis tue devotionis... Datum...* 1519, 4° *idus Maii, anno* 7°.

(3) L'indult l'autorise à conférer en personne ou par procureur tous les bénéfices non consistoriaux quels qu'ils soient de sa collation, en déclarant que ces bénéfices seront toujours exempts des réserves apostoliques quelles qu'elles soient, par exemple de celle qui réservait au pape les bénéfices dont les derniers titulaires étaient familiers des cardinaux (exception faite pour ceux des cardinaux vivants), ou bien des réserves stipulées dans les facultés des légats ou nonces. Si tels de ces bénéfices venaient à vaquer en cour de Rome par décès ou cession (sauf le cas de résignation aux mains du pape), quand même les titulaires ou cédants seraient officiers de la Curie ou familiers des cardinaux (ceux des cardinaux vivants exceptés, de même que les familiers personnels du pape), la collation de ces bénéfices appartiendrait au pape, mais le consentement de Canossa au choix pontifical devrait être demandé et mentionné dans les bulles, à peine de nullité. D'autre part, les titulaires ayant bénéficié d'une collation de Canosso pour un bénéfice qui, n'était cet indult, aurait été réservé au pape, devraient demander à Rome une nouvelle provision et payer l'annate.

Landes, sous-doyen de Bayeux (1) », de très nombreuses lettres écrites par Canossa pendant toute la durée de son ambassade à Venise, et qui forment un des plus importants dossiers conservés à Vérone (2). Ce personnage est évidemment Gilbert de Charpaignes, qui nous est signalé par d'autres documents comme sous-doyen de Bayeux, en 1528 (3). Ce fut assurément l'agent le plus actif de Canossa, dont il fut aussi vicaire général (4). En novembre 1525, l'évêque de Bayeux envoie à Lyon Mgr de Landes pour régler avec des banquiers, les Tolomei, des comptes pendants entre lui et le gouvernement royal (5). Dans une lettre du 6 décembre 1525 aux consuls de Lézat, où il avait son abbaye, il écrit qu'il a donné l'ordre de s'y rendre au sous-doyen de Bayeux qu'il appelle : *Mio maestro di casa e vicario generale* (6).

On a publié une lettre de Gilbert de Charpaignes, adressée à Canossa et datée de Bayonne le 18 mars 1526 (7); il s'y trouve avec Louise de Savoie, assiste à l'arrivée du roi revenant de sa captivité de Madrid ; il reçoit de la main du trésorier Babou des lettres de son évêque et sollicite l'autorisation de quitter Venise que celui-ci réclamait. De janvier 1528, nous avons une lettre d'envoi de fonds à Canossa par des banquiers de Lyon, Giambattista et Bernardino Minutoli, fonds qui leur avaient été adressés par Charpaignes (8). Celui-ci s'est donc occupé non seulement de tous les bénéfices français de l'évêque de Bayeux, mais quelquefois aussi de sa correspondance diplomatique.

(1) MIGLIORANZI, *op. cit.*, p. 115, doc. XXVIII.
(2) Dossier 6, 32 lettres, à la Bibl. communale.
(3) BÉZIERS, *op. cit.*, t. I, p. 399.
(4) *Ibid.* et ci-dessous.
(5) MIGLIORANZI, *op. cit.*, p. 115, doc. XXVII.
(6) Lettre publiée par Cavattoni, *op. cit.*, lettre XX.
(7) MIGLIORANZI, *op. cit.*, p. 122, 123, doc. XXXVI.
(8) MIGLIORANZI, *op. cit.*, p. 156, doc. LXXI, 18 janvier 1528; ainsi datée du style italien, style de Noël : si on lisait 1529, on adopterait une date à laquelle Canossa était en France, où cet envoi de fonds ne se comprendrait pas.

## III

Les rapports de Canossa avec le chapitre de Bayeux et avec la population de la ville ne furent pas toujours cordiaux, loin de là. Hermant (1) et les chronologies manuscrites (2) nous parlent d'une véritable émeute de « mauvais garnements bourgeois contre aucuns des siens », c'est-à-dire sans doute contre les Italiens de son entourage, mais aucune date précise n'est donnée. L'affaire fut chaude et la punition exemplaire, malgré l'intervention de l'évêque en faveur des coupables : il y eut jusqu'à dix-sept détenus dans les prisons du roi par ordre du Parlement de Normandie. D'après ces auteurs, cet incident serait la cause du départ de Canossa pour l'Italie, mais, en l'absence de toute date, cette observation reste sans portée (3) ; de telles contrariétés, des difficultés fréquemment renouvelées, comme on va le voir, ont d'ailleurs certainement contribué, avec son mauvais état de santé, à décider Canossa à résigner son église de Bayeux

Sur les animosités qu'il rencontrait dans son chapitre, nous sommes renseignés par une lettre écrite de Bayeux en italien et par un Italien qui signe simplement Bonaventura, le 22 sep-

(1) HERMANT, *op. cit.*, p. 403.

(2) Cf. notamment à Caen, Collection Mancel, le ms. (65) fol. 14 v° où se trouve le récit le moins vague « d'après le raport de deux hommes qui vivaient encore en 1599 »; et Bibl. du chap. de Bayeux, ms. 7 fol. 10, qui parle de « bourgeois indisposés contre lui, n'osant attaquer sa personne ».

(3) Dans le ms. 313 de la Bibl. de la ville de Bayeux (*Lettres sur l'histoire de l'évêché de Bayeux*, par Le Pesqueur de Coujon, XVIII° s.), on lit au folio 9, à propos de Canossa : « Le rétablissement de l'ordre lui fit des ennemis, on insulta ses domestiques en 1520 (ou 1526) » barré et remplacé par : « La résolution que prit ce prélat d'empêcher » barré. — « Sensible à l'injure qu'on lui fist, il voulut abdiquer, mais François Ier s'y opposa, mais il quitta de fait ». La *Gallia christiana*, t. XI, p. 402, XXXI, et Hermant, p. 429, attribuent à ces sévices le départ de Canossa et de son neveu Girolamo pour l'Italie en 1523. Mais le départ de Canossa pour des missions diplomatiques était projeté depuis longtemps, et avant l'élection de son neveu au doyenné.

tembre 1531 (1). Or, à cette date, Canossa n'était plus évêque de Bayeux il s'était retiré à Vérone, mais il avait encore, nous le constaterons, des difficultés dans la liquidation de son ancien évêché, et l'on y parlait encore de lui, d'autant qu'il y avait, comme on le voit, laissé des compatriotes. Son successeur, Pierre de Martigny, auparavant évêque de Castres, avait pris possession par procureur le 27 mai 1531 (2), mais il était mort le 13 septembre dans son abbaye de Saint-Etienne de Caen (3), avant d'avoir pris possession en personne. Le siège était donc vacant, mais le roi et le pape n'avaient pas tardé à se mettre d'accord pour donner l'évêché au cardinal Agostino Trivulzio : les lettres du roi le nommant sont du 17 septembre (4) et les bulles de provision du mois d'octobre (5). Voici cette lettre que Canossa avait conservée, et qui jette un jour singulier sur le caractère des chanoines divisés en factions diverses et parmi lesquels les humanistes ne sont pas du côté de leur ancien protecteur :

Révédendissime Seigneur et mon bienfaiteur toujours très vénéré,

Je ne sais pas si Votre Seigneurie a jamais fait autre chose que de bon et d'agréable à Germain de Brie et quant à moi je ne l'ai jamais trouvée disposée à causer du déplaisir à personne ; cet ingrat, ce vilain âne, partout où il se trouve et principalement en grosses compagnies, aux tables, ne cesse d'aboyer et de dire du mal de Votre Seigneurie et de tous les siens ; et ne pensez pas que ce qu'il dit soit de petites choses, non, mais des choses dont je suis très certain qu'elles sont absolument étrangères à l'esprit de Votre Seigneurie et des siens, comme il le serait de dire que dans votre maison les complaisances pouvaient s'acheter (6), et autres telles méchancetés. Il a dit cela à Paris publiquement à la table de défunt Mgr de Bayeux [Pierre de Martigny] lui présent et Mgr le

(1) MIGLIORANZI, *op. cit.*, p. 159, doc. LXXVI.
(2) *Gallia christiana*, t. XI, p. 386 ; BESSIN, *op. cit.*, p. 236.
(3) Conclusions du chapitre de Bayeux, p. 40, 1re col. Copie récente, p. 151.
(4) *Gallia christiana*, t. XI, p. 387 ; BESSIN, *loc. cit.*
(5) *Hierarchia catholica*, t. III, p. 141.
(6) *Si usava dar de bocconi.*

sous-doyen [Gilbert de Charpaignes] ; et le moine [Pierre de Martigny qui était de l'ordre de Saint-Benoît] ne lui a pas imposé silence. Puis ici, à un banquet par lui donné où étaient beaucoup des principaux du chapitre et le susdit sous-doyen entre autres (et auquel je fus invité, mais ne pus me rendre, me trouvant ce jour-là quelque peu indisposé), il l'a dit de plus belle. D'étranges paroles furent tenues par lui et par le sous-doyen, et il en dit tellement que même le grand archidiacre (1) fut forcé de prendre le parti et la défense de Votre Seigneurie, et répondit de très gros mots à cette chouette : ledit archidiacre m'a juré qui si de Brie lui avait répliqué par un démenti ou contre votre honneur, il avait tout prêt pour lui un des plus beaux soufflets qu'on ait jamais donnés, et Votre Seigneurie sait quelle patte d'ours il a pour faire un tel coup. Ce que ledit archidiacre me dit alors sur de Brie, Dieu le sait, mais par Notre Dame, je ne sais pas vous dire des paroles aussi grossières. Il est vrai que cette irritation a procédé de ce que ledit de Brie a roulé le chapitre au sujet des vins qu'il avait dit à Votre Seigneurie avoir pris comme équivalent aux mille écus prêtés à Castres [à Pierre de Martigny], qui avait déclaré sa ferme intention au chapitre d'estimer avec complaisance pour lui la valeur de ces vins : quand il les eut tirés de l'évêché, ce bon ami les vendit à d'autres ! Je crois cependant que les deniers ont été saisis comme provenant de vente abusive et faite après décès, etc. Et ledit archidiacre déclare que lui, qui estime n'avoir été aucunement bien traité par Votre Seigneurie, ne voudrat pas avoir dit les paroles qu'a dites ce sycophante pour mille écus de bon revenu, et il confesse ingénûment n'avoir à dire aucun mal de Votre Seigneurie : sinon que par elle il n'a été fait tort ici qu'à lui seul ! Je crois que cette bestiole de Brie va déblatérant de la sorte, en pensant (comme pensent ces parasites de cour) acquérir les bonnes grâces du successeur en disant du mal du prédécesseur, et qu'il s'imagine devoir, par cette effronterie et cette pétulance, se procurer un grand crédit auprès des gens d'ici et leur faire une chose très agréable, ce à quoi il n'a pas réussi ; au contraire, toute la compagnie l'a jugé sévèrement, d'après ce que j'entends, et lui font des reproches... Que Votre Seigneurie voie cette autre tristesse : « Mgr Germain », lui ai-je dit un jour, « j'apprends que vous avez présenté à Mgr de Canossa un fermier pour l'abbaye de Ferrières, en le garantissant comme un homme de bien, loyal et bon payeur, et l'on vient de me dire que c'est un brouillon et qu'il entreprend plus que jusqu'où ses forces peuvent s'étendre » ; de Brie m'a répondu que toutes ces choses étaient parfaitement vraies, mais que ce que lui-même avait fait, cela avait été pour se

(1) Cette qualification était réservée à l'archidiacre de Bayeux. BÉZIERS, *op. cit.*, t. Ier, p. 425.

venger de Votre Seigneurie, et que même si cet individu était solvable, ce qu'il n'est pas, il ferait tous ses efforts pour que Votre Seigneurie ne soit pas payée ! Votre Seigneurie voit maintenant quelle reconnaissance lui a un tel homme qui, sans vous avoir jamais rendu de services de grande importance, a gagné sous elle plus de quatre mille francs... Il faut avoir patience et il n'y a jamais eu de temps où les justes ne furent pas persécutés.

Cette lettre peu édifiante est sujette à caution, à cause de son ton passionné : on y sent une haine de race, et l'archidiacre qui prit la défense de Canossa est lui-même assez cruellement traité. Cependant elle donne à penser, par la netteté de ses griefs contre Charpaignes, peu empressé à défendre l'ancien évêque, et de ses accusations contre de Brie, comme obligé du Véronais et comme trésorier. En tout cas, elle devra être utilisée pour le commentaire d'une lettre d'Érasme à Germain de Brie, celle même où il raconte son repas chez Ammonio avec Canossa (1). Cette lettre est datée de 1532, sans indication de mois ni de jour, mais elle est certainement des premières semaines de l'année, puisque Érasme y parle, en terminant, de Canossa comme d'un vivant : on sait que l'ancien évêque de Bayeux mourut le 31 janvier. La lettre commence ainsi : *Decrevisti ut video Canossae nomen immortalitati consecrare.* Faut-il admettre que de Brie composait alors quelque éloge de Canossa au moment même où il le déchirait par ses propos, ou faut-il, au contraire, prendre l'expression dans un sens cruellement ironique ? Il paraît certain que le chanoine et trésorier de Bayeux avait, dans la lettre à laquelle répond Érasme, cherché à desservir le prélat véronais auprès du grand humaniste. Celui-ci, en effet, après avoir rappelé les offres qu'il avait reçues de l'évêque de Bayeux et déclinées en 1514, à Londres, ajoute : *Si nunc Canossa parum bene est in Erasmum animatus, nihil est novae rei, solet spretus amor in iram verti.* Combien tristement se dénouaient ces relations d'antan, avec

(1) *Erasmi Epitolae*, lib. XXIV, ep. 24.

des hommes dont il avait voulu se faire le Mécène, pour le grand seigneur ami des lettres, qui achevait alors de mourir !

Les principaux sujets de conflits entre Canossa et son chapitre étaient les constructions et réparations des logis épiscopaux qui incombaient à l'évêque, l'entretien du vestiaire et des ornements sacrés, les aumônes et autres charges accessoires. Canossa a dit et répété qu'il avait beaucoup fait construire pendant son épiscopat (1). Des traditions lui attribuent la restauration « de tous les bâtiments de l'évêché tant à la ville qu'à la campagne (2) » et plus précisément la reconstruction à partir de 1523 du palais épiscopal jusqu'à la chapelle (3), notamment la réédification de cette chapelle, devenue aujourd'hui la chambre du conseil du tribunal de première instance de Bayeux (4). Ses armoiries, en tout cas, ne s'y trouvent plus : celles qu'on voit aujourd'hui sont celles de Bernardin de Saint-François, évêque de Bayeux, de 1573 à 1582.

PIERRE BOURDON.

(*A suivre.*)

---

(1) MIGLIORANZI, *op .cit.*, p. 90.

(2) HERMANT, *op. cit.*, p. 403, avec cette observation : « comme on peut le voir par ses armes qui sont en plusieurs endroits ». Cf. collection Mancel, ms. (102), fol. 18.

(3) Bibl. du chap. de Bayeux, ms. 7, fol. 35. Après avoir signalé le dépérissement des édifices, résultat des guerres, mais aussi de l'incurie des évêques italiens (*sic* — allusion à Zanon de Castiglione) : « mais après 1523, Louis de C. commença à faire réédifier la maison épiscopale, et, en 1579, Bernardin de Saint-François fit reconstruire à neuf tout le bâtiment qui s'étend depuis la chapelle jusqu'au bout de la cour dudit évêché vers midi. »

(4) Cf. *Congrès archéologique de France, LXXV^e^ session tenue à Caen, en* 1908, t. I^er^, p. 174, où cette tradition est simplement rappelée, et *La Normandie monumentale*, Le Havre, 1895, gr. infol. ; Calvados, 1^re^ partie, p. 286-288.

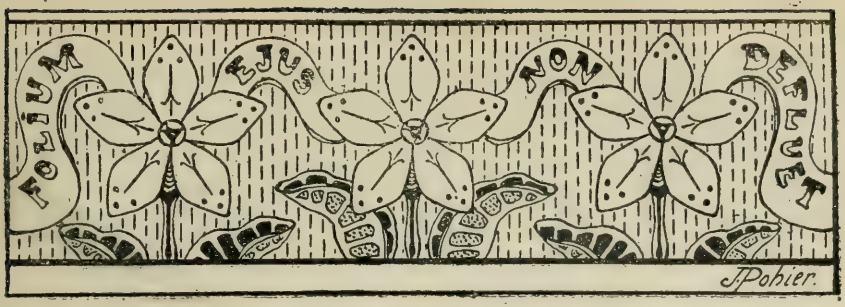


# Une Favorite Impériale au XVI^e Siècle

## La mère de Don Juan d'Autriche

---

On admire sur la façade occidentale de la cathédrale de Bâle, deux belles statues de la fin du moyen âge qu'on appelle le groupe de la *Tentation* et qui sont fort connues des artistes. L'une est celle d'un homme dont la chevelure soigneusement bouclée, supporte une couronne, peut-être une couronne de fleurs, et nous devons sans doute reconnaître en ce personnage un viveur ou un débauché de l'époque, puisque, par un symbolisme hardi, une flamme d'enfer jaillit du sol entre ses pieds pour l'embraser de désirs charnels, tandis que des serpents ou crapauds visqueux rampent le long de ses hanches vers son épaule. — En face de lui, une forte fille, de type nettement germanique, écarte près de sa poitrine, en un geste provoquant, la tunique dont elle est revêtue. Sa tête se renverse en arrière, son corps robuste se cambre avec souplesse : un rire gaillard semble chanter sur ses lèvres ! Conception d'un réalisme hardi, silhouette expressive qui n'est pas sans étonner au seuil du temple chrétien, là où l'artiste s'avisa de la dresser dans toute sa séduction redoutable. — Eh bien, à défaut du portrait authentique de la belle Barbe Blomberg, mère de Don Juan d'Autriche — portrait qui n'est point parvenu jusqu'à nous, — nous choisirions volontiers, pour évoquer au regard la curieuse physionomie à laquelle nous souhaitons d'intéresser un instant nos lecteurs, cette puissante effigie d'une de ses grand'mères sud-allemandes.

Rappelons ici que l'opinion publique est restée longtemps dans une ignorance presque absolue sur les origines de ce célèbre fils naturel de Charles-Quint, qui commanda les flottes alliées des puissances chrétiennes à la bataille navale de Lépante, en 1571, et qui mourut peu après

à la fleur de l'âge, laissant derrière lui une durable légende d'ambition inquiète et de fougueuse volupté. Dans les dépêches diplomatiques qu'il adresse à son gouvernement, l'ambassadeur de Venise près de Philippe II, Paolo Tiepolo, attribuait à la mère de Don Juan une assez basse origine, ce qui démontre que le secret de sa naissance avait commencé de transpirer en haut lieu. Mais Tiepolo resta seul parmi ses contemporains à exprimer aussi nettement sa conviction dans un document authentique. L'histoire officielle de la cour d'Espagne tendait au contraire à présenter la mère ignorée du grand capitaine comme une noble dame, afin d'en faire la digne génitrice du rejeton glorieux qu'elle avait donné à l'empereur-roi.

Quant à notre compatriote Brantôme, il hésite entre les diverses rumeurs qui sont parvenues jusqu'à lui sur ce point et il écrit que Don Juan fut le fils d'une « grande dame et comtesse de Flandre et non point d'une boulangère de Bruxelles ou lavandière, comme la plupart du commun l'a dict ». Encore ne croit-il pas même à la maternité authentique de cette belle comtesse, car il ajoute en parlant de l'empereur Charles : « De l'avoir bien aimée et caressée le faut croire, mais d'être mère de Don Juan, ce sont abus ! » — C'est que la superstition monarchique et le byzantinisme de cour allaient à cette heure jusqu'à réclamer pour une princesse de sang royal l'honneur d'avoir engendré le héros de la chrétienté. On chuchota donc que la raison d'Etat conseillait d'attribuer à Don Juan une mère supposée, afin de voiler le crime de son père, coupable de s'être choisi une favorite dans sa plus proche parenté !

Consacrant vers la fin du XVI^e siècle une étude biographique à la gouvernante dévouée de Don Juan, Dona Magdalena de Ulloa, dont nous aurons à parler par la suite, le jésuite Juan de Villafranca nomme bien dans son livre une certaine Barbe de Blombes comme la mère putative du prince, mais il paraît soupçonner lui aussi dans cette maternité de commande une supercherie de source politique, parce qu'une si modeste origine est bien loin de satisfaire à son préjugé aristocratique. Enfin Saint-Simon donne encore le prince comme né d'une mère inconnue, bien qu'il écrive au milieu du XVIII^e siècle (1). Aussi les poètes et les romanciers ont-ils mis à profit de bonne heure le mystère qui continua de planer si longtemps sur le berceau du vainqueur de Lépante. Le Silésien Hoffmannswaldau, dès la fin du XVII^e siècle, puis l'auteur allemand d'un roman anonyme fort lu vers la fin du XVIII^e, enfin, tout récemment, un écrivain très connu au delà du Rhin, Georg Ebers, ont pris tour à tour l'incertaine idylle impériale pour objet de leurs ampli-

(1) Exactement en 1743 pour ce passage (édition Boislile, XXXIII, 26).

fications littéraires. Mais enfin les historiens ont pris la parole à leur tour, forts des révélations qu'ils tiraient des papiers d'Etat si largement accessibles désormais à la curiosité des investigateurs. C'est ainsi que l'Espagnol Modesto Lafuente, le Belge Cachard et l'Allemand comte Hugo von Walderdorff avaient déjà contribué, avant le plus récent biographe de Barbe, M. Herre (1), à jeter quelque lumière sur l'irritante énigme des origines maternelles de Don Juan. Chose curieuse, la vérité s'est trouvée d'accord avec les préférences ou les prétentions de notre âge démocratique, car non seulement il est dès à présent certain que la mère de l'enfant fut bien une fille du peuple, mais peut-être en pourrait-on dire autant de son père, ainsi que nous le ferons pressentir. — En ce cas, n'en déplaise au sieur de Brantôme, le sang des Habsbourg ne serait donc pas même pour moitié dans la vaillance épique et dans les inspirations guerrières du trop heureux capitaine.

## I

On a dès longtemps remarqué qu'entre les rejetons de l'empereur Charles-Quint deux enfants illégitimes ont seuls fait preuve d'une réelle valeur personnelle. Les conceptions politiques de l'époque accordaient d'ailleurs une certaine importance à ces fruits de l'amour et du hasard, qui germaient dans le secret des alcôves souveraines. Les fils passaient pour des collaborateurs d'une fidélité mieux assurée que toute autre dans le gouvernement des peuples : les filles semblaient des épouses très convenables à proposer à certains princes, d'importance un peu secondaire, mais dont on recherchait néanmoins l'alliance. Aussi bien les deux enfants dont nous venons de parler remplirent-ils en effet ces deux rôles typiques, puisque l'un fut Marguerite d'Autriche, qui épousa le duc de Parme, Alexandre Farnèse, et devint plus tard gouvernante des Pays-Bas ; l'autre, don Juan d'Autriche, qui tint pendant quelques années les premiers emplois de la haute politique espagnole.

Ce dernier était de vingt-cinq ans plus jeune que sa sœur, car l'empereur Charles aima sincèrement son épouse légitime, Elisabeth de Portugal, et paraît lui être demeuré fidèle tout le temps que dura leur union. Toutefois, avant son mariage et presque adolescent encore, en 1521, il avait rencontré au château d'Oudenarde, chez le gouverneur de la ville, une accorte servante, fille d'un tapissier des environs, Jeanne van der Gheinst, qui devint la mère de Marguerite d'Autriche. Puis, un quart de siècle plus tard, après qu'il fut devenu veuf, il distin-

(1) *Barbara Blomberg* Leipzig, 1909.

guait à Ratisbonne cette Barbe Blomberg, qui allait donner le jour à Don Juan.

Evoquons par la pensée le cadre de cette dernière idylle souveraine. Nous sommes au printemps de 1546 : la diète de l'empire doit trancher cette année-là de fort sérieux problèmes, car il s'agit de discuter l'opportunité d'une guerre contre les protestants d'Allemagne. Charles-Quint est descendu à l'hôtellerie de la « Croix d'or », héritage du patricien Bernhard Crafft, — ce monument qui reste debout de nos jours comme une précieuse relique de l'art tudesque aux plus belles heures de la Renaissance. — Là, tandis que diplomates et ecclésiastiques, juristes ou hommes de guerre se succèdent dans le cabinet de l'empereur, ses appartements intimes deviennent le théâtre d'un tardif et bref roman d'amour. Il a remarqué soit dans la rue, soit peut-être au cours de quelque office religieux, une enfant de dix-sept ans, fille d'un artisan de la ville, un passementier du nom de Plumberger (nom qui deviendra Blomberg une fois orthographié à la flamande), et le Faust impérial a fait amener près de lui sa Gretchen.

La vieille cité historique, qui voyait périodiquement affluer dans ses murs tant de princes souverains et de magnifiques seigneurs, ne s'étonnait guère aux aventures de ce genre, et es filles de modeste condition y avaient le plus souvent sous les yeux de fâcheux exemples. Si l'on en juge au demeurant par les dispositions d'esprit dont nous donnerons bientôt le spectacle, la jeune Barbe devait être dès son adolescence amie du plaisir facile, de la vie plantureuse et de la folle dépense. Il est même possible que, durant les quatre mois du séjour de Charles dans sa ville natale, elle n'ait pas gardé une fidélité bien scrupuleuse à son galant couronné. Nous dirons, en effet, que la seule fois de sa vie où elle fut remise en présence de son fils, alors dans tout l'éclat de sa gloire et de sa puissance, elle s'emporta, dans le feu d'une dispute grossière, jusqu'à lui jeter à la face la plus odieuse invective. Il se trompait bien, lui criait-elle, entraînée par une basse colère, s'il se croyait le fils de Charles-Quint, son véritable père étant un humble subalterne, un valet, un fourrier de la maison impériale !

L'empereur eut-il dès lors quelque soupçon sur les mœurs de son amie ? La vulgarité des goûts de la belle suffit-elle à le rebuter sans délai, ou bien la politique le reprit-elle aussitôt tout entier dans son implacable engrenage ? Toujours est-il qu'il parut oublier entièrement la joyeuse Barbe au lendemain de leur courte aventure. Pourtant, lorsqu'il apprit qu'un fils était né de la jeune femme, le 2 février 1647, c'est-à-dire — par une coïncidence singulière, mais que l'intéressée sut peut-être feindre — au jour anniversaire de sa propre naissance, il fit recueillir et soigner provisoirement l'enfant par son tout puissant valet de chambre et factotum, Adrien Du Bois, qui, avec le non moins influent

huissier de la Chambre Impériale, Ogier Bodard, avait seul connu et servi deux fois les amours du maître.

A trois ans, don Juan est confié au violoniste impérial Francisco Massi, et élevé chez ce musicien jusqu'à l'âge de sept ans. Puis, Massi étant mort, l'empereur se décide à gratifier d'une éducation plus conforme à sa naissance cet enfant, qui, sans doute, annonce déjà ses hautes capacités futures. Juan est alors remis entre les mains d'une femme de mérite dont nous avons déjà prononcé le nom, Magdalena de Ulloa, épouse de Don Luis Mendès de Quijada, maréchal de la Cour royale d'Espagne. Cette grande dame devient dès lors la mère adoptive et l'éducatrice dévouée du prince enfant qu'elle croyait, dit-on, le fils de son propre époux et d'une mère allemande. Enfin, Don Juan atteint sa treizième année, quand son père, au moment de s'éteindre au monastère de Saint-Just, décide dans son testament qu'il sera désormais traité comme fils reconnu de l'Empereur et élevé en compagnie de Don Carlos, héritier du roi Philippe II, ainsi que du jeune Alexandre Farnèse, fils de cette duchesse de Parme, Marguerite d'Autriche, dont nous avons précédemment rappelé l'origine. Son destin est ainsi fixé sur les sommets de la vie humaine, car Philippe II, respectueux de la volonté paternelle, le reconnaît ostensiblement et le présente aux Grands d'Espagne comme son frère ; et ceux-ci n'auront pas trop de peine, au surplus, à le considérer comme tel, puisqu'à propos de Don Juan, précisément, Saint-Simon parle, dans ses Mémoires (1), de la quasi-légitimité des bâtards au delà des Pyrénées, vestige, dit-il, des mœurs et coutumes mauresques, c'est-à-dire de la polygamie musulmane.

## II

Qu'était devenue cependant Barbe Plumberger, délaissée par son impérial séducteur? Comme c'est volontiers la ressource des personnages princiers en pareille occurrence, Charles-Quint l'avait mariée à un officier de sa suite, à un certain Kegel, qui, selon la mode de l'époque, avait traduit et latinisé ce nom allemand de Kegel qui signifie cône ou *pyramide*, en celui de Piramus. Mme Kegel-Piramus devait recevoir en dot cinq mille florins une fois payés et jouir en outre d'une rente annuelle de quatre cents thalers, soit douze cents francs environ. Le revenu était maigre, même pour l'époque, et la somme principale ne fut réglée que près de vingt ans plus tard, à la veille du veuvage de Barbe. Par son testament daté de Saint-Just, l'Empereur-moine décidait, en outre, qu'une somme de six cents ducats d'or servirait à constituer pour la mère de Don Juan une rente viagère de deux cents

(1) Edition Boislisle, XXIII, 27.

florins : largesse modique encore une fois à l'heure même où il faisait de son fils un prince royal d'Espagne. On reconnaît par là jusqu'à quel point Charles s'était désintéressé du sort de son amie d'un jour. Le siècle n'est pas encore venu qui verra le triomphe des Pompadour et des Dubarry.

Nommé peu après son mariage inspecteur des régiments allemands cantonnés sur le territoire flamand, Piramus s'établit à Bruxelles dans des conditions d'existence assez modestes, semble-t-il, et Barbe lui donna successivement deux fils et deux filles. Fut-elle une épouse exemplaire au surplus? C'est ce dont il est permis de douter quand on connaît ses façons de faire avant et surtout après la période conjugale de son existence. Elle devint veuve en effet dès 1569, Piramus étant mort par accident, dit la version officielle de son décès, pour s'être enfoncé son épée dans le corps à la suite d'un faux pas dans la rue! Trépas au moins suspect à notre avis et qui laisse pressentir quelque drame, peut-être quelque tragédie domestique? A cette date, Don Juan vient de recevoir, à vingt-deux ans, le commandement en chef de l'armée espagnole envoyée contre les Maures révoltés de Grenade. Il se couvrira de gloire dans cette première campagne et son illustration guerrière, rejaillissant aussitôt sur sa mère lointaine, va faire entrer la vie jusqu'alors obscure de cette femme vulgaire dans le cercle éclairé pour la postérité par les rayons de la grande histoire.

Barbe était alors chargée de dettes, et, nous l'avons dit, sa réputation devait être médiocre. Aussi son veuvage la laissant désormais libre de ses actions, le duc d'Albe, gouverneur des Pays-Bas pour la couronne d'Espagne, est-il amené à se préoccuper des conséquences possibles d'une si regrettable indépendance. Il avise de la situation le jeune prince qui, campé au cœur de la Sierra, examine longuement cette affaire délicate avec son chef d'état-major, don Luis de Requesens, et se montre disposé à traiter généreusement cette mère peu décorative dont il n'a jamais connu les caresses. — Albe entame donc des négociations avec Barbe, mais ses lettres au roi Philippe disent les difficultés qu'il rencontre à chaque pas dans ses relations avec cette femme avisée, volontaire et que nulle pudeur ou retenue naturelle ne viennent modérer dans ses exigences ou arrêter dans ses incartades.

On désire avant tout en haut lieu que les origines exactes de Don Juan restent ignorées du grand public, et, à cet effet, on invite tout d'abord Barbe à quitter Bruxelles pour s'établir dans quelque ville de moindre importance. Elle accepte cette combinaison à prix d'or, mais refuse péremptoirement le séjour de Mons, parce qu'elle parle mal le françois. Elle préfère se transporter à Gand, ville riche et animée dont la langue est un patois bas-allemand et qui offre plus de ressources à ses

hôtes étrangers. Dès ce moment, elle efface de sa vie le souvenir de Piramus et reprend son nom d'origine, dont elle modifie toutefois l'écriture pour l'adapter à la prononciation flamande : on ne l'appellera plus que Barbe Blomberg. — Elle exige en outre une tenue de maison quasi princière, car elle entretiendra bientôt seize domestiques, dont deux demoiselles d'honneur, deux pages et un chapelain. Elle prodigue fêtes et banquets, jette littéralement l'argent par les fenêtres et se conduit en tout comme une femme du bas peuple qu'une bonne chance aurait inopinément pourvue de ressources. Aussi — le duc d'Albe l'écrit bientôt avec amertume au roi Philippe — aussi est-ce porter des subsides à la rivière que d'en gratifier cette créature. Deux fois vingt-quatre heures lui suffisent pour avoir tout dépensé en folies!

On songe alors à la transporter en Espagne, où il serait plus facile de la tenir en bride : mais la rusée commère sait fort bien à quoi l'exposerait une semblable complaisance. Elle refuse péremptoirement d'habiter un pays où, dit-elle, on enferme trop facilement les femmes dans quelque monastère et elle ajoute énergiquement qu'on la couperait plutôt en morceaux que de la faire consentir au voyage! — Bien mieux, elle quitte Gand après quelques mois de séjour, pour rentrer aussitôt à Bruxelles, en dépit des conventions précédemment intervenues ; puis elle se prend à mener aussitôt dans la capitale des Pays-Bas espagnols l'existence la plus désordonnée. D'une part, elle entend être traitée en princesse, être même qualifiée de ce titre par son entourage. D'autre part, elle conserve toutes les anciennes relations de la dame Piramus et non pas les mieux famées, par malheur. Elle en noue de plus suspectes encore, car elle fait son amie intime d'une certaine femme Frayken, entremetteuse avérée, ancienne tenancière de maisons mal famées sur le port d'Anvers, à coup sûr une experte matrone qui se charge de lui procurer des galants. Ses journées se passent donc en orgies plantureuses avec ses complaisants, ou en scènes de violence avec des serviteurs presque chaque jour renouvelés, car nul domestique ne se soumet, dit-on, pendant plus d'une semaine à ses algarades. Mais la bonne vivante se fait malgré tout maint ami dévoué parmi les officiers ou fonctionnaires espagnols et quelques-uns resteront jusqu'à la fin ses fidèles.

Ses commensaux se recrutent aussi parmi les Anglais catholiques à ce moment réfugiés dans les Pays-Bas en grand nombre. Elle distingue bientôt entre ces étrangers un aventurier de réputation louche, un certain Antoine Standen, qui prétend avoir sauvé la vie de Marie Stuart en cette tragique journée du 9 mars 1566, où la reine d'Ecosse vit massacrer sous ses yeux son secrétaire et favori Riccio. Standen a vécu par la suite à Paris, en espion, prenant de toutes mains, adonné aux plus viles besognes. Il a contribué à préparer la Saint Barthélemy en pous-

sant le huguenot Genlis vers les Pays-Bas avec ses troupes, et en causant la défaite de ce partisan à force de trahison. Enfin, il a joué en Espagne un rôle de même nature, toujours en relations secrètes avec le gouvernement anglais.

Plus jeune que Barbe de dix ans, cet édifiant personnage vit avec elle sur le pied d'une intimité si peu dissimulée qu'on les prétend mariés secrètement et que le duc d'Albe, exaspéré par ces scandales réitérés, songe enfin à faire enlever de vive force la veuve trop joyeuse pour l'interner dans quelque cloître castillan. Et pourtant lui, l'homme de fer, l'exterminateur des hérétiques, il redoute le tapage que ne manquerait pas de mener la virago menacée dans ses plaisirs et dans ses amours. Peut-être la superstition monarchique est-elle d'ailleurs si puissante au cœur du grand d'Espagne qu'il recule devant la perspective de porter une main sacrilège sur celle qui fut un instant distinguée par l'empereur Charles, de glorieuse mémoire, et qui demeure pour toujours auréolée du nimbe de cette surhumaine faveur !

Au surplus, le souvenir de son aventure illustre n'est plus seul à protéger désormais Barbe Blomberg. Don Juan est maintenant mieux et plus que le fils de Charles-Quint : il est devenu sur ces entrefaites, dès sa vingt-quatrième année, le héros de Lépante et l'espoir de la chrétienté, l'homme du lendemain, le brillant aventurier royal vers lequel tous les yeux se tournent parce que nulle ambition ne semble interdite à sa jeune valeur. Or, don Juan, mal renseigné par des courtisans obséquieux sur les façons de cette mère qu'il n'a jamais vue, lui marque de loin une affection filiale et un dévouement chevaleresque, ne manquant jamais de s'informer de sa santé avec déférence auprès du duc d'Albe. Comment donc ce dernier ne se croirait-il pas tenu de conserver bon gré malgré quelque ménagement avec la terrible commère ? — Bientôt Luis de Requesens, le confident du Prince, remplacera le duc au gouvernement des Pays-Bas et se verra contraint d'obéir aux mêmes scrupules après avoir été tenté lui aussi par les mêmes velléités d'énergie. N'avait-il pas élaboré pour sa part tout un plan d'adroite supercherie afin de placer enfin Barbe sous la surveillance directe et sous la main de la cour d'Espagne? On devait lui proposer de visiter en Italie son fils, à ce moment vice-roi de Naples. Puis, l'ayant amenée jusqu'à Gênes par ce subterfuge, on l'aurait embarquée non pour l'Italie méridionale, mais pour la côte espagnole. — Requesens renonce pourtant à ce projet cauteleux et se contente de faire mettre Antoine Standen en lieu sûr.

## III

Enfin, en 1576, Don Juan lui-même est nommé gouverneur des Pays-Bas. Il se trouve à cette heure au zénith de sa réputation euro-

péenne, à l'apogée de ses ambitions conquérantes. Déjà il a rêvé de se tailler un royaume en pays barbaresque, dans la régence de Tunis. Il vise plus haut encore à cette heure, car il négocie avec la curie romaine en vue de détrôner par la force la protestante Elisabeth Tudor et de réunir sur sa propre tête les couronnes d'Angleterre et d'Ecosse en épousant Marie Stuart. Il met en avant le pieux désir de ramener par ce moyen la Grande-Bretagne à l'unité catholique.

Or, sa mère ne peut être pour lui qu'une entrave à ce tournant décisif de sa carrière. Dès qu'il a mis le pied en pays flamand, il a reconnu à ses dépens que cette riche et indépendante nation n'avait nullement les idées courtisanesques de l'Espagne sur l'éminente dignité des bâtards princiers. Déjà l'opposition protestante exploite contre lui le déplorable renom de Barbe ; on commence à chansonner son origine en de sanglantes satires et de virulents pamphlets. — C'est alors que se déroule la scène écœurante à laquelle nous avons fait allusion déjà. Le prince a mandé sa mère auprès de lui pour examiner avec elle les raisons qui militent en faveur de son éloignement. Loin de prendre en considération les intérêts évidents de ce fils qui est toute sa gloire et toute sa fortune, l'indomptable mégère refuse une fois encore de quitter pour l'aride plateau de Castille le pays des plantureuses ripailles et des lourdes orgies que devaient immortaliser peu après les pinceaux de Jordaens et de Téniers. Alors, dans le cours de la discussion qui se déchaîne, elle s'emporte jusqu'à l'odieuse invective : elle ose dénier à Don Juan le privilège de son impériale naissance. — Il la fait provisoirement détenir dans un château du voisinage.

Là, se voyant moins libre qu'elle ne le serait sans doute en Espagne, désireuse aussi d'obtenir par un traité de paix avec son fils l'élargissement de son galant, Antoine Standen, qui est à ce moment sous les verroux, elle accepte enfin la transplantation qu'on lui propose. En mars 1577, elle est donc embarquée, avec les honneurs presque royaux, sur une flottille de six vaisseaux qui, commandés par l'amiral Jean-André Doria, vont faire voile vers les côtes d'Espagne. On lui a donné pour l'accompagner un chevalier d'honneur dans la personne du capitaine comte de Falkenberg et elle aborde en ce pompeux équipage au petit port pyrénéen de Laredo, pour être aussitôt conduite près de Valladolid où l'attend, sur l'ordre du roi Philippe, la dame de Ulloa, cette tendre éducatrice de Don Juan, qu'on a priée de s'occuper d'elle. On l'installe peu après dans le couvent des dominicaines de Santa Maria la Real, à San Cebrian de Mazote ; le seigneur du lieu étant le marquis de la Mota, frère de Dona Magdalena.

Barbe passe quatre années dans ce couvent dont elle est assujettie à suivre la règle ; à tout le moins en principe, car il ne faudrait pas s'exa-

gérer l'austérité de sa nouvelle existence. Bien qu'elle approche à cette heure de la cinquantaine, la gaillarde allemande a bientôt fait de se créer, sous la protection des saintes murailles, un train de vie à peu près conforme à ses habitudes et ses goûts. Elle conserve une assez luxueuse tenue de maison ; et, du majordome qu'on lui a donné dans la personne d'un ancien serviteur de son fils, Juan de Mazatebe, elle ne se contente pas d'emprunter des sommes importantes, elle fait, faute de mieux, son favori, au grand scandale de la communauté qui a dû lui donner asile. — Il faudra donc encore éloigner l'incorrigible ribaude du plus récent théâtre de ses frasques.

La chose se fera toutefois à moins de frais que par le passé, parce que Don Juan d'Autriche a succombé prématurément, dès 1578, à une maladie éruptive dont ses excès de tout ordre n'ont pas permis à sa robuste constitution de triompher. Aussi les fantaisies de sa mère intéressent-elles beaucoup moins la raison d'Etat dorénavant. — En 1580, le roi d'Espagne permet donc à Barbe de s'établir à Collindres, près de Laredo, sur la côte de Biscaye. C'est par là qu'elle est entrée dans le royaume castillan et c'est en effet le lieu de débarquement le plus ordinaire pour les passagers qui arrivent de sa belle Flandre, aux voluptueux souvenirs. Elle sentira donc venir du large comme un souffle embaumé de sa jeunesse et se trouvera aussi rapprochée de sa patrie d'adoption qu'elle peut l'être en pays d'exil. On la voit, en effet, recevoir de temps à autre la visite de ses anciens amis Bruxellois, appelés en Espagne par leur devoir professionnel ou par leurs affaires. L'un d'eux, le Brabançon Charles de Tisnacq, d'une vieille famille bourguignonne, mourra même sous son toit pour n'avoir pu supporter les fatigues d'une pénible traversée.

Les allures de Barbe ne sont pas grandement modifiées par l'âge, au surplus, puisqu'au début de son séjour à Colindres, le maître d'hôtel Mazatebe, qui l'a suivie dans ce nouvel exode, demande à Philippe II d'être relevé de ses fonctions dont il ne saurait s'accommoder plus longtemps. Le fidèle domestique se plaint amèrement de ce qu'après vingt années de loyaux services dans la maison de Sa Majesté Catholique et dans celle du Seigneur Don Juan, de glorieuse mémoire, on lui ait donné pour récompense une « prison éternelle » en lui enjoignant de servir cette dame ! — Décidément, Barbe n'a plus rien pour retenir et fixer désormais ses amis.

## IV

Aussi les années vont-elles enfin produire leur œuvre d'apaisement sur ce tempérament sans frein. Eprouvée par les premières infirmités de la

vieillesse, elle entre en relations amicales avec des familles considérées de la région, car les bons provinciaux qui l'entourent témoignent une déférence profonde à « la sérénissime mère du sérénissime seigneur Don Juan d'Autriche ». Elle fréquente aussi les ecclésiastiques du voisinage, ayant toujours été bonne catholique par les sentiments sinon par les actes, à la différence de sa famille allemande, qui est depuis longtemps passée tout entière au protestantisme. — Elle s'établit enfin en pleine campagne dans une petite habitation qu'elle possède à l'ouest de Colindres. Là ses équipages de Bruxelles son remplacés par un seul vieux cheval, rejeton ignoré de l'illustre Rossinante ; la dame du castel entretient pourtant encore huit domestiques autour de sa personne.

Sous l'influence de la solitude champêtre, les scrupules religieux s'éveillent dans sa conscience aux approches de l'éternité : elle craint pour le salut de son âme et réclame par testament une grande quantité de messes expiatoires. Ce n'est pas que l'humilité chrétienne inspire toutes ses volontés dernières, car elle se prépare une somptueuse pompe funèbre. Des pauvres, habillés de neuf aux frais de la succession, porteront des cierges derrière sa dépouille mortelle et un monument s'élèvera sur sa tombe à la droite du maître-autel dans l'église des Franciscains de Laredo — honneur qu'elle juge bien mérité par « la mère d'un si grand prince » !

Le roi Philippe, qu'elle avait importuné toute sa vie par ses exigences et qu'elle eut la suprême effronterie de faire son exécuteur testamentaire, bien qu'elle ne laissât à ses héritiers que des dettes, était lui-même sur son lit d'agonie à l'Escurial lorsqu'on lui annonça le décès de Barbe, en 1597. Il confirma les dispositions du testament pour la cérémonie funèbre, mais ne prescrivit rien pour l'exécution du monument commémoratif. — Aussi Mme Piramus demeura-t-elle pour toujours là où ses restes avaient été provisoirement déposés, dans le couvent des Franciscains de San Sebastian de Hano. Ce monastère est bâti sur une petite île détachée des monts de Cantabrie, en un point de la côte où la mer de Biscaye pénètre assez profondément dans les terres pour former la baie de Laredo. Nulle inscription ne marqua même de façon durable le lieu de sa sépulture, qui est depuis longtemps ignoré. — Ainsi demeura sans accomplissement le dernier vœu de celle qui avait écrit sa vie sur le sable et n'aurait dû souhaiter que le total oubli de l'équitable postérité. Mais, puisque sa mémoire a malgré tout survécu, on tirerait, n'est-il pas vrai, un curieux drame historique de cette existence déroulée successivement parmi les pittoresques décors de l'Allemagne bavaroise, de la Flandre et de la Castille. Et si, dans un jour de violence, la vérité sortit réellement de sa bouche au sujet des origines de son fils, si le père du héros de Lépante fut un valet

de l'Empereur, à quelles réflexions philosophiques ne prêterait pas le double mensonge de ces deux destinées singulières ?

Dans l'inventaire après décès de ses meubles et hardes, on remarque un portrait de Don Piramus, qui méritait bien cette marque de souvenir pour sa longanimité conjugale, puis l'image de Don Juan et celle de Marie Stuart, la compagne que le jeune prince avait rêvé d'asseoir auprès de lui sur le trône qu'il voulait dresser par la gloire à son fougueux appétit de puissance : enfin une toile dépourvue de cadre et représentant « la bataille navale », comme la désigne sans plus de précision le document notarié dont nous faisons usage. — Mais cette bataille-là ne saurait être que Lépante, la journée peut-être décisive pour le sort du monde qui, par une lointaine conséquence, tira pour jamais de l'ombre le nom de la femme sans frein dont nous venons de conter l'existence. — Vulgaire créature qu'un caprice du hasard put bien transformer en quasi-grande dame aux yeux de son entourage, mais laissa si parfaitement indigne en tous points de la faveur inespérée que lui avait consentie le Destin.

Ernest Seillière.

---

# LES TRADUCTEURS

Les historiens de la littérature française n'ont pas fait une grande place aux traducteurs, et même ils les passent généralement sous silence. Isaac Benserade, qui mit l'histoire romaine en rondeaux, ou maître Adam, qui si péniblement chevilla ses laborieuses *Chevilles*, les requièrent, mais ne leur parlez pas de Pierre Saliat qui mit le premier Hérodote en français, ni de Jean Baudouin qui fit connaître à la France les œuvres de François Bacon, ni d'Antoine de La Place, le premier traducteur de quelques pièces de Shakespeare. Ils ignorent l'influence que ces hommes, dont je n'ai cité que quelques-uns et presque au hasard, eurent non pas certes par leur génie, mais par leur initiative, sur les orientations successives de l'esprit français. Je crois bien qu'on s'imagine encore, et même plus que jamais, que la littérature française s'est développée au cours des siècles selon une originalité majestueuse, jamais troublée par les apports de l'extérieur. Ne voyait-on point récemment M. Lasserre, dans son fulgurant *Traité du romantisme*, faire abstraction de lord Byron, qui pourtant modela tant d'esprits romantiques à son image ? La vérité est que la littérature française, qui n'est si vivace que parce qu'elle s'est constamment renouvelée, ne s'est jamais renouvelée que sous des souffles venus du dehors, souvent de très loin, et cela depuis les temps les plus anciens jusqu'aux temps les plus récents, depuis le douzième siècle, la « matière de Bretagne » succédant à la « matière de France », jusqu'au dix-neuvième (1), la « matière romantique » succédant à la « matière classique », celle-ci d'ailleurs n'étant que la floraison, bientôt fanée, de l'œuvre des traducteurs du seizième siècle qui avaient brusquement jeté la « matière de l'antiquité » dans l'imagination française. Ceci ne sera clair que pour ceux qui ont une vue historique de notre littérature, mais je ne puis pas, à propos d'une question spéciale, à propos d'un livre dont je vais parler bientôt, entreprendre un cours de littérature française. Cela serait pourtant bien utile, car il est peu de « matières » plus mal connues, encore qu'il en soit peu de mieux ensei-

gnées, mais peut-être que l'on ne saurait enseigner un tel ensemble de connaissances de luxe et que rien n'y remplace l'expérience et le maniement, même distrait, des vieux livres. Cette influence de la pensée, et quelquefois, comme on l'a vu récemment, de la forme étrangère, sur ce que l'on appelle la tradition française, et qui n'est qu'une illusion, est visible à chaque période de renouvellement littéraire, comme elle est visible à chaque période analogue dans l'histoire particulière d'un esprit. Ils sont très rares, ils sont pour tout dire inexistants et impossibles, les esprits qui pourraient se renouveler en puisant dans leur propre substance. Si vastes qu'elles soient, une sensibilité et une intelligence ont assez vite fait le tour d'elles-mêmes ; si étendue dans l'espace et le temps que soit leur expérience, elle a ses limites et ne peut au moment nécessaire se raviver que par des contacts avec une sensibilité, avec une intelligence très différentes et qui l'étonnent et qui la surexcitent. C'est Corneille découvrant le drame espagnol, Voltaire découvrant les Anglais, Lamartine découvrant Byron, Renan découvrant qu'il y a une vérité historique. Le mécanisme est toujours le même, qu'il s'agisse d'un individu ou d'un groupe. Il arrive même ceci qu'un courant d'idées qui avait perdu presque toute sa force la récupère en passant d'un individu à un autre, d'un groupe à un autre: le drame espagnol était mourant quand il féconda le génie de Corneille ; l'antiquité semblait morte ou à jamais travestie quand le groupe des traducteurs du seizième siècle la suscita à la vie et lui conféra une si forte influence qu'elle devait pendant trois siècles se substituer à celle de la civilisation française, jusqu'à l'heure où le romantisme acheva d'en briser le courant désorganisé.

Il y a une objection à l'importance de l'œuvre des traducteurs, c'est que le fleuve d'idées qu'ils semblent déterminer est presque toujours antérieur à leurs traductions. Mais ce n'est qu'une apparence. S'ils ne sont pas inventeurs, ils sont consolidateurs. Sans eux, le courant n'aurait presque toujours été qu'un torrent sans lendemain ou même un petit ruisseau bientôt perdu dans les marais de la routine. Nous avons vu de nos jours les idées de Schopenhauer et plus tard celles de Nietzsche faire leur travail de renouvellement dans quelques esprits avant que leurs œuvres fussent encore connues du public français. M. Henri Albert achève seulement sa version de Nietzsche ; celle de Schopenhauer, bien plus lointaine, n'a été complétée que ces mois derniers. Sans doute, mais plusieurs générations ont déjà puisé dans l'une et dans l'autre des principes d'activité où de nirvânâ (peu importe : dans le domaine des idées c'est l'absence d'idées et non leurs tendances qui constitue la mort), des principes de renouvellement, ce qui ne serait pas arrivé sans le courage heureux, sans la persévérance des traducteurs. En un mot, ils fixent ce qui n'aurait été que fugitif et ils mettent à la portée

de tous, c'est-à-dire du génie comme du pauvre esprit, une source nouvelle et permanente de rafraîchissement. Emile Hennequin, qui eut des idées ingénieuses et qui fut traducteur aussi bien que théoricien de la critique, a qualifié d'écrivains francisés les étrangers qui ont été incorporés à la littérature française, ceux qui font, avec une nuance qui indique l'acclimatement, partie de notre domaine spirituel. Oubliera-t-on le nom du jardinier qui les transplante et veille sur leurs nouvelles racines ? Si Baudelaire n'avait pas écrit les *Fleurs du mal*, n'aurait il pas encore sa place marquée dans notre histoire littéraire comme traducteur et tuteur d'Edgar Poe, encore qu'il n'ait pas toujours été le premier ? Je l'avoue, je mets bien au-dessus des poètes de petite sensibilité et de petite rhétorique, dont notre littérature s'est si maladroitement encombrée, les noms d'Amyot, de Pierre Saliat, de Jacques Gohory, de Jean Baudouin, de l'abbé Desfontaines, de Letourneur, d'Amédée Pichot, de Bourdeau, d'Henri Albert. Par eux sont entrées pour la première fois chez nous et y sont demeurées quelques-unes des images et des idées les plus belles et plus riches qui soient. Franchement je les prise un peu plus que les Benserade et les Bernis. M. Pierre Villey aussi. C'est pourquoi j'aime son livre qui étudie les *Sources d'idées au seizième siècle*. (Librairie Plon, 1 vol. in-12.)

« Si la France a été au seizième siècle le théâtre d'une révolution intellectuelle et morale si profonde, c'est que de toutes parts les idées nouvelles l'ont envahie, ont pénétré les cerveaux et les ont bouleversés. » Voilà le thème développé par M. Villey. Maintenant, comment la France entra-t-elle en contact avec ces idées et d'où venaient-elles Le contact se fit en Italie où il eut lieu non seulement avec la civilisation italienne, beaucoup plus avancée que les civilisations septentrionales en politesse, entente de la vie, raffinement de poésie ou d'érudition, mais avec la civilisation païenne, à l'influence de laquelle la forme italienne de la religion catholique n'avait opposé aucun obstacle. C'est aussi en Italie, ou par l'Italie, que la France connut d'abord l'imagination espagnole qui frappera la nôtre d'autant plus qu'elle en était plus éloignée, qu'elle était plus originale. Ce premier contact avec l'Espagne se renouvellera et se prolongera à mesure que ses découvertes géographiques et ses conquêtes lointaines et européennes empliront le monde, et de l'Espagne il s'étendra au Portugal dont les conquistadors ne le cèdent pas beaucoup aux Castillans et aux Aragonais. Mais rien ne fut comparable à l'invasion de l'esprit français par l'esprit antique : il en fut pour ainsi dire retourné, il en fut ému jusqu'aux racines. Il est probable que nous ne pouvons pas nous faire une idée de la sorte d'ivresse que provoqua dans les cerveaux français la traduction d'Ovide par Louis des Masures ou celle d'Anacréon par Remy Belleau. On a découvert ces dernières années deux ouvrages de l'anti-

quité grecque, très divers, mais également considérables pour les mœurs ou pour la politique ; ils furent traduits aussitôt, la *République athénienne*, d'Aristote, par M. Théodore Reinach, les *Mimes*, d'Hérondas, par Pierre Quillard, et passèrent à peu près inaperçus, sinon des spécialistes. C'est que malgré tout, ces œuvres ne nous révélaient presque rien ; aucune œuvre de l'antiquité grecque ou latine ne peut être pour nous une révélation ; celles que nous ignorons encore, nous les devinons, nous les pressentons. On l'a bien vu d'ailleurs lors de la publication, toute récente, de fragments de Ménandre. Placez ces trois épisodes au seizième siècle : les cervelles en sont bouleversées. Remarquons ici que la qualité littéraire de l'œuvre nouvelle n'a pas grande importance ; il suffit qu'elle apporte des idées, même en leur temps banales, en complète opposition avec les idées du milieu où elles entrent pour la première fois. Ceci s'applique admirablement aux *Héroïdes* d'Ovide que vulgarisait Charles Fontaine. On peut noter ici que le rôle capital que jouent en littérature l'ignorance des écrivains, leur aptitude à être frappés par la nouveauté de toute œuvre qu'ils ne connaissent pas. La bêtise, condition de vie, dit Nietzsche ; on peut ajouter : l'ignorance, condition d'art. Les déclamations d'Ovide, grâce à cela, parurent comme un renouveau de l'expression amoureuses, et les mignardises d'Anacréon, qui n'ajoutaient pas grand'chose à la finesse naturelle de notre esprit, n'en firent pas moins déprécier le *Roman de la Rose*, les magnifiques plaintes d'amour d'Eustache Deschamps, la désinvolture de Marot. Ces traductions, et l'Homère de Salel et de Jamyn, et surtout le Pétrarque de Vasquin Phillieul, ne préparèrent pas les poètes de la Pléiade, qui puisaient aux sources, mais leur façonnèrent un public capable de les comprendre et ayant mis d'abord sa propre sensibilité en accord avec celle qui les voulait émouvoir. Un poète sans public peut faire figure dans le futur, mais non dans le présent.

Pour que les esprits acceptent le nouveau comme tel, pour qu'ils en soient émus, il faut qu'ils le désirent. Il y a là un élément qui échappe à l'analyse. Pourquoi se mit-on, en France, au seizième siècle, à désirer des idées nouvelles, à les vouloir, à les découvrir dans n'importe quelle œuvre étrangère, même médiocre et où elles n'existaient guère, sinon par contraste, je ne le sais trop pour ma part. On peut toujours faire appel à la lassitude d'une civilisation usée, mais pourquoi cette civilisation, au lieu d'endormir les esprits, les met-elle au contraire dans cet état spécial d'innervation où l'on attend autre chose, n'importe quoi ? De vraie explication il n'y en pas, ou il n'y en a que dans la psychologie humaine, dans cet état permanent d'insatiabilité où vivent les hommes et grâce auquel, quand on ne leur apporte pas tout fait ce nouveau qu'il leur faut à tout prix, ils le cherchent en eux-mêmes, ne le trouvent pas, et alors éclatent en une de ces révoltes

physiques et destructives qui dépassent toujours le but qu'elles se proposaient.

*Il nous faut du nouveau, n'en fût-il plus au monde.*

Ce n'était pas le cas au seizième siècle. Il s'offrait à tous de toutes parts. Il allait venir de toutes les régions à la fois, de celles endormies dans les siècles et de celles endormies dans l'espace, de l'antiquité, dont on retrouvait l'histoire (1), de l'Amérique, qui n'avait pas encore de nom, de l'Asie, qui ne portait que des noms de légende sous lesquels il n'y avait guère que de l'imaginé, et qui allait enfin révéler sa réalité. Il y eut tant de nouveau révélé à la fois, presque au même moment, que cela força les esprits à un grand travail de classement qui les habitua à la réflexion. Avec les idées nouvelles, les traducteurs apportaient aussi un instrument quasi nouveau, indispensable à les mettre en valeur, une langue plus riche, plus souple, quoique un peu oratoire, pleine de mots et de tours nouveaux, qui obligeait aussi à l'effort intellectuel. C'est à ce moment que fut créée, au moins dans sa beauté latente, la langue admirable du dix-septième siècle, qui fait que quand on la connaît un peu, on a presque envie de rougir de la sienne. Depuis déjà quelque temps, on ne sépare plus l'étude du seizième siècle de celle du dix-septième, mais le livre de M. Villey, en attirant l'attention sur les traducteurs, va permettre de souder encore plus étroitement ces deux époques, dont la seconde n'est vraiment que l'épanouissement des promesses de la première. J'avais déjà publié quelques notes sur la préparation du romantisme par les traductions de l'angais au dix-huitième siècle. Le livre de M. Villey fait voir comment se prépara le siècle qui restera toujours, du point de vue de l'art d'écrire et peut-être de la pensée, le grand siècle. D'aucuns penseront que c'est là une œuvre qui, pour être plus lointaine, n'en est que plus importante.

(*Le Temps.*) RÉMY DE GOURMONT.

(1) A vrai dire l'antiquité n'avait guère jamais cessé d'être connue, quoique mal connue. A partir du XII^e siècle on se passionna pour l'histoire de Rome, pour l'histoire de Troie, vue à travers des abrégés d'Homère, pour les gestes d'Alexandre, et le *Roman de la Rose* provient tout droit de l'*Art d'aimer* d'Ovide. Mais les poètes et les traducteurs (il y en avait déjà) avaient trop naïvement incorporé à la manière française les fables anciennes et le public était trop ignorant pour y découvrir aucun contraste avec les idées courantes. Ou plutôt il n'y avait pas encore de lecteurs, donc de public, il n'y avait que des écouteurs.

# Bibliographie de Joachim du Bellay

(*Suite et Fin.*)

---

ODE SUR LA NAISSANCE DU PETIT DUC DE BEAUMONT... etc. Paris, Impr. de F. Morel, 1565, in-4°, 14 ff. n. ch. signés A-C.

DISCOURS AV ROY | CONTENANT | VNE BREFVE ET SALVTAIRE INSTRVCTION | POVR BIEN ET HEVREVSEMENT REGNER | *Accommodée à ce qui est plus nécessaire aux mœurs* | *de ce Temps.* | Escript premierement en vers Latins et présenté au Roy François II, peu apres son Sacre, par Messire MICHEL DE L'HOSPITAL, lors Premier President des Comptes, et Conseiller du Roy en son privé Conseil, à present Chancellier de France. | ET DEPUIS MIS EN VERS FRANÇOIS | par I. DV BELLAY. A Paris, De l'Imprimerie de Federic Morel, 1566, in-4°, 11 ff.

*Le même.* A Paris, de l'Impr. de F. Morel, 1567, in-8°. *Le même*, sous ce titre: SALUTAIRE INSTRUCTION POUR BIEN ET HEUREUSEMENT RÉGNER, ACCOMODÉE A CE QUI EST PLUS NECESAIRE AUX MŒURS DE CE TEMPS. *A Lyon, par Benoist Rigaud*, 1567 et 1568, in-8°. Ajoutons que le *Discours au Roy* a été publié de nouveau par Aubert, en 1569. Voyez le texte de cette pièce curieuse dans les éditions collectives du poëte.

DIVERS POEMES DE I. DV BELLAY, GENTILHOMME ANGEVIN, *partie invention, partie traduction et la plus part non encore imprimez.* A Paris, De l'Imprimerie de Federic Morel, 1568 et 1569, in-8°, 60 ff.

DOCTE ET SINGVLIER DISCOURS SVR LES QVATRE ESTATS DV ROYAVME DE FRANCE, DEPLORATION ET CALAMITÉ DV TEMPS PRESENT COMPOSÉ PAR FEV IOACHIM DV BELLAY. A Lyon, par Benoist Rigaud, 1567, petit in-8°.

Edition publiée par Philippe Bugnyon. *La même*, A Lyon, chez B. Rigaud, 1568, pet. in-8°.

AMPLE DISCOVRS AV ROY SVR LE FAICT DES QVATRE ESTATS DV ROYAUME DE FRANCE COMPOSÉ PAR JOACHIM DV BELLAY... Paris, Impr. de Federic Morel, 1567. 1568 ou 1571, in-8°, 16 ff. puis 1572, in-8°.

DOCTE ET SINGULIER DISCOURS SUR LES QUATRE ESTATS DU ROYAUME DE FRANCE, etc... Lyon, B. Rigaut, 1568, in-8°, 29 p.

AMPLE DISCOURS AU ROY | SUR LE FAICT | DES QVATRE ESTATS DV ROYAUME DE FRANCE. | Composé par I. D. B. gentil-homme Angevin, peu de jours avant son trespas, etc. *Paris, Jean Le Blanc*, 1588, pet. in-8°, de 23 ff. chiff

Voyez, en outre, la réimpression de cet opuscule dans le Recueil d'Aubert.

JOACHIMI BELLAII | ANDINI POETÆ | CLARISSIMI | XENIA, | SEV | ILLVSTRIVM QVORVNDAM NOMINVM ALLVSIONES, etc... Parisiis, Apud Federicum Morellum, 1569, in-4°, 22 ff.

Le Privilège de cet ouvrage est daté du 1er mai 1568. On trouvera de curieux détails touchant la publication de ce recueil, dans l'ouvrage de M. H. Chamard : *Joachim du Bellay*, Lille, 1900, in-8°, pp. 477 et ss.

LETTRES DE | JOACHIM DU BELLAY | PUBLIÉES POUR LA PREMIÈRE FOIS | D'APRÈS LES ORIGINAUX | PAR | PIERRE DE NOLHAC... | AVEC UN PORTRAIT INÉDIT ET UN AUTOGRAPHE. | Paris, Charavay frères, 1883, in-16 (300 ex. numérotés), 102 pp.

Les Lettres de J. du Bellay ont été publiées pour la première fois en 1867, par Charles Revillout (1), d'après une copie manuscrite conservée à la Bibliothèque de l'Ecole de Médecine de Montpellier (2). Réimprimée par Ch. Marty-Laveaux, dans son édition des *Œuvres françoises de J. du Bellay* (t. II, p. 531), elles n'offraient alors qu'un texte incomplet et fautif. La Correspondance mise à jour, sur les originaux de la Biblio-

(1) Voyez : *Les Derniers mois du poëte J. du Bellay. Mémoires lus à la Sorbonne*, en 1867, p. 375-408 (Paris, Impr. Impériale, 1868).

(2) *Lettres latines et françoises de Jean du Bellay, cardinal et evesque de Paris, ou qui leur ont esté escrites par diverses personnes, copiées par M. Jean Bouhier, conseiller au parlement de Dijon.* Ms. de la Bibl. de M. le Prés. Bouhier, B. 90, MDCCXXI.

thèque Nationale, par M. Pierre de Nolhac, nous fournit, au contraire, un texte définitif, tout à fait digne d'éclairer la vie du poète et de nous renseigner avec précision sur ses familliers et ses correspondants (3).

LES | ŒVVRES | FRANÇOISES DE | JOACHIM DV-BELLAY, GENTIL HOMME ANGEVIN, ET | POETE EXCELLENT DE | CE TEMPS. | *Revëues, et de nouveau augmentées de plusieurs* | *Poësies non encores auparavant imprimées.* | *Au Roy treschrestien* | *Charles IX.* | A PARIS | *De l'imprimerie de Federic Morel, rue S. Jean* | *de Beauvais, au Franc Meurier.* | *MDLXIX.* | AVEC PRIVILEGE DU ROY. | in-8°

Recueil factice d'ouvrages publiés par G. Aubert, en 1568, et réunis par l'auditeur sous un titre collectif, avec une *Epitre au Roy* et une table générale au début du volume. (Chaque ouvrage garde sa pagination propre et son titre original). Privilège daté du « dernier jour d'apvril 1567 (lire 1568). » C'est l'édition qui a servi de base à tous les commentateurs.

LES | ŒVVRES | FRANÇOISES DE | JOACHIM DV-BELLAY, | GENTILHOMME ANGEVIN ET | POETE EXCELLENT DE | CE TEMPS. | *Revues et de nouveau augmentées de plusieurs* | *Poësies non encores auparavant imprimées.* | *Au roy tres chrestien Charles IX.* | A PARIS, | *de l'Imprimerie de Federic Morel,* | MDLXXIII, | AVEC PRIVILEGE DU ROY, in-8°, 12 ff. prél. n. ch., 559 ff. ch. et 1 f. n. ch. pour le privilège.

Première éd. collective avec pagination suivie.

LES | ŒUVRES | FRANÇOISES DE | JOACHIM. DU BELLAY | ... Reveues et de nouveau augmentées de plusieurs poësies non encore auparavant imprimées... A Paris, De l'Impr. de Federic Morel, 1574, avec privilège du Roy, in-8°. Pièces limin. n. ch. et 559 ff. ch.

LES | ŒUVRES | FRANÇOISES DE | JOACHIM. DU BELLAY | ... Reveües, et de nouveau augmentées de plusieurs poësies non

(3) Depuis cette publication, M. Pierre de Nolhac a eu la bonne fortune de retrouver deux nouvelles lettres de J. du Bellay.

encores auparavant imprimées. *Lyon, Antoine de Harsy*, 1575, in-8°, 12 ff. prél. n. ch., 559 ff. ch. et 1 f. blanc.

LES | ŒUVRES | FRANÇOISES DE | JOACHIM. DU BELLAY | ... Reveues et de nouveau augmentées... Au Roy tres chrestien Henry III. A Paris, chez Abel l'Angelier, M. DL. XXXIIII, in-8°, 12 ff. prél. et 581 ff. ch. très irrégulièrement 583, et 1 f. non ch. pour la souscription.

*Les mêmes*, avec la marque de Federic Morel.

LES | ŒUVRES FRANÇOISES DE | JOACHIM DU BELLAY... etc. Rouen, G. L'Oyselet, 1592, in-8°, pièces lim. n. ch. et 583 ff. ch.

LES ŒUVRES FRANÇOISES DE | JOACHIM DU BELLAY... Rouen, Vefve Mallard, 1597, in-12, de 528 ff., sans les préliminaires.

*Les mêmes*, avec la marque de Raphael du Petit-Val.

ŒUVRES CHOISIES DE JOACHIM DV BELLAY, avec une notice biographique et littér. par Sainte-Beuve. Angers, Victor Pavie, 1841, in-8°.

ŒVVRES FRANÇOISES | DE JOACHIM^e DU^e BELLAY | GENTILHOMME ANGEVIN | *Avec une notice biographique et des Notes* | par | CH. MARTY-LAVEAUX | Paris | Alph. Lemerre, éditeur | MDCCCLXVI-MDCCCLXVII, 2 vol., in-8° (250 ex.).

Réimpression du recueil d'Aubert de 1569.

Portrait de J. du Bellay. I. *La Deffence et illustration de la langue françoyse. — L'Olive et autées œuvres. Rlcueil de Poësie, etc. — Deux Livres de l'Æneide de Virgile avec autres traductions.* II. *Divers poëmes, partie invention, partie traduction. — Regrets... — Le premier Livre des Antiquités de Rome. — Divers Jeux rustiques. — Epithalame sur le mariage de tres illustre prince Ph. Emanuel. — Entreprise du Roy-Daulphin. — Le Tombeau du Tres chrestien Roy Henry II. — Discours du Roy*, ec., etc.

ŒUVRES CHOISIES | DE | JOACHIM DU BELLAY | publiées | *avec une notice biographique, des notes* | *et un index* | *par* | *L. Becq de Fouquières* | Paris, | Charpentier et C^ie | 1876, in-18. (Il a été tiré : 75 ex. numérotés sur pap. de Hollande).

ŒUVRES CHOISIES, *avec une Introduction et des notes par Léon Séché, une notice bibliographique par Camille Ballu, et des sonnets-hommages des principaux poètes contemporains. Frontispice* de Ludovic Alleaume, dessins à la plume de Coraboeuf. Le Petit Lyré, mis en musique par Jules Bordier. Paris, *Edition du Monument*, 1894, in-4°, br.

ŒUVRES COMPLÈTES DE JOACHIM DU BELLAY. Ed. publiée par la « Revue de la Renaissance ». Notes et Commentaires par Léon Séché. Tome I. *La Défense et Illustration de la Langue française, suivie de l'Olive... II. Recueil de Poësie, suivi de Divers poèmes, des Amours et de Sonnets divers III. Les Antiquitez, Les Regrets, Les Jeux rustiques* (Paris, 1903, 1907 et 1910), 3 vol. in-4°.

Le tome IV est en cours de publication.

ŒUVRES POÉTIQUES DE JOACHIM DU BELLAY... éd. critique publiée par Henri Chamard. (Soc. des textes français modernes). Paris, Ed. Cornély, 1908, t. I, *Recueil de Sonnets. (En cours de publication)*.

AD. VAN BEVER.

# LE XVI^e SIÈCLE

## à travers les Journaux et les Revues

---

Le Bulletin du Bibliophile (15 août-15 septembre). *Le Poète Olénix du Mont-Sacré, bibliothécaire du duc de Mercœur* (1561-1610), par J. Mathorey.

Philippe-Emmanuel de Lorraine, duc de Mercœur était très cultivé. Il pouvait converser en français, en italien, en espagnol ; il parlait également l'allemand et emportait l'Iliade d'Homère dans ses bagages.

Il avait épousé Marie de Luxembourg qui se plaisait à faire collection des plus beaux livres, particulièrement manuscrits pour les conserver dans sa bibliothèque. Elle avait groupé autour d'elle toute une cour de poètes, dont Olénix du Mont-Sacré, de savants et d'historiens ; elle les réunissait au château ou dans sa jolie petite maison d'Indret que Mercœur affectionnait spécialement.

Mercœur avait dans sa bibliothèque 18.000 volumes ; il y passait chaque jour, à Nantes, une heure ou deux. Ronsard était son poète, et aussi Joachim du Bellay dont la sœur Catherine fut plusieurs fois marraine à Ancenis avec Marie du Luxembourg. Guichardin était son historien ; Sénèque, son philosophe ; Plutarque, son politique ; Alavius, son mathématicien.

Il avait plusieurs bibliothécaires : Olénix du Mont-Sacré, Saint-Rémy, capitaine du château de Nantes, qui était poète à ses heures, et Nicolas de Chantreux.

*
* *

Du même numéro : *La Bibliothèque de Charles Nodier.*

Charles Nodier vendit trois ou quatre fois sa bibliothèque pour payer ses dettes de jeu, ou pour marier sa fille Marie. La première vente eut

lieu le 6 juin 1827 ; la seconde, le 28 janvier 1830 ; la troisième le 27 avril 1844.

La vente du 28 janvier 1830 comprenait entre autres choses : *Heures de Paris* (imprimées à Paris), *Thielmans Kerver*, 1552, in-12, 283 pp.

Cet exemplaire, au dire de Nodier, avait appartenu à Marie Demarquets, amie de Ronsard. La garde de la fin portait deux quatrains autographes (vérifiés), de Ronsard. M. Léon Séché en a dit un mot, d'après le *Tableau du* XVI^e^ *siècle*, de Sainte-Beuve dans son *Cénacle de Joseph Delorme*. Voici le quatrain :

Maugré l'envy, je suis du tout à elle,
Mais je voudroys dans son cueur avoir leu,
Qu'elle ne veult et qu'elle n'a esleu
Autre que moy pour bien estre aymé d'elle.

Bien elle sçet que je luy suis fidelle,
Et quand à moy, j'estime en son endroict
Ce que en est, car elle ne vouldroit
Autre que moy pour bien estre aymé d'elle.

« N'est-ce pas, dit Nodier dans ses Mélanges (pp. 103 et 104) un petit monument propre à caractériser une époque que cette déclaration d'amour tracée à la fin d'un livre de prières, précisément en face des formules d'oraison qui servent à la confession générale et qui tirait si peu à conséquence, toutefois, dans cet âge de piété et de galanterie, que la jeune beauté, à laquelle elle était adressée, ne pensa pas à le détruire ? Ce serait aujourd'hui une grande et juste occasion de scandale, non parce que l'on a raffiné la dévotion, mais parce que l'on a déshonoré l'amour. On voit qu'il y a matière à bien des réflexions dans les Heures de Marie Desmarquets, mais ce n'est pas ici leur place. »

Dans la vente du 27 avril 1844 il y avait les *Essais de Montaigne*, Bourdeaux, Millanges, 1580.

Exemplaire de de Thou, puis de Naigeon. Nodier déclarait que de tous ses livres, c'est celui qu'il sauverait de préférence en cas de danger.

*
* *

Revue d'Histoire littéraire de la France. — *La Marie de Ronsard*, par Jusserand.

Très intéressant et très judicieux article.

LA RENAISSANCE FRANÇAISE DANS L'ENSEIGNEMENT DES UNIVERSITÉS DE LANGUE ALLEMANDE.

La littérature française du XVI^e siècle sera enseignée pendant le semestre d'hiver prochain à l'université de Heildelberg, par M. Schneegans, et à l'université de Kœnigsberg, par M. Pillet.

---

# TABLE PAR NOMS D'AUTEURS

## des Matières contenues dans ce Volume


VAN BEVER. — Bibliographie de Joachim du Bellay..... 176
BIARD. — Prononciation du nom de Montaigne..... 104
BOURDON (Pierre). — Nouvelles recherches sur Ludovico Canossa, évêque de Bayeux..... 189
COLLETET. — La Vie de Joachim du Bellay..... 82
DAURELLE (Jacques). — Les Primitifs niçois..... 109
DUFAY (Pierre). — Ronsard par Henri Longnon..... 50
FRANCE (Anatole). — Discours au dîner des amis de Montaigne ..... 113
GOURMONT (Rémy de). — Les Traducteurs..... 235
ROUXIÈRE (Jean de la). — Bibliographie..... 119
— Celui qui a remplacé la Joconde..... 171
— Le XVIe siècle à travers les journaux et les revues et dans l'enseignement des universités de langue allemande ..... 60
SÉCHÉ (Léon). — Le Ronsard de Victor Hugo..... 1
SEILLIÈRE (Ernest). — Une favorite impériale au XVIe siècle : la mère de Don Juan d'Autriche .....
VÉRAN (Jules). — Les conseils de Maître Darin à Tarascon, en 1582.....
VILLEY (Pierre). — Montaigne a-t-il eu quelque influence sur Bacon ..... 61


*Le gérant :* LÉON SÉCHÉ.


IMPRIMERIE BERGER ET CHAUSSE, 20, rue Geoffroy-l'Asnier, Paris (IVe)

D.1

P
Fr. Set
R

Author

Title Revue de la Renaissance
vol. 13 1912
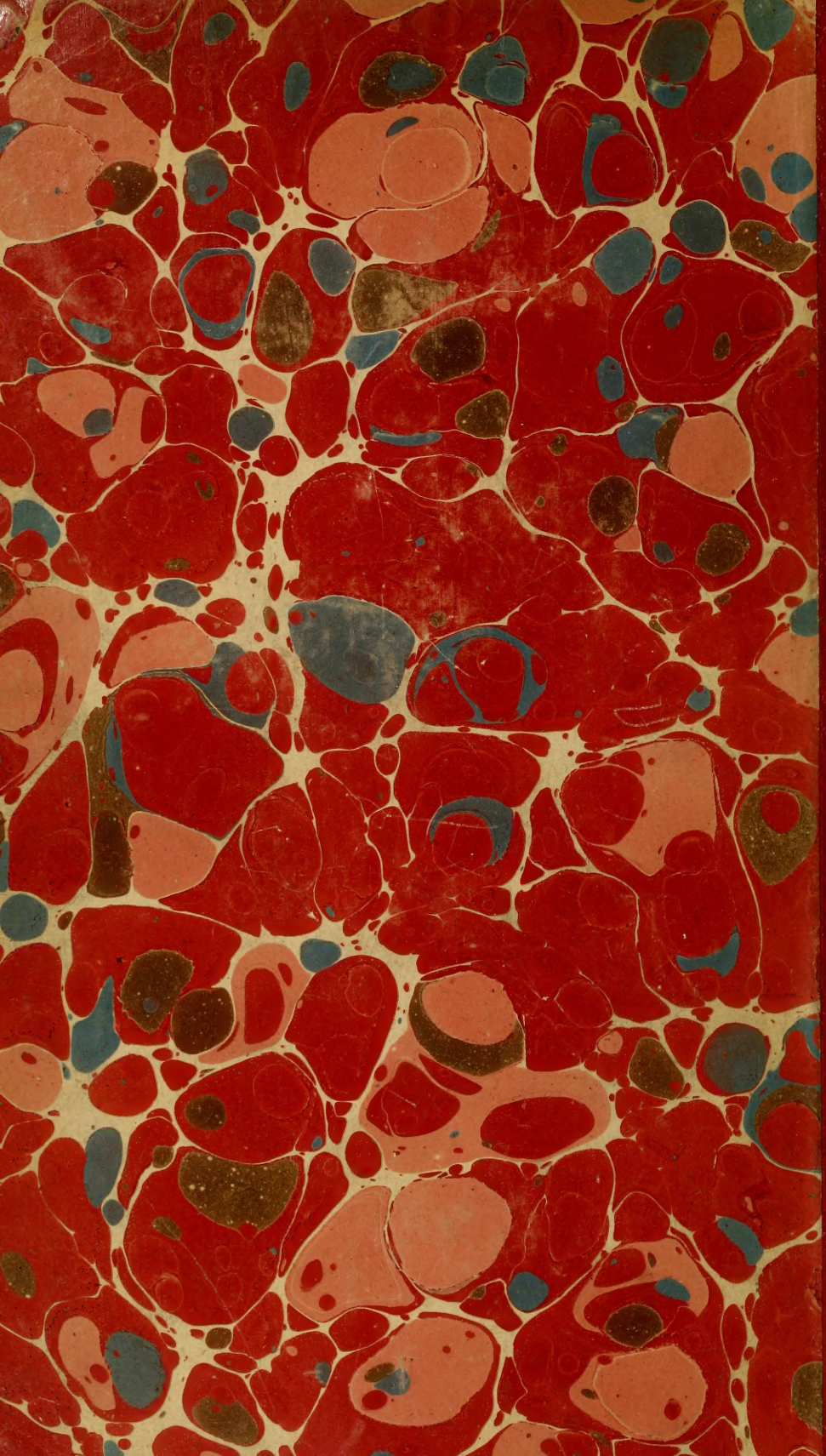
| DATE. | NAME OF BORROWER. |
| --- | --- |
| 24/3/21 | McCrimmon, Helen. pat |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |